LE DEVOIR

Vol. LXXIX — No 139 ★ Possibilité d'averses. Max.: 25. Dégagement vendredi. **Détail page 7.** Montréal, jeudi 16 juin 1988

extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents
Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents **50 CENTS**

l'impromptu
restaurant français
Ouvert le dimanche à 17h00
1265 a, rue bernard, Outremont (québec)
H2V 1V8 Réservations: 270-2411

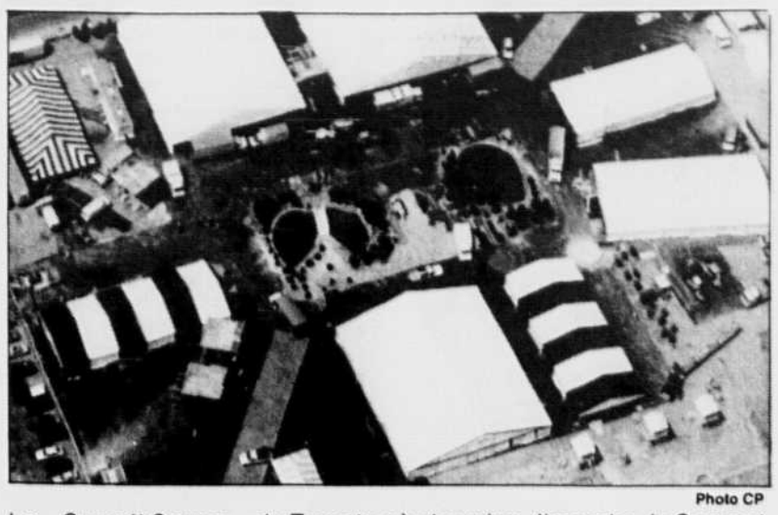

Photo CP

Le « Summit Square » de Toronto où s'ouvrira, dimanche, le Sommet des pays industrialisés comprend des tentes, des parcs et des étangs.

Mulroney veut faire endosser son traité de libre-échange

Le Sommet de Toronto sera à saveur électorale

MICHEL VASTEL

OTTAWA — Le gouvernement canadien s'attend à ce que le Sommet économique des Sept pays les plus industrialisés endosse le Traité de libre échange canado-américain.

L'événement, qui commence dimanche au Palais des congrès de Toronto, risque en outre de tourner en hymne à la gloire des politiques économiques prônées depuis quelques années par la première ministre de Grande-Bretagne, Margaret Thatcher, et le président Ronald Reagan des États-Unis, politiques suivies par le gouvernement Mulroney au Canada : « le Sommet va endosser les grandes politiques d'ajustement structurel comme la déréglementation, la privatisation, la réforme fiscale et la libéralisation du commerce », a promis hier le ministre des Finances.

De son côté, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, rappelant une récente visite au Mozambique, a dit : « il est bien clair que le système anti-marché est en train d'être rejeté. C'est ça qui est à la base des réformes en Union soviéti-

Voir page 10 : Sommet

Les libérations conditionnelles seront plus difficiles

Les détenus resteront à l'ombre plus longtemps

MANON CORNELLIER

OTTAWA — Les détenus canadiens devraient passer plus de temps derrière les barreaux avant d'obtenir une libération conditionnelle et les critères pour relâcher un prisonnier devraient être resserrés pour ne tenir compte que de la sécurité publique.

Ce sont les principales propositions qu'a rendues publiques hier le Solliciteur général James Kelleher, dans le but de réformer le système des libérations conditionnelles.

Cette refonte, en plus de quelques modifications administratives et de principe, ne fait que reporter à plus tard le moment à partir du quel un détenu pourra demander une libération.

Ces changements sont les suivants:

■ Un détenu ne sera admissible à une libération conditionnelle totale qu'après avoir purgé la moitié de leur peine ou après 10 ans, selon la période la plus courte. Actuellement, il doit purger le tiers de sa sentence ou sept ans.

■ Une peine ne pourra plus être réduite pour des raisons de bonne conduite. Celle-ci ne sera considérée que pour octroyer ou non une libération conditionnelle.

■ Le détenu ne sera admissible à une libération de jour que six mois avant d'être admissible à une libération complète. Actuellement, il pouvait en obtenir une après avoir purgé le sixième de sa sentence.

■ La période de liberté sous surveil-

Voir page 10 : Détenus

Corinne Côté-Lévesque

La veuve de Lévesque appuie Bouchard

Carole Beaulieu

ALMA — La veuve de l'ex-premier ministre René Lévesque, Mme Corinne Côté-Lévesque, a accordé publiquement son appui hier à M. Lucien Bouchard, candidat conservateur à l'élection partielle dans la circonscription de Lac Saint-Jean.

« Lucien Bouchard est l'homme de l'appartenance au Québec et à sa région d'origine », a dit Mme Côté-Lévesque dans un bref communiqué diffusé hier à Alma. Selon Mme Lévesque, M. Bouchard représente « la permanence de

Voir page 10 : Bouchard

La société distincte

Bourassa : ce sont les politiciens qui en feront le test

Bernard Descôteaux et Gilles Lesage

C'est aux politiciens et non aux tribunaux d'assumer les responsabilités qui découlent de l'entente Meech-Langevin, une décision politique des premiers ministres du Canada.

C'est ce que le premier ministre a fait ressortir, hier, après avoir pris connaissance d'une analyse de l'avis que le Conseil de la langue française vient de faire parvenir au ministre responsable de l'application de la charte de la langue française (loi 101). Dans ce document de 90 pages, rendu public hier, le Conseil presse le Québec de saisir dès maintenant toute occasion de se comporter comme société distincte et d'occuper pleinement le champ politique qu'il se reconnaît.

Le Conseil invite le gouvernement à se servir de l'accord du lac Meech comme base politique nouvelle à son action linguistique, et à développer une stratégie à trois volets:

■ rendre plus claire la spécificité propre au Québec, et saisir toute oc-

Voir page 10 : Bourassa

Perquisition à Sidbec-Dosco

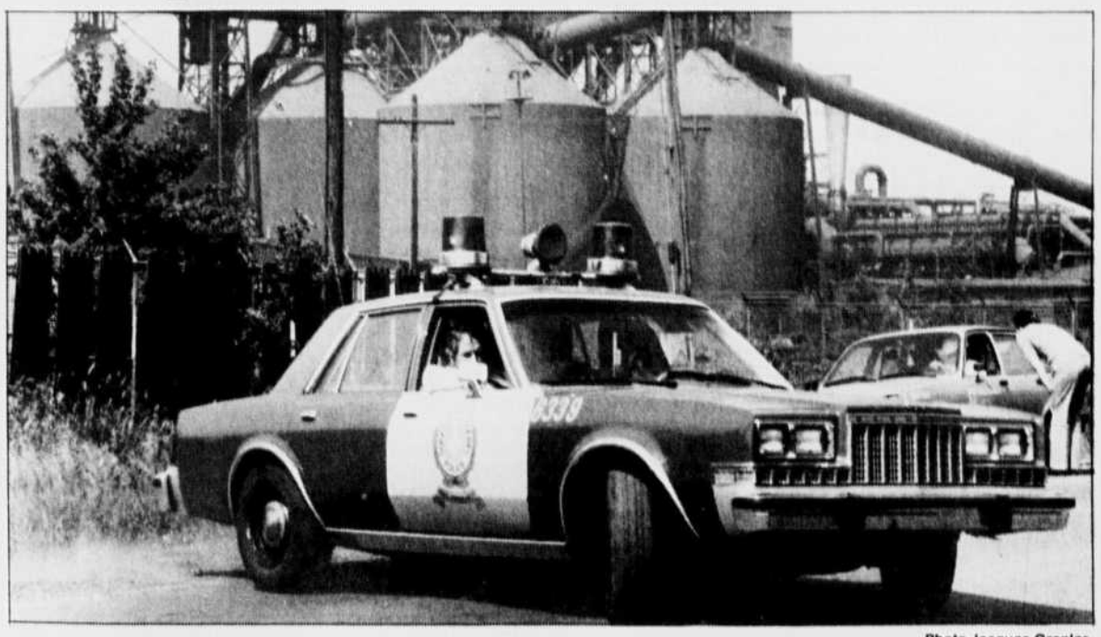

Photo Jacques Grenier

Des agents de la Sûreté du Québec de Tracy ont perquisitionné, hier matin, les bureaux de Contrecoeur de Sidbec-Dosco avec les enquêteurs spéciaux du ministère de l'Environnement.

Déversements de phénols dans le fleuve

L'Environnement cherche des preuves

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le ministère québécois de l'Environnement a procédé hier à la plus importante opération de son histoire en mobilisant 15 enquêteurs, inspecteurs et techniciens ainsi que des policiers de la Sûreté du Québec pour effectuer une perquisition en règle dans les locaux du service d'environnement de Sidbec-Dosco, à Contrecoeur.

L'équipe des renseignements spéciaux du ministère, qui dirigeait l'opération, cherchait par cette perquisition à obtenir des preuves supplémentaires pour étayer d'éventuelles poursuites contre la société d'Etat en rapport avec ses déversements d'huiles et de phénols dans le fleuve au cours des derniers mois.

Le mandat, signé lundi par le juge Guy Champagne du district de Sorel, précise que les enquê-

Voir page 110 : Perquisition

Contre le « compromis » de leur Parlement

Les Arméniens dans la rue

MOSCOU (AFP) — Près de 500,000 manifestants ont obtenu hier à Erevan (capitale de la république soviétique d'Arménie) la modification de la résolution votée le même jour par le parlement arménien et demandant le rattachement du Nagorny Karabakh à l'Arménie, selon des informations officielles locales.

Les manifestants jugeaient que la résolution n'allait pas assez loin. Ils ont obtenu des députés qu'ils amendent leur projet, afin notamment que le Parlement arménien n'ait pas à s'adresser à celui d'Azerbaïdjan sur cette question, a-t-on appris de source officielle. (Le parlement azerbaïdjanais, qui doit se réunir demain, prendra de toutes manières position sur letransfert de souveraineté, contre le transfert.

L'agence officielle Tass a pour sa part évoqué pour la première fois cette affaire, annonçant que les parlementaires arméniens donnaient leur « accord pour un rattachement à l'Arménie de la région autonome du Nagorny Karabakh », territoire qui fait actuellement partie de la république soviétique d'Azerbaïdjan et dont la population est à 75 % constituée d'Arméniens. Il semble bien que l'arbitrage de Moscou s'imposera.

Le parlement arménien pensait avoir trouvé un compromis qui lui semblait acceptable, notamment parce que le projet de résolution était adressé aux députés azerbaïdjanais. Mais les Arméniens, rassemblés mercredi dans le centre d'Erevan, ont exigé l'abandon de toute référence au parlement d'Azerbaïdjan dans la résolution.

Résultat : une résolution qui ne

Voir page 10 : Arméniens

La campagne électorale dans l'ancien comté de Pierre Marc Johnson

Anjou : tout n'est qu'apathie et indifférence

MICHEL C. AUGER

À en juger par la façade de leurs bungalows, les citoyens du comté d'Anjou ne sont guère passionnés par la campagne électorale en vue des élections partielles de lundi prochain.

Peu, très peu, d'affiches ornent partères ou balcons et si les citoyens rencontrés dans les rues du comté ont bien entendu parler d'une élection, ils en ignorent le plus souvent la date.

Des neuf candidats briguent la succession de l'ex-chef du Parti québécois Pierre Marc Johnson qui a quitté la politique le 10 novembre dernier, seuls le libéral René Serge Larouche, la péquiste Pauline Marois et le chef néo-démocrate Roland Morin auront véritablement fait campagne dans Anjou, une circonscription de quelque 41,000 électeurs dont quelque 60 % vivent dans la municipalité du même nom avec, au sud du comté, un secteur de la Ville de Montréal avec quelque 40 % des électeurs.

Au cours des dernières élections, et plus particulièrement en 1985 alors qu'il ne l'avait emporté que par 354 voix, c'est le secteur sud qui donnait la victoire à Pierre Marc Johnson, alors que la partie du comté se situant dans les limites de Ville d'Anjou étaient plutôt d'allégeance libérale.

Cela risque d'être d'autant plus vrai cette année que le maire d'Anjou Jean Corbeil — qui a longtemps songé à être lui-même candidat — appuie officiellement et très ouvertement le candidat libéral.

Cet appui, comme la forte organisation libérale, les divisions encore toutes récentes au Parti québécois et une association néo-démocrate qui vient tout juste d'être fondée semblent donner une bonne longueur d'avance au candidat libéral.

Mais le parti de Robert Bourassa ne laisse rien au hasard et applique à la lettre la recette qui l'aura fait fait gagner toute ses élections partielles depuis près de 15 ans.

Les organisateurs de la permanence du parti dirigent une équipe bien rodée où ministres et députés sont présents chaque jour dans le comté et y font à tour de rôle leur secteur de porte à porte, comme l'a fait le premier ministre Bourassa le week-end dernier.

La machine à faire sortir le vote — si importante lors d'élections partielles où le taux de participation ascille souvent autour des 50 % — est fin prête pour lundi et, dès le matin, les militants sont nombreux au comité libéral de l'avenue Chaumont.

Le candidat René Serge Larouche, quant à lui, est un nouveau venu en politique et était à peu près inconnu des électeurs d'Anjou avant d'être désigné par son parti. Malgré qu'il se présente comme le seul véritable candidat du comté, son seul lien avec Anjou est qu'il y a établi son bureau (une entreprise de marketing international) il y a six ans.

« Les gens veulent quelqu'un qui connaît le comté et qui n'a pas besoin de son chauffeur pour trouver le parc industriel d'Anjou », affirme-t-il, une allusion à son adversaire péquiste qu'il décrit comme parchutée

Voir page 10 : Anjou

AUJOURD'HUI

PARIS ET TÉHÉRAN

La France rétablit ses relations avec l'Iran, sans pour autant cesser d'appuyer l'Irak dans la guerre du Golfe. **Page 5**

$17,000,000 POUR LES FRANSASKOIS

L'accord conclu entre Ottawa et Regina prévoit le versement d'une somme additionnelle de $17 millions sur cinq ans. **Page 2**

ASSURANCES EN SANTÉ

L'assurance se porte mieux que jamais au Québec grâce à des primes totalisant $ 7.7 milliards l'an dernier. **Page 15**

FONDS DE SOLIDARITÉ EN COUR

Dans l'affaire Tahiti Resort, le Fonds poursuivra McLoed Young Weir. **Page 15**

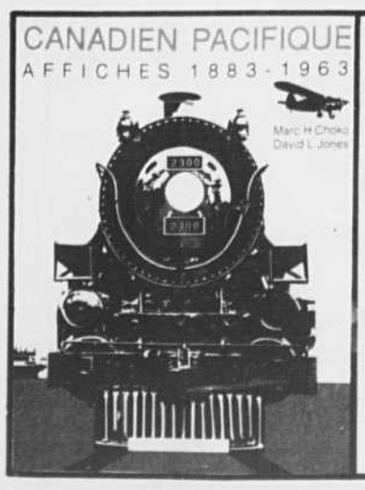

POUR LA FÊTE DES PÈRES...

CANADIEN PACIFIQUE
AFFICHES 1883-1963
par Marc H. Choko et David L. Jones

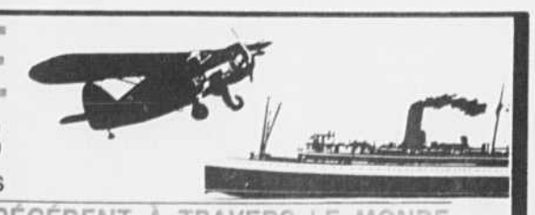

CET OUVRAGE INCOMPARABLE RÉVÈLE, POUR LA PREMIÈRE FOIS, UN EFFORT DE PROMOTION SANS PRÉCÉDENT À TRAVERS LE MONDE.

Plus de 2 500 affiches ont été produites par le Canadien Pacifique, dont 1 000 en sérigraphie, entre 1883 et 1963. Ce volume exceptionnel présente 128 de ces affiches, incluant 48 pleines pages en couleurs, qui intéressent les amateurs de beaux livres, les collectionneurs d'art et d'affiches publicitaires, les graphistes et les designers... *128 illustrations — 48 planches couleur — 188 pages — format 30 x 23,5 cm — 34,95 $*

En vente chez votre libraire

également disponible en langue anglaise

Méridien ÉDITIONS DU MÉRIDIEN 1980, rue Sherbrooke ouest, bureau 520, Montréal (Québec) H3H 1E8 Tél.: (514) 932-9037

« Un pas gigantesque »

Un vaccin anti-sida testé avec succès sur des singes

STOCKHOLM (AFP) — La perspective de parvenir à développer un vaccin sûr et efficace contre le virus du sida (syndrome d'immuno-déficience acquis) s'est faite un peu plus précise à Stockholm où se tient depuis dimanche le 4ème congrès mondial sur cette maladie.

Pour la première fois depuis son apparition, une équipe de chercheurs américains est parvenue à protéger deux macaques contre leur virus du sida, le SIV.

Cette expérience (Ronald Des Roziers, Harvard), saluée comme « un pas gigantesque » par le professeur français Marc Girard, directeur scientifique de Pasteur-vaccins, pourrait en effet permettre par extrapolation d'aboutir au même résultat sur l'homme.

Jusqu'à présent, la quête d'un vaccin contre le virus d'immunodéficience humaine (VIH) se heurtait à toute une série d'obstacles dont le moindre n'était pas l'absence de modèle animal. L'obstacle n'est certes pas tout à fait levé. Il reste encore à vérifier que des animaux vaccinés puis mis au contact avec le virus humain peuvent se protéger de l'infection, mais pour le professeur Girard, qui travaille actuellement sur des chimpanzés soumis à l'agression du VIH-1, « si on y parvient, ce sera la preuve que cela peut marcher pour l'homme ».

Pour autant, les scientifiques n'imaginent pas de pouvoir mettre la main sur le parfait vaccin avant au moins cinq ans.

Les recherches en matière de vaccin s'effectuent dans deux directions, le curatif et le préventif.

Le vaccin curatif vise à supprimer les symptômes de la maladie. Les personnes ainsi traitées resteraient séropositives, porteuses du virus, pour le reste de leurs jours.

Trois équipes mènent actuellement des études dans ce domaine: celle du professeur Daniel Zagury, celle de Jonas Salk, le père du vaccin de la poliomyélite et enfin celle de l'Américain Anthony Fauci. Leurs résultats semblent assez encourageants selon les scientifiques.

Mais le vrai vaccin est préventif et doit donc empêcher le virus de s'installer à demeure dans l'organisme.

L'essence au plomb tuerait les enfants

OTTAWA (PC) — Dans le but de protéger des milliers d'enfants, une coalition représentant des milieux éducatifs, environnementaux et de la santé demande au gouvernement fédéral d'avancer de trois ans le délai, fixé à 1993, pour l'élimination de l'essence au plomb au Canada.

Des recherches médicales effectuées au cours des deux années écoulées depuis l'annonce par Ottawa de son programme de réduction du plomb dans l'essence ont révélé que même les niveaux considérés comme sûrs à l'époque sont dangereux pour les humains, a révélé hier la coalition. Les enfants sont particulièrement vulnérables au plomb.

Ottawa a annoncé il y a deux ans des mesures de réduction de la teneur en plomb de l'essence semblables au programme adopté, l'année précédente, aux Etats-Unis.

« Le plomb est dangereux pour l'organisme humain à des niveaux bien moindres qu'on ne le croyait il y a à peine deux ans », a expliqué la porte-parole de la Coalition pour l'essence sans plomb aux journalistes, à l'issue d'un entretien avec le ministre de la Santé Jake Epp et son collègue de l'Environnement, Tom McMillan.

« Les effets vont des naissances prématurées et des bébés de poids insuffisant chez les mères exposées au plomb, à la perte de l'ouie, au ralentissement de la croissance, aux problèmes mentaux et à une performance intellectuelle inférieure par rapport à la moyenne des enfants canadiens », a ajouté Mme Kathy Cooper.

La coalition évalue à 500,000 le nombre d'enfants d'âge pré-scolaire actuellement soumis à une exposition excessive au plomb.

$ 17 millions de plus aux Fransaskois

CAROLE BEAULIEU

ALMA — Ottawa a signé hier avec les Fransaskois un accord unique au pays, officialisant l'appui du fédéral à un organisme de promotion d'une minorité linguistique.

L'accord de principe, signé à 11 h hier matin, a été annoncé à 13 h 30 à Alma par le secrétaire d'État Lucien Bouchard, qui s'y trouve actuellement en campagne électorale.

L'accord prévoit le versement de $ 17 millions, en cinq ans, à l'Association culturelle canadienne des Fransaskois. Il vise à soutenir les activités culturelles et communautaires de cet organisme qui représente les 25,000 francophones de Saskatchewan.

Ottawa finançait déjà l'Association pour environ $ 1 million par année. Aucun accord formel n'avait à ce jour été signé. Pour les Fransaskois, il s'agit d'une « reconnaissance officielle » du rôle de leur association.

Cet accord de principe vient s'ajouter à une entente-cadre de $ 64 millions annoncée hier à Alma par le secrétaire d'État canadien, M. Lucien Bouchard.

« J'aurais préféré annoncer ces ententes en Saskatchewan, a précisé M. Bouchard. Mais mon horaire ne le permettait pas. »

L'élection partielle dans la circonscription de Lac Saint-Jean aura lieu le 20 juin.

L'entente-cadre intervenue entre Ottawa et Régina a plus d'envergure que toutes celles existant déjà, notamment avec le Nouveau-Brunswick.

Elle s'étend aussi bien à la reconstruction du seul collège francophone à l'ouest du Manitoba, celui de Gravelbourg, incendié il y a quelques semaines, qu'à la traduction des lois provinciales.

L'entente prévoit notamment l'adoption en français de 38 lois et 7 règlements « d'importance publique » et la création d'un Office de coordination des affaires francophones et de la traduction.

Le fédéral contribuera respectivement $ 3,520,000 en dix ans pour cet effort de traduction et $ 300,000 par année pendant cinq ans pour les travaux de l'Office. La subvention de l'Office décroîtra graduellement au cours des cinq années suivantes.

Les Fransaskois ont été consultés et le seront encore pour déterminer quelles lois « d'importance publique » doivent être traduites, a précisé hier M. Bouchard.

Les lois d'importance publique sont celles concernant les droits fondamentaux des citoyens, a-t-il précisé.

Ottawa versera aussi $ 26 millions en dix ans pour assurer le contrôle, par les francophones, de leurs établissements scolaires.

L'entente prévoit également la création d'un Institut de formation linguistique et des subventions à l'amélioration des services d'enseignement en français.

Ottawa versera respectivement, pour la réalisation de ces deux projets, $ 17 millions en dix ans et $ 10 millions au cours des cinq prochaines années.

Le gouvernement fédéral prendra aussi à sa charge la moitié des coûts de reconstruction du Collège Mathieu de Gravelbourg, soit $4 millions. La Saskatchewan contribuera $ 1,5 million, un montant égal à celui versé par les assurances.

Selon M. Bouchard, la signature de cette entente-cadre entre Ottawa et Régina manifeste bien la volonté de la Saskatchewan de préserver les droits de sa minorité.

Les Fransaskois obtiennent ainsi autant, sinon plus, que ce que les Tribunaux ont accordé aux Manitobains, a-t-il commenté.

Les négociations se poursuivent chez Steinberg

Bourassa délègue un observateur

BERNARD DESCÔTEAUX

NEWPORT (R.-I.) — Les négociations entre la compagnie Steinberg et les représentants de ses employés se sont poursuivies toute la journée hier en présence d'un observateur nommé par le gouvernement québécois.

C'est ce qu'a indiqué le premier ministre Robert Bourassa avant de quitter le Rhode-Island où il était venu participer à une conférence.

L'observateur du gouvernement, Me Marc Cantin, a été nommé dans la nuit de mardi à mercredi après que le premier ministre Bourassa eut convoqué les parties pour les convaincre de reprendre les pourparlers dans le but d'éviter d'autres fermetures de magasins et d'autres mises à pied. Steinberg, qui a déjà annoncé neuf fermetures, veut fermer 23 magasins en tout.

Le mandat de l'observateur est « d'examiner, en collaboration avec les parties, le cadre économique de survie de l'entreprise », selon M. Bourassa. Pour l'instant, on ne veut préciser plus avant l'ordre du jour des pourparlers qui se déroulent à Québec.

Pour la durée de ces négociations, l'entreprise s'engage à suspendre l'annonce de fermeture d'autres magasins. On n'a pas voulu dire s'il était possible de revenir sur les fermetures déjà annoncées.

Le premier ministre Bourassa suivait de façon intéressée depuis plusieurs semaines l'évolution de la situation. Il s'agit du troisième plus gros employeur au Québec et on ne peut jouer les ponce-pilate, a-t-il dit.

Les négociations mettaient en présence hier cinq représentants patronaux et sept représentants des syndicats. L'observateur participe à tous les pourparlers tandis que le chef de cabinet du premier ministre, Mario Bertrand, demeurait disponible aux parties. M. Bourassa doit rencontrer aujourd'hui sur le sujet le président de la FTQ, Louis Laberge. Les syndicats des employés de Steinberg sont affiliés à cette centrale.

« L'hyperchylomicronémie »

Une maladie génétique rare afflige la région du Saguenay-Lac-St-Jean

QUÉBEC (PC) — Une maladie génétique rare et peu connue est présente dans les comtés de Saguenay, Lac-St-Jean, Charlevoix et Portneuf, plus que partout ailleurs au monde, a révélé hier le Dr Pierre Julien, professeur à l'université Laval.

Le Dr Julien, qui dirige un groupe de recherche sur cette maladie au CHUL, a profité du 31ème congrès de la Fédération canadienne des sociétés de biologie qui se déroule à Laval, pour donner une conférence de presse sur l'hyperchylomicronémie.

Il s'agit d'une maladie génétique, c'est-à-dire transmise par les parents aux enfants, qui est un hasard démographique tout comme la tyrosinémie héréditaire, autre maladie dont les concentrations les plus élevées au monde se trouvent aussi dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Les annales médicales font état d'une cinquantaine de ces cas dans le monde depuis les années 30. Actuellement, il en existe seulement une dizaine dans le monde en dehors des quatre régions mentionnées, a révélé le Dr Julien.

Il y a deux cas en Afrique du Sud, quelques-uns aux États-Unis, un en Italie, et une couple dans les pays scandinaves. Il n'en n'existe qu'un seule ailleurs au Canada, à London, en Ontario, tandis que le Centre de recherche en traite actuellement une soixantaine venant des régions mentionnées et que leur nombre augmente au rythme d'environ un par mois. On connaît deux cas en Abitibi, mais les deux malades sont originaires du Lac-St-Jean.

Mettez Alex à votre service... Inscrivez-vous maintenant!

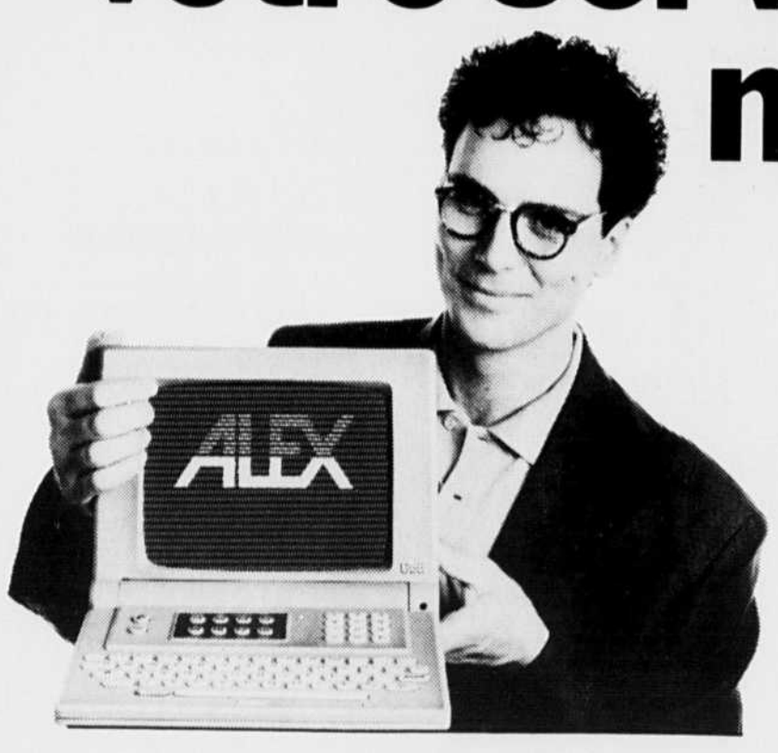

ALEX[MC], c'est le tout nouveau service vidéotex de Bell Canada. Il vous permettra d'obtenir une foule d'informations et d'effectuer toutes sortes de transactions au moyen d'un petit terminal, facilement, rapidement, pour un prix modique.

De tout pour tous!

De l'annuaire téléphonique aux horaires de spectacles, des numéros gagnants de la loterie aux menus des restaurants, en passant par le solde de votre compte en banque, vous saurez où trouver tout ce que vous cherchez... instantanément!

Et avec ALEX*, vous pourrez même acheter vos billets, réserver votre table ou magasiner sans quitter le confort de votre foyer... une façon agréable d'économiser temps et énergie!

7,95 $ par mois seulement!

La location du terminal ne coûte que 7,95 $* par mois. Pour ce qui est de l'utilisation du réseau ALEX, le tarif est fonction de la durée de la communication et du type de service. Certains services sont gratuits alors que d'autres ne coûtent que quelques cents la minute. Et, dans la plupart des cas, les frais sont tout simplement portés à votre compte de téléphone.

Si vous avez un ordinateur personnel équipé d'un modem à 1200 bauds et compatible avec ALEX, vous pourrez accéder au service ALEX au moyen d'un logiciel que Bell mettra à votre disposition.

Offre de lancement

Les frais d'administration, associés à la location du terminal, seront abolis au cours de la première année... une économie de 14 $*. Profitez-en dès maintenant.

ALEX vous intéresse?

Inscrivez-vous dès maintenant ou demandez la brochure d'information ALEX en remplissant le coupon ci-contre et en le retournant à l'adresse indiquée ou composez simplement le **870-ALEX**.

*Sous réserve d'approbation par le CRTC. La plupart des abonnés du service résidentiel de la région de Montréal peuvent participer à l'essai ALEX prévu pour décembre 1988.

☐ Oui, le service ALEX m'intéresse, je veux m'inscrire.
☐ Je désire obtenir plus d'information sur le service ALEX! Faites-moi parvenir votre brochure. D

Nom M. _____
Mme _____
Adresse _____
Ville _____
Province _____ Code postal _____
N° de tél.: Maison _____ Bureau _____
Signature _____

Remplir et retourner à:
Bell Canada
Service ALEX
600, rue Jean-Talon Est
Bureau M-17
Montréal (Québec)
H2R 3A9

ALEX

Le téléphone n'a pas dit son dernier mot.

L'efficacité passe par Bell[MC]

Bell

Le grand chef mohawk d'Oka entend empêcher la tenue du référendum

BERNARD MORRIER

Le grand chef Stanley Cree, de la famille des Six nations du territoire de Kanesatake (Oka), comparaîtra demain devant la Cour fédérale pour réclamer une injonction provisoire en vue d'annuler le référendum, qui doit être tenu dimanche et lundi prochains relativement au régime sur l'établissement du conseil de bande des Mohawks de cette région.

La pagaye règne depuis plusieurs années entre les traditionnalistes de la bande qui voudraient que le présent système de nomination du chef soit maintenu, tandis qu'un groupe, réuni dans le Comité pour le changement et dirigé par Richard Gabriel, demande que l'élection du chef de bande se fasse au suffrage universel des 18 ans et plus.

Actuellement, les chefs de bande sont nommés par un conseil composé de femmes anciennes de la tribu des Six nations, selon une formule ancestrale, laquelle avait d'ailleurs été confirmée par un jugement de la Cour fédérale en janvier 1983.

Ne s'étant jamais calmé, le litige sur la nomination des chefs avait été porté à la connaissance du ministère des Affaires indiennes et inuits et, le 4 mars dernier, un médiateur dûment mandaté, M. Frank Vieni, aussi directeur général de la région du Québec pour le ministère, écrivait au chef John Montour pour l'informer que, vu qu'au moins 200 membres de la bande de Kanesatake ayant indiqué qu'ils voulaient choisir leurs chefs par la voie d'élection universelle, ce fait était suffisant pour justifier une consultation auprès de toute la population mohawk d'Oka comptant quelque 1200 électeurs éventuels.

« Si la majorité de la population confirme le système actuel, mandait-il, le ministère se satisfera d'apprendre que la tradition devrait continuer à prévaloir. Mais si la population indiquait majoritairement sa volonté d'un changement, alors le ministère prendrait une série de mesures menant à une déclaration du ministre, qui serait ensuite suivie d'une élection pour désigner les membres du conseil de la bande. »

Le grand chef Cree ayant fait savoir le 13 mai qu'un sondage serait effectué de porte en porte pour connaître les intentions des Mohawks, M. Vieni s'avisait de le rencontrer dans un hôtel de Laval deux semaines plus tard pour insister sur la tenue d'une consultation populaire « légale », estimant que la situation litigieuse avait assez duré et qu'il était temps de passer à l'action.

Puis, tandis qu'étaient apparues dans les jours d'après des affiches annonçant la tenue du référendum dans la tribu, M. Viani annonçait, le 30 mai, par lettre adressée au grand chef Cree et au président du Comité pour le changement, que le ministère ne s'impliquerait dans la campagne référendaire que pour en assurer les mécanismes de fonctionnement.

Selon M. Cree, ces actions de M. Vieni constituent une interférence directe dans la conduite des affaires de Kanesatake, tout en portant atteinte à la base même du système électif traditionnel, le tout contrairement à la décision de la Cour fédérale en 1983.

De plus, soutient le grand chef, la bande de Kanatasake étant établie sur un territoire de la Couronne, qui ne constitue pas une réserve, la tenue d'élection en vertu de la Loi indienne (Indian Act) ne saurait donc s'appliquer.

M. Cree allègue en outre que tenir le référendum dimanche et lundi prochains causerait un tort irréparable aux traditions de la famille des Six nations et entamerait gravement le statut légal de la tribu au point d'annuler l'effet de tout jugement final qui pourrait être rendu sur sa requête d'injonction.

Enfin, M. Cree fait valoir que l'absence d'un mécanisme préçis pour la tenue de la consultation permet de déduire que M. Vieni ne peut faire indirectement ce que la loi ne permet pas.

Lors d'une consultation tenue en 1969, 71 Mohawks sur une possibilité de plus de 500 avaient accordé le droit aux anciennes d'avoir recours à la formule traditionnelle pour choisir les chefs.

Blue Bonnets

Bourassa prévient Campeau

(PC-LE DEVOIR) — Réagissant au rejet de l'offre gouvernementale faite à Campeau pour la location de Blue Bonnets à court terme, le premier ministre Robert Bourassa a mis en garde Campeau Corp. de fermer les portes de Blue Bonnets le 30 juin prochain, avant que l'hippodrome n'ait pu trouver un acheteur.

Le premier ministre a souligné que le gouvernement disposait d'« atouts » dans ce dossier.

« Il y a toute la question du zonage qui a une influence sur la valeur des terrains. Il y a aussi la question de construction de routes adjacentes. Nous avons des atouts pour négocier avec ceux qui nous font des mises en demeure ou ceux qui veulent acheter », a dit M. Bourassa, à sa sortie de la Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada.

Pendant ce temps à Québec, au cabinet du ministre de l'Agriculture, Michel Pagé, on refusait de faire tout commentaire sur les rencontres tenues avec les représentants de l'Association du trot et amble du Québec(ATAQ) et du local 1999 des Teamsters qui représente les employés du pari mutuel et du stationnement de Blue Bonnets.

De son côté, M. Charles Provost, un des membres de l'exécutif de l'ATAQ présent à cette rencontre, a indiqué avoir été informé à cette occasion que deux entreprises seraient intéressées à acheter l'hippodrome. Une d'entre elles serait em mesure de présenter une offre sous peu.

Toujours selon M. Provost, des négociations se poursuivent avec le Club Standardbred et une entente avec Québec ne serait pas impossible.

« À quelques jours de la fermeture de la piste, des positions 'irréconciliables' peuvent se réconcilier rapidement », a-t-il ajouté.

Lors de la rencontre tenue hier avec les Teamsters, les adjoints du ministre auraient exposé les divers scénarios envisagés advenant la fermeture de Blue Bonnets le 30 juin.

L'excès de vitesse cause 15 % des accidents routiers

10,000 détecteurs de radar détruits

BERNARD RACINE

QUÉBEC (PC) — Plus de 10,000 détecteurs de radar de vitesse ont été détruits hier au cours d'une opération menée conjointement par la Sûreté du Québec et la Régie de l'assurance-automobile en présence du ministre des Transports Marc-Yvan Côté.

Les appareils qui avaient été saisis au cours des six dernières années et dont la valeur totale dépassait $ 3 millions, étaient contenus dans quelque 300 caisses.

Les détecteurs étaient d'abord étendus par terre et plus ou moins écrasés par un rouleau compresseur à bord duquel était monté M. Côté. On avait prévu qu'ils seraient réduits en poussière sous le poids de l'engin, mais tel n'a pas été le cas. Il est probable que les appareils étaient hors d'usage après l'opération mais ils étaient loin d'être en poussière ni même en morceaux. Les débris ont ensuite été incinérés.

Auparavant, M. Côté avait rappelé que le Code de la sécurité routière interdit la vente des détecteurs de radar ainsi que leur installation sur une automobile. Toute personne qui contrevient à ces dispositions est passible d'une amende variant de $ 200 à $ 300.

La vitesse excessive cause 15 % des accidents de la route au Québec, a rappelé M. Côté. Elle entraîne 175 décès et 8,100 blessés chaque année. 70 %, c'est-à-dire 1,200,000 contraventions émises par les corps policiers de la province, portent sur la vitesse.

« Si vous avez un accident à 80 km à l'heure au lieu de 50 km à l'heure, vous multipliez par cinq les effets de dommage sur les personnes », a rappelé M. Côté.

« Comme l'ont dit les motocyclistes quand ils sont venus à Québec: on est plusieurs, à 12,000 ça peut faire une pression politique et ça peut faire la différence aux prochaines élections. Mais pour faire la différence, il faut être encore vivants pour être capables de voter. »

Le président de la Régie de l'assurance-automobile, Jean-P. Vézina, a rappelé que 35 % des accidents de la route surviennent durant les mois de juin, juillet et d'août. La Régie verse chaque année $ 75 millions en indemnités pour des accidents causés par la vitesse.

Le directeur général de la Sûreté du Québec Jacques Beaudoin a aussi pris brièvement la parole, surtout pour faire à la presse, comme il l'a dit, « un reproche positif, pas une critique destructive, mais quelque chose de positif ».

À un moment donné, il a sorti de sa serviette un revolver qu'il a brandi bien haut en s'écriant, dans une allusion évidente à l'affaire Gosset : « Un policier s'en est servi en décembre dernier en un endroit qu'il est inutile de vous rappeler ... Depuis six mois, on en parle à tous les jours. On a eu des procès, des commissions d'enquête, des lignes ouvertes et, finalement, une commission de police qui a siégé sur le cas. »

M. Beaudoin a ajouté que la masse de papiers qui ont été écrits sur l'affaire doit s'élever à au moins un pied de hauteur alors que les textes consacrés aux 1,000 morts survenues sur les routes l'an dernier, ne représentent pas plus que l'épaisseur d'Allô Police.

Photo PC

Le ministre des Transports Marc-Yvan Côté a assisté de près à la destruction des détecteurs.

Meilleure performance de l'histoire

Québec a complété ses remboursements d'impôt

QUÉBEC (PC) — Le ministère québécois du Revenu a complété ses remboursements d'impôt pour l'année 1987, a révélé hier le ministre Yves Séguin.

Le ministère avait en effet complété le traitement de 3,417,000 avis de cotisation dont 2,526,000 supposaient un remboursement au contribuable, remboursement dont la moyenne était de $ 396.47.

Cette performance, la meilleure dans l'histoire du ministère selon M. Séguin, a été rendue possible par l'embauche de personnel additionnel et par la constitution d'une équipe spéciale pour traiter les cas spéciaux.

Le délai moyen de traitement est passé à 45 jours et certains contribuables ont même reçu leur chèque après seulement deux ou trois semaines.

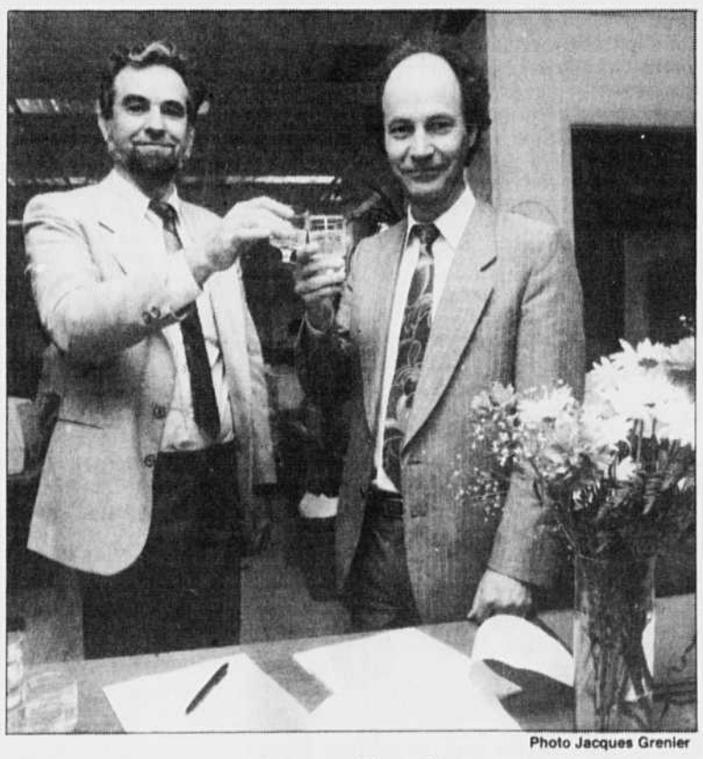

Photo Jacques Grenier

Mission accomplie !

Le directeur du DEVOIR, M. Benoit Lauzière, et le président du syndicat de la rédaction, M. Jean-Pierre Proulx, ont signé hier l'entente sur les conditions de travail des journalistes conclue entre l'Imprimerie Populaire Ltée et le Syndicat de la rédaction du journal LE DEVOIR.

TOUT NOUVEAU

BERGER BLANC
QUAND ON A
TOUT VU
TOUT LU
TOUT BU

211474 — BERGER BLANC 45°, 750 ml — 19,10 $

Au Concorde, la fête bat son prix.

99 $*
Par chambre
Par nuit

Sur les Champs-Élysées de Québec

Québec, l'été. Ville de fête. Ville de spectacles. Ville d'ambiance chaleureuse.

Et l'hôtel Loews Le Concorde est au milieu de la grande célébration estivale. Tout près, sur Grande Allée, les cafés-terrasses, les restaurants gastronomiques, les boîtes de nuit accentuent l'agrément des feux d'artifice, des expositions, des concerts et du Festival d'Été.

Venez vivre Québec, l'été. Du 26 juin au 2 juillet et du 7 au 17 juillet durant le Festival d'Été, venez profiter de notre forfait avantageux. Pour 99 $, nous vous proposons :

- une chambre spacieuse avec un très grand lit ou deux lits doubles
- un laissez-passer pour la piscine extérieure chauffée, la salle d'exercices, le bain tourbillon et les saunas

Alors, n'attendez pas que la neige tombe pour savourer les délices de l'été à Québec. Communiquez avec nous, dès aujourd'hui. Téléphonez sans frais directement au Concorde en composant 1 800 463-5256. Et réservez.

* CONDITIONS: Par chambre, par nuit, en occupation simple ou double. Aucuns frais pour les enfants de moins de 14 ans partageant la chambre d'un adulte. Les réservations doivent être faites à l'avance. Le nombre de chambres est limité et ces tarifs peuvent être modifiés en tout temps.

LOEWS Le Concorde
L'HÔTEL SUR GRANDE ALLÉE
Vive la vie! Vive la Compagnie!

1225, Place Montcalm, Québec (Québec) Canada G1R 4W6

ANNE-MARIE CONNOLLY

DIRECTRICE DE COLLECTION

CLÉ POUR LA GRAMMAIRE

Un ouvrage moderne conçu selon la méthode inductive et pour le niveau secondaire que les enseignants, les enseignantes, les parents, les étudiants et les étudiantes aimeront.

286 pages — 16,40 $

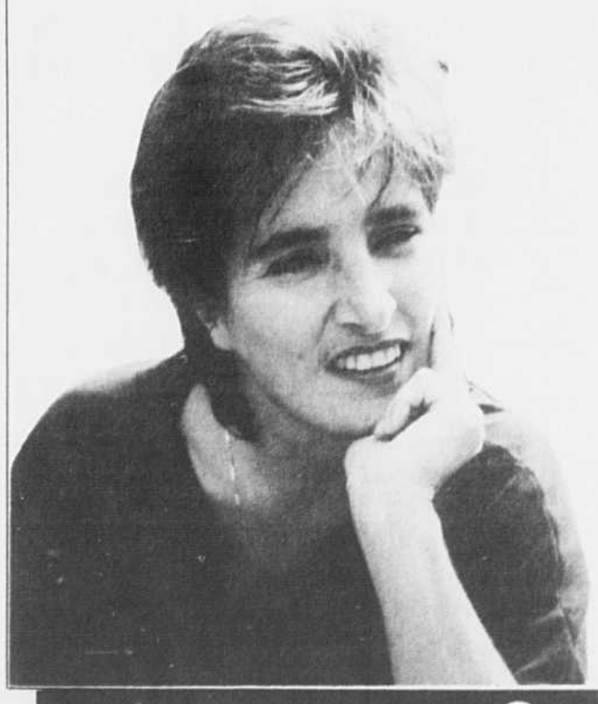

Guérin

Un travailleur sur 10 victime d'une lésion professionnelle

La CSST veut embaucher 250 nouveaux inspecteurs

RENÉE ROWAN

De $ 547 millions qu'il était en 1985, de déficit de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) n'est plus que de $ 90 millions, ce qui représente une baisse de $ 267 millions par rapport à 1986.

Même si elle considère cette réduction comme « un pas dans la bonne direction », la présidente de la CSST a reconnu hier, devant les membres du club Kiwanis, que « la partie n'est pas encore gagnée ».

Assainir la situation financière du régime était sans aucun doute une priorité pour Mme Monique Jérôme Forget en accédant à la présidence de l'organisme, en mai 1986, mais il lui importait autant, sinon plus, dit-elle, d'améliorer la qualité des services de la CSST. Ce qui l'a amenée à entreprendre une vaste réforme organisationnelle.

Depuis, chacun des 2,694 postes de la CSST ont été analysés pour accroître l'efficience de l'organisme, a -t-on noté hier en traçant un bilan de ses premiers deux années à la tête de la Commission. On a créé un poste de vice-présidence aux relations avec les bénéficiaires, on a restructuré la direction des services médicaux: chaque bureau régional a maintenant au moins un médecin en poste pour mieux suivre les dossiers et voir à la pertinence et à la qualité des soins prodigués.

Pour favoriser le prompt retour au travail du plus grand nombre d'accidentés, on a facilité la réadaptation en réduisant les périodes d'attente de traitement en physiothérapie et en ergothérapie. De quelque 13 jours qu'elle était en 1986, la durée moyenne d'attente pour traitements a été abaissée à neuf jours et l'on vise à faire encore mieux.

Mais l'ultime objectif de la CSST, a affirmé Mme Jérôme Forget, reste la prévention des accidents du travail. Si la situation s'est nettement améliorée, il reste encore beaucoup à faire, constate-t-elle. Par exemple, au Québec, pendant la seule année 1987, la Commission a indemnisé 1,547 travailleurs pour maladies professionnelles, 215,744 pour accidents du travail, et 115 accidents entraînant la mort de 122 travailleurs ont été enregistrés.

« Comme 2,500,000 travailleurs sont protégés par le régime québécois, cela signifie qu'un travailleur sur dix a été victime d'une lésion professionnelle, ce qui a résulté en 5 millions de jours de travail perdu », a noté la présidente.

Les conséquences économiques, constate-t-elle, sont « absolument énormes ». À eux seuls, les déboursés en réparation, c'est-à-dire les prestations versées aux victimes de lésions professionnelles, ont totalisé $ 898,800,000. Si l'on évalue ces sommes en dollars constants, on remarque qu'elles ont doublé au cours des années.

Depuis 12 ans, le nombre de lésions a été, lui aussi, constamment en hausse, exception faite d'une légère baisse entre 1981 et 1984, consécutive à une diminution de l'activité économique.

C'est pourquoi, à la CSST, on a décidé de mettre l'accent sur la prévention étant convaincu que c'est la seule manière de réduire et le nombre et la gravité des lésions professionnelles. Ainsi, depuis 1981, on a plus que triplé les sommes consacrées à la prévention: de $ 19,700,000, elles sont passées à $ 64,600,000.

Actuellement, la Commission de santé et de sécurité au travail embauche près de 250 inspecteurs en santé et sécurité, chargés de vérifier la sécurité des lieux, de veiller au respect des normes et d'aider à la prévention des accidents de travail.

Interrogée par les journalistes, hier, la présidente de la CSST, Mme Monique Jérôme-Forget, s'est d'abord refusée à chiffrer le nombre d'inspecteurs supplémentaires dont elle aurait besoin. Plus tard, elle a toutefois laissé tomber : « Je voudrais embaucher 250 autres inspecteurs ».

En 1987, la Commission a lancé une vaste opération intégrée de prévention auprès de quelque 2,300 établissements industriels où le nombre de lésions professionnelles était le plus élevé afin de le réduire de 10 %; leur nombre a diminué dans une proportion de 7 à 12 %. Devant les résultats obtenus, la Commission a relancé l'opération en 1988 auprès de 1,900 établissements touchant plus de 300,000 travailleurs.

Monique Jérôme Forget

Bourassa croit que la remise en cause du libre-échange menacera le Pacte de l'auto

BERNARD DESCÔTEAUX

NEWPORT (R.I.) — La volonté des John Turner et David Peterson de remettre en cause l'accord du libre-échange au lendemain de la prochaine élection fédérale pourrait amener le gouvernement américain à remettre en question d'autres ententes comme le Pacte de l'auto.

Selon le premier ministre Robert Bourassa, tel est le risque que le Canada pourrait encourir si jamais un nouveau gouvernement canadien dirigé par le Parti libéral de John Turner voulait renier la signature du gouvernement Mulroney.

« Il faut tenir compte que le gouvernement américain a aussi des ententes. Je pense au Pacte de l'auto. Ce genre de choses là n'est jamais unilatéral », a dit M. Bourassa hier à l'issue d'un débat sur le libre-échange qui avait lieu dans le cadre de la Conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada.

M. Bourassa répliquait la décision du Parti libéral fédéral de faire de l'accord de libre-échange l'enjeu principal de la prochaine élection.

Il répondait aussi au premier ministre ontarien David Peterson dont la province pourrait être profondément affectée par une remise en cause du Pacte de l'auto.

Aux yeux du premier ministre Bourassa, le danger d'une remise en question de l'accord est en réalité très mince. L'important pour l'instant est de s'assurer que le Parlement canadien et le Congrès américain adoptent les lois de mise en oeuvre de ce traité. Une fois cela fait, il sera difficile de toucher à l'accord, croit-il.

« Ça m'étonnerait beaucoup qu'un éventuel (nouveau) gouvernement remette en cause la signature du gouvernement précédent », a-t-il dit avant de souligner que le gouvernement américain pourrait réagir dans le cas contraire.

Présent hier à la conférence, le négociateur américain de l'accord de libre-échange, Peter Murphy, s'est cependant un peu inquiété dans des conversations privées des intentions des libéraux.

Dans un discours devant les participants à la conférence, M. Murhpy s'est dit confiant de voir l'accord de libre-échange ratifié par le Congrès américain au cours du mois d'août. Il y a 99 % du code du travail qui est accompli et il y a un dernier coup à donner, a-t-il dit, invitant les gouverneurs à faire pression auprès des sénateurs et des membres de la Chambre des représentants pour qu'ils adoptent la loi de mise en oeuvre du traité.

Des problèmes se posent néanmoins, a noté le négociateur américain qui a rappelé quelques uns des sujets d'inquiétude qui se sont faits jours au Congrès. Les producteurs américains d'uranium et les pêcheurs de homards de la Nouvelle-Angleterre ont entrepris une campagne contre l'accord qui, à leur avis, créera des conditions difficiles pour eux.

La conférence des gouverneurs et des premiers ministres a pris fin hier midi par un consensus pour tenir la prochaine au Québec. Il y aura un thème unique, l'environnement. Selon M. Bourassa, on exprime ainsi la volonté des participants à la conférence de faire de la lutte aux pluies acides une priorité.

La conférence aura probablement lieu à Montebello, une région où, note M. Bourassa, on peut voir l'effet des pluies acides sur les forêts. On pourrait aussi élargir le cadre de la conférence pour accueillir comme observateurs des provinces comme l'Ontario et des États comme le Michigan, l'Ohio, New York qui sont touchés par les pluies acides.

Dans leurs discussions de deux jours, les participants à la conférence ont parlé un peu d'énergie, surtout pour constater que les marchés étaient en croissance pour l'électricité. M. Bourassa s'en réjouit, lui qui poursuit des négociations pour conclure d'autres ventes d'électricité aux Etats-Unis.

Le principal obstacle qu'il faut surmonter est l'absence de lignes de transmission, a noté le premier ministre. Avec la construction d'une ligne de 2,000 mégawatts vers le Maine tel que projeté, le Québec aura une véritanle autoroute de kl'électricité, a-t-il dit. Cette ligne servira à transporter les 900 mégawatts que le Maine a promis d'acheter. La capacité restante de la ligne pourra servir pour alimenter le New Hamsphire qui ne peut mettre en opération une centrale nucléaire de 1,100 mégawatts parce qu'elle est trop proche de Boston.

Photo Paul Hamel

Un million pour l'Institut catholique

Le cardinal-archevêque Paul Grégoire, fondateur de l'Institut catholique de Montréal dont la vocation est la formation des maîtres catholiques, a présidé lundi un dîner-bénéfice qui a réuni plus de 400 personnes. M. Paul Renaud, président de la campagne de souscription a annoncé avoir recueilli en trois ans plus d'un million de dollars, « tout en conservant un profil peu tapageur ». Les contributions viennent des communautés religieuses, des paroisses, d'institutions financières et de dons privés. L'Institut compte sept finissants qui ont choisi de devenir des éducateurs chrétiens dans leur milieu de travail. Le conférencier invité, Mgr Gérard Defois, (à droite) recteur de l'Institut catholique de Lyon devait faire remarquer qu'il fallait « beaucoup de courage et d'intelligence » au cardinal Grégoire pour lancer en 1978 l'idée d'un institut de ce genre.

Québec veut le siège social de Reed Paper

BERNARD DESCÔTEAUX

NEWPORT (R.-I) - Le premier ministre Bourassa demandera aux nouveaux propriétaires japonais de Reed Paper de déménager de Toronto à Québec le siège social de cette entreprise.

M. Bourassa a indiqué hier qu'il rencontrerait aujourd'hui les acheteurs de Reed Paper, disant que le gouvernement québécois « apprécierait » si on posait un geste en ce sens.

Les nouveaux propriétaires, Daishowa Paper Mfg Co. Ltd, devrait tenir compte que les principales installations de Reed sont au Québec, a souligné le premier ministre. On trouve au Québec 1,500 employés alors que Reed compte 2,300 employés en tout en Amérique du Nord.

Le gouvernement québécois ne pose pas d'ultimatum aux nouveaux propriétaires mais veut discuter, a-t-il dit en notant que le Québec a certains arguments. Il y a par exemple la question des approvisionnements en bois qui peut être utilisé mais, dit-il, il faut être très adroit. Un autre argument qui pourrait être invoqué est celui des prix de l'électricité.

M. Bourassa trouve que l'acquisition de Reed par cette compagnie est un signe encourageant pour les investissements étrangers au Québec. Daishowa dépense $ 631 millions pour acquérir l'entreprise des anciens propriétaires qui étaient britanniques. On fait confiance au Québec, dit-il expliquant que cela tient en partie à l'accord de libre-échange qui donne des garanties quant à l'accès au marché américain. Des intérêts kowétiens viennent aussi d'investir $200 millions dans Consolidated Bathurst ce qui ouvre la porte à d'autres investissements, croit M. Bourassa.

500 manifestants exigent le maintien des soins à domicile

RENÉE ROWAN

Près de 500 personnes dont 90 % de personnes âgées ont manifesté hier pour protester contre l'éventuelle disparition du service Répar-âge qui gère un programme d'implication communautaire qui a permis d'embaucher 22 jeunes assistés sociaux pour faire des travaux lourds de maintien à domicile.

À l'occasion de l'assemblée générale annuelle de Répar-âge, les administrateurs du programme, les bénéficiaires dont certains sont âgés de près de 85 ans, et des jeunes assistés sociaux ont protesté contre le fait que le CLSC Samuel-de-Champlain ne mette plus à la disposition du service le local dont il avait bénéficié au cours de la dernière année.

« En faisant disparaître Répar-âge, c'est priver à la fois les personnes âgées de services dont elles ont besoin pour demeurer à domicile (lavage des vitres et des murs, entretien du gazon, etc) et priver les jeunes d'un travail qui leur a redonné confiance et une identité », commente M. Pierre Massie, un des porte-parole du service.

Le service Répar-âge a fourni, au cours de la dernière année, 10,000 heures de travaux à 600 personnes âgées.

En outre, des 22 jeunes qui ont travaillé à Répar-âge, 21 ont réussi à se trouver un emploi régulier.

Les résultats sont significatifs à la fois pour les jeunes et les personnes âgées, note M. Massie.

Interrogé, le directeur général du CLSC, M. Pierre Boisonneau, tient à préciser que ce n'est pas la qualité du service qui est en jeu, loin de là. Le CLSC, qui déménage en fin de semaine dans de nouveaux locaux, ne disposera pas de l'espace nécessaire pour « héberger » le service Répar-âge. « De plus, remarque M. Boissonneau, ce n'est pas notre rôle d'héberger les groupes communautaires. Nous l'avons fait pour dépanner le service la première année, mais on ne peut plus le faire » Toutefois, souligne-t-il, le CLSC continuera d'apporter au groupe une aide professionnelle.

Au bout de chaque cigarette
Un seul filtre: vos poumons

DERNIÈRE CHANCE POUR DEMANDER

LES RAPPORTS ANNUELS

DE VOTRE CHOIX!

1- QUEBECOR
2- SHELL CANADA LIMITÉE
3- IMASCO
4- CAISSE DE DÉPÔT ET DE PLACEMENT DU QUÉBEC
5- ASSURANCE-VIE DESJARDINS
6- LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
7- IVACO INC. (IVA)
8- GUILLEVIN INTERNATIONAL INC.
9- NOVERCO
10- FIDUCIE DU QUÉBEC
11- COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
12- LA MÉTROPOLITAINE
13- CANADIEN NATIONAL
14- GROUPE TRANSCONTINENTAL G.T.C. LTÉE

ENCERCLEZ LES NUMÉROS DES RAPPORTS QUE VOUS DÉSIREZ RECEVOIR ET RETOURNEZ LE COUPON CI-DESSOUS **AVANT LE 20 JUIN** À:

LE DEVOIR
RAPPORTS ANNUELS
211 ST-SACREMENT
MONTRÉAL, QUÉ. H2Y 1X1

1 — 2 — 3 — 4 — 5 — 6 — 7 — 8
9 — 10 — 11 — 12 — 13 — 14

NOM
ADRESSE
VILLE PROV. CODE POSTAL

Les camions, c'est Tilden!

29,95 $ Depuis par jour plus km

Détails et réservations au téléphone.

1200 Stanley 878-2771
Complexe Guy Favreau 288-8511
Place Bonaventure 878-1112
Place Dupuis 844-8440

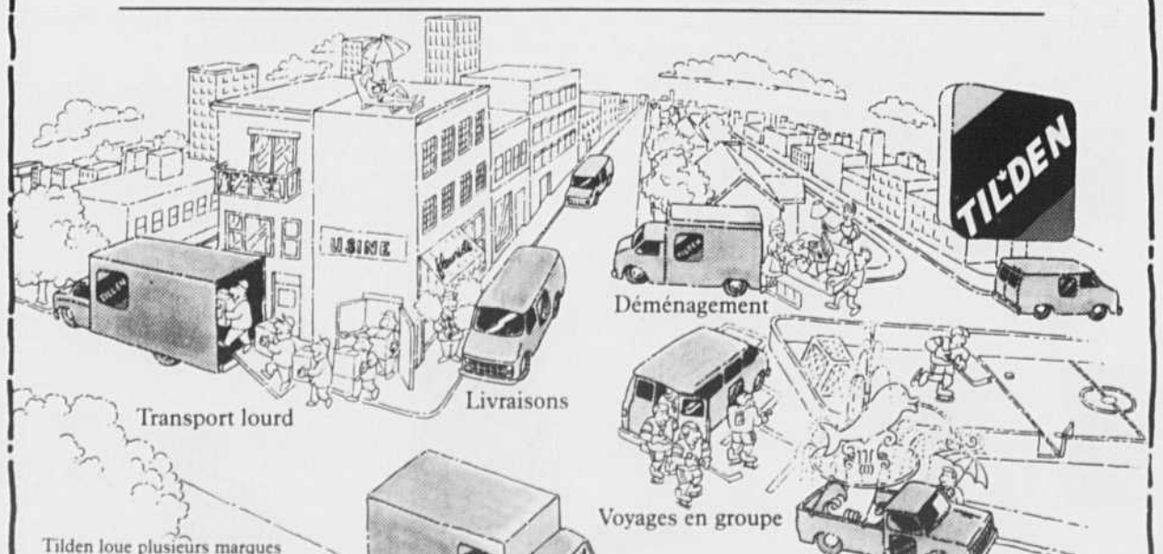

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Haïti

Une crise éclate entre le général Namphy et le président Manigat

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Une grave crise ouverte entre le commandant en chef de l'armée haïtienne, le général Henri Namphy, et le président Leslie Manigat a eclaté hier matin à Port-au-Prince après l'annulation par ce dernier du transfert au quartier général du colonel Jean-Claude Paul, décidé mardi par le général Namphy.

Le lieutenant-general Henri Namphy, commandant en chef de l'armée haïtienne, avait ordonné mardi matin le transfert du colonel Paul, 49 ans, commandant du puissant bataillon « Jean-Jacques Dessalines », considéré comme le fer de lance de l'armée de terre haïtienne, au grand quartier général où il était nommé adjoint au chef d'état major général en remplacement du colonel Jean Mallet appelé à d'autres fonctions.

Hier matin, le président Manigat a annulé dans un communiqué les transferts décidés par le général Namphy — dont celui du colonel Paul — indiquant qu'ils avaient été effectués à son insu et sans son « assentiment ».

« Pour éviter une crise majeure » dont, selon lui, la démocratie et le pays « feraient les frais », le président a ordonné « le rétablissement du statu quo ante ». Il a déclaré avoir pris cette mesure, en attendant une solution definitive », ayant pour objectif « la democratisation, la modernisation et la mise des forces armées au service du developpement du pays », « conformement à la politique de changement du gouvernement constitutionnel de la république ».

M. Manigat précisait qu'il agissait en tant que « chef constitutionnel des forces armées d'Haïti ».

Cette décision heurte directement celle prise mardi par le général Namphy, commandant en chef des forces armées et à ce titre responsable selon les nouveaux règlements de l'armée « du moral, de la discipline, de la distribution du personnel, de la bonne tenue, de la la santé des hommes et des archives des forces armées d'Haïti ». L'article 267-2 de la constitution haïtienne de 1987 indique que « les conditions d'engagement, les grades, promotions, révocations, mises à la retraite, sont déterminés par les règlements des forces armées d'Haïti ».

Le général Namphy avait choisi pour remplacer le colonel Paul à la tête du bataillon Dessalines son adjoint, le lieutenant-colonel Guy François, 35 ans, un des jeunes nouveaux cadres de l'armee, qui vient d'achever un stage de perfectionnement aux États-Unis et qui devrait regagner incessament Port-au-Prince.

Paris continuera de soutenir Bagdad

La France rétablit ses relations avec l'Iran

PARIS (AFP) — Le rétablissement des relations diplomatiques entre la France et l'Iran, après une année de graves tensions entre les deux pays, permettra d'améliorer leurs rapports mais ne devrait pas entraîner de changement de fond dans la politique française dans la région du Golfe et le conflit Iran-Irak, estimaient hier les observateurs.

La France y soutient Bagdad, dont elle est le principal fournisseur d'armes occidental. Ce soutien n'est pas négociable, car il a pris valeur de symbole de la solidarité de la France avec les intérêts de la plupart des pays arabes, a declaré à plusieurs reprises le président François Mitterrand.

La normalisation « n'implique aucun changement dans la politique française a l'égard des problèmes de la région », a confirmé hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères en annonçant la reprise des relations. Les discussions qui l'ont précédée entre les émissaires des deux gouvernements, à Genève, « ont porté uniquement sur les modalités techniques et de calendrier », notamment pour l'échange d'ambassadeurs, a-t-il précisé.

Le soutien de la France à l'Irak n'a pas été discuté, avait-on de même affirmé dans l'entourage de M. Jacques Chirac, alors premier ministre, après le retour de Beyrouth des émissaires qui, avec l'aide de l'Iran, avaient obtenu le 4 mai la libération des trois derniers otages français au Liban, clef de l'actuelle reprise diplomatique.

L'Iran n'en a pas moins continué à réclamer que la France cesse d'aider l'Irak, ou qu'elle tienne au moins la balance égale entre les deux belligérants. M. Ali Reza Moayeri, vice-premier ministre iranien, a encore affirmé, le 6 juin, que « la neutralité de Paris dans le conflit irano-irakien » continuait d'être l'une des conditions d'une complète normalisation entre les deux pays.

L'hypothèque de la guerre Iran-Irak continue donc à peser sur les relations entre Paris et Téhéran, même si la reprise du dialogue diplomatique permettra d'apurer progressivement le contentieux accumulé, notamment sur le plan financier, et d'améliorer les rapports bilatéraux longtemps empoisonnés par les soupçons français sur le rôle de l'Iran dans le terrorisme en France et les prises d'otages au Liban.

Les deux pays y semblent bien décidés. Paris a toujours souligné l'importance du « grand pays » qu'est l'Iran. Téhéran y trouvera une bouffée d'oxygène dans une passe difficile après ses revers militaires sur le front et l'accroissement de son isolement diplomatique par la rupture avec l'Arabie Saoudite.

Les relations diplomatiques franco-iraniennes avaient été rompues par la France en juillet 1987, au plus fort de la guerre des ambassades entre les deux pays, provoquée par le refus d'un membre de la représentation diplomatique iranienne, M. Vahid Gordji, de se rendre à la convocation du juge d'instruction chargé d'enquêter sur la vague d'attentats de septembre 1986 à Paris.

La décision de rétablir les relations diplomatiques, annoncée par M. Chirac début mai, avait été confirmée le 18 mai par le président Mitterrand peu après sa réélection.

Les deux gouvernements avaient désigné aussitôt les émissaires chargés de préparer techniquement la normalisation, MM. Christian Graeff, ancien ambassadeur de France au Liban et en Libye, et Ali Ahani, directeur général des Affaires européennes au ministère iranien des Affaires étrangères. Leurs entretiens s'étaient déroulés dans la plus grande discrétion à Genève.

Grève générale dans les territoires occupés

JÉRUSALEM (AFP) — Une grève générale décrétée par la « Direction unifiée du soulèvement populaire dans les territoires occupés » paralysait hier matin la Cisjordanie, la bande de Gaza et Jérusalem-Est, a-t-on indiqué de sources palestiniennes.

Les commerçants palestiniens n'ont pas ouvert leurs boutiques et les autobus ne circulent pas, tandis que la majorité des 110,000 travailleurs qui se rendent chaque jour en Israël sont restés chez eux, a-t-on ajouté de mêmes sources.

La « Direction unifiée » avait appelé mercredi dernier à une grève générale en signe de solidarité avec les élèves et étudiants palestiniens emprisonnés et pour encourager « l'éducation populaire ».

Aucun incident grave n'a été signalé dans la matinée au cours des manifestations dans les camps de Balata, Fara et Askar, près de Naplouse (nord de la Cisjordanie) et dans les villages de Yatta (près de Hebron, dans le sud de la Cisjordanie) et celui d'Artas (près de Jérusalem).

Une trentaine de commerçants palestiniens ont organisé un sit-in à l'entrée de l'église de la Nativité à Bethléem (sud de Jérusalem) contre les mesures prises pour les forcer à payer des impôts au fisc israélien, a-t-on poursuivi de mêmes sources.

Les autorités israéliennes avaient ordonné mardi soir la fermeture pour 48 heures de tous les établissements scolaires de Cisjordanie « en raison des manifestations qui ont perturbé les études'.

L'armée israélienne a maintenu le couvre-feu sur les localités d'Azzun, Ein Sinya et Jenin (nord de la Cisjordanie) et imposé cette mesure dans la nuit de mardi à hier sur Anabta, sur le camp de réfugiés d'Aqbat Jabr, près de Jéricho, et Beit Ummar au nord de Hébron, a indiqué un porte-parole de l'armée israélienne.

Deux officiers israéliens ont été blessés mardi soir à Beit Ummar par l'explosion de deux bouteilles incendiaires lancées par des manifestants, a ajouté le porte-parole.

Des combats font sept morts à Chatila

BEYROUTH (AFP) — Sept personnes ont été tuées hier soir et deux blessées dans le camp de Chatila, au sud de Beyrouth, lors d'un accrochage limité entre partisans et adversaires du chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, selon un nouveau bilan de source palestinienne indépendante.

Cet accrochage à la roquette et à la mitrailleuse a eu lieu pendant deux heures après la chute d'un obus d'artillerie sur une position avancée du Fatah de M. Arafat Chatila, tuant quatre combattants de cette formation, a-t-on précisé de même source.

Trois personnes civiles ont également été tuées et deux autres blessées par le bombardement de Chatila partir des positions du Fatah-Commandement Provisoire (Fatah-CP du colonel Abou Moussa, pro-syrien) situées à la lisière du camp, a-t-on ajouté de même source.

Ceci porte à 64 morts et près de 400 blessés le bilan des combats qui éclatent entre ces deux formations, depuis le 30 avril, à Chatila et à Bourj Barajneh, un autre camp au sud de Beyrouth.

L'incident est intervenu quelques heures après qu'un comité inter-palestinien eut décrété un cessez-le-feu.

Par ailleurs, selon une source palestinienne indépendante, un officier libyen a participé hier soir, pour la première fois, à la réunion du comité inter-palestinien, qui regroupe les sept organisations n'ayant pas participé à ces combats.

L'officier libyen a proposé le « déploiement d'observateurs libyens » aux côtés de cette force, a-t-on ajouté de même source.

L'aide militaire aux *contras* s'impose, croit Reagan

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan s'est prononcé hier en faveur d'une nouvelle aide militaire aux *contras* nicaraguayens afin de faire pression sur les sandinistes au pouvoir pour qu'ils effectuent des réformes démocratiques et négocient avec leurs adversaires.

Dans une interview à sept journaux américains et étrangers dont des extraits ont été rendus publics par la Maison-Blanche, M. Reagan s'est toutefois refusé à préciser s'il allait demander au Congrès de voter une telle aide. « Nous sommes en train d'en discuter, a-t-il dit. Je ne vais pas donner de réponse à quoi que ce soit maintenant ».

La Maison-Blanche avait fait savoir auparavant qu'elle était en train de réexaminer sa politique dans ce domaine à la lumière de l'échec récent des négociations de paix entre sandinistes et *contras*.

Interrogé sur l'opportunité à l'heure actuelle d'une nouvelle assistance militaire aux guérilleros, M. Reagan a répondu : « Je pense que ce qui est nécessaire est tellement évident qu'il serait ridicule pour nous et pour quiconque de nous y opposer ».

« Si nous voulons qu'ils (les deux camps) continuent à se rencontrer et parvenir à un règlement que le plan de paix était supposé apporter et dont l'un des buts était la démocratie au Nicaragua, je pense que nous devons rétablir la menace contre les sandinistes et qu'ils doivent voir que le peuple nicaraguayen a une force qui peut être utilisée pour parvenir à un règlement équitable ».

Le président américain a fait valoir que Washington avait donné son accord au plan de paix pour la région mais que Managua faisait obstacle au processus de règlement. « Il est apparent que les sandinistes ne vont pas démocratiser, a-t-il dit. Ils résistent et au même moment ils demandent aux *contras* de fixer une date pour déposer les armes.

Les Hongrois de Roumanie protestent contre la disparition de 7,000 villages en Transsylvanie

VIENNE (AFP) — Plusieurs organisations artistiques et l'Association des avocats hongrois ont protesté auprès d'organisations internationales contre le projet roumain de supprimer 400 communes et 7,000 villages dont un grand nombre se trouvent en Transsylvanie, où vit la minorité hongroise de Roumanie.

L'agence hongroise MTI rapportait hier que l'association des avocats de Hongrie a dénoncé dans une déclaration transmise aux associations de juristes à travers tout le monde « la restructuration forcée du territoire roumain » comme « une grave violation des droits de l'homme » et a appelé à des « protestations de la part de la communauté internationale des avocats ».

Le présidium de l'Association des musiciens hongrois s'est prononcé pour des « démarches fermes auprès des Nations unies » contre les projets d'aménagement du territoire roumain qui « frappent les minorités ». Le Conseil musical hongrois a deposé une protestation auprès du Conseil musical international pour qu'il « agisse au plus haut niveau à l'UNESCO ».

Le présidium de l'Association des écrivains hongrois à également condamné le projet roumain. L'Institut de littérature auprès de l'Académie des Sciences a appelé les représentants de la « communauté internationale des sciences litéraires d'entreprendre toutes les démarches possibles pour que la Roumanie revienne » sur sa décision.

Le secrétaire général du PC hongrois et Premier ministre, M. Karoly Grosz, avait de son côté sévèrement critiqué mardi la destruction de villages prévue dans le cadre de la mise en oeuvre d'un plan d'aménagement du territoire annoncé par le chef du parti det de l'Etat roumains, M. Nicolae Ceausescu.

Les relations entre Budapest et Bucarest, tendues depuis des années à la suite de plaintes de la part de la minorité hongroise de Transsylvanie (quelque 1.8 millions de personnes) concernant une assimilation forcée, se sont particulièrement détériorées depuis que la Hongrie a accepté d'accueillir plus de 10,000 réfugiés roumains de souche hongroise qui ont quitté leur pays en raison des mauvaises conditions de vie.

LE MONDE EN BREF

■ *Infirmières américaines honorées*

WASHINGTON (AFP) — Les 10,000 Américaines qui ont servi dans la plus longue guerre de l'histoire des États-Unis vont être honorées par une statue qui sera érigée sur le site du Vietnam Veteran Memorial, l'un des monuments les plus visités dans la capitale fédérale depuis son inauguration en 1982. Par un vote de 96 voix contre 1, le Sénat a approuvé mardi soir l'érection d'une statue en bronze représentant une infirmière qui s'ajoutera au groupe de trois soldats d'infanterie agitant une bannière étoilée. Ce monument, plus classique dans sa conception, avait été érigé deux ans après l'inauguration de l'immense mur de granit noir sur lequel sont inscrits les noms des 58,000 Américains, dont huit infirmières de l'Armée de terre, morts au Vietnam ou portés disparus.La Chambre des Représentants doit encore approuver cette mesure qui devrait être votée sans difficulté malgrè l'opposition des responsables initiaux de ce projet, notamment l'architecte Maya Lin. Ceux-ci font notamment valoir que l'équilibre esthétique du site risque d'être compromis par l'ajout d'une nouvelle statue. L'auteur du projet de loi, le sénateur David Durenberger (Républicain- Minnesota), a toutefois précisé mardi, dans un souci d'apaisement, qu'après l'érection de cette statue « aucun autre ajout ne sera autorisé ».

■ *Héroïne, Thaïlande et peine de mort*

BANGKOK (AFP) — Une Australienne et un Thaïlandais ont été condamnés à mort et un Australien à la prison à vie hier par un tribunal thaïlandais, dans une affaire de drogue, dite du « bébé-héroïne », a-t-on appris de source judiciaire. Paul Hudson et Nora Blake, tous deux Australiens, âgés de 37 ans et originaires de Sydney, avaient été arrêtés le 30 janvier 1987 à Bangkok après que la police eut trouvé 6.5 kg d'héroïne cachés dans le landau de leur enfant de 18 mois. Leur complice thaïlandais, Supoj Kitidejdamkerng, a été arrêté le même jour, également dans la capitale. Seul M. Hudson a échapé à la peine de mort, pour avoir plaidé coupable, le tribunal jugeant que son témoignage avait permis d'éclaircir l'affaire. Les trois condamnés étaient accusés de possession de drogue et de tentative de vente d'héroïne d'une valeur de $350,000 US. L'enfant du couple australien a passé plusieurs jours en prison avec sa mère. Il a ensuite été renvoyé en Australie où il a été pris en charge par des proches.

■ *Accord sur la bibliothèque d'Alexandrie*

LE CAIRE (AFP) — Un accord pour la reconstruction de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, construite à l'époque hellénistique et incendiée en 640, après la conquête arabe, a été signé hier au Caire par l'Égypte et deux organismes des Nations unies, indique-t-on de source officielle. L'accord a été signé par le ministre égyptien de l'éducation, M. Ahmed Fathi Sourour, et pour le PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement) et l'UNESCO (Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture), par MM. Luciano Capilleti et Kamal Saad, leurs représentants au Caire. À l'issue de la cérémonie de signature, M. Sourour a indiqué à la presse que les Nations-Unies financeront le projet qui sera réalisé par l'UNESCO. Il a ajouté que le PNUD avait affecté $520,000 US à la réalisation des plans architecturaux des locaux de la bibliothèque et à la formation du personnel. Un concours international sera organisé. La cérémonie de pose de la première pierre de la bibliothèque d'Alexandrie qui fut, avant sa destruction, la plus riche du monde et comptait de 500,000 à 700,000 manuscrits, doit avoir lieu le 26 juin en présence du directeur général de l'UNESCO, M. Federico Mayor.

■ *La drogue et les militaires*

WASHINGTON (AFP) — Les propositions du Congrès pour que les militaires jouent un rôle dans la guerre contre la drogue ont été vivement critiquées hier par le Pentagone qui considère les forces armées américaines mal équipées pour lutter contre ce trafic. « Je demeure totalement opposé » à ce que le Pentagone soit assigné à une mission de lutte anti-drogue, a déclaré le secrétaire à la Défense, M. Frank Carlucci devant la commission conjointe des forces armées au Congrès.« Si vous voulez fermer les frontières et tirer sur tous ceux qui entrent, les militaires sont équipés pour cela, a-t-il souligné. Ils sont équipés d'armes destinées aux destructions de masse ».M. Carlucci a discuté de la question avec le président Ronald Reagan et de hauts responsables du gouvernement. « Je peux vous dire, a-t-il souligné, que ces vues sont partagées par l'ensemble du gouvernement ». Le Pentagone, a-t-il aussi indiqué, inquiet de la propagation de la drogue, a demandé à ses sous-traitants de tester leurs employés (quelque 3,2 millions) pour qu'il n'y ait pas « la moindre trace de drogue sur les lieux de travail ». Pour l'amiral Frank Kelson, commandant en chef de la flotte Atlantique, impliquer la Marine dans le patrouillage des eaux américaines contre les navires de trafic de drogue équivaut « à chercher une aiguille dans une botte de foin ». Ainsi, la marine a effectué récemment à titre expérimental une opération anti-drogue dans les Caraïbes. Résultat : une saisie de marijuana de $5,000, alors que l'opération a coûté $6.5 millions.

Faut LE DEVOIR pour le croire!

SAISIE DE DONNÉES
• 60 personnes • 2 équipes
• 7 jours • rubans
• disquettes • communication
• centre-ville
MYRIATEK 597-1583

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

PUBLICITÉ
SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Agents de brevets
Agents de marques de commerce
Fondé en 1936
Recherches en marques de commerce et en brevets
Conseils et services professionnels pour toutes questions impliquant la loi sur les brevets, les marques de commerce, les droits d'auteur et les dessins industriels.
Depuis plus de 50 ans
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Fac-simile (514) 288-8389

D'EXTRAORDINAIRES
PHOTOCOPIES COULEUR
AU LASER
DE VOS DESSINS, PHOTOS, DIAPOSITIVES, CATALOGUES, ALBUMS CHEZ
SCRIBEC
45, rue Jarry est, Montréal, 385-9400
Semaine 8h30 à 20h – Samedi 10h30 à 16h

MONTRÉAL
Téléphonez au
277-3323
5550 Avenue du Parc
(angle St-Viateur)
COURS D'ANGLAIS et de français au YMCA International
— 3 sem.
— immersion
— cours intensifs (matin ou soir)
À partir de 135 $
Tests de classement
21, 22, 28, 29, 30 juin

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Renseignements..... (514) 844-3361
Administration..... (514) 844-3361
Rédaction..... (514) 842-9628
Annonces classées..... (514) 286-1200
Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec..... (418) 845-2080
Extérieur — Indicatif 514..... 1-800-361-6059
Indicatif 418..... 1-800-463-4747
Indicatif 819..... 1-800-361-5699
Indicatif 613..... 1-800-361-5699

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Afghanistan

Violents combats

ISLAMABAD (AFP) — De violents combats se déroulent actuellement dans la région de Kandahar, la seconde ville d'Afghanistan, entre troupes régulières afghanes et moudjahidin, tandis que de fréquents échanges de tirs d'artillerie entre les forces de Kaboul et l'armée pakistanaise ont fait au moins trois morts (tous des enfants) et 14 blessés du coté pakistanais, a-t-on appris hier de sources moudjahidin.

La ville afghane de Spin Boldak (province de Kandahar), à une dizaine de kilomètres de la frontière pakistanaise, est quasiment encerclée depuis quelques jours par les moudjahidin qui ont abattu mardi après-midi deux avions des forces aériennes afghanes, a-t-on appris à Quetta (capitale du Balouchistan dans le Sud-Ouest pakistanais) auprès du Hezb-i-islami khalès, le principal groupe de moudjahidin dans la province de Kandahar.

Les rebelles afghans se sont emparés mardi soir de Malahar, Zagira et Baldak Chashme, trois postes des miliciens afghans autour de la ville de Spin Boldak, ont affirmé des moudjahidin revenus de cette région.

Les pertes depuis quatre jours s'élèveraient à 80 morts et une centaine de blessés du côté de l'armée de Kaboul et 30 moudjahidin tués près de Spin Boldak, affirme la résistance afghane.

Le Nigeria déclare la guerre aux déchets industriels

LAGOS (AFP) — Le Nigeria a déclaré la guerre aux déchets industriels et à ceux qui tenteraient d'en entreposer sur son territoire, après la découverte, la semaine dernière, d'une décharge italienne contenant près de 4,000 tonnes de produits toxiques, à Koko, un port de l'Etat de Bendel (sud).

Les coupables risquent le peloton d'exécution, et le gouvernement militaire fédéral ne se laissera pas fléchir par d'éventuels appels de la communauté internationale en faveur des étrangers dont la culpabilite serait établie, a affirmé lundi le porte-parole officiel du chef de l'État nigérian, le général Ibrahim Babangida.

Un tribunal spécial sera constitué pour juger les responsables de la filière italienne de Koko, dont quinze membres ont déj été arrêtés, a-t-il précisé. Mais le principal animateur du trafic, M. Gianfranco Raffaelli, un homme d'affaires italien résidant depuis une vingtaine d'années au Nigéria, a réussi à s'enfuir du pays, a indiqué lundi le ministre nigérian de l'Information, le prince Tony Momoh.

Le Nigéria est d'autant plus résolu à frapper fort que la découverte de la décharge de Koko l'a « frappé dans le dos », indiquait récemment un représentant du gouvernement. Elle a été révélée juste après les appels solennels du général Babangida en faveur d'une « Afrique propre » lors de son voyage officiel à Tripoli, et à Addis Abbeba pour le sommet de l'OUA.

Les autorités nigérianes ont également placé le débat sur le plan diplomatique, en rappelant leur ambassadeur à Rome, et en priant le chargé d'affaire italien à Lagos d'aller transmettre à son gouvernement leur demande d'un enlèvement sans délai des déchets de Koko. Elles ont réquisitionné un navire marchand italien en transit au Nigéria pour assurer le transport des conteneurs et des bidons entassés dans la réserve.

Outre M. Raffaelli, dont le gouvernement nigérian va tenter d'obtenir l'arrestation, un autre homme d'affaires italien, M. Desiderio Perazzi, et trois Nigérians, MM. Dodo Braimah, Joel Adodo et Thomson Abayomi Ogunkole, sont impliqués dans la filière de Koko, a indiqué lundi le ministre de l'Information. Quatre sociétés nigérianes sont mêlées d'une manière ou d'une autre au trafic, a-t-il ajouté.

Selon le ministre, cette filière a commencé à fonctionner le 14 mai 1987, quand M. Raffaelli a obtenu pour le compte d'une société de construction de l'Etat de Bendel un permis d'importation pour huit produits non explosifs, non radioactifs et non inflammables. Il a substitué à cette liste une autre incluant des déchets toxiques et radioactifs.

Avec un faux certificat de pré-embarquement, M. Raffaelli a alors fait entrer au Nigéria cinq cargaisons de ces déchets en provenance du port de Pise (Italie) à partir d'août 1987, toujours selon le ministre.

Le ministre a souligné qu'en novembre 1987, une firme italienne, Sea Marconi technologies, avait demandé à l'ambassade d'Italie à Lagos si une décharge autorisée existait au Nigéria. La demande avait été transmise au ministère nigérian des affaires étrangères, qui avait ensuite reçu une note verbale de l'ambassade d'Italie posant la même question. Or, avant même ces demandes, a ajouté le ministre, la firme italienne en question avait déjà envoyé trois cargaisons de déchets au Nigéria.

C'est la note verbale de l'ambassade d'Italie qui aurait décidé le gouvernement nigérian à engager une procédure diplomatique, indique-t-on de source autorisée à Lagos.

Le dossier Koko, ouvert grâce à des indications fournies aux autorités et à la presse de Lagos par des étudiants nigérians résidant en Italie et qui avaient eux-mêmes relevé des informations publiées dans les journaux, est remonté jusqu'au général Babangida, indique-t-on de source autorisée à Lagos.

La décharge, qui contient notamment du polychlorobiphenyl (pcb), un des produits toxiques les plus dangereux, a été mise sous scellés. Elle est gardée par d'importantes forces de sécurité qui tiennent à l'écart les curieux, nombreux à se rendre sur le site qui devient presque une « attraction touristique », soulignait récemment l'agence nigériane NAN.

Nouvelle-Calédonie

Rocard tente une autre médiation

PARIS (AFP) — Le premier ministre français M. Michel Rocard a reçu ensemble hier « pendant plus de trois heures » à Paris le principal leader indépendantiste mélanésien, Jean-Marie Tjibaou, et le chef des anti-indépendantistes de Nouvelle-Calédonie, Jacques Lafleur, indique un communiqué officiel.

Au cours de cette rencontre, « un cadre de discussion en quatre points, susceptible d'aboutir à un accord global, a été élaboré », ajoute le communiqué des services du premier ministre.

M. Rocard a souhaité que « ces conversations (. . .) puissent se concrétiser dans les deux prochaine semaines », précise-t-il.

Selon les observateurs, le premier point, mentionnant un « territoire fédéral », pourrait être la confirmation du projet, évoqué récemment par M. Lafleur, d'une partition provisoire de l'archipel en zones contrôlées respectivement par les indépendantistes et par les loyalistes, avec un référendum sur l'indépendance au bout de dix ans.

Ces conversations entre le chef du gouvernement socialiste français et les deux adversaires en Nouvelle-Calédonie — M. Tjibaou, le président du Front de libération national Kanak et socialiste (FLNKS) et M. Lafleur, le chef de file des « Caldoches » (Blancs) conservateurs, — font suite à l'envoi d'une « mission chargée de rétablir le dialogue » dans ce territoire français du Pacifique.

Cette rencontre tripartite est la première à réunir MM. Lafleur et Tjibaou depuis 1982. Elle a eu lieu en présence du préfet Christian Blanc, coordinateur de la mission du dialogue en Nouvelle-Calédonie, qui a remis le jour même à M. Rocard ses propositions pour l'avenir du territoire.

Aministie en Ouganda

KAMPALA (AFP) — Le président ougandais Yoweri Museveni a ordonné la libération de 1,671 anciens guérilleros capturés par les forces gouvernementales au cours des affrontements avec les rebelles, a annoncé Radio Ouganda.

Les prisonniers seront remis aux conseils populaires de défense qui les aideront à se réinstaller dans les districts du nord de l'Ouganda d'où ils sont tous originaires.

La libération des anciens rebelles, en lutte contre le pouvoir de Kampala depuis août 1986, fait suite à l'accord de paix signé, il y a moins de deux semaines, par le président Museveni avec les chefs du principal mouvement de guérilla du nord de l'Ouganda.

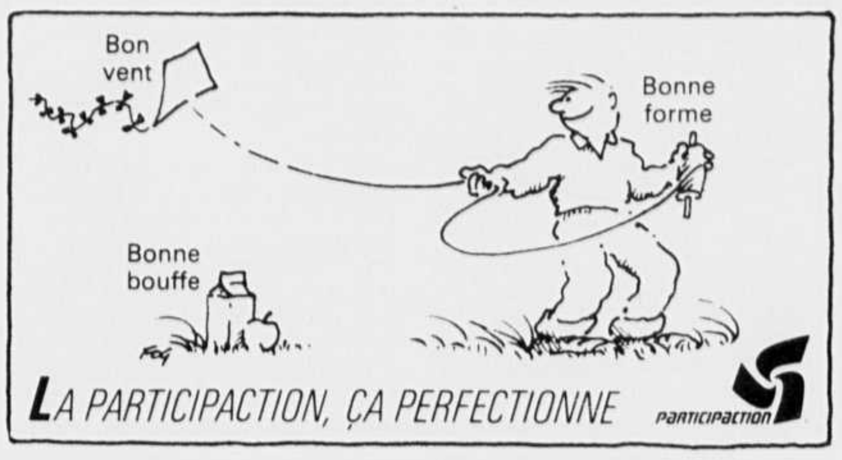

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*
200-299 *Immobilier — Commercial*
300-399 *Marchandises diverses*
400-499 *Offres d'emploi*
500-599 *Services*
600-699 *Véhicules automobiles*
900-999 *Avis*

AVIS

Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toutes erreurs, annulations, plaintes doivent être soulignées avant 14h30 pour être corrigées ou annulées le lendemain.

(Lundi au vendredi)
286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE
286-1200

■ Propriétés à vendre 101

A CONVERTIR - ST-LAMBERT: De l'autre côté de la rue, Greenfield Park. Maison de style, idéal pour bureau, boutique ou resto, rue Victoria. Jean-Paul, Imm. Gauthier, **844-3883, 466-2934**

AHUNTSIC - COTTAGE semi-dét., 8 pièces, s-sol fini, 2 foyers, près toutes commodités. $157,000. Sans agent. 10 045 Hamelin. **388-3816**

BAIE D'URFE, bungalow luxueux 1987, près écoles, sous-sol fini, tapis mur à mur, foyer, 4 chambres à coucher, garage, terrain 100 X 150 pi.ca., $229,000. 457-9560, soir.

CARTIERVILLE: Cottage neuf. Exclusif, pour professionnel, cadre sup. Au prix coûtant. **374-8716 — 819-322-1295**

DEUX-MONTAGNES - BUNGALOW 4½, 2 chambres, salon avec foyer, s-sol 7' semi-fini. Faut voir. Sur rendez-vous: **491-3793**, après 18.30h. Agents s'abstenir.

DORVAL SUD Split-level, parfait état, très bien situé. $153,000. Tél. après 18h.: 631-3610.

DORVAL, proche du lac, duplex luxueux, 2 X 6½ + bachelor, $248,000. financement possible avec $30,000. comptant. Excellent investissement. Propriétaire: 631-4405.

DUVERNAY, bungalow, près pont Papineau, propriétaire, Mme. Paiement: 327-1682, 663-0252.

GROSVENOR Duplex détaché, 2 X 7½, garage double, très grand jardin, juillet, $435,000. Andrée Trudeau crtr. 733-1871.

L'ASSOMPTION: Construction neuve, ultra-moderne, à aire ouverte. À proximité de l'Autoroute 40. $180,000. Louise Gariépy, Agent. **498-1955 — 521-2175**

MONTRÉAL. MERCIER, duplex 2 X 5½, condition impeccable. Pas d'agent. 363-3429.

■ Propriétés à vendre 101

LAC FRASER DANS LE PARC DU MONT ORFORD, terrain de 28,350 pi. ca. sur le lac, 3 bâtiments habitables à l'année, meublés au complet, quai en béton, etc... Secteur privé, $350,000. (819)562-6163, (819)569-0050.

LONGUEUIL, acheteurs occasion rêvée! Devenez propriétaire, triplex près de l'Hôpital Pierre Boucher, $180,000. 1 X 6½, 1 X 5½, 1 X 30. Gaston Gagnon, 678-3150, RE/MAX St-Hubert Inc. crtr.

LONGUEUIL. Terrasse Abénaquis. Cottage 4 c.c., garage, foyer, piscine creusée. Pas d'agent. Après 18h.: 647-3506.

MONTRÉAL-NORD, split level luxueux, Boul. Gouin, vue sur rivière, très bel environnement, construit 1981, $189,000. 322-2644.

MONTRÉAL-NORD Triplex, terrain 100 X 60, sous-sol fini, foyer. 2 X 4½, 1 X 6½. Idéal pour convertir en garderie ou foyer. 2 stationnements. Particulier: **322-1289.**

N.D.G. Wilson. Vente privée. **488-9669.** Rénové, ensoleillé, 4 chambres. $244,000.

NOUVEAU-BORDEAUX Split-level détaché, impeccable. 3 chambres à coucher, salle T.V./séjour, sous-sol fini, garage double, piscine creusée. Tout électrique. Pas d'agent. 335-1568.

OUTREMONT (ADJ). « Le Sanctuaire », 6100, Deacon, 7e. Vue magnifique sur Stade Olympique, 2 c.c., garage, appareils électr. Occupation immédiate. Accès souterrain au Sporting Club. Audette & Audette Crtr. 276-1116 et Micheline Audette Filion, 738-4506

OUTREMONT, De l'Épée, cottage spacieux, 5 chambres, 2½ s/bain, jardin paysager, boiseries chêne, prix réduit. Andrée Trudeau crtr, 733-1871.

PIERREFONDS, luxueux penthouse, 4½ avec mezzanine et terrasse sur le toit, garage intérieur. Libre immédiatement, $125,000. 272-6664.

REPENTIGNY
Cottage de luxe.
Construction 1988, à 6 paliers, comprenant plusieurs extra. Prix demandé: $210,000. 585-6223, 581-9299.

RIV. DES PRAIRIES Cottage s.-détaché, const. 86, 3 c.c., entrée pavé uni. Occasion unique! $94,700. 643-4837.

ROXBORO
Maison uni-fam., 2 s./b., 3 c. c.. Près services. Taxes basses. Bi-énergie. 685-2424.

RUE STE-ROSE: Oasis calme, près Radio-Can., 3 étages, charme, caractère, soleil, struct. impecc., 4½, r-d-c., + vaste 8½ sur 2 étages. Tous libres à l'achat. $134,000. Visite l. dim., C. Forest, **651-5300 — 677-1314.** S. Gironnay, **523-0110**

ST-MICHEL, cottage semi-détaché, 6 pces, chambres à coucher extra larges, 1½ s/bain, terrasse, fenêtres, 2 portes de qualité, garage double, tout électrique, toit neuf, grand terrain. Vente privée. $140,000. Sur rendez-vous 727-7895, 744-1511, ext. 6246: Robert.

STE-ADÈLE - VICEROY 87
2 c.c., s-manger vitrée, s-bain avec « spa » 5 places, foyer, galerie 12 X 24 avec vue superbe, salle de jeux au s-sol, chauffage thermo-pompe/air climatisé, terrain 20,000 pi.ca. paysager. site résidentiel à distance de marche du ski Chanteclerc, golf, tennis. Prix: $137,500.
Tel: 1-229-6089

■ Propriétés à vendre 101

ST-LAURENT Duplex 7½-5½, idéal propriétaire occupant. Plusieurs extra. Agents s'abstenir. $239,000. 336-7389.

■ Propriétés à louer 105

C.D.N. BRIGHTON, 6 pces, r-d-c, 2 s/bain, garage, 1er juillet, $800. non-chauffé. Andrée Trudeau crtr, 733-1871.

DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE
Secteur (B), à Brossard. Maison spacieuse et confortable, 3 c.c., 2 garages, s-sol fini avec foyer brique, tapis et stores neufs, luminaires inclus. Face à parc, grand terrain paysager, clôturé, arbres fruitiers, quartier calme, près tous services. 10 min. centre-ville. UN VRAI BIJOU! À VENDRE OU A LOUER. Sérieuses références exigées. Location $850./mois., vente $139,500. À votre choix. Possibilité immédiate. Agents s'abstenir.
466-2523, laisser message.

DOMAINE ST-SULPICE, grand 5½, 3 chambres, 2ème étage, espace de stationnement, coin tranquille, proximité de tout!
C. Lortie
386-2514 — 745-0275.
RE/MAX CENTRAL V.S.L. crtr.

OUTREMONT 2 c.c., équipée, jardin, stationnement. $750./mois, libre. 289-9362 et 731-9093.

PENTHOUSE luxueux, piscine, sauna, privé, const. béton.
671-7977, 672-8505.

POINTE-CLAIRE - COTTAGE Semi-détaché, 6½, 3 c.c., 1er. juillet, bail variable. $765. H. De Lachanal.
Jour: 342-9180. Soir: 695-5680

VUE PANORAMIQUE sur la rivière, face au parc. 6 pièces rénovées, fonctionnelles et luxueuses, foyer. Bonnes références. $600./mois.
272-0566.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

PLATEAU MONT-ROYAL, près Boul. St-Joseph, cinqplex intéressant, $195,000. Soir: 335-3963 ou 667-8025.

■ Condos à louer 121

BROSSARD - SECTEUR (N): Près école, centre d'achats, autobus. toit cathédrale, très éclairé, foyer, garage, tapis mur/mur. Bernard,
676-5097 — 747-3542

COIN DE MAISONNEUVE et Dorion, 4½ avec stationnement intérieur et foyer, $575./mois. 523-0474.

FULLUM, 2 condos, super beaux, rénovés à 100%, foyer, terrasse, $700./$750. Libre imm. option d'achat, 288-5177.

ILE DES SOEURS, à louer avec possibilité d'achat, 6½, foyer, mezzanine, terrasse sur le toit, garage, 207 Place Du Soleil, app. #304. Inf: 371-3893.

OUTREMONT - RUE BERNARD: Royal York. Grand 5½, très éclairé, 6e étage, ascenseur, cuisinière/frigo, l-vaisselle fournis, chauffé, $1,000./mois.
271-1317, avant 9.30h. et après 17.30h.

PLATEAU MT-ROYAL
Rue St-Hubert. 3 condos à louer ou à vendre. $850.-$900./mois. 3 c.c. fermées, foyer, système d'alarme, balayeuse centrale, bain tourbillon, planchers bois franc. Daniel: **522-2916.**

VERDUN Superbe grand 4½, soleil, grand balcon sur parc et fleuve. Près métro. $550. 761-3343.

■ Condos à louer 121

VIEUX-MTL. 3½, 5 électroménagers, foyer, air-c., ascenseur, métro Victoria. $850. **481-9020 — 849-3036**

■ Condos à vendre 122

(2) CONDOS NEUFS: Ile-des-Soeurs. "Projet de l'Ile". Modèle I, r-d-c., et I étage. Louis Bertrand,
255-5916 — 254-7722

AHUNTSIC, Marcellin Wilson, grand 4½, décoré 1 an, $97,500. pas d'agent, 334-8044.

CENTRE-VILLE OUEST, occupation 1er juillet, 4½: 1,175 pi.ca., 5½: 1,712 pi.ca. avec foyer et garage. Pas d'agent, M. Leduc de 8h30 à 17h30, 845-9624 ou 691-4107.

CENTRE-VILLE, style californien, condo, 2 ét., 2 c.c., mezzanine, foyer, stat. int., grand sundeck, app. ménagers, près métro, 1er juil. vendre ou louer. Helen 935-9654, pagette 338-9503.

CENTRE-VILLE: Condo style cottage, 3 niveaux, foyer, patio-jardin privé, 2 c.c., alcove, salle-jeux, garage, $148,000. H. Chartrand,
Bur: 870-9609. Rés: 933-4173

ILE DES SOEURS
Les Verrières, phase II, 1,000 pi.ca. approx. Vue sur la ville, tennis, piscine, décoré professionnellement. P. Vézina 842-6105. R. Vézina courtier 861-1485.

LE SANCTUAIRE
Exclusivité, vaste 1 ch. + jardin privé + extra. $ 214,000. 284-2246, 344-4494.

LONGUEUIL: Près Hôpital Pierre-Boucher. 1er., 5½, très grand, $54,000. négociable. **468-6550**

MÉTRO LONGUEUIL: (2) de 1,200 pi.ca. 2 s.bains, 2 c.c., neufs, en façade. Occasion unique. **259-9279**

PLACE-DES-ARTS 4½, spacieux, ensoleillé, climatisé, stationnement int., électroménagers. 286-1762, semaine.

ST-LAMBERT Luxueux condo, grand 3½, vue sur fleuve, garage, concierge, etc... Agents s'abstenir. 646-3491.

VIEUX MONTRÉAL, 2 chambres, sur 2 étages, foyer. Vente rapide. Y. Thifault. Trust Général crtr, 385-0405.

■ Maison Mobile 124

MAISON MOBILE, pouvant servir de chalet ou bureau de location, 25 X 40 pi., 932-3343, Alain Bouchard.

■ Chalets à louer 125

2 CHALETS à louer à Magog. Très beau site. 2 chambres à coucher. Louer au mois ou saison. 444-1090.

A 15 MIN. de MTL. Juil., août, saison d'hiver. Site paisible, boisé, lac avec plage privée. Près golf. 388-3017.

CHALETS DES PAYS D'EN HAUT
À Ste-Adèle, chalets tout équipés, près du Chanteclerc. Passe pour la plage municipale, 2 chambres, foyer. Saison, sem., spécial moins 15% jusqu'au 20 juin. 1295 Archambault, 1-229-4949.

CHARLEVOIX
Près Baie St-Paul. Paisible, magnifique! Lac, rivière. (418)439-3206.

LAC MEMPHREMAGOG, à louer du 10 juin au 3 juillet, superbe propriété directement sur le bord du lac,
1-843-0867 ou 1-843-0091.

STE-LUCIE, 2 chambres, lav., saison, mois, semaine ou fin de semaine, (819)326-2990.

■ Chalets à louer 125

VALLEYFIELD, Lac St-François, 4½ meublé, très propre, près de la plage, saison $1,800. 1-371-3928.

VERSANT OUEST Mont-Orford. Équipé, foyer, piscine, lac à proximité. + vente en copropriété. 1-378-2888.

■ Chalets à vendre 129

CHALET - BORD LAC MASKINONGÉ
Fini hiver/été, 8 pièces, garage, terrain 20,000 pi.ca. paysager, piscine hors-terre. $52,000. **1-756-2249**

CHALET MONT ST-MICHEL: Terrain 75 X 115, électricité, eau, meublé, bateau et pédalo. **1-348-9447**

LACHUTE Près de hivernisé, propre, meublé, confortable cottage à 2 chambres, accès au lac, près de terrain de golf, ski et chasse. 157 X 150 pi. Aubaine: $26,200. 484-5322.

STE-LUCIE DES LAURENTIDES
Près Ste-Agathe, meublé, hivernisé, 200 pi. du Lac Ménard, terrain paysager 17,000 pi.ca., beaucoup d'extra, électrique, Jenn-Air, armoires chêne, $58,000. négociable.
389-4382.

■ Maisons de campagne à vendre 141

A BROMONT Maison modèle d'inspiration anglaise, projet de semi-détachés. À 2 pas du golf, centre de ski, centres commerciaux et municipaux. $88,000., subvention $3,000.: 534-3417, 534-2541.

A L'ILE AUX COUDRES vue sur le fleuve. Maison âgée, 40 X 30, cuisine 18 X 20, étable, grange, terre 34 arpents X 2¾. Semaine, après 18h.: (418)627-4177. Sam./dim., heures des repas: (418)438-2922.

CANTONS DE L'EST
Propriété de campagne, exceptionnelle. Faut voir! Cause maladie.
819-848-2926

HAM-NORD, région Victoriaville, maison centenaire, environ 20 X 45 pi., partiellement rénovée, cachet ancien, terrain 17 acres, bâtiment, $60,000. 273-6696, 343-6860.

LAC CHAMPLAIN: Grande maison en pierre, grand terrain, arbres matures, plage privée. $148,000. **1-248-2101**

NAPIERVILLE Route 219. 15 min. de St-Jean, 35 min. de Montréal. Maison de campagne, 5½ pièces, extérieur en brique, terrain: 53,000 pi.ca. (514)245-3219 et (514)245-3431.

PETIT DOMAINE - ÉCURIE: Région St-Hyacinthe, à St-Liboire. Maison de campagne rénovée. 8 stalles 50 X 30, garage 30 X 35, 4 arpents clôturés, manège extérieur. Prix résuit, $88,000. Le Propriétaire,
649-4222, matin ou soir.

POINTE AUX CHÊNES: Près MONTEBELLO. Bord de l'eau, très grand bungalow, 3 c.c., salon 24 X 24, 2 foyers. Belle plage, $125,000.
(819)242-0465

VAL DES LACS: Maison canadienne en pierre, 6 pièces, 2 s.bains, s-sol, site panoramique, terrain 91,900 pi.ca., grange, atelier. $85,000. Après 18h.
514-229-6945

■ Terres, fermes à vendre 145

FERME AVEC ÉRABLIÈRE, toute équipée, 300 arpents, 45 animaux à boeuf, 1 maison, 7 chambres, 2 cours d'eau. André 1-800-363-5130. 1-829-3948. Jean-Paul 1-829-3907.

FERME LOISIR
110 acres, à 20 minutes de Hull/Ottawa, sur chemin pavé, près d'Angers, maison 3 plus 1 chambres à coucher, grange, piscine 16 X 32, prix de vente à discuter (819)281-5177.

ORMSTOWN, 300 arp. 125 cultivables, 175 boisés. Érablière équip., 45 animaux, boeufs. Ferme équip., tracteurs, maison, grange & autre bâtiment. $275,000. André: 1-800-363-5130. f. sem. 829-3948 ou 3907.

ST-ALEXIS DE MONTCALM Maison et bâtiments, ½ heure de Mtl. 50 arpents, 40 cultivés et 10 boisés. 661-5108.

TERRE St-Paul de Joliette. Écurie 12 stalles 10 X 10, piste d'entraînement ½ mille. Maison neuve 1½ an, 1 paddock pour pâturage, espace libre pour autre pâturage. Vente cause maladie. Personnes intéressées: $165,000. discutable. Entre Montréal et Trois-Rivières. 1(514)754-3812, 754-4481.

■ Terres, fermes à vendre 145

À VENDRE:
Région St-Hyacinthe, petite ferme, 56 arpents, maison très propre, grand garage 108 x 34, grange-étable 100 x 34. À 5 min. Trans-Canadienne.
$115,000.00 négociable
Tél: (819) 398-2958.
17-6-88

■ Terres, fermes à vendre 145

CANTONS DE L'EST, WOTTON, terre de 268 acres, sucrerie, maison, 1 étable, coupe de bois, 819-828-2126.

■ Terrains à vendre 149

RUE ST-DENIS
Près de Cherrier, 5,200 pi.ca.
273-3575.

ST-ADOLPHE D'HOWARD Terrain 30,000 pi., 287 pi. sur le lac X 150 pi. profond. $1.10/pied. 622-6356.

ST-ALEXIS DES MONTS, Lac Saccacomie à 90 min de Montréal, terrain riverain 100 X 242 pi., installation septique, prêt à construire, $25,000. (819)293-5140.

ST-BRUNO, secteur maisons de $200,000. et +, terrains pour construction 88, 89 ou 90, $6.00/pi.ca, 15% comptant, 10% sur balance. **441-0918.**

ST-DAMIEN-DE-BRANDON
Terrain d'un seul tenant, 211,000 pi.ca. avec 1,100 pi.lin., sur rivière Matanbin, $0.08/pi.ca. 668-3740.

TERRAIN BOISÉ - 23,633 pi.ca. Bien situé, à Rawdon Parc Estate. Bonne opportunité. **1-460-3040**

■ App. et log. à louer 160

À VOIR! Grand 8½, 4 c.c. fermées, plancher et boiseries en chêne, métro, stationnement. $850. 526-3574.

A CARTIERVILLE
Bungalow, très propre, jardin, paisible, près métro Côte-vertu. 332-6276 ou Eugène au: 668-1803.

A COTÉ Parc Lafontaine, rue Rachel, superbe 6½ rénové, coin de rue, balcon et terrasse, très éclairé, $695. 844-1719 ou 281-0010.

A LASALLE, chic condo, 5½ sur 2 étages, foyer, garage, vue sur parc, $790. 363-7165.

A ST-ESPRIT, 15 min de Terrebonne, grand 8½, style victorien, chauffé, cuisine équipée, boiseries, garage, $650. 271-9837 ou 585-1159.

A ST-LAMBERT - 6½, rénové, chauffé, ensoleillé, très propre. Centre-ville. Libre. **671-7177 — 465-8045**

AMHERST, grand 6½, rénové, ensoleillé, 3 ch. fermées, $650. Jour: 931-3455, soir 935-5141.

ANJOU 6½ neuf, avec garage et tapis. Près d'un parc et transport en commun. $925./mois. 843-3876.

APPARTEMENT à louer. Van Horne près de Wilderton. 4½ semi-sol, ($400.) 2 c.c., impeccable. poêle/frigo. 648-3094 — 389-2125. Juin-juillet.

BAS de triplex. 608 Mousseau, grand 6½ + sous-sol non-fini, fenêtres cuisine et s./bain neuves. $650. 254-1751.

C.D.N. - PRÈS U. DE M. 1½ — 2½ — 3½ — 4½ — 5½. Propres, équipés, meublés ou non.**737-9300**

C.D.N. Spacieux 8½, haut duplex, 5 c.c., près Hôp. St-Mary. Chauffé, $1,100. **Jour: 277-6303. Soir: 737-0425**

C.D.N.: BARCLAY. 3½ et 4½ à louer, chauffés ou pas. 2 mois gratuits. 4760 Barclay, App. 2 ou 3. 737-9644

CÔTE ST-LUC et Eldridge, luxueux haut duplex 8½, 1er juil., chauffé, garage, $1,100. 482-3022.

DE MAISONNEUVE OUEST 2087, près de Atwater, 5½ chauffé, $650., disponible 1er juillet, très propre. 935-2006.

■ App. et log. à louer 160

CARRÉ ST-LOUIS Rue Laval. Ent. restauré, 2 c.c., cuisine/frigo, lav./séch., lave/vais., garage. $835. 845-6877, soir.

CARRÉ ST-LOUIS: Face au parc. Entièrement restauré et équipé, 1,100 pi.ca., jardin, garage, atelier dispo. $1,000./mois. 849-3114 — 844-6428

DOCTEUR PENFIELD Grand 5½, 2 salles de bain complète. À louer.
842-2061.

DULUTH - ST-DOMINIQUE: Grand 3½, complètement rénové, cuisinière/frigo. $525. Références exigées. 721-3804

FACE AU PARC, magnifique 6½, boiseries, vitraux, cuisine neuve, poêle, frigo, lav.-vaiss., micro-ondes, 767-4965-2021.

IBERVILLE 6297, coin Beaubien, bas, grand 6½, rénové, cour, cave cimentée, boiseries chêne, libre 1er juillet, 725-5154, 331-3793.

ILE-DES-SOEURS Sous-location. Bord du fleuve, 4½, 2 s./bain, $980.
745-4343, 337-8485.

MÉTRO BEAUDRY: 1267, Amherst. Entièrement rénové, entrées lav./séch., 6½, 2ème. $595./mois. **525-2835**

MÉTRO JEAN-TALON, 3½ neuf, de luxe. Tapis, aspirateur central, lav-/séch. au s-sol. Coin Villeray/Chateaubriand. $415./mois.
385-3972 — 271-1909

MÉTRO ROSEMONT: 4½, pièces doubles, très propre. Libre 1er. juillet. $340. non-chauffé. **845-5405**

MAHER APPAR. 5½, tapis mur à mur, non-chauffé, $465. 363-5433 après 17h.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mois.
TROC-VACANCES — 288-4194.

MONTRÉAL-NORD: Ste-Gertrude. Grand 6, chauffé, salon double, 2 grandes chambres, entrées lav./séch., 2e., (haut duplex), tranquillité. (Références exigées). $585./mois. Appelez après 18.30h. **324-1744**

N.D.G. 7½, Superbe haut de duplex, rénové, ensoleillé, boiseries, foyer. $875./mois, non-chauffé. 481-5459

N.D.G. LIBRE 1er. JUILLET 6½, bas duplex, non-chauffé, boiseries, foyer, $775./mois. **486-9806, après 18h.**

N.D.G.: Très bien situé, métro Villa-Maria, rénové, équipé, chauffé. 4½, $520. — 5½, $625. **861-5668 — 484-4298,**

OUTREMONT grands 4½ ($700.), 5½ ($950.), chauffés, eau chaude, cuisinière/frigo, locker. Dans immeuble de classe. Libres 1er juillet. **495-4421.**

OUTREMONT Très grand 7½, 2e étage de triplex. Clair et Très chaleureux. Rénové, boiseries chêne, balcon, chauffé, entrée lav./séch., poêle/réfrigérateur, grand placard. À 2 pas du métro, commerces. 1er juillet. $965. Références exigées. Maison calme. 277-9812.

OUTREMONT HUTCHISON. Haut triplex, 7½, grandes pces entrée lav./séch., non-chauffé. juil. **270-2571**

OUTREMONT, rue Wilderton: Entre Chemin Ste-Catherine et Willowdale, luxueux, spacieux, haut de duplex, 7½ chauffé, 1½ s.bain, chambre de lavage s-sol. **737-9295**

OUTREMONT, 1er juill., rue Wiseman en face métro, 4½ chauffé,$525./mois. 521-1163 (jour), 276-1847 (soir).

PLATEAU - TRÈS GRAND 3½:
Luxueux, moderne, entièrement rénové, très clair, bien situé, cuisinière-/frigo/lav./séch. inclus, terrasse, $675. + stat. **843-8122 — 381-3004**

PLATEAU MONT-ROYAL, Laurier, 4½ rénové, 2 pces fermées, 3ème étage, juil. $475. Jour 593-4401, Valérie, soir: 598-9467.

PLATEAU, Mentana, grand 6½, foyer, puits lumière, cour, entrées lav./séch. $790. 381-2649.

PLATEAU: Luxueux app. sur 2 étages, rénové, mur brique, poêle Jenn-Air, four encastré, frigo, lave-vaisselle. Cour, près St-Denis/Duluth. $800. 849-1722 ou 738-8072.

PLATEAU: Magnifique 5½, ensoleillé, repeint, entrées lav./séch. Libre 1er. juillet. $525. **526-3824.**
4625, Christophe-Colomb.

ROSEMONT - 1ère. AVENUE: 5½, 2 c.c., s-sol, garage, cour, $550./mois.
585-6354

■ App. et log. à louer 160

PRÈS U. de M. grands 1½ et 2½, un mois gratuit: 341-0002, 527-3777.

PROPRIÉTAIRES petite maison de ville, sur Côte Des Neiges, près du Lac des Castors, cherche pers. avec réf. pour location cause départ...3 c.c., 2 s/bain, s/sol aménagé, cheminée, petit jardin, bail de 3 ans négociable, 934-0548.

PTE ST-CHARLES. 3½ — 4½ 10 min. centre-ville, cuisinière/frigo, a/climat., lave/vais., four micro-ondes fournis. Libres 1er. juill. 989-9300, 352-9417.

R.D.P. 9610 Boul. Gouin est. Bâtisse neuve, 3½, 4½, super de luxe! Planchers en céramique. 1 mois gratuit. Inf.: 255-3538 ou 648-2963.

ROSEMONT: 9ème avenue, Face au parc. 4½ fermé, cuisinière/frigo, stat., ménage fait. $400. 721-3804

RUE HOCHELAGA Vaste, 3 c.c., ent. rénové, cuisine avec entrées, chauf. eau chaude, s./s. $725. non-chauf. Aussi 4½. 525-4612.

RUE MARQUETTE rdc. éclairé, chauffé, 6 pces, planchers bois franc, poêle/frigo, lav./séch., s/sol. $680.
526-5884.

SHERBROOKE Grand 6½ rénové, planchers bois, mur brique, très ensoleillé. Parc Lafontaine. $785. non-chauffé. Août. 844-6047 après 6h.

ST-LAMBERT:3½ équipé, édifice rénové, tapis, tranquille, vue sur jardin, 1er juillet. André Leroux:
466-9099 — 342-9649

VERDUN OUEST, beau 7½, vue sur le fleuve, entrée lav./séc., $650./mois. 766-2201.

VILLE ST-LAURENT « Séjour 300 ». 300 Côte-Vertu. Luxueux app., face au centre d'achats, chauffés. Immédiat et 1er juillet. Cuisinière et réfrigérateur neufs fournis, piscine intérieure, bail 2 ans. 3½: $525./mois, 4½: $625./mois. Garage intérieur à $30./mois.
331-6382 de 9h. à 20h.

VILLE ST-LAURENT: Magnifique 7½, haut duplex, 2 s.bains, grands salon et cuisine. **744-3058**

WESTMOUNT, près métro, magnifique 3 c.c., 2 s/bain, foyer etc. Petit imm. tranquille, $875. et $1,200. 937-4600.

■ App. et log. à partager 164

7½ À PARTAGER, dans le domaine des « ARTS » (ou visuels), meublé ou non. Michel: 598-8098 ou 874-1592.

VILLERAY Casgrain. Beau 5½, lav./séch., métro Jean-Talon et De Castelneau. $260. tout iclus. 340-6535.

■ À louer hors frontières 167

PARIS
Grand appart. à Montparnasse, belle vue, ent. meublé, idéal pour 4 pers., 1 mois, juillet août, 11,000 FF. Tél. Vancouver, 604-738-2362, 604-228-4856.

■ Bureaux à louer 251

À DEUX PAS du métro J.-Talon/St-Denis. 1,600 p.c. ou moins: bureaux, ass., garderie... Après 17h.: **389-9335.**

A WESTMOUNT: Professionnel ou commercial. R-d-c. de 700 pi.ca. avec baies vitrées, entreposage sous-sol, stationnement, près métro.
932-4456

AUPRÈS MÉTRO CADILLAC: Coin de rue, 8 gr. pièces, chauffé, climatisé, 1,200 pi.ca. $16./pi.ca. **252-9908**

BUREAU éclairé, chauffé, salle d'attente, possibilité secrétariat, environ 200 pi.ca., $200./mois. 522-1637.

BUREAUX PROFESSIONNELS
150 à 300 PI. CA.
Face au Métro Berri
Loyer: $295. et plus par mois.
875-9946.

CENTRE-VILLE Bâtisse prestigieuse pour professionnels. 3415 du Musée et Sherbrooke. 1,000 à 8,000 pi.ca., aménagé à vos besoins. Taux compétitifs. Contactez: Dilauro, **328-2002.**

CÔTE DES NEIGES ET LACOMBE
2ème. Bureau à louer.
735-3623, M. VITO.

DÉCARIE (PRÈS D'ISABELLA)
850 pi.ca., 1er étage, tapis, chauffage électrique, rénové, bien éclairé, appeler 489-0254.

DU FORT, maison victorienne rénovée de 3 étages, pour bureaux de professionnels. système téléphonique et 2 espaces de parking inclus.
Tél: 733-3874.

■ Bureaux à louer 251

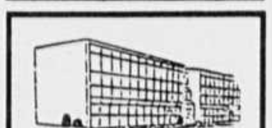

V.M.R.
3901, Jean-Talon ouest
Bureaux à louer
• Immeuble rénové
• Air climatisé
• Espaces de stationnement disponibles
341-3408
17-6-88

■ Bureaux à louer 251

♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦♦
CLINIQUE MÉDICALE
Bureaux à louer 2344, Jean-Talon Est, coin métro Iberville, climatisés, ascenseur, stationnement. 721-6672, 669-7886, 661-0068.

GRAND BUREAU Faisant partie d'un centre multi-disciplinaire en santé-/croissance, à partager dès maintenant. 5115 St-Denis, près métro Laurier. 279-5024.

LAVAL bureaux pour professionnels, 300 à 800 pi.ca. 2e étage, emplacement commercial. 352-2825, 354-7129.

MÉTRO SHERBROOKE: Rue St-Denis. Idéal pour commerce ou bureau avec logement, 2ème. étage.
843-6235 — 674-3211

PRESTIGIEUX: Espace à bureaux
1320, Graham, centre de V.M-R.
Clé en main. 500 pi.ca. 1,500 pi. ca et 5,000 pi.ca. $10.00/pi.ca., avec ascenseur, stationnement. Appelez:
CONSULTANT PERVAL
738-3312

SHERBROOKE O. coin Grand près de Vendome. 535 à 710 pi.ca. d'espaces rénovés. Excellent emplacement. 845-2265.

ST-DENIS BUREAU À LOUER
6 pièces fermées
273-1015.

ST-DENIS DULUTH, édifice rénové, 700 pi.ca., électrique, à partir de $600. 277-5729.

ST-LAURENT: Bureaux avec tous les services, salle de conférence luxueuse. Idéal pour individu en affaires. Bon prix. Robert,
Jour: 333-1401. Soir: 387-2205

VERDUN: Av. Verdun, espace de bureau 2,000 à 5,000 pi.ca., idéal pour clinique médicale, assurance, avocats, notaires, bureau d'immeuble, air climatisé, prix discutable. 363-9253 ou 363-7046.

VIEUX MONTRÉAL, climatisé, éclairé, disponible immédiatement, 450 pi.ca. ou + 443-2413.

VIEUX-MONTRÉAL: Espace moderne, élégant dans un décor historique. À 1« bloc » de Place Victoria. 800 - 2,000 pi.ca. totalement rénové, divisions selon vos besoins, air, ascenseur, excellent design. **845-1435**

■ Espaces commerciaux à louer 259

2 LOCAUX À LOUER, chauffés, éclairés, 4455 rue St-Denis/Mt-Royal en haut salon de coiffure. Commerce si possible en rapport avec l'esthétique. Libre immédiatement.
845-4584 / 849-1674.

5196 CÔTE DES NEIGES
Au nord de Queen Mary
4,000 pi.ca., rénové récemment
Rens: M. Dublin, 636-3573.
Courtiers protégés.

CENTRE commercial neuf à louer, pour bureaux et commerces. Site d'affaire idéal à St-Jean. 1-349-5544.

MÉTRO SHERBROOKE: Rue St-Denis. Idéal pour commerce ou bureau avec logement, 2ème. étage.
843-6235 — 674-3211

MAGASIN À LOUER, 1,400 pi.ca., au 5026 Avenue Du Parc & Laurier, $1,700./mois. Appeler au 274-5509.

MAGNIFIQUE GARAGE Style « loft » Vieux-Mtl., espace de 1,000 à 3,000 pi.ca., 8 pi. de haut. Puits de lumière, patio, disponibilité: hres/jours/semaines. Photos/vidéo/cinéma/mode-/conférence/réception/s. de montre/etc...inf.: Le C.O.D.E. Design: 874-1592.

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

■ Espaces commerciaux à louer 259

(2) MAGASINS À LOUER.
1,500 pi.ca., sur Fleury-est.
1,000 pi.ca., sur Jean-Talon.
AUSSI 2 APP. À LOUER. 1X 5½ - 1 X 4½. A voir absolument. **389-6863**

REZ-DE-CHAUSSÉE Rue St-Denis. Électricité et chauffage inclus. Approximativement 650 pi.ca. Jour: 273-7121, soir: 524-1018.

ST-LÉONARD 4679 Lavoisier. Magasin 2,000 pi.ca., dans mini centre d'achats. Nécessite une cordonnerie, un salon de coiffure. 722-3282.

VERDUN, RUE WELLINGTON
Bâtisse neuve, construit (nov. 86), 3 étages, 15,000 pi.ca. avec fenestration, élévateur, système de chauffage central, air conditionné. Inf: 769-8821.

DÉCÈS

Dr François KOZLOWSKI

Il est né à Jadwichna, Pologne, le 2 octobre 1900 d'une famille reconnue comme ayant toujours luttée pour l'indépendance. La Première Guerre Mondiale l'a empêché d'obtenir son diplôme d'école secondaire.

Sans en aviser ses proches, Dr François KOZLOWSKI joignit les rangs de l'Armée polonaise («Legiony») afin de lutter pour la liberté de la Pologne occupée par la Russie. Lors d'une bataille, il fut prisonnier et la Cour tsariste le condamna à mort. En raison de son jeune âge, la sentence fut modifiée et fut condamné aux travaux forcés à vie à la prison de Kiev. Lors de la Révolution d'octobre, il fut libéré et, de peine et de misère, il réussit à retourner en Pologne où, de nouveau, il joignit les rangs de l'Armée polonaise. Il lutta lors des soulèvements de Wielkopolska et de Slask ainsi qu'à la guerre soviéto-polonaise de 1920. Il fut gravement blessé à une de ces batailles.

Après une longue convalescence, il entra à l'Université de Cracovie, continua ses études à Paris et obtint son diplôme en Médecine en 1926. Il habita en France et se spécialisa en chirurgie et en urologie à l'Université de Lille où il fut nommé chef du département de chirurgie. Il maintint ce titre jusqu'à la Deuxième Guerre Mondiale. Se cachant devant les Allemands qui occupèrent la France, il fuit au Portugal avec l'aide des Français.

En 1942, Dr François Bratek Kozlowski arriva au Canada et joignit l'Armée royale canadienne (ARC) à titre de médecin-chirurgien au rang de capitaine du 2e régiment médical de L'ARC. Il travailla à l'hôpital militaire général jusqu'à la fin de la guerre. En 1947, il rentra dans la vie civile en tant que major et, comme bénévole, continua à participer à la vie militaire.

Dr F.B. Kozlowski pratiqué la médecine pendant les années suivantes et, lors de l'ouverture de l'Hôpital Santa Cabrini, en 1963, il fut l'un de ceux qui constituèrent le personnel médical dont il fit partie lui aussi.

Outre sa pratique en médecine, Dr Kozlowski s'engagea à d'autres activités. Il s'intéressa grandement aux divers groupes ethniques à Montréal et en 1962, il aida financièrement à fonder la station de radio CFMB.

En 1964, le comité fondateur de l'Institut Canadien-Polonais du Bien-Être Inc. lui demanda de devenir médecin en chef et le nomma ainsi. Dr F.B. Kozlowski fit des efforts constants afin de mettre à jour et d'approfondie ses connaissances en médecine. En 1971, il devint membre de la Société américaine de Gérontologie (American Geriatric Society). Sa contribution en médecine fut reconnue en 1972, année où le Dr Kozlowski obtint le titre de membre émérite de l'association médicale canadienne.

Les funérailles auront lieu samedi le 18 juin courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, pour se rendre à St-Mary's Polish, où le service sera célébré à 10:00 heure a.m., et de là au cimetière St-Sauveur des Monts. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

■ Espaces commerciaux à louer 259

VILLE ST-LAURENT Près boul. Métropolitain. 1,500 pi.ca., avec porte garage. Environ 500 pi.ca. de bureaux. Entre 9h. et 17h.: 745-5211 après 17h.: 455-5893.

■ Espaces industriels à louer 268

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
BÂTIMENT industriel neuf. 3,650 pi.ca.
LOCATION à $4.50/pi.ca.
648-1595.

RUE DUNN 8,000 pi., rez-de-chaussée, gicleur, bureaux, aussi grosse porte pour camion. Jour: 768-6641.

RUE ST-PATRICK rez-de-chaussée, 4,000 pi., gicleur, chauffé, parking gratuit, aussi grande porte pour camion. **Jour: 768-6641.**

■ Propriétés commerciales 269

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE À VENDRE. 4815 GOUIN EST. 326-0404 ou 326-1001.

ST-SAUVEUR
Rue Principale, 2 maisons, piscines creusées, terrain 22,700 pi.ca., 1-227-2360, 1-227-3129.

■ Locaux à louer 275

3878 BOUL. ST-LAURENT
Magasin env. 1,700 p.c., compl. rénové, emplacement idéal. 738-3155.

BUREAUX
1,600 PI.CAR.
, 2 toilettes, très luxueux.
2395 ARCAND, près **HOCHELAGA.**
254-8674.

DEUX LOCAUX: 12,500 pi.ca. chacun ou 4, de 6,250 pi.ca. ou vendrais 12,500 pi.ca. **648-9150**

DULUTH/ST-DENIS, beau magasin, 1,000 pi.ca., rénové, bien décoré, vitrine, système d'alarme, assurances. 845-4804, 844-8769.

GRAND ESPACE D'AFFAIRES
Avec possibilité de résidence, cour arrière et s-sol, A louer pour $640./mois, demi-chauffé. Achat locatif, $1,000. libre 1er. juillet. Vieux-Montréal.
874-1914

LASALLE magasin, centre d'achats, 840 pi.ca., 3½ à louer 1 mois gratuit. 336-6293; 363-9125.

LASALLE — MAIL BRICO
Newman + Lapierre, 7,000 pi.ca. ou moins, idéal boutique, etc..., Raisonnable, 488-6033, 487-1823.

LAVAL, ST-VINCENT DE PAUL
Entrepôt 1,600 pi.ca., 2 portes de garage, 2 étages, entrées élect. 376-5093.

LAVAL, Ste-Dorothée, commercial, 1,200 pi.ca., libre imm. André Dion, 689-7675, 689-5829 (après 21:00).

LOCAL COMMERCIAL, surface 500 pi.ca., grande vitrine, à St-François, Laval, 665-4396, 665-2602.

LOCAL MODERNE: Tout compris, meublé, 875 pi.ca. Lajeunesse, coin Villeray. A VOIR! **273-4353**

LOCAL très bien situé au 2585 HOLT, 39 X 90, stationnement, renseignement; Lucy 725-9825.

MONTRÉAL-NORD 22 X 50
Très bien situé dans petit centre commercial. Libre 335-6627, 336-1055.

■ Commerces à vendre 283

•••••••••••••••
Salon de coiffure, grand , loyer bas, vente urgente: 646-3763, 526-2165.
•••••••••••••••

AUBERGE
Près du Massif: 8 chambres, s/manger et s/réception 200 personnes.
418-632-5865.

BOUTIQUE de chaussures pour dames, bien située, bon chiffre d'affaires, **655-8414.**

CASSE CROUTE
à Ahuntsic, rue commerciale, aubaine pour vente rapide, 376-4100.

COMPAGNIE DE SABLAGE À JET
(Sandblasting). A vendre, prix à discuter. **464-0801, Réjean.**

■ Commerces à vendre 283

RESTAURANT À VENDRE
OU
PARTENAIRE RECHERCHÉ
- Équipement neuf
- Très gros potentiel
- Clientèle établie

DEMANDER FRANCO
669-6198

22-6-88

■ Commerces à vendre 283

MTL. - BAR LAITIER: Situé au 1301, Ontario-Est. Beaucoup de potentiel. Prix demandé: $52,000. Gaston Gagnon, **678-3150**
Re/Max St-Hubert Crtr.

RESTAURANT LICENCIÉ à vendre, complet avec équipement ou fonds de commerce, sous-location, bonne clientèle. Robert: 1-586-3636.

RESTAURANT à vendre, $23,000. tout inclus, petit loyer, aubaine fantastique, 524-7058.

RESTAURANT DE FRUITS DE MER
Licencié, 40 places, Plateau Mt-Royal, excellent chiffre d'affaires, long bail, **251-2566, a.m.**

RESTAURANT LICENCIÉ Capacité de 120 personnes, bon rendement, inclus: bâtisse, équipements. Local loué à $925./mois. Après 19h.: 478-1691.

ROUTE de liqueurs établie dans le quartier Rosemont: 581-8610.

SALON DE COIFFURE incluant 4 coiffeurs, 2 esthéticiennes, 1 poseuse d'ongle avec boutique de vente de cosmétiques, nouveau concept, bien localisé, design et équipement à la fine pointe de technologie, personnel professionnel. Pour inf: 744-1628.

STATION SERVICE, 2 portes, établie depuis 25 ans. Route 117, gaz, diesel, pièces d'autos et articles de pêche, (819)275-3086.

STATION SERVICE Située au 5731 route 112 à Garthby, en Estrie, très beau site en face du lac Aylmer. Bon chiffre d'affaires, possibilité d'augmenter considérablement. Vente cause santé. (418)458-2343 ou (819)877-2668.

■ Commerces à louer 287

COMMERCE À LOUER Restaurant à louer. Restaurant avec ou sans équipement au **4552 St-Denis. 849-4646.**

DANS LES LAURENTIDES centre-ville de L'Annonciation. Piano-bar équipé, à louer. 661-2447.

RESTAURANT dépanneur, bar-salon à louer ou à vendre: 1-222-1433.

■ Machineries diverses 336

« MORGAN CONCRETE PUMP 1978 » Avec grue 72 pi., reconstruite à neuf en 88. Pompe moteur Ford 1978, 7000 Louisville, nouveau moteur 3208 Carterpillar encore sous garantie. **Jour: 1-519-648-3531. Soir: 519-634-5642**

■ Ameublements 351

LUSTRE s./dîner, cristal, 20 po., large. valeur: $1,200. laisserait pour: $600. 273-3200.

MOBILIER de s./manger, 1935, style Pistono. Table, 10 chaises, console/miroir, buffet-bas, excellent état. $7,000. 526-5935 9h. à 17h.

MOBILIER S/MANGER, acajou, style Anglais, 9 mcx. $2,800. Aussi tapis indien Aubusson, 9' X 12': $400. et 8' X 10': $300. Lundi au jeudi entre 16h et 18h: 747-4354.

TABLE EN LAQUE noire 36 X 72'' et 4 chaises à dossier haut, comme neufs, valeur: $3,000. pour $2,400. Table de salon en granit noir, laquée, comme neuve, valeur: $1,250. pour $1,000., négociable. Information: 523-4956.

■ Téléviseurs, stéréos, vidéos 359

LECTEUR disque Laser Sony CDP-55, télécommandé et magnéto-cassette Pioneer CT-1280 WR. Très équipés. Valeur totale: $1,200. pour: $850. **581-4316.**

■ Mobiliers de bureau, accessoires 363

BUREAUX, CHAISES, FILIÈRES
8470 Pascal Gagnon, et fournitures de bureau 8485 Langelier. St-Léonard, Librairie Boulevard Inc.
322-9051.

CHAISES DE BUREAUX ASSORTIES
Usagées et beaucoup d'autres marchandises. **849-7184**

■ Équip. de commerce 365

COMPRESSEUR Copeland, 3 forces, modèle LAL 1-0310 CAB. $1,295. Autres. Inf.: 767-5227.

■ Photos, cinés et accessoires 367

CANON A-1 noir, motor-drive M-A (5 photos/sec.), zoom 60/300 mm., 28mm., filtres. 252-4339.

■ Ordinateurs 371

MICRO-FORMATION, $10/hre
Soft-français, catalogue gratuit.
LOGICIELS GRYPHON, 932-8258.

■ Instruments de musique 375

PIANO À QUEUE 6' 9''. Utilisé par professionnels. Très bon état.
670-9164 — 597-4540

■ Piscines, équipements 379

PISCINE DAUPHIN 27' X 4', pompe Jacuzi, 1985, $2,300. à discuter. Info: 677-7836.

■ Bois de foyer 383

PRÉVENEZ L'INFLATION
BOIS DE FOYER
À VENDRE. Érable seulement.
Au meilleur prix. 12 po. ou 16 po. $30 la corde.
4 pieds, $60. la corde.
8 pieds, $115. la corde.
LIVRAISON GRATUITE
ROI DE LA BÛCHE INC.
(514) 229-7615 —
1-800-363-5621
Entre 8h. et 16h.

31-08-88

■ Bois de foyer 383

J.R. DU NORD
Bois de foyer à vendre
433-5001.

■ Livres 390

COLLECTION Revue française **« Psychologie »** no.5 à 138. Meilleure offre. **593-5494.**

■ Antiquités 391

ABSOLUMENT
Meilleurs prix pour gravures **LOUIS ICART**, objets de verre par Tiffany, Galle, Lalique & Daum. Frais virés Thérèse; **(514)849-4579, (514)486-8842.**

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures Icart, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Successions complètes. M. Raphaël: 2325, Guy. 935-3600.

BELLE PORTE D'EXTÉRIEUR, ancienne, style québécois, bois plein travaillé 2¾ po. X 36'' X 91''. **272-3969**

L'ATELIER
Restauration, décapage, finition: meubles et boiseries. Spécialité, meubles antiques. 10 ans d'expérience. 522-7123.

■ Astrologie/Ésotérisme 393

ANALYSE DE CARTES
Médium: Cartes et tarots; Prédiction.
Louise: 933-9790

CARTES, Tarot, lignes de vie sur rendez-vous.
253-8850.

■ Oeuvres d'art 395

ACHETERAIS TABLEAUX COTÉS
Paie comptant. Particulier. Lemieux, Richard, Riopelle, Pellan, Fortin, etc... Écrire à: DOSSIER 100, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Mtl., Qc., H2Y 3S6.

■ Animaux 397

À LA RECHERCHE D'UN INVESTISSEMENT SOLIDE?
Nous avons pure sang arabe de qualité. Chevaux à vendre, lignée Champion National. Aussi offrons Étalon pour accouplement, classé A au Québec. Appelez Charlyn Arabian Farm: (514)297-4517.

CHATONS SIAMOIS
Enregistrés, 7 semaines.
256-5977

CHEVAL APPALOUSA, 2 ans, opéré, non-dompté, $700. 652-5166.

CHEVAUX À VENDRE (10)
RANCH DOUBLE G
474-5534.

THE PET FARM
Nous avons chiots toutes races, pur sang, enregistrés à Cornwall.
(613)938-7970. Visa et M.C. acceptées. Ouvert 7 jours.

■ Secteur Ventes 459

REPRÉSENTANTS(TES) DISTRIBUTEURS(TRICES)
Pour entreprise de confiserie. Territoires protégés dans Mtl et Laval. Doit posséder camionnette, excellente possibilité. Communiquer: **Vice-Président des ventes, 1629, Autoroute Laval-Ouest, Laval. H7L 3W3 (688-5295).**

■ Personnel de bureau 471

COMPAGNIE SÉRIEUSE est à la recherche d'un(e) préposé(e) aux ventes, bdilingue. Analyse et tenue de dossiers et autres tâches de bureau. Emploi permanent. Salaire annuel: $15,000., semaine de 37½ heures. Secteur Montréal-Est.
645-2750.

■ Personnel de métier 475

ELECTRICIEN avec expérience dans l'assemblage de panneaux de contrôle électriques, pour machine de production. Pour rendez-vous, Ginette Boucher, 449-0494.

■ Services domestiques 487

DAME DEMEURANT avec nous, pour s'occuper de jumeaux de 1 an et maison, 739-0159.

■ Cours 510

COURS
Français ou anglais, langues secondes. Cours privés. Perfectionnement. 343-4439.

■ Déménagement 551

A BAS PRIX, appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

DÉMÉNAGEMENTS
Petit camion, toutes sortes de déplacement. **494-3479.**

◆◆◆DÉMÉNAGEMENT, assurance, estimation gratuite. Prix fixé par téléphone. **525-3800.**

■ Offres d'emploi 407

LE DEVOIR — postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaire: lundi au jeudi de 9h30 à 21h
vendredi de 9h30 à 14h30
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.
Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 13h00 et 21h00

■ Offres d'emploi 407

CONCEPTEUR GRAPHIQUE
POUR
FABRICANT D'ENSEIGNES
Dessin technique et d'atelier
Expérience minimum: 5 ans
327-8764

17-06-88

■ Offres d'emploi 407

URGENT
Besoin, avec expérience seulement: Fendeurs, bûcherons, chauffeurs (avec flat bed) chauffeurs avec trailer, jobbers (avec pop Jack), avec transporteurs forestiers.
Pour info:
Roi De La Bûche
entre 8 et 16h.
(514) 229-7615
1-800-363-5621

31-08-88

■ Offres d'emploi 407

SECRÉTAIRE Bilingue, réceptionniste, 35 ans et plus. Rédaction en français/anglais. **288-7718.**

SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE
Bilingue, ayant bonne connaissance cinéma et World Perfect. S'adresser aux Films du Crépuscule. **849-2477**

SERVEUR(EUSE) DEMANDÉ(E)S, pour restaurant, Prince Arthur. Se présenter au 180, Prince Arthur. Gourmet Grec.

■ Déménagement 551

DEMANDEZ LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE. Ne partez pas sans lui. Fournissons boîtes. Estimé gratuit. Georges, 766-5314.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

PETITS-MOYENS DÉMÉNAGEMENTS
Vous pouvez aider.
521-7809 ou 324-7465.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

◆ PLANCHER 3 ÉTOILES ★★★
Finition plastique, varathan et cristal. Prop. Chantal Barette, 679-5449.

A BON PRIX Plâtre, peinture, réparation, travail rapide et soigné.
Alain 270-5825, 495-9193.

A-1 Peinture, intérieur/extérieur, rénovations, démolition. Très bons prix. 443-1131. P. Daraiche.

AAA Peinture, plâtre, stuco.
A prix modique
526-2282

FAISONS réparations de brique, tirage de joints et peinture, à bas prix, entretien de commerces, à contrats, B & F Entretien. 526-1975.

MENUISERIE, charpenterie, restauration cuisine, s. de bain. Ciment, joint de cheminée, patio, sun deck, balcons, peinture int./ext. 748-0919.

MENUISERIE: Cloisons — Plâtre — Finition — Balcon — Patio. Travail minutieux et garanti. **M. Benoit, 845-7513**

NINO RÉNOVATION
Spécial, réparation ciment, joint, brique, marbre. Est. gratuite, 385-5348.

NUMÉRO 1 Lavage de vitres, murs et plafonds ainsi que la peinture. Estimation gratuite. **647-1340.**

■ Entretien, réparations, rénovations 559

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE
Donnez vos travaux de peinture intérieure/extérieure à nos experts. Lavage de murs, plafonds et vitres. Tel. maintenant pour réservation au:
462-0773. Meilleurs prix en ville.

RÉNOVATION GÉNÉRALE menuiserie céramique BALCON ETC. 728-1475.

RÉNOVATION, FABRICATION
Résidentiel, commercial. Meubles et autres. Michel, 678-1883.

RÉNOVATION GÉNÉRALE menuiserie céramique BALCON ETC. 728-1475.

RÉPARATION
Pierre, blocs et brique, trottoir, patio, balcon de ciment et bois. Pose « Gyproc », tirage de joints. **433-1874**

S.B. CONTRACTEUR
Charpenterie, plâtrage, gyproc, céramique, brique, blocs ciment, peinture. B. Siméone, 381-8491.

SERVICE D'ÉLECTRICITÉ
Par maître électricien. 669-4832.

■ Voyages 563

◆◆ MONTRÉAL NEW-YORK ◆◆
Chaque vendredi en autobus, 10 jrs à l'avance, $49., régulier $65. 279-7779.

■ Lavage, nettoyage 567

D.D. LAVAGE Nettoyage tapis, sofa. Peinture: intérieur/extérieur. Yves: 645-6442.

ENTRETIEN MÉNAGER
NE CRAINT PAS LES GROS TRAVAUX
Trop occupé pour faire votre ménage, on s'en occupe. Service d'Entretien Ménage National, 668-6876.

FERAIS MÉNAGE de maison privée, aussi lavage de murs, vitres et plafonds, 443-9561.

LAVAGE VITRE & PEINTURE
Résidentiel, commercial et industriel, murs, plafonds. Faisons peinture int/ext. Offrons 30% rabais sur nos prix réguliers. Ouvert 7j/sem.
933-7965. J.C. DESILETS ENR.

LAVAGE, MURS, FENÊTRES
Peinture, travail garanti, G. Mc Donald, 768-5719.

■ Peintres, peinture 571

A.A.A. PEINTURE - RÉPARATION
Estimation gratuite
259-2889 — 276-1939

AAA PEINTURE Intérieure, extérieure, céramique, rénovations générales.
329-1256.

ENJOLIVEZ VOTRE INTÉRIEUR
Par un peintre de 30 ans d'expérience. Consciencieux. 522-2110.

PEINTURE À SEC
plâtrage, lavage de murs et nettoyage de fenêtres. Préférablement résidentiel. C. LAW. 765-7486.

PEINTURE PLÂTRAGE
Gyproc, pollissage de bois.
T. Loggia 648-7551.

PEINTURE, plâtre, joints de brique, réparation ciment, estimation gratuite. Roger 273-5632.

◆ ◆ PEINTURE ◆ ◆
Réparations, estimation gratuite.
731-8709 277-9246

■ Terrassement, paysagiste 583

ASPHALTE — PAVÉ UNI: Patio — Patio en bois traité — Brique — Ciment
Paysagiste.
A. Stelmazur, 364-4948

SUD-OUEST PAYSAGISTE ENTRETIEN
Ciment — Patio — Tourbe Etc, etc...
374-4367

■ Occasions d'affaires 591

LES ENTREPRISES LE-MART INC.
15 années d'expérience dans les spécialités (de travaux en hauteur), maintenance, réparation, rénovation et construction générale, demande un(e) investisseur pour actionnaire principal catégorie classe A. Possédant 5 années d'expérience ou pour exécuter ouvrage de bureau administration.

514-373-0010
demandez M. Lemire

20-6-88

■ Occasions d'affaires 591

A VOUS DE JOUER. Nous avons une occasion d'affaires qui coûte $229., et qui peut vous rapporter $40,000. et plus par année. (514)646-6361.

AVIS
AUX INVESTISSEURS AVERTIS
Environ 10 âcres de terrain dans centre-ville, au pied d'un grand centre de ski. Pour centre d'achats ou autres.
514-538-2571 — 263-1225

COMPAGNIE DE COMMUNICATION
Clientèle établie, en pleine expansion. Travail comprend: Installation d'équipement électronique de studio de radio et télévision. **1-800-363-8660**

COMPAGNIE EN AFFAIRE depuis 6 mois, à l'approche du succès, a besoin maintenant de $15,000. à $20,000. afin de couvrir des dépenses plus élevées que prévu. Grand potentiel pour une personne prête à prendre une chance. **735-5835, local 37. — 735-7522**

FABRICATION DE PROTOTYPE, pour les inventeurs, usinage, moulage aluminium, uréthane, fibre de verre. Fabrication de circuits imprimés électroniques. Confidentialité garantie par écrit. Demander Daniel Lévesque, 443-1079.

MACHINES DISTRUBUTRICES
Nouveaux emplacements ou déjà existants, distributrices de briquets à cigarettes. Industrie de 7 milliards. Premiers rendus premiers servis. 735-9872.

MINI CHAINE DE BOUTIQUES (3)
Haut potentiel. Situées dans centres d'achats majeurs de Montréal, Ottawa et Gatineau. 1(514)465-0664.

■ Traitement de texte 589

gpl
(514) 465-9373
(514) 465-9198
MICOM IBM
AES Laser
1104, rue Victoria Suite 105
Lemoyne, Qc J4R 1P9
Télécopieur: (514) 465-9633

17-6-88

■ Services financiers 595

CONSEILLER EN CRÉDIT
Réduisez vos dettes, obtenez la sécurité financière, M. Greer, 878-2801.

■ Offres de services 599

COMPTABLE, recherche professionnel ou autre pour partager espace de bureau selon besoins. Près Jean-Talon/ Delorimier. Tony Masella, 729-9956.

FAXS-TELEX
Récipiendaire du prix du meilleur commerce Télé-Public Inc. **861-2841**

RÉDACTION, RÉVISION DE TEXTE
C.V., discours, rapport, publicité etc. Service informatisé, 273-9701 matin seulement.

■ Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

BATEAU 1976, VEDETTE 36 pl. Habitable, style Cruiser, moteur neuf économique 6 cyl. diesel. Belle coque en acier, peinture neuve. $19,500.
491-2907 — 819-326-0215

VOILIER HUNTER, 25.5 pi., 2 voiles, couche 4, prix à négocier, 663-1121, 271-0570.

■ Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

BATEAU DE PÊCHE « BASS BOAT » 17 pi., custom métal flake, à partir de $8,000.: 638-5910 — 632-3488.

C & C 24, 1975, excellent état, 3 voiles, moteur hors bord 9.9, $18,000. 487-4078.

C.M.L. 37', 1986. Cruiser diesel, 2 Volvo 165 forces, 2 conduites, chauffage, $179,000. Visible Yacht Club Québec. **418-831-1619**

CATAMARAN Prindle 16 pi., 1985, remorque Ross Marine, $6,000. Jour et soir: 484-6216.

CHERCHE voiture allant à Québec les fins de semaine, durant la saison de la voile. Hélène: soir: 842-3303, jour: 288-6194.

CHRIS CRAFT 1986, 290, Sunbridge, tout équipé, 2 moteurs Mercruiser, 190 C.V., 180 heures. État A-1. $69,500. 364-4770, 1-291-5669.

CRUISER TRICABINE 37' Fibre de verre, diesel, 165 h.p., Flybridge, double contrôle, impeccable.
418-681-0136 — 418-527-7688

DÉRIVEUR BOMBARDIER 4.8, Spi, 2 Foc, trapèze, remorque. Excellent état. $2,900. 491-0635.

PEARSON 323, 1977, hors-taxe, impeccable, $48,000. Prendrais échange voilier dédouané, n'excédant pas $20,000 521-7686 ou 462-3849.

REMORQUES de bateau et utilitaires, direct du manufacturier, Capitol Inc.
321-9191.

TRIMARAN « PIVER » 36 pi. Loadstar, voiles neuves, enrouleur neuf, Volvo turbo diesel 42 H.P., King Loran-c, VHF, pilote aut., toilette électr., couche 6, Zodiac Mark II GT. 14 pi. $39,000.
514-247-3546

■ Planches à voile 683

CLINIQUE DE « WATER START » À La Voile Bleue, Repentigny-o. 18 juin, à 10h. A.M. **585-2875**

■ Roulottes, tentes-roulottes, motorisés 687

WINIBAGO 73, 22', couche 6, très très propre. $15,500. Roulottes Gagnon.: 1-800-363-8666 s./frais, 589-5718.

WINNEBAGO 1975, modèle Brave, moteur 318 Chrysler, a./c., 5,800 milles. $19,000. 491-2907, (819)326-0215.

■ Automobiles à vendre 695

AUDI 4,000 S, 85, toute équipée, état A-1, garantie Audi, 7,800 km., $9,950. 334-1081, 594-5343.

AUDI 5000 CD: Turbo 86, garantie jusqu'au 30 oct. 90. 47,000km., $21,500.
655-4990

AUDI 5000 S, 1983, mécanique et carrosserie A-1. Bur: 392-6379, rés.: 738-1798.

■ Automobiles à vendre 695

AUDI 5000, 1985, turbo diésel, carte Audi oct. 88, grise argent, système d'alarme, téléphone. Tout équipée. Bas kilométrage. Impeccable. Mtl: 497-1292, Valleyfield: 377-5000.

AUDI 5000CD turbo, 1987, 2 ans de garantie, toute équipée, 42,000 km, $27,500. 472-1310, 473-6627.

AUDI 5000S, 1984, toute équipée, 92,000 km, $9,500. 472-1310, 473-6627.

BMW 325, de luxe, 1986, manuelle, toute équipée, rouge, 110,000 km. pour acheteur sérieux. Inf.: 628-4836.

BMW 79, aut., toute équipée, servo-freins, servo-direction.
739-4413, Jack.

DODGE OMNI 83, aut., 4 portes, bas km, servo-freins et direction. $1,600. ou mieux! 739-4413, Jack.

HONDA Prélude, 87, rouge, 5 vitesses, 20,000 km. Garantie 5 ans. Comme neuve. Après 17h.: 384-1737.

JETTA Cara, 86, bleue, 50,000 km., 5 vit., condition A-1, garantie 1 an. $11,800. 333-0527.

JETTA GL 1986: 5 vit., torbo diesel, équipée, toit ouvrant, mag, impeccable. **466-2210**

MAZDA 323 GT 1987, 22,000 km, $11,000., 4 roues et pneus d'hiver. 255-3019.

MAZDA 326 LX 88, 5 vit., man., toit ouvrant, anti-rouille, radio, 3 portes, 4,500 km, $12,000. 843-8598.

MERKUR 1986, 5 vitesses, garantie juin 89. $16,000. 665-1429, après 5:30h. P.M.

MG 1971, comme neuve, parfait état mécanique, jamais sortie l'hiver. Faut voir! 342-1411, 272-8239.

MUSTANG LX 1987, toute équipée, pneus radiaux, toit ouvrant, radio cass. am/fm, moteur 2,3 l injection, 28,000 km, comme neuf, 934-4648, 861-2920 ou (1)887-2627.

NISSAN 300 ZX, Turbo GL 2 + 2, 85½, mod-le 86, noire int./ext., 32,000 km., 4 vit., aut. A-1. A discuter: 287-1528.

OMEGA 1984, 81,000 km., automatique, équipée. $4,800. Particulier. 473-3643.

PONTIAC 6,000. 1985, 47,000 km., excellente condition. Freins et pneus neufs. $7,300. 277-5902.

PONTIAC 6000 LE, blanche, 87, toute équipée, garantie transférable, 27,000 km, $18,500. 621-9290, 473-2992.

PONTIAC BONNEVILLE SE 87, maximum d'options dont téléphone cellulaire, $19,800. après 18hres, 585-9734.

PORSCHE 928, 1981. En parfaite condition, parfaitement équipée. Doit vendre immédiatement. Meilleure offres acceptée. **688-8353**

RENAULT Alliance 84, 5 vit., Am/Fm cassette. Bonne condition. 648-3109.

SAAB 900, 1987. Blanc, 4 portes, 5 vit., régulateur de vitesse, jantes sport, garantie prolongée, 65,000km. $7,200. **Jour: 255-5693. Soir: 670-9594**

TAURUS GL, 86, air climatisé, vitres électriques, radio/cassette, etc... Garantie prolongée: 34,000 km. 620-1848.

TOYOTA SUPRA 85, bleue foncée, 62,000km, balance de garantie, air climatisé, toute équipée, $15,700. négociable, Daniel 681-2161, 662-6245.

TOYOTA SUPRA 82, originale, auto., air climatisé, entreposée l'hiver, $8,600. 875-5086 ou 659-3607 après 18h30.

TRIUMPH SPITFIRE, 1981, excellente condition, 53,000 km, $7,000. ou meilleure offre, soir: 321-6954.

VOLVO 240 DL, 86, 5 vitesses, 4 portes, bleue, radio am/fm, 62,000 km, comme neuve, 769-9306, soir.

VOLVO 87, 740, Turbo inter cooler avec Turbo plus, 186 chevaux, 37,000 km., rouge, toute équipée. 466-4563, 482-1857.

VOLVO GLT TURBO 240 : Familiale 84, 57,000km. Condition parfaite. $13,900 **Jour: 879-1847. Soir: 844-9218**

Le pollen aujourd'hui

(région de Montréal)

Graminées .... 74 (stable)
Herbe à poux .... 0 (-)
Arbres .... 17 (à la baisse)
Autres .... 27 (stable)
Risques d'allergies .... élevés

L'indice est calculé en nombre de grains par mètre cube d'air.

Source : Centre de recherches écologiques de Montréal.

LA MÉTÉO

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: un front froid à partir du nord-ouest québécois jusqu'au lac Michigan passera au sud de la vallée du St-Laurent. À l'arrière de ce front, de l'air moins chaud et relativement humide restera sur le Québec. Vendredi, une crête de haute pression amènera un dégagement, mais les températures seront près ou légèrement sous la normale.

MONTRÉAL

Possibilité d'averses. Max.: 25. Dégagement vendredi.
LEVER DU SOLEIL 5 h 05
COUCHER: 20 h 45

QUÉBEC

Abitibi et Témiscamingue: averses dispersées. Max.: 16. Ensoleillé vendredi.

Réservoirs Cabonga et Gouin et Lac-St-Jean: possibilité d'averses. Max.: 20. Ensoleillé vendredi.

Pontiac, Gatineau, Lièvre et Laurentides: averses dispersées. Max.: 23. Ensoleillé vendredi.

Ottawa, Hull et Cornwall: possibilité d'averses. Max.: 25. Dégagement vendredi.

Trois-Rivières et Drummondville: possibilité d'averses. Max.: 25. Dégagement vendredi.

Québec et Beauce: possibilité d'averses. Max.: 25. Ciel variable vendredi.

Estrie: possibilité d'averses. Max.: 27. Possibilité d'averses vendredi.

Saguenay, La Tuque et réserve des Laurentides: possibilité d'averses. Max.: 22. Ensoleillé avec passages nuageux vendredi.

Charlevoix et Rivière-du-Loup: possibilité d'averses. Max.: 23. Ciel variable vendredi.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé et parc Forillon: averses dispersées. Max.: 18. Possibilité d'averses vendredi.

Baie-Comeau et Sept-Iles: averses dispersées. Max.: 15. Ciel variable vendredi.

Basse-Côte-Nord et Anticosti: quelques averses. Max.: 14. Possibilité d'averses vendredi.

Ça ça fait du bien!

PARTICIPACTION

R — Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

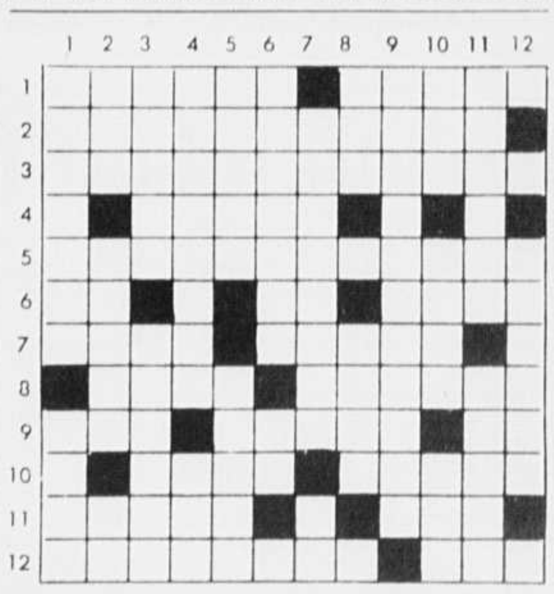

Horizontalement

1—Qui remplit ses engagements. — Faire un choix.
2—Action d'arabiser.
3—Action de désavouer ce qu'on a fait ou dit.
4—Voix d'homme élevée.
5—Tuer par l'action d'une décharge électrique.
6—Parcouru des yeux. — Technétium. — Groupe de sporanges.
7—Vase. — Oiseau voisin des canards.
8—Carnassier plantigrade. — Gonflement pathologique formant une saillie anormale.
9—Recueil de bons mots. — Galette légère de blé. — Sélénium.
10—Très petit. — Sentiment de convoitise.
11—Plante aquatique des étangs. — Expression de la voix.
12—Atteint d'amétropie. — Monnaie de la Bulgarie.

Verticalement

1—Bizarre, extravagant. — Pourvu d'arme.
2—Colère. — Personne joyeuse. — Avant-midi.
3—Fruit. — Chacun des degrés intermédiaires entre deux couleurs.
4—Endommager en faisant une brèche. — Habileté.
5—Qui se lie facilement avec les gens. — Couper.
6—Suite de personnes qui accompagnent. — Radon.
7—Cruauté horrible. — Neptunium.
8—Enleva. — Personne qui a été trompée.
9—De manière piteuse.
10—Pronom. — Moulure pleine de profil curviligne. — Délit.
11—Débarasser les étoffes des noeuds. — Établissement industriel.
12—Divertit par quelque amusement.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	A	S	A	R	D	■	P	I	A	N	O
2	E	C	O	L	E	■	S	E	■	R	A	T
3	M	I	L	L	E	R	A	N	D	A	G	E
4	I	D	E	O	L	O	G	U	E	■	U	S
5	S	I	N	G	U	L	A	R	I	T	E	■
6	P	T	■	E	■	E	■	I	S	A	R	D
7	H	E	N	N	E	■	R	E	M	U	E	R
8	E	■	A	E	R	E	E	■	E	R	■	A
9	R	O	C	■	O	P	T	E	■	I	C	I
10	E	C	R	A	S	E	S	■	A	■	E	N
11	■	R	E	G	I	E	■	A	M	E	N	E
12	T	A	R	I	F	■	B	L	E	S	E	R

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 — *Directeur:* Benoit Lauzière — *Rédacteur en chef:* Paul-André Comeau — *Rédacteurs en chef adjoints:* Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne — *Directeur de l'information:* Jacques Chabot — *Directeurs adjoints:* Guy Deshaies, Pierre Godin — *Directeur des services administratifs:* Gabriel Hudon

LE GRAND MERDIER

LE GOUVERNEMENT Bourassa devra en faire des descentes spectaculaires, à Sidbec-Dosco et ailleurs, s'ils veut sauver les apparences de la fermeté dans sa politique de l'environnement. Malheureusement, citoyens et contribuables risquent de payer cher, dans un proche avenir, les improvisations et les tergiversations des administrations précédentes. La super-usine d'épuration de la CUM, qui n'en finit plus d'avoir des ratés, n'est pas la seule à s'enfoncer dans le grand merdier financier et technologique de la dépollution.

En effet, pendant que les charges polluantes s'aggravent dans l'ensemble de notre société, on découvre de plus en plus de failles dans les systèmes, fort dispendieux, que les autorités ont mis en place pour les enrayer. Il ne pouvait guère en être autrement, à voir la gestion irresponsable qu'on a faite le plus souvent de ce dossier.

Ainsi, il pressait de dépenser des millions de dollars pour « créer des emplois » au plus vite, de favoriser les « contenus québécois », et de se gargariser de virages et d'exportations technologiques, plutôt que d'aviser aux moyens les plus efficaces et les moins coûteux possibles de nettoyer ces répugnants égouts à ciel ouvert que devenaient nos rivières et le Saint-Laurent.

Alors que près de $6 milliards étaient engagés dans un vaste programme d'épuration des eaux, il importait davantage au ministère et au milieu intéressé de se battre entre eux, que de s'assurer que les usines allaient fonctionner, qu'elles n'ajouteraient pas à la contamination du milieu, et qu'on empêcherait les industries de déverser leurs toxiques aux égouts. Pas surprenant que les deux tiers des usines municipales d'épuration aient présenté des problèmes majeurs. Ni que les procédés scientifiques choisis laissent encore passer dans la nature des millions de tonnes de rejets pas assez ou mal traités.

Cette folie n'a pas été le seul fait des politiciens et des ingénieurs. Tandis que l'eau propre se fait de plus en plus rare et que l'eau potable coûte de plus en plus cher, une population inconsciente gaspille la précieuse ressource à verdir du gazon, à remplir des piscines privées, à laver des automobiles. Et alors qu'elle regimbe devant les contrôles réglementaires et les comptes de taxe, la banlieue ne regimbe pas à s'installer de plus en plus loin des zones urbaines déjà bien pourvus en services d'égouts et d'aqueduc, et à causer ainsi d'autres gaspillages de terrain et d'infrastructures.

Tôt ou tard le Québec va se rendre compte qu'il y a d'inéluctables limites à la vantardise nationale, à la glorification des entreprises, et au joyeux partage des contrats lucratifs. Dès le départ, il aurait été plus intelligent de former une Commission scientifique, de procéder aux recherches et aux enquêtes nécessaires aux meilleurs choix de traitement, et d'imposer des projets-pilotes et des études d'impacts. On a préféré, erreur fondamentale, confondre les rôles d'aviseur technique et d'entrepreneur.

Cafouillages administratifs et conflits d'intérêts sont des recettes éprouvées qui ont fait leurs preuves, par exemple, dans l'industrie nucléaire aux États-Unis, où on n'en finit plus de fermer des réacteurs avant même qu'ils n'aient produit un kilowatt d'électricité ! Au Québec, combien d'usines de dépollution, même vendues *clé en main*, vont devoir fermer leurs portes ou subir de dispendieuses modifications ? Depuis, il est vrai, on a découvert de nouveaux procédés, plus simples ou plus efficaces, mais ils arrivent tard pour toutes ces municipalités et communautés urbaines qui sont déjà engagées dans les formules de la dernière décennie.

D'aucuns voudraient une commission d'enquête sur la grande usine d'épuration de la CUM, cette merveille qu'on devait exporter dans le monde et dont Laval, de l'autre côté de la Rivière des Prairies, ne veut à aucun prix ! L'enquête classique sur les grands désastres publics a déjà eu lieu chez nous : elle s'appelle l'enquête Malouf sur le scandale olympique, et ses recommandations sont aussi pertinentes aujourd'hui qu'à l'époque. Québec devrait y revenir avant de plonger dans d'autres grands programmes dispendieux, qu'il s'agisse de dépollution, d'autoroutes ou... d'électricité.

Pour l'heure, en matière d'environnement, il importe surtout de reprendre le contrôle des produits domestiques et industriels, d'en favoriser la récupération et le recyclage, et de développer une culture urbaine moins capricieuse. Autrement, on risque de perdre la bataille, non d'abord aux États-Unis, notre exportateur de pluies acides, mais ici-même, dans nos choix de consommation et de société.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Majorités de circonstance

LA CLASSE politique française se cherche et l'Europe de la CÉE s'inquiète de la situation en France. Dans son intervention à la télévision mardi, le Président François Mitterrand s'est visiblement efforcé de répondre aux interrogations anxieuses qu'a fait éclater le résultat du second tour des élections législatives. Dans des phrases qui empruntaient partie de leur incantation au discours gaulliste, le Président de la République a tenté de conforter sa situation aux yeux de ses électeurs et de lancer des signaux rassurants en direction des capitales voisines.

Au risque de se dédire lamentablement, M. Mitterrand n'avait d'autre possibilité que de reconduire le gouvernement de son Premier ministre, M. Michel Rocard. Après avoir chanté les mérites de l'ouverture vers le centre durant la campagne des présidentielles et à la veille des législatives, il aurait été inconvenant de refaire l'union de la gauche avec les communistes. Après avoir erratiquement précipité des élections dans l'espoir d'encaisser les hypothétiques dividendes de son propre triomphe, le Président a dû se résigner à manoeuvrer dans un couloir très étroit.

La France sera donc dirigée par un gouvernement minoritaire au cours des prochains mois. Les partis d'opposition, aussi bien les communistes que la droite et le centre, semblent vouloir vivre sous un tel arrangement : c'est du moins ainsi que s'interprètent les déclarations mesurées des leaders politiques au lendemain des élections. Au coup par coup, le gouvernement de M. Rocard pourra vraisemblablement négocier des majorités de circonstance.

Avant même le début de cette expérience qui n'a pas d'équivalent depuis la création de la Ve République, les jeux de rééquilibrage partisan ont été enclenchés à Paris. En retrouvant sa pleine autonomie d'action, le Centre démocratique et social (CDS), regroupé autour de l'ancien ministre de l'Agriculture Pierre Méhaignerie, signifie sa disponibilité en vue d'éventuels pourparlers avec les socialistes. La possibilité de voir se concrétiser un début d'ouverture agace souverainement les dirigeants du parti néo-gaulliste (RPR), de Jacques Chirac, et des autres formations qui se réclament plus ou moins de l'ancien Président Valéry Giscard d'Estaing.

Au moment où s'engagent les grandes manoeuvres en vue de la mise en place de l'Acte unique en 1992 — cet accord qui achèvera la construction de l'Europe —, les partenaires de la France au sein de la CÉE s'interrogent sur les conséquences de l'absence de majorité gouvernementale. En filigrane : la crainte de voir Paris retrouver certains accents plutôt chauvins et s'éloigner des objectifs de 1992. À ce propos, l'intervention du Président Mitterrand était subtilement claire.

En somme, aux élections de l'indifférence succède maintenant en France une période d'incertitude.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

En attendant l'oracle de Pise

Pierre GODIN

▲ Perspectives

PENDANT que M. Bourassa s'accroche désespérément au jugement imminent de la Cour suprême sur la langue d'affichage, comme l'aveugle qui attend de sa canne blanche qu'elle lui montre la voie à suivre, nous voilà de nouveau plongés jusqu'au cou dans la soupe linguistique. Depuis un quart de siècle qu'on y nage — à en avoir soupé justement — dans cette bouillabaisse qu'aucun gouvernement bien intentionné n'arrive jamais à apprêter à la satisfaction de tout le monde.

Le Canada, c'est avant tout une affaire de langue. On n'en sort pas. En 1968, Pierre Trudeau s'intitule grand croisé du bilinguisme *from coast to coast*. Il rêve de forger une âme à ce pays anonyme qui n'a alors comme lien unificateur que le hockey, la reine et le sirop d'érable.

Dix ans plus tard, René Lévesque déclenche l'anti-croisade de l'unilinguisme. Objectif : donner aux Québécois une identité linguistique distincte qui ne peut être que la langue apprise sur les genoux maternels : le français. Depuis, dix autres années ont passé et nous voilà une fois de plus submergés dans le coulis opaque des luttes linguistiques. Il a suffi d'une charte constitutionnelle adoptée à la vapeur sans le Québec et du retour au pouvoir de Robert Bourassa pour que le front des langues, que l'on croyait pacifié, brûle de nouveau.

Au fédéral, le projet de loi C-72 sur l'implantation des langues officielles voit s'ériger devant lui le vieux « front du refus » du Canada anglais. Côté Communes, une quarantaine de dinosaures du parti conservateur obligent Mulroney à diluer sa loi tandis que côté colline parlementaire, la protestation publique se fait tout à coup hideuse. « Kill C-72 ! », clament les affiches de manifestants masqués comme au temps sinistre du Ku Klux Klan de la Géorgie raciste des années 20. De quoi frissonner !

En Saskatchewan, le gouvernement Devine refuse de rétablir les francophones dans leur bon droit. Pour sauver la face de ce pays bilingue, Ottawa doit recourir à son énorme pouvoir de dépenser pour y injecter $60 millions. À Air Canada, qu'on privatise, le ministre Mazankowski promet de soustraire la compagnie aux « obligations linguistiques » de la loi C-72. Et cela, au moment même où les Gens de l'Air du Québec démontrent, statistiques à l'appui, que le français dans l'air recule à Air Canada.

Au Nouveau-Brunswick, levée de boucliers : « La loi C-72 est discriminatoire à l'endroit des anglophones unilingues », grogne le député de Moncton, Dennis Cochrane, qui promet une guerre sans merci. Robert Bourassa, lui, n'en mène pas plus large que la damnée loi C-72. Obligé aujourd'hui d'adorer d'office la loi 101, le chef libéral a fini par admettre que l'article 42 de la loi fédérale, qui veut bilinguiser des domaines de compétence provinciale, contrecarre la loi québécoise qui fait à l'anglais la part la plus chiche possible.

La quadrature du cercle ? Mais non, répond le preu chevalier Gil Rémillard prêt à lancer ses cavaliers contre l'intrusion fédérale. Du même souffle, le ministre des Affaires intergouvernementales se dit assuré que l'éléphant fédéral évitera de marcher sur la porcelaine des compétences du Québec. Il en veut pour preuve l'engagement de Lucien Bouchard, l'ami de Mulroney non encore élu, de signer avec lui des ententes-cadres. Il a confiance. D'où l'accusation péquiste d'homme aux idées molles et naïf qui cautionne l'intervention fédérale au lieu d'exiger, conformément à la tradition politique québécoise, le retrait pur et simple des dispositions litigieuses.

Mais les déboires linguistiques de M. Bourassa ne s'arrêtent pas au projet de loi C-72. Il s'est piégé lui-même avec sa promesse électorale trop hâtive de revenir, aussitôt couronné, à l'affichage bilingue chassé du décor montréalais par le satanique docteur Lorrain. L'homme du bunker compte les jours qui le séparent du verdict de la Cour suprême qui, comme une tour de Pise bien avisée, penchera sûrement du bon côté, c'est-à-dire du côté de l'affichage bilingue.

En attendant l'oracle, il boit le calice jusqu'à la lie. « Vous êtes un fasciste et un raciste ! » lui a crié l'autre jour un porte-parole de la phalange extrémiste des activistes anglo-québécois. Signe des temps : Alliance Québec, qui a vu ses revendications comblées les unes après les autres au cours des dernières années, fait maintenant patte de velours. Elle laisse le champ libre à de nouveaux groupes de pression comme les radicaux *Canadians Quebecers* ou les bonententistes de l'*Entente cordiale* tout en gérant les reçus de charité qui vaudront sans doute un jour le paradis à ses généreux donateurs.

Deux conclusions à ce tableau. L'une — optimiste — assimile la résistance actuelle du Canada anglais à l'activisme bruyant d'une génération passéiste de vieux et de dinosaures. Du folklore. L'autre — pessimiste — prédit le retour en force du Québec bilingue des années 50 et 60 car l'orientation de l'oracle de Pise ne fait aucun doute. Tout compte fait, le Québec français n'aura existé que dix ans à peine avant de sombrer totalement dans le néant, faute de mômes, vers 2030, comme le prédit le démographe Jacques Henripin.

LETTRES AU DEVOIR

■ Les 40 ans

AH ! cette pauvre génération du *baby boom*, qui a tout fait, tout vécu, tellement qu'aujourd'hui, à 40 ans, elle n'a plus la force de rien faire, sauf de chiâler après la jeunesse d'aujourd'hui; celle qui, ingrate comme toute jeunesse, a sombré dans le plus primaire des individualismes, refusant de prendre le flambeau des grandes luttes épiques.

Ah ! vraiment, il y a de quoi désespérer et se regarder longtemps, longtemps dans le miroir.

Mais désespérer de quoi ? Encore faudrait-il savoir. De deux choses l'une, ou on l'a changé ce monde et là, qu'est-ce qu'on attend de la jeunesse ? Ou on ne l'a pas changé et là, comment demander à la jeunesse de faire ce qu'on n'a pas pu faire ???

Et puis moi, si vous voulez savoir, je suis bien content que cette jeunesse apprenne à dire « je » avant de dire « nous ». Ne serait-ce que parce qu'à 40 ans, elle ne pourra pas rejeter la faute sur la jeunesse si les Conservateurs sont au pouvoir à Ottawa et les Libéraux à Québec.

— GERMAIN DALLAIRE
Montréal, le 9 juin.

■ Après réflexion

J'AI LU le texte intitulé : « M. Ryan accentue la discrimination » (13 février) et signé Paul Drouin. J'ai réfléchi longuement sur son contenu. Je présente le résultat de mes réflexions.

J'ai mené une vie de libre-penseur teintée d'agnosticisme. Je suis théiste un peu comme Voltaire : il n'y a pas d'horloge sans horloger. Cependant je n'ai jamais regretté qu'on m'ait enseigné le Petit Catéchisme. Voici pourquoi :

La morale religieuse catholique a été durant des siècles celle de nos ancêtres. Le Petit Catéchisme la contient. Il est important, culturellement parlant, que nous sachions ce que nos aïeux, qui n'étaient pas plus bêtes que nous, pensaient et pratiquaient comme morale. Le Petit Catéchisme peut donc servir comme produit culturel à l'intérieur du curriculum scolaire. Les immigrants qui veulent devenir Québécois ont à l'apprendre comme les jeunes Québécois de souche.

Depuis la disparition de l'influence prédominante de l'Église catholique dans notre société, la morale religieuse n'a pas été remplacée par une morale civique équivalente. Tant que celle-ci n'aura pas été définie, les jeunes ont besoin d'un guide moral structuré que le Petit Catéchisme donne *volens nolens. Quid.*

3) Notre chère société de consommation fait fi, c'est en cela qu'elle est bébête, de l'aspect spirituel de l'humanité. Le Petit Catéchisme s'en préoccupe. En cela il est utile que les jeunes Québécois de souche et ceux qui veulent le devenir acquièrent un sens spirituel éprouvé par le temps et qu'ils pourront avoir en commun. Cela évitera bien des chicanes à venir et aidera à établir une paix sociale « prospère ».

Le professeur Drouin a bien tort de s'offusquer en traitant de discriminatoire ce qui appartient de toute façon, même si cela lui déplaît, à notre Histoire. Ou alors veut-il que le Québec devienne une immense Tour de Babel comme nous le proposent les multiculturalistes . . . du genre *USA melting pot* ?

— LOUIS-LUCIEN GAUVIN
Montréal, le 10 juin.

■ Avenir

ON N'EST jamais content de son sort. C'est ainsi que m'accoste un ami : « Quoi ! Vous voilà centenaire (dans 13 ans) et vous regrettez de n'être pas né dix ans plus tard; craignez-vous de rater le nucléaire et son holocauste ?

— J'aimerais être encore là au bannissement de la bagnole. Lorsque de jeunes fous du volant se tamponnent et se tirent vivants de leur ratatouille, les autres automobilistes, nonobstant, continuent de polluer notre air.

Ils appellent le cancer à la rescousse pour que la mort ne chôme pas, qu'elle reste chapeau bas aux entrées de cimetières.

Serait-ce trait de génie que de troquer cette foison de poisons par des minibus de dix sièges maximum — chauffeur compris, mais à libre-service ?

On entendrait le conducteur, client bénévole, dire à sa voisine :

— Madame, je change de bus au prochain arrêt, me remplacerez-vous ? Ravie, celle-ci acquiescerait, s'assurant d'avoir en son sac le permis acheté à prix raisonnable, que la STCUM lui aura vendu pour se servir de ses véhicules.

Et le trajet se poursuivrait sans histoire, avec moins de cancers. Comme c'est la seule solution de lutter contre la mort, n'hésitons pas, étudions-la; irréfragablement, elle sera adoptée.

Que je la voie avant de mourir cette solution, objet de mon rêve !

— ANDRÉ FRAYON
Ville St-Laurent, le 13 juin.

■ D'abord en Cour suprême

Lettre à M. Ray Hnatyshyn

L'ASSOCIATION des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick désire vous signaler une grave déficience dans votre projet de loi sur les langues officielles (C-72).

Il s'agit de la disposition mettant la Cour suprême du Canada à l'abri du bilinguisme officiel:

« 15(1) Il incombe aux tribunaux autres que la Cour suprême du Canada de veiller, dans toutes les affaires dont ils connaissent, à ce que le président de l'audience comprenne, sans l'aide d'un interprète, la langue officielle dans laquelle se déroule l'affaire et sont rédigés les actes de procédure. »

La solution aux problèmes des justiciables francophones de ce pays réside dans la formation de bancs dont le ou les membres peuvent tous comprendre directement, sans interprète, ce que fait valoir la partie francophone qui comparaît devant le tribunal.

Loin d'être exemptée de cette exigence de biliguisme institutionnel, la Cour suprême, en tant que plus haut tribunal du pays, devrait au contraire donner l'exemple à tous les autres tribunaux fédéraux.

Les justiciables francophones sont nettement désavantagés lorsqu'ils ont à plaider devant un banc dont certains membres sont obligés d'avoir recours à un interprète. Une telle situation handicape sérieusement la partie francophone à un litige face à la partie anglophone qui, elle, se fait comprendre directement et parfaitement par tous les membres du tribunal. Un tel désavantage ne peut subsister dans une cour de justice dans un pays constitutionnellement bilingue.

Nous vous encourageons donc à modifier l'article 15 de votre projet de loi de manière à consacrer le droit des francophones de plaider devant des juges qui les comprennent directement, et à appliquer ce principe d'abord et avant tout à la Cour suprême du Canada avec le délai d'adaptation que vous jugerez nécessaire.

— MAURICE F. BOURQUE
président
Moncton, le 6 juin.

■ Un 6e pont pour la Rive Sud

LES GENS de la Rive Sud ont besoin d'un pont supplémentaire. Les cauchemars de la circulation au-dessus du Saint-Laurent vont en augmentant. Il faut voir des milliers d'automobilistes se morfondre matin et soir dans des embouteillages infernaux. Alors que les moteurs tournent à vide, la masse polluante de monoxyde de carbone va en augmentant. Un pont supplémentaire solutionnerait bien des problèmes.

Les gens de la Rive Nord ont au moins huit ponts pour leur permettre d'entrer et de sortir de l'île de Montréal. Par contre, les gens de la Rive Sud eux n'en ont que cinq. On devrait même dire quatre, car le pont Mercier a une efficacité fort réduite. Les citoyens de la Rive Sud sont vraiment défavorisés par rapport aux citoyens de la Rive Nord.

Un pont moderne à huit voies entre Mercier et Champlain serait une bénédiction. Moins de pollution, moins de perte de temps, mons d'accidents, plus d'efficacité au travail : les avantages sont nombreux.

En 1954, les gens de Trois-Rivières répétaient : « Le pont, il nous le faut et nous l'aurons. » Ce refrain fut efficace. C'est à notre tour, gens de la Rive Sud, de l'entonner.

— RAYMOND PARADIS
Saint-Lambert, le 12 juin.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149$ par année
Pour information: 81$ 6 mois
(514) 844-5738 42$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155$ par année
au Canada 85$ 6 mois
45$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Le libre-échange Canada — É.-U. et l'entente du lac Meech

RODRIGUE TREMBLAY

Professeur au département de sciences économiques de l'Université de Montréal

MM. Mulroney et Bourassa lors des dernières heures de négociations qui ont conduit à l'entente du lac Meech

MÊME si la lettre de la Constitution américaine confère plus de pouvoirs aux gouvernements des états américains que c'est le cas pour la Constitution canadienne (actes de 1867 et de 1982) et les gouvernements des provinces canadiennes, il est bien connu que la réalité constitutionnelle a évolué vers la centralisation des pouvoirs dans le gouvernement central aux États-Unis, tandis que le contraire s'est produit au Canada, dans le domaine économique, en particulier.

La raison de cette évolution centralisatrice aux États-Unis remonte directement des jugements des tribunaux et de la Cour Suprême fédérale dans le sens d'un renforcement du pouvoir du gouvernement central de réglementer le commerce inter-états, et partant, de la production de tout bien ou service échangé, et de toutes autres activités s'y rattachant, telles les relations ouvrières, la règlementation commerciale... etc.

La Cour suprême et l'entente de libre-échange

On peut dire que la décentralisation fédérale-provinciale au Canada s'est en partie faite suite à un accident historique. En effet, c'est parce que l'interprétation finale de la Constitution canadienne de 1867 a été faite par le Conseil privé de Londres jusqu'en 1949 plutôt que par une Cour Suprême canadienne que le partage des pouvoirs entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement central s'est plutôt consolidé en faveur des gouvernements provinciaux.

Cependant, les choses ont commencé à changer au Canada à la fin des années 40. En 1947, en effet, le gouvernement britannique transféra au gouvernement fédéral canadien sa compétence en matière de traités internationaux et le Conseil privé de Londres cessa en 1949 d'être l'arbitre des causes constitutionnelles canadiennes.

Depuis 1949, la Cour Suprême dont les membres sont nommés par le gouvernement central, est devenu l'arbitre ultime des questions constitutionnelles au Canada. Au plan institutionnel donc, cette responsabilité de la Cour Suprême « fédérale » rompait l'équilibre entre les deux palliers de gouvernement au Canada. Il y avait dès lors une possibilité, sinon une probabilité, que le cheminement américain vers un fédéralisme centralisé puisse se reproduire au Canada.

Dans la réalité du contexte politique au Canada, cependant, avec les revendications « autonomistes » des gouvernements québécois successifs, et avec le poids des précédents établis par le Conseil privé, une érosion trop rapide des compétences législatives provinciales put être contrée. Au contraire même, l'établissement de programmes sociaux dans les domaines de la santé, de l'éducation et des pensions de retraite permit d'établir les assises d'un fédéralisme déconcentré et de coopération entre le gouvernement central et les gouvernements provinciaux, du moins en ce qui concerne la mise en oeuvre des nombreux programmes.

La centralisation par le commerce

La signature du traité de libre-échange entre le Canada et les États-Unis risque cependant de rompre l'équilibre constitutionnel au Canada en redonnant à la Cour Suprême du Canada l'occasion de se comporter comme la Cour Suprême des États-Unis et de procéder de facto à des amendements constitutionnels majeurs en faveur du gouvernement central. En effet, l'Entente de libre-échange Canada-États-Unis oblige le gouvernement fédéral à prendre les mesures nécessaires pour que les clauses de l'entente soient appliquées par les gouvernements provinciaux.

L'article 103 de l'Entente stipule, en effet, que les gouvernements « veilleront à ce que toutes les mesures nécessaires soient prises pour donner effet aux dispositions de l'Accord, y compris à leur observance, sauf stipulations contraire dans les présentes, par les gouvernements des États et des provinces et les administrations locales ».

De même, l'article 6 du projet de loi omnibus C-130, lequel modifie 27 lois et règlementations fédérales pour les rendre conformes au traité, accorde unilatéralement au Parlement fédéral tous les pouvoirs pour faire appliquer l'Entente par les gouvernements provinciaux. Par cet article, le gouvernement fédéral accentue des pouvoirs qu'il détient déjà, soit en vertu de son pouvoir général de réserve et de désaveu (article 132 de l'Acte constitutionnel de 1867), soit en vertu de la clause lui permettant de légiférer pour la « paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada », selon l'introduction à l'article 91 de la Constitution de 1867, soit en vertu du pouvoir du gouvernement central de conclure des traités et de les mettre en oeuvre.

Par la porte des relations économiques extérieures donc, le gouvernement central apparaît être en mesure de mettre les gouvernements provinciaux sous une sorte de tutelle, même dans les domaines traditionnellement considérés comme de juridiction provinciale. Le fait de détenir un pouvoir ne signifie pas cependant qu'il est nécessairement exercé. La simple menace de s'y référer peut par contre équivaloir à suspendre une épée de Damoclès au-dessus des gouvernements provinciaux, et forcer ainsi des harmonisations dans les législations et les règlementations provinciales en fonction des objectifs du gouvernement central.

L'entente du lac Meech : un contre-poids à la centralisation

Il découle de ce qui précède que le gouvernement de l'Ontario fait peut-être courir un grand risque à tous les gouvernements provinciaux en songeant contester en Cour Suprême le pouvoir du gouvernement fédéral en matière de mise en oeuvre des traités internationaux en matière commerciale. Si le gouvernement de l'Ontario souhaitait de façon machiavélique renforcer les pouvoirs économiques du gouvernement central, il ne pourrait trouver meilleur moyen que de faire confirmer explicitement les pouvoirs fédéraux en cette matière par la Cour Suprême. La position du Gouvernement du Québec est beaucoup plus sage et réaliste en faisant entériner par l'Assemblée Nationale les modifications aux lois et règlementations provinciales exigées par le traité. Ce fut d'ailleurs la voie suivie en 1975 avec l'instauration par le Gouvernement fédéral du contrôle des prix et des salaires.

La position du Gouvernement du Nouveau-Brunswick, lequel se refuse à entériner la réforme constitutionnelle du Lac Meech laisse aussi fort songeur. En effet, est-ce que le premier ministre Frank McKenna ne perçoit pas que les compétences des gouvernements provinciaux dans de nombreux domaines risquent d'être battues en brèche dans les années à venir, sous la pression des exigences de l'intégration économique inter-provinciale et nord-américaine ? Contrairement à ce que certains croient, la réforme constitutionnelle du Lac Meech ne conduit pas à une décentralisation accrue de la fédération canadienne. Au contraire, ses principales clauses visent plutôt à éviter une centralisation au galop dans une foule de domaines, jusqu'ici jugés de ressort provincial.

Le besoin d'intégration économique au Canada, suite à la mise en oeuvre de l'Entente de libre-échange Canada-États-Unis, exigera presque nécessairement une plus grande harmonisation des législations et des règlementations provinciales en matières économiques, commerciales et financières. À ce titre, le traité vient renforcer la charte des droits et des libertés déjà contenue dans l'Acte constitutionnel de 1982 et imposera avec le temps le principe de non-discrimination ou de « traitement national » aux gouvernements provinciaux.

En contrepartie de ce « délestage » d'autonomie législative, la réforme constitutionnelle du Lac Meech vise à établir un fédéralisme coopératif et harmonisé au Canada en faisant directement participer les gouvernements provinciaux aux décisions fédérales. D'une part, en constitutionnalisant la conférence des premiers ministres, on s'assure que les intérêts des principales régions canadiennes seront pris en considération dans les grands projets nationaux. D'autre part, en s'assurant que des organismes fédéraux d'arbitrage comme la Cour Suprême et le Sénat ne seront plus sous le seul contrôle du gouvernement fédéral, ce qui est contraire à un véritable principe fédéral, mais relèveront en partie des gouvernements provinciaux, on s'assure d'un meilleur équilibre entre les forces centripètes et centrifuges dans, ce qu'il convient de rappeler, le deuxième plus grand territoire politique au monde.

La réforme du Sénat

Toute positive et appropriée que soit la réforme constitutionnelle du Lac Meech, sa grande lacune vient du fait que la réforme de la Deuxième Chambre à Ottawa est reportée à plus tard. Ceci est compréhensible, étant donné l'importance et la complexité de l'enjeu. Cependant, la question de la représentativité du Sénat canadien ne saurait tarder à être réglée.

Dans l'esprit de la réforme constitutionnelle du Lac Meech, nous proposerions une réforme du Sénat canadien qui irait dans le sens suivant : afin de s'assurer de la représentation des intérêts pluralistes au Canada, la moitié des sénateurs pourraient être élus à l'occasion d'élections fédérales, et la moitié au cours des élections provinciales. De cette façon, on s'assurerait d'un renouvellement rotatif des élus de manière à refléter les intérêts des populations de chaque région du Canada.

Les gouvernements provinciaux ne se feront sans doute pas d'illusion et sauront qu'un Sénat canadien démocratique et plus représentatif réduira leur propre rôle dans la défense des intérêts régionaux au Canada. De là le besoin pour eux de s'assurer que la réforme constitutionnelle du Lac Meech soit entérinée afin de confirmer leur rôle fondamental dans la bonne marche de la fédération canadienne, et cela avant la réforme nécessaire du Sénat.

Le Fonds commun pour les produits de base entrera enfin en vigueur

FRANÇOIS COUTU

LE NOUVEL ordre économique international n'est pas tout à fait mort. Un outil important proposé dans les années 70, pour assurer des revenus plus justes aux pays en développement pour la vente de leurs matières premières, le Fonds commun pour les produits de base de la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement), entrera enfin en vigueur sous peu. Mieux vaut tard que jamais...

Une fois lancé, ce nouvel organisme financier intergouvernemental disposera de deux volets ou « comptes » : le premier ($ 470 millions US) tentera de stabiliser les prix des produits de base par l'achat de stocks régulateurs. Le second ($ 256 millions US) financera des projets pour mettre en valeur ces produits, en améliorant les structures du marché ou en rendant les produits naturels plus compétitifs à long terme face aux synthétiques. Cela ne changera pas la face du monde, mais permettra peut-être d'améliorer un peu les termes de l'échange au profit des pays en développement.

Pourquoi donc ce fonds ne fonctionne-t-il pas encore ? D'abord, parce qu'il a nécessité d'interminables négociations, face à certains États industrialisés qui ne jurent que par le « libre jeu des forces du marché ». Ensuite, parce que, pour entrer en force, ce fonds doit avoir préalablement réuni plus des deux tiers de son capital. Or, même avec la ratification par les Soviétiques en décembre dernier et l'adhésion déjà acquise de 99 pays, il manque encore 0,67 % de ce fameux capital.

En pratique, deux ou trois pays du tiers-monde n'auraient qu'à ratifier et le tour serait joué. Pourtant, au moment où ces lignes sont écrites, les choses traînent. Il est vrai que le Fonds a déjà passablement « fait le plein », notamment en Afrique où 42 États sur 50 ont déjà ratifié. Mais plusieurs pays ayant déjà signé l'accord tardent à le ratifier. Dans certains cas, ce point ne parvient jamais à figurer à l'ordre du jour du parlement. Ou bien un ministre change et tout le dossier repart à zéro.

Bon élève, le Canada a adhéré au fonds dès 1983. Même les États-Unis ont déjà signé l'accord, à l'époque du président Carter, mais le gouvernement Reagan a ensuite toujours refusé de le ratifier. Jusqu'à récemment, les États du tiers-monde pouvaient prétendre que le fonds demeurait l'otage des deux Super-Grands. Mais, avec l'adhésion de l'URSS, la balle se trouve désormais dans leur camp.

L'idée d'un tel fonds a été formulée pour la première fois en 1942 par l'un des grands économistes de ce siècle, John Maynard Keynes. Il avait alors proposé la mise en place de trois grandes institutions pour stabiliser l'économie mondiale. Les deux premières allaient devenir la Banque mondiale et le FMI. La troisième, qui devait servir à acheter des stocks régulateurs pour stabiliser les prix des produits de base, n'a malheureusement pas vu le jour.

Ce projet n'est remonté à la surface qu'en 1974, lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté un programme d'action pour un Nouvel ordre économique international. Le programme intégré sur les produits de base, qui prévoyait la mise en place du Fonds, a été adopté à l'unanimité (notamment grâce au travail de lobbying des Organismes non gouvernementaux) lors de la CNUCED 4, en 1976 à Nairobi. Parmi les objectifs nommément visés : « Améliorer, en valeur réelle, les recettes d'exportation des pays en développement et protéger ces pays contre leurs fluctuations ».

À l'origine, le Fonds devait se limiter aux seuls stocks régulateurs. Lorsque le prix d'une matière première tend à s'effondrer, le Fonds prête l'argent pour accumuler des stocks, faisant ainsi remonter les cours. Ces surplus seront ensuite écoulés, en évitant des pénuries dont les consommateurs feraient les frais. Mais, avec les années, les limites de telles solutions sont apparues. L'étain, qui fait pourtant l'objet d'un accord entre pays producteurs, a vu ses prix s'écrouler en 1985. Autre exemple notoire, celui de l'OPEP, qui ne parvient plus à faire remonter le prix du pétrole. Or, dans les années 70, certains croyaient que le Fonds commun permettrait de généraliser à tout le tiers-monde et à toutes les matières premières l'exemple de l'OPEP...

Le Fonds commun entrera paradoxalement en vigueur au moment où les pays du Nord et du Sud ont perdu leurs illusions sur ce type d'intervention sur le marché. Même en entrant en vigueur, le Fonds n'est susceptible d'être utilisé pour des stocks que pour deux accords de produits : le cacao et le caoutchouc naturel. Les sommes à disposition pourraient cependant inciter de nouveaux produits à s'organiser. Il est de toutes façons prévu que ce premier compte ne prenne de l'ampleur qu'en fonction des besoins.

À la suite des pressions des pays africains, un second volet a été ajouté au Fonds : le financement de mesures autres que le stockage, en particulier pour les produits de base périssables. Ce second « compte », pour lequel des contributions de $ 256 millions (US) sont déjà engagées, financera des projets de développement. Le plus important ($ 38 millions US) concerne l'arachide : lutte contre les maladies et parasites, technologies de récolte, semences, étude pour utiliser la coque d'arachide comme source d'énergie.

Un autre, de $ 28 millions US, sera consacré à la noix de coco : information, évaluation des variétés, recherche, amélioration des techniques d'exploitation, etc. Les autres projets (qui attendent depuis plusieurs années) visent l'huile d'olive, les fibres dures, le sisal, le jute, la viande, les bois tropicaux, les bananes, le caoutchouc, le thé et le coton.

Au début, les pays industrialisés se montraient très réticents face à ce second volet. Aujourd'hui, c'est l'aspect qui fait le plus l'unanimité et sur lequel on fonde les plus grands espoirs à court terme. Il est d'ailleurs stipulé que ce second « compte » accorde la priorité aux produits des pays les moins avancés.

Malgré son envergure et son impact relativement modestes, l'entrée en vigueur du Fonds constituera un symbole politique important de la volonté du tiers-monde de parvenir à une plus grande justice dans son commerce avec les pays du Nord, ce qui est loin d'être négligeable dans un contexte encore dominé par un discours officiel « non-interventionniste ».

Alors que les pays du Sud se voient étranglés par leur dette, il importe de s'attaquer en pratique et non seulement en paroles à la source du problème, les termes de l'échange. On pourra ensuite mettre l'accent sur un autre objectif du programme intégré de la CNUCED : diversifier la production des pays en développement et développer la transformation des produits primaires dans ces pays.

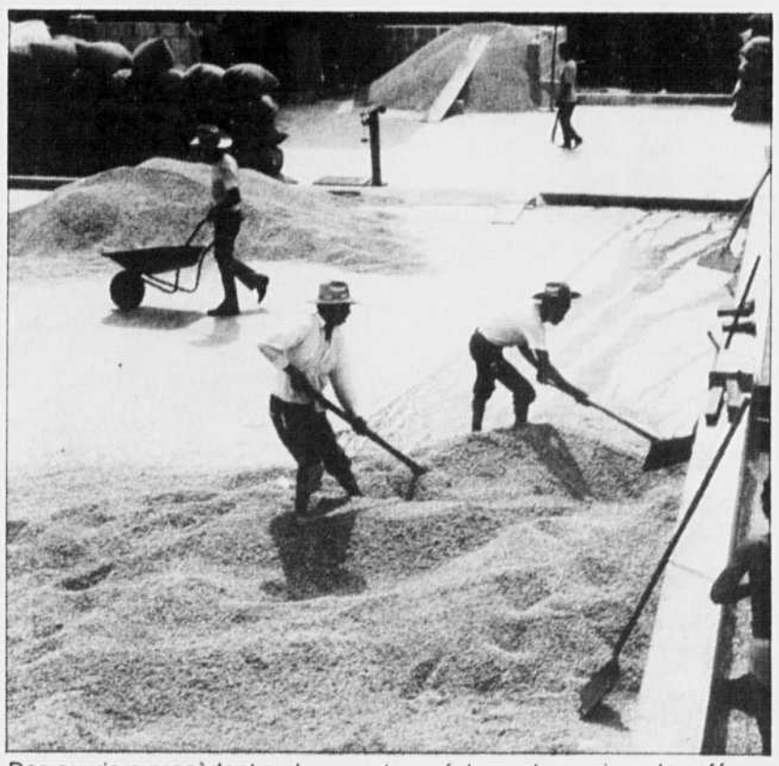

Des ouvriers procèdent au lavage et au séchage des cerises de café

Votre taxe nous tuera

LIBRE OPINION

YVES DUMOULIN

LE CAMP familial bleu et blanc fait partie intégrante du paysage au lac Des Trois-Montagnes. L'implantation de ce camp de vacances remonte à 1944. Des centaines de scouts y ont vécu des stages profitables dont ils gardent un excellent souvenir. Longtemps propriété du Collège Ste-Marie, il est cédé, en 1973, pour la somme minimale de $ 1, à une corporation presque totalement laïque, à but non lucratif, dont la charte spécifie que ce site de vacances devra toujours servir des familles à revenu modeste.

Le coeur et l'âme de cette restructuration est le père Jean-Louis Vézina. Le Camp familial bleu et blanc, c'est un peu l'image tangible de sa personnalité : un homme simple, chaleureux et généreux qui a voué sa vie (il a maintenant 73 ans) au service des gens de son milieu et aux familles à revenu modeste.

Depuis quelques dizaines d'années, le camp a rendu et rend encore d'innombrables services à de très nombreux villégiateurs et il a procuré du travail à une vingtaine de familles de La Conception, qui préparent l'emplacement pour accueillir environ 110 familles à faible revenu, chaque année, soit 1,250 personnes l'an dernier.

Ces familles n'ont pas les moyens de défrayer le coût véritable de leur hébergement. Elles en contribuent un tiers, soit de $ 300 à $ 350 pour deux semaines de séjour (logées, nourries, blanchies), père, mère et enfants. Le reste vient de dons de particuliers ou de subventions discrétionnaires.

Ce genre d'entreprise à but non lucratif a toujours été, jusqu'ici, exempt de taxes municipales, sauf, dans le cas qui nous concerne, une contribution annuelle de $ 500 pour la cueillette des ordures ménagères. Cependant, il y a deux ans, le gouvernement a autorisé les municipalités qui fournissaient des services à imposer une taxe d'affaires pouvant aller jusqu'à $0,50 le $ 100 d'évaluation.

Sans crier gare, notre municipalité a imposé sur le champ la totalité du taux autorisé, même si elle ne fournit pas les services d'aqueduc et d'égouts. Pire, elle a refusé d'entendre les doléances du Père Vézina.

Ce taux de taxe paraît odieux à son conseil d'administration de bénévoles, et aucunement justifié par les services municipaux rudimentaires que reçoit le camp familial : la simple cueillette des vidanges pour laquelle on leur charge déjà $ 500.

Le fondateur du camp ne peut voir compromettre l'avenir de son oeuvre par l'imposition d'un taux qu'il juge à la fois abusif et injuste.

Lors de l'assemblée régulière, le lundi 2 mai, sur proposition du conseiller Roland Laliberté, secondée par Stanley Gardner et votée à l'unanimité par leur consoeur et leurs confrères, il a été convenu que le conseil reçoive le Père Vézina.

Une rencontre frustrante a eu lieu le 12 mai, à l'Hôtel de ville. La mairesse, Mme Barbara-Anne W. Coron, la pro-mairesse, Mme Yolande Renaud et un conseiller, M. Alfred Chatigny, brillaient par leur absence. Le Père Vézina et même certains conseillers municipaux présents en ont été très déçus.

Sans posséder tous les éléments qui auraient pu éclairer les absents, Mme Coron a fait voter majoritairement le maintien de son projet initial lors d'une réunion spéciale, le 18 mai, après un ajournement discrétionnaire.

Après la réunion avortée par l'absence déplorable de près de la moitié du conseil, voici que le père Vézina se trouve devant une nouvelle tentative d'imposition maximum de la taxe soi-disant d'affaires sans avoir pu se faire entendre de façon adéquate et malgré que la municipalité ne fournisse aucun service autre que celui de la cueillette des vidanges.

Selon le Père Vézina, une municipalité des hautes Laurentides qui fournit pourtant aqueduc et égouts à un organisme similaire, n'impose ce camp que de $ 1,000 par an.

À La Conception, on exige maintenant plus de $ 9,000, soit pour 1987 et 88, plus une pénalité de 18 % pour arriérages.

Cette onéreuse imposition peut compromettre l'existence de cette oeuvre humanitaire dont le budget dépend, pour les deux tiers, de dons personnels et de subventions discrétionnaires.

Madame la mairesse et chers conseillers absents, comme pour le compromis survenu dans le cas des pompiers volontaires, vous devriez écouter la voix de la raison et du bon sens et réviser votre incompréhension de la situation, manifestée trop rapidement, sans avoir tenu compte de tous les faits pertinents.

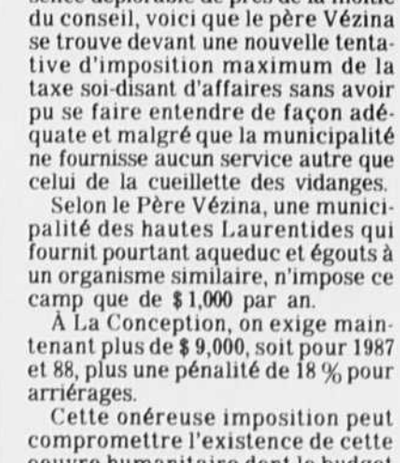

Photo Louise Lemieux

Mgr Marcel Lefebvre, chef de file des catholiques traditionalistes, est venu à Montréal, en 1985.

Rome signifie son congé à Mgr Lefebvre

ECôNE (Suisse) (AFP) — Mgr Marcel Lefebvre, chef de file des catholiques traditionalistes, a franchi hier un pas décisif dans sa rupture avec Rome en annonçant au cours d'une conférence de presse à Ecône (sud de la Suisse) qu'il consacrera quatre évêques le 30 juin.

Le Vatican a immédiatement réagi à cette annonce en affirmant que la décision de Mgr Levebvre signifiait un schisme avec Rome. « C'est une annonce douleureuse à faire » car la décision du chef des traditionalistes est « lourde de conséquences canoniques graves et rend inévitable une monition envers les personnes concernées », a affirmé le porte-parole du Vatican, M. Joaquin Navarro.

Une monition est un avertissement écclésiastique et constitue l'une des mesures les plus graves que peut prendre l'ancien Tribunal du Saint-Office, plus haute instance de l'Église dans la défense de la doctrine catholique après le Pape.

M. Navarro a également souligné que le prélat traditionaliste, en coupant les ponts avec la communauté catholique, se mettait donc de lui-même en dehors de l'Eglise. Il a toutefois modulé la réaction du Vatican vis-à-vis des fidèles de Mgr Lefebvre en déclarant : « le Saint-Siège suit avec un empressement particulier les fidèles impliqués dans ce choix qui les place en dehors de la communauté ecclésiale ».

Ainsi, après plusieurs mois de tergiversations, d'échanges de lettres, de rencontres entre le chef des traditionalistes et le Vatican, d'ultimatum et de « protocole d'accord », Mgr Lefebvre a choisi la rupture avec Rome, entérinant une brouille de plus de 15 ans, au risque de créer un schisme dans l'Église catholique, le premier depuis 1870, date du concile Vatican I.

Il y a plus d'un siècle en effet, les « vieux catholiques », refusant d'adhérer au dogme de l'« infaillibilité » du Pape prôné par le Concile, avaient préféré rompre avec le Saint-Siège.

C'est un autre Concile, Vatican II (1962-1965), avec ses thèses jugées trop « libérales » par les traditionalistes, qui est encore aujourd'hui cause de rupture dans l'Église catholique.

Les traditionalistes, très attachés aux rites anciens, particulièrement à la messe dite en latin, rejettent la nouvelle liturgie, qui fut l'un des points forts de Vatican II, instituant une messe dépouillée de tout ornement et dite dans la langue du pays. Les fidèles de Mgr Lefebvre qualifie cette messe de « néo-protestante ».

Autre pomme de discorde entre eux et les tenants de Vatican II : La liberté religieuse (reconnaissance des autres religions) prônée par le Concile et l'oecuménisme. Mgr Lefebvre va jusqu'à » accuser les réformes post-conciliaires de « contribuer à la démolition de l'Église » et refuse « la Rome moderniste » dont les ennemis sont notamment, selon la lettre qu'il adresse en 1985 au Pape Jean-Paul II « les communistes, les juifs et les francs-maçons ».

C'est en 1969 que Mgr Lefebvre fonde en Suisse à Ecône la Fraternité Saint Pie X, dont se réclame aujourd'hui tous les traditionalistes. En 1974, le prélat attaque ouvertement dans une « profession de foi » la « Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le Concile Vatican II et après ».

En juin 1976, la décision du prélat d'ordonner 26 prêtres et diacres entrane sa suspension « a divinis » (interdiction de célébrer les sacrements) par le Pape Paul VI.

La position des traditionalistes se durcit. En France, ils occupent en 1977 l'Église Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris qu'ils n'évacueront jamais malgré une décision de justice. En 1986, les traditionalistes occupent par la force une autre église, celle de Port-Marly (région parisienne).

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Sommet

tique, et à la base des changements en Chine. Ce ne sont pas seulement Mme Thatcher et M. Reagan qui ont lancé le mouvement, c'est une tendance universelle. »

M. Michael Wilson a même été jusqu'à souligner la valeur d'exemple du Traité de libre-échange avec les États-Unis. « Je m'attends à ce qu'on en discute, a prédit le ministre, et, si j'en juge par les discussions que j'ai eues avec mes collègues des Finances, je pense que le Sommet va endosser cet Accord. »

L'arrivée du chancelier d'Allemagne fédérale, Helmut Kohl, hier soir à Ottawa, a marqué le début d'une semaine complète d'intenses activités diplomatiques au Canada. Demain, le chancelier doit prononcer un discours devant la Chambre des communes et le Sénat et, dès demain, le premier ministre Mulroney se rend à Toronto.

Le Sommet économique comme tel, le quatorzième, réunira dimanche matin les chefs d'État des États-Unis et de France, et les chefs des gouvernements de Grande Bretagne, de la République fédérale allemande, d'Italie et du Japon, de même que le président de la Communauté économique européenne. Mardi soir, après la clôture du Sommet, le président des États-Unis doit prononcer un discours devant l'Empire club et le Canadian club de Toronto tandis que mercredi prochain, c'est Mme Margaret Thatcher qui s'adressera aux membres du parlement à Ottawa.

La conférence de presse conjointe hier matin du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et de son collègue des Finances, ne laisse aucun doute sur l'impression que le gouvernement Mulroney veut laisser dans l'opinion publique canadienne, à quelques mois d'une élection.

Les chefs d'État et de gouvernement passeront un peu plus de cinq heures, sur les douze heures d'entretiens formels qu'ils auront à Toronto, à discuter de politique étrangère, mais les ministres canadiens insistaient hier sur la dimension économique du Sommet de Toronto.

Le Canada est l'un des pays qui enregistre la meilleure performance économique, selon les dernières statistiques de l'OCDE, et les délégations étrangères auront l'occasion, en plein coeur de Toronto, de voir de près les symptômes d'une économie en pleine croissance. Le gouvernement Mulroney veut donc que le communiqué final de mardi, de même que la déclaration économique de dimanche après-midi, soulignent le bien-fondé des politiques de droite qu'il poursuit depuis son arrivée au pouvoir.

Président des séances, Brian Mulroney a choisi Mme Margaret Thatcher pour faire un rapport sur la situation économique mondiale. Quant au rapport sur la situation politique internationale, il l'a confié au président des États-Unis.

Au plan économique, le Sommet va donc surtout parler de ce qui va bien : malgré la crise boursière d'octobre 1987, les grands pays industriels continuent de connaître des taux de croissance importants, variant par exemple de 4.4 % en Grande-Bretagne à près de 2 % en France et en Allemagne fédérale. L'inflation, a indiqué M. Wilson, reste un sujet de préoccupation et le gouvernement canadien espère aussi faire endosser par les conservateurs du groupe comme M. Reagan et Mme Thatcher, sa politique monétaire restrictive, même si elle commence à soulever des critiques un peu partout au pays. La pomme de discorde entre les Sept risque cependant d'être la situation de l'emploi puisque les taux de chômage dépassent 10 % en Grande-Bretagne, en France et en Italie, et qu'ils stagnent encore à 9 % en Allemagne et au Canada.

Quant à la situation politique internationale, les chefs d'État et de gouvernement s'attarderont surtout au « post-mortem » que leur présentera le président Reagan de sa réunion avec le secrétaire général Michaïl Gorbatchev. Là encore, les points chauds du globe ne seront que brièvement évoqués : M. Clark a par exemple rappelé que certains pays (la Grande-Bretagne en particulier) ont des doutes sur l'efficacité des sanctions contre l'Afrique du Sud et la discussion sera donc reportée au mois d'août pour une réunion des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth. Le président des États-Unis, à la veille de la retraite, tient beaucoup à ce que les chefs de file de la communauté internationale commencent à se préoccuper du problème du trafic de la drogue. Les Sept pourraient même se mettre d'accord sur une « approche commune » à la lutte aux trafiquants de drogue, s'engageant notamment à ne pas permettre aux patrons de la contrebande de profiter de leurs crimes. Les États-Unis viennent eux-mêmes de refuser l'amnistie au président panaméen Manuel Noriega.

Le premier ministre Mulroney et ses ministres avaient fait grand cas dans le passé de la chance exceptionnelle, pour son gouvernement, de recevoir et donc de présider, trois Sommets dans la même année. Mais, il était bien difficile hier de voir comment la discussion de problèmes comme ceux de la dette des pays africains, ou la lutte contre l'Apartheid en Afrique du Sud, ont progressé du Sommet de la Francophonie en septembre dernier à Québec, à celui du Commonwealth en octobre à Vancouver, et enfin cette semaine à celui de Toronto, qui réunit les grands pays industrialisés.

◆ Détenus

lance ne pourra être que de 12 mois. Jusqu'à présent, elle était accordée, élément fort controversé, presque automatiquement après deux tiers de la sentence.

L'objectif du ministre est d'éviter que les criminels dangereux ne se retrouvent trop rapidement en liberté mais ce sont tous les détenus qui connaîtront leur sentence après l'adoption d'une future loi qui seront affectés, peu importe la gravité de l'infraction commise.

M. Kelleher n'a toutefois soumis aucun échéancier ni aucun projet de loi. Il compte consulter ses homologues provinciaux au cours du prochain mois et espère déposer un projet de loi cet été qu'il voudrait voir adopter avant la prochaine élection fédérale.

Les propositions du ministre ont été immédiatement qualifiées de geste électoraliste par le libéral John Nunziata, le néo-démocrate Svend Robinson et l'Office des droits des détenus. A leur avis, elles ne répondent pas aux problèmes de base du système carcéral, soit le manque de services facilitant la réhabilitation des détenus incarcérés ou en libération conditionnelle.

En conférence de presse, le ministre a admis qu'il y avait des lacunes actuellement dans les programmes de soutien, particulièrement lorsque les détenus sont libérés. Mais il dit qu'il a commandé des recherches sur ce sujet et qu'il devrait être capable d'annoncer de nouvelles initiatives dans ce domaine à un moment indéterminé.

Ceci n'est pas le seul problème qui découlera de cette annonce, croient l'opposition et l'ODD. En gardant les gens plus longtemps, on ne fera qu'augmenter la population carcérale alors que le Canada détient la seconde place dans le monde occidentale pour son taux élevé d'incarcérations.

M. Kelleher estime pour sa part que l'augmentation ne devrait pas être importante mais il a refusé d'avancer un quelconque chiffre. Il dit qu'il pourra mieux évaluer la situation quand la loi sera déposée.

Pour Jean-Claude Bernheim, de l'Office des droits des détenus, une croissance de la population carcérale peut avoir la triste conséquence d'accroître la violence dans les prisons et de nuire à la réinsertion des détenus. « Il est reconnu que plus l'emprisonnement est long, plus ses effets négatifs sont importants », dit-il.

Il croit que la réaction du ministre reflète la mauvaise conception que les gens ont du système de libération conditionnelle, perception qui est nourri par un traitement sensationnaliste des infractions commises par une faible proportion des détenus libérés sur parole.

Le ministre ne l'a pas nié, disant « J'ai parlé de perception car en réalité, dans la presque totalité des cas, la mise en liberté sous condition y est pour beaucoup dans le succès de la réinsertion sociale du détenu ».

Selon les chiffres fournis par son ministère, seulement 0.03% des infractions commises en 1986 l'ont été par des détenus en libération conditionnelle. De plus, si plus de 65% des détenus obtiennent des libérations de jour, seulement 36% se voient accorder une libération totale.

D'après un document du ministère rendu public l'an dernier, le taux de succès des libérations totales est de 70 %, celui des libérations de jour est de 82 % et celui des absences temporaires de presque 100 %.

◆ Bourassa

casion pour illustrer cette distinction;

■ prendre l'initiative, occuper le terrain politique et lb égislatif désormais ouvert;

■ à titre exceptionnel, faire éclaircir par les tribunaux un point ou un autre de la constitution.

C'est à ce dernier égard que M. Robert Bourassa dit qu'il appartient aux politiciens d'assumer leurs responsabilités et qu'il ne serait pas approprié de recourir aux tribunaux. Le premier ministre estime que l'analyse gouvernementale contredit la manchette de La Presse d'hier, concluant de l'avis du Conseil que le concept de société distincte est flou, insaissisable et vide.

Le premier ministre, interrogé à Newport (Rhode-Island, où il participait à une conférence de premiers ministres et de gouverneurs de l'Est canadien et américain), rappelle que, comme tout autre texte constitutionnel, le concept de société distincte devra être précisé par des politiques ultérieures. Mais les législations québécoises vont déjà pas mal loin dans l'expression de la société distincte: le français est la langue officielle depuis 1974 (loi 22); il y également le code civil; la participation aux Sommets francophones, et le reste.

Selon le Conseil, l'entente Meech ne confère pas au Québec des pouvoirs nouveaux. Mais sa portée ne se révélera avec certitude que lorsque les tribunaux auront interprété les concepts en cause (dualité linguistique canadienne, société québécoise distincte), d'une part et, d'autre part, les rôles et les pouvoirs qui en découleraient.

L'avis note que priorité est accordée à la dualité linguistique, caractéristique fondamentale du Canada, de sorte que le Québec ne peut intervenir que dans des domaines qui sont déjà de son ressort.

Aussi, le Conseil conseille de concrétiser la mise en oeuvre politique de la disposition relative à la société distincte en:

■ renforçant l'action de l'Etat en matière d'emploi du français dans les champs déjà ouverts par la loi 101: langue de l'administration, dses services, du travail, du commerce et des affaires, de l'enseignement;

■ ouvrant d'autres champs d'intervention, tels que la création et l'édition, les publications scientifiques et didactiques, les technologies de l'information et les industries de la langue;

■ en codifiant la constitution interne du Québec. Codifiée et enrichie par les dispositions les plus fondamentales du droit québécois, cette constitution illustrerait au plus haut niveau les valeurs de la société distincte.

Il ne s'agit pas, dit le Conseil, d'être une société distincte pour être distinct, mais de veiller à son caractère distinct pour demeurer une société.

En fait, le Québec doit promouvoir et défendre ses propres valeurs, les vivre à sa manière. Il est essentiel que le Québec fasse de la vie de la société québécoise un apport distinct et légitime à la vie canadienne.

Dans son analyse, le Conseil constate que le Québec est investi du rôle de protéger la dualité linguistique canadienne, et de protéger et promouvoir la langue française sur son territoire, dans le cadre limité des domaines de compétence provinciale.

Le Conseil propose un plan d'action en plusieurs points, dont le renforcement de l'action de l'Etat en matière d'emploi du français, surtout comme langue de travail, le point de passage obligé du salut du français au Québec. Il faut occuper le terrain, prendre l'initiative, de façon systématique, conclut le Conseil de la langue française.

Selon le ministre des Affaires canadiennes Gil Rémillard, l'avis « dit que le gouvernement avait raison de ne pas définir la société distincte par la langue ».

M. Rémillard dit que « sur bien des aspects, l'avis (du Conseil) vient confirmer l'opinion de plusieurs spécialistes. La conclusion est claire, l'entente du lac Meech est une entente historique ».

Pour le porte-parole de l'Opposition, le député péquiste du Lac-Saint-Jean Jacques Brassard, l'avis du Conseil de la langue française établit plutôt que l'Accord du lac Meech est « vide, flou et insaisissable ».

◆ Bouchard

l'engagement et l'assurance qu'il consacrera ses énergies aux intérêts des siens ».

Des proches de l'ex-première dame du Québec qualifiaient hier cette sortie « d'exceptionnelle ». Mme Côté-Lévesque avait jusqu'ici refusé de s'engager dans tout débat politique.

Selon des proches désireux de garder l'anonymat, Mme Côté-Lévesque a beaucoup de respect pour Lucien Bouchard, un ami personnel, et s'inquiétait de le voir en difficulté.

Native d'Alma, Mme Côté-Lévesque y est aimée et respectée, confirmait-on hier dans différents milieux. Plusieurs membres de sa famille habitent encore la ville, l'un des deux pôles urbains de la circonscription.

« C'est un appui important, beaucoup plus important que celui de Luc Harvey, le vice-président du Parti libéral du Québec » affirmait hier l'exmaire d'Alma, M. Gabriel Fortin.

Le candidat-ministre Lucien Bouchard a été touché par cette intervention, affirmait-on hier dans son entourage.

Cet appui qui vient s'ajouter à la série déjà longue des Robert Bourassa, Luc Harvey, Michel Pagé, pourrait toutefois avoir des effets pervers, craignait-on hier dans certains milieux.

Selon le président de l'exécutif du Parti Québécois de Lac Saint-Jean, M. Gilles Turcotte, ces appuis qui se multiplient pourraient créer à la longue un phénomène de rejet de la part d'une population trop courtisée sur qui s'abat depuis les derniers jours une pluie de promesses.

L'un des engagements du candidat conservateur a d'ailleurs été remis en question hier à Ottawa, le ministre Pierre DeCotret laissant entendre que M. Bouchard s'était engagé sans l'autorisation du ministère. Il s'agit,a-t-il précisé, d'un « appui de principe » à un projet jugé valable.

Un porte-parole du ministère de l'Expansion régionale et industrielle (MEIR) Mme Rita Tremblay, confirmait en effet au quotidien torontois le *Globe and Mail*, que le projet du Centre de création d'entreprises d'Alma, annoncé mardi par M. Bouchard, ne s'intègre dans aucun des budgets et des programmes disponibles.

M. Bouchard a annoncé mardi l'engagement de son gouvernement à verser une subvention de $1,4 million pour l'aménagement de l'édifice abritant le Centre de création d'entreprises d'Alma. Les modalités de versement étaient encore à préciser, a-t-il dit. Mais ces sommes devaient provenir du MEER et du ministére d'Emploi et Immigration.

Selon Mme Tremblay aucun des programmes du MEER ne prévoit l'aménagement d'édifices. Le bureau du MEER à Alma a reçu la demande du Centre le jour même ou M. Bouchard a annoncé « l'engagement » de son gouvernement à subventionner le projet, a expliqué Mme Tremblay.

Le candidat libéral Pierre Gimaïel a vivement dénoncé hier les « mensonges » du candidat conservateur. Selon M. Gimaïel il est impensable que M. Bouchard « fasse passer ses promesses pour des acquis ».

Selon le candidat néo-démocrate Jean Paradis, cet imbroglio témoigne bien de la panique qui règne chez les conservateurs et du trafic d'influence.

Le Nouveau Parti démocratique s'apprête d'ailleurs à dénoncer demain ce qu'il estime être « les coûts exhorbitants de cette élection partielle » et le véritable « trafic d'influence qui a rendu tous les intervenants socio-économiques d'Alma otages de l'élection de M.Bouchard ».

Après le premier ministre Brian Mulroney, et le chef du NPD, M. Ed Broadbent, c'est au tour de John Turner de faire campagne aujourd'hui dans le Lac Saint-Jean.

Le candidat libéral Pierre Gimaïel, député de Lac Saint-Jean de 1980 à 1984, affirme se réjouir de la visite de son chef. Certains militants libéraux du comté laissent toutefois entendre que la visite de M. Turner n'apportera rien à M. Gimaïel et pourrait même lui nuire, les électeurs de Lac Saint-Jean étant plus acquis au candidat Gimaïel qu'au parti et à son chef.

Aucun discours public n'est prévu lors de cette journée, M. Turner se joindra plutôt à une série de visites d'usines et de lieux publics.

◆ Anjou

et plus intéressée à se servir d'Anjou qu'à servir le comté.

Mais les dépliants libéral font bien peu mention d'Anjou et sont surtout consacrés à faire état des réalisations du gouvernement libéral. René Serge Larouche ne cache pas que le taux élevé de satisfaction envers le gouvernement est son principal allié et sa meilleure carte de visite.

Le dernier budget de M. Gérard-D. Lévesque et la création d'emplois dans l'Est de Montréal qui laisse penser que le creux de la vague des licenciments et des fermetures d'usines est maintenant passé sont les sujets qui intéressent spontanément les électeurs, indique le candidat libéral.

« Il est clair que la saine gestion gouvernementale est appréciée et que les gens d'Anjou veulent un député qui travailler en collaboration avec le gouvernement au lieu d'être simplement dans l'opposition », soutient M. Larouche.

La candidate péquiste Pauline Marois tient le raisonnement inverse. Elle souligne aux électeurs qu'ils n'ont guère d'intérêt à envoyer à M. Bourassa le centième membre de son caucus. « Les gens sont bien conscients de l'importance d'une bonne opposition et sont sensibles à cela. Comme ils sont sensibles à l'intérêt d'envoyer une femme de plus à l'Assemblée nationale », affirme Mme Marois.

Ancienne ministre, candidate à la direction de son parti contre Pierre Marc Johnson, Mme Marois a l'avantage d'être plus connue que son adversaire libéral, mais elle doit aussi assumer le lourd héritage d'être, dans Anjou, la candidate du parti qui a forçé Pierre Marc Johnson à démissionner.

Mme Marois affirme qu'elle n'était pas membre du PQ au moment du « putsch » contre l'ancien chef et qu'elle représente « la synthèse entre Pierre Marc Johnson et les nouvelles orientations du parti ».

Pourtant, on ne retrouve autour d'elle qu'une toute petite partie de l'équipe qui, par trois fois, donné la victoire à M. Johnson.

L'exécutif de l'association de comté a démissionné en bloc en novembre dernier à la suite du départ de M. Johnson et le nouvel exécutif composé d'« orthodoxes » n'a pas réussi à refaire l'unité avec le résultat que nombre de vieux militants ont décidé de passer un tour et de rester chez eux.

Ce sentiment n'est guère présent dans la population, affirme Mme Marois, et la question du départ de M. Johnson n'est soulevée que par quelques personnes, « surtout des partisans libéraux ».

Dans son porte-à-porte, Mme Marois se dit étonnée d'entendre tant de citoyens lui parler spontanément de la question linguistique. « Ça m'a renversée dans un comté qui est à 83 % francophone et où on croirait que c'est un problème qui ne se pose pas, mais les gens vont travailler au centre-ville et voient qu'il y a danger que, de moins en moins, ils puissent travailler en français », affirme-t-elle.

Mme Marois affirme être en avance, selon le pointage effectué par ses militants, et elle soutient que l'accueil qu'elle reçoit des citoyens d'Anjou l'encourage à croire qu'elle peut briser la série noire du PQ qui, en 20 ans d'histoire, n'a jamais gagné une élection partielle.

Quant au chef du NPD-Québec Roland Morin, il serait on ne peut plus heureux de refaire le coup de N.D.G., alors que la candidate de son parti avait terminé au second rang devant le PQ, mais il affirme qu'il serait satisfait d'une « troisième place pas trop loin du PQ » et de retrouver dans Anjou le niveau d'appui que les sondages nationaux donnent à son parti, soit entre 10 et 15 % des voix.

« Il ne faut pas oublier que cette association de comté n'a pas encore un an et qu'en 1985 notre candidate n'avait obtenu que 297 voix. Si on restait au même niveau, ce serait vraiment désastreux », soutient-il.

Six autres candidats briguent également la succession de Pierre Marc Johnson soit le chef du Parti indépendantiste Gilles Rhéaume, Patrice Fortin du Parti J'en arrache, Michel Lebrun de l'Union nationale, Nicole Tousignant du Parti de la Belle province de Québec et deux indépendants, Henri-Paul Germain et Jay Laurence Taylor qui a la particularité d'être aussi candidat indépendant à l'élection partielle fédérale dans Lac-St-Jean le même jour.

◆ Perquisition

teurs spéciaux cherchaient des factures d'achats de graisses, les régistre d'entretien pour la coulée continue de la salle du laminoir, des factures de nettoyage des bassins de calamine, d'acide chlorhydrique et des fosses septiques. Le mandat autorisait en outre les enquêteurs et inspecteurs à saisir les plans et devis, livres d'opération des rouleaux de coulée du métal ainsi que tout document sur la gestion et l'évacuation des graisses, les échantillonnages de la compagnie et toute photo pertinente.

Le mandat précise que la perquisition avait rapport avec des déversements de contaminants au fleuve, qui se sont produits en mai et juin 1987 ainsi qu'en mars et avril 1988. Les laboratoires du ministère ont en leur possession des résultats d'échantillonnage pour chacun de ces déversements.

Les enquêteurs visaient principalement les factures d'achats de graisses et d'huiles, qui atteindraient six tonnes par mois. Le laminoir, où ces produits sont utilisés principalement, est sensé en utiliser 10 livres par jour.

Le ministère voulait donc savoir où passe le reste d'autant plus que des concentrations importantes ont été notées dans de nombreux échantillons des rejets de la société d'Etat.

Une des hypothèses à l'étude au ministère veut que l'huile et les graisses des laminoirs s'écoulent presque librement, ce qui force les employés à en utiliser des quantités impressionnantes. Les huiles et graisses fileraient ensuite vers des bassins de rétention qui ne seraient pas conformes aux normes. Les bassins s'écoulent au fleuve par les canalisations privées de la compagnie.

Rejoint hier par LE DEVOIR, l'actionnaire de Sidbec-Dosco, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, s'est dit « surpris du caractère spectaculaire » de l'opération d'autant plus que « l'Environnement n'avait jamais demandé les documents » mentionnés par la perquisition.

M. Johnson affirme avoir donné lui-même instruction à sa société d'Etat de se conformer à la Loi de l'Environnement à la suite des rejets du printemps. Non seulement des mesures transitoires ont-elles été prises, a ajouté le ministre, mais le conseil a demandé à des consultants d'élaborer une solution permanente. Selon M. Johnson, le conseil d'administration de Sidbec est tout-à-fait d'accord pour aller de l'avant. Et une réunion doit avoir lieu, vendredi, avec les représentants de l'Environnement pour en discuter.

Le porte-parole de la compagnie, M. Gilles Monette, qui était aussi surpris que le ministre du recours à la perquisition, a expliqué que Sidbec vient de déposer un devis prévoyant la construction d'un décanteur chimique de $1.3 millions pour traiter en quelques heures les 11 millions de gallons d'eau utilisés chaque jour par la compagnie. Sidbec-Dosco, dit-il, vient de passerla commande pour une autre méthode. Il s'agit d'un décanteur naturel qui retiendrait l'eau 24 heures.

« Et ce n'est qu'un début car, maintenant que la compagnie est sur la voie des profits », conclut-il.

Les enquêteurs, qui s'étaient regroupés à 7 heures hier matin à côté du monument de Madeleine de Verchères, dans la ville du même nom, sont arrivés à l'usine de Contrecoeur à 8 heures sous escorte policière. Seuls les policiers pouvaient exécuter le mandat de perquisition, ce qui expliquait leurs présence.

Le agents Pinkerton ne se sont pas opposés au passage des inspecteurs et des policiers. L'effervescence du moment a même permis aux représentants du DEVOIR de pénétrer dans l'usine et pour y suivre le déroulement de l'opération.

Les 15 enquêteurs, inspecteurs et techniciens se sont divisés en cinq équipes et la compagnie leur a fourni sur-le-champ des guides pour les accompagner. Il a fallu plus de temps aux enquêteurs pour obtenir copie des documents recherchés par mandat. Finalement, ce fût chose faite lorsque le responsable de l'environnement de la compagnie, M. Robert Santerre, s'est présenté en compagnie de ses avocats dont le travail s'est limité à poser des questions.

Les cadres de Sidbec-Dosco, présents sur les lieux tôt hier matin, ont accueilli sereinement policiers et enquêteurs. L'atmosphère s'est rapidement détendue. Et c'est même avec une certaine courtoisie que les représentants du DEVOIR, dont présence a été découverte en fin d'avant-midi, ont été invités à « aller se munir de mandats » s'ils voulaient assister à l'épluchette des classeurs...

◆ Arméniens

mentionne pas le parlement azerbaïdjanais et un appel séparé aux députés de la république voisine et de l'URSS.

Dans la matinée, un des parlementaires, le directeur de l'Opéra d'Erevan, avait proposé en intervenant à la tribune un amendement au projet de résolution en vue de faire disparaître toute allusion au parlement azerbaïdjanais. Puis le vote avait eu lieu, les 340 députés se prononçant à l'unanimité en faveur du transfert de souveraineté du Nagorny Karabakh de l'Azerbaïdjan à l'Arménie.

La population d'Erevan, qui a pu voir en direct à la télévision locale les deux premières heures de la session, mais pas le scrutin, est ensuite descendue en masse dans la rue, se rassemblant devant le parlement, selon un correspondant du journal Kommounist joint au téléphone, qui a estimé la foule à quelque 500,000 personnes.

Les manifestants ont réclamé que le parlement ne s'adresse pas aux députés azerbaïdjanais, qui doivent se réunir à leur tour demain.

En hommage à Gabrielle Roy

Une petite exposition et un livre qui s'écoute

JEAN CHAPDELAINE GAGNON

Cette semaine, à la maison de la culture La Petite Patrie, avaient lieu le lancement du quatrième livre-cassette des éditions « La Littérature de l'oreille » et l'inauguration d'une petite exposition intitulée *Hommage à Gabrielle Roy*.

« La Littérature de l'oreille » — on s'en souviendra peut-être — s'est vu décerner, en janvier 1988, le prix d'Excellence du concours Entrepreneurship (1987), secteur culturel, par la Corporation de développement économique du Centre-Sud.

Cette petite maison d'édition, fondée voilà seulement un an, animée par Johanne Carbonneau, Hélène Tremblay et Martine Boucher, avait déjà publié trois autres titres : *Contes pour buveurs attardés* de Michel Tremblay, lu par Vincent Davy; *L'Étranger au ballon rouge* de Jean-Yves Soucy, lu par Jacques Godin et *Secrets* — des nouvelles de Diane-Monique Daviau, Hélène Rioux et Jean-Pierre April — lu par Catherine Bégin.

De quoi t'ennuies-tu Eveline ?, paru d'abord aux très belles éditions du Sentier, aujourd'hui disparues, puis aux éditions du Boréal, est remarquablement défendu par la comédienne Andrée Lachapelle. Il faut d'ailleurs louer « La Littérature de l'oreille » pour son choix judicieux de lecteurs et de lectrices. Dans ce coffret, comme dans les précédents, on trouvera le texte intégral du récit de Gabrielle Roy qui tient dans un livre de 72 pages et deux cassettes de 60 minutes chacune, agrémentées d'une musique originale, de style « Nouvel Âge », signée Daniel Racine.

Quant à l'exposition, sympathique mais sans plus, elle a été préparée par les animatrices de « La Littérature de l'oreille ». Sa présentation et sa conception ont été confiées à Mme Monique Garneau, directrice de la maison La Petite Patrie (où l'on pourra voir, sous peu, une exposition consacrée aux signataires du *Refus global* et découvrir ce que sont devenus ces personnages, pour la plupart encore très actifs sur la scène culturelle). On y remarquera surtout de nombreuses photographies de Gabrielle Roy et quelques livres d'artiste, fruits de collaborations de l'auteure de *Bonheur d'occasion* avec les peintres Jean-Paul Lemieux, Myaki Tanobé et René Richard. On déplorera toutefois l'absence de manuscrits de Mme Roy.

Sous peu, *De quoi t'ennuies-tu Eveline ?* sera disponible en librairie et dans les bibliothèques de la Ville de Montréal. Bonne nouvelle pour les fidèles de Gabrielle Roy parmi lesquels on peut compter Mme Antonine Maillet, qui signe ici sa première préface.

« Le monde le plus beau », écrit l'auteure de *La Sagouine*, « est celui qui est enfoui au creux de l'imaginaire. C'est pourquoi les plus grandes héroïnes de Gabrielle Roy, qui sont parmi les plus belles de notre littérature, en sont aussi les plus sédentaires. [...] Un jour l'une d'elles, la première à surgir dans la vie de Gabrielle Roy et la dernière à envahir son oeuvre, s'en viendra sur ses vieux jours venger toutes les autres : Eveline.

« Elle voyagera, Eveline, elle traversera un continent, elle abordera l'été en plein hiver, se dépouillant petit à petit de ses multiples pelures pour nous dévoiler enfin la peau de son âme et le noyau de son être. »

25 concerts gratuits du 1er au 10 juillet

Le jazz gagnera la rue

LYNE CREVIER

Ça swinguera comme jamais au Festival international de jazz de Montréal, avec ses 25 concerts gratuits et son programme d'animation complet, de midi à une heure du matin, chaque jour du 1er au 10 juillet. Les musiciens de jazz, de toutes tendances et de tous continents, se produiront sur les scènes du plus grand village improvisé pour l'événement.

Deux sites ont été prévus par les organisateurs de ce festival. Celui rue Sainte-Catherine (Place des Arts/Complexe Desjardins) et rue Saint-Denis. Les festivaliers pourront entendre les prestations musicales à partir de quatre scènes intérieures et trois, situées à l'extérieur. De cette façon, la plupart des spectacles ne seront pas annulés, en cas de pluie.

Et la fête commence dès midi, tout en *lunchant* au café-terrasse Brioche Dorée, dans les Jardins de la Place des Arts, au son de la musique dixie et sud-américaine. Toujours à cette heure, les Midis-Jazz du Complexe Desjardins et de la Maison Alcan, présentent le son africain et latin. On y entendra, entre autres, neuf musiciens du Congo et du Zaïre, *Loketo*, le contrebassiste Michel Donato, le pianiste James Gelfand et le batteur Jim Hillmand nous proposent une relecture des contines et des chansons enfantines, sur le mode jazz. À ne pas rater, paraît-il, l'auteur-compositeur Elizabeth Caumont, une Française qui pousse son petit *scat* à l'occasion.

Les enfants seront initiés à l'histoire du jazz, au Chapiteau Yogourt Liberté (angle Sainte-Catherin et Saint-Urbain) en assistant à une pièce de théâtre qui aura lieu chaque jour du festival. Elle racontera, en plusieurs tableaux, l'origine du jazz dans une Amérique esclavagiste. Sous le même chapiteau, la chanteuse Sylvie Perron puisera dans le répertoire jazz-latin.

David Jobin, le grand organisateur de ces spectacles gratuits (500 au total), souligne que les artistes d'ici comptent pour plus de la moitié des invités.

Mais un festival de jazz ne serait rien sans le blues. Et le public sera particulièrement choyé à cet égard. Sur la scène Labatt-Blues (angle Sainte-Catherine et Jeanne-Mance), on entendra les meilleurs musiciens d'ici. Jim Zeller en tête, avec son harmonica diabolique ! Et notre roi du blues, Bob Harrisson et son *band*.

Le fin du fin, parmi les musiciens et chanteurs de blues étrangers, montera sur la scène du Complexe Desjardins. Paula Lockheart and her band (une New-Yorkaise à la voix riche comme une Bessie Smith), Mamma Tongue (groupe alliant les rythmes d'Amérique et d'Afrique), Mike Metheney quartet (le frère de l'autre, maître de la trompette et du flugelhorn), Johnny Clegg and Savuka (le « Zoulou blanc » d'Afrique du Sud), Doudou N'Diaye Rose (Sénégalais qui perpétue la tradition des griots et se produit sur scène accompagné d'une quinzaine de percussionnistes) et la liste s'allongerait encore !

Quatre Saisons diffusera, sur écran géant au Chapiteau Yogourt Liberté, sa série Télé-Jazz qui fera revivre les temps forts des éditions précédentes du Festival.

D'autres concerts auront lieu un peu partout sur l'Île. Notamment au Club Soda, au Café Central, au Club 2080 . . .

Si vous avez à vous déplacer rapidement entre deux sites, la navette Air Canada sera gratuitement à votre disposition en soirée.

Photo Louise Lemieux

Ce sera aussi la fête des enfants dans la rue, en plus de tous les spectacles prévus sur les scènes populaires.

Jérome Savary à Chaillot

Antoine Vitez est nommé patron de la Comédie-française

PARIS (AFP et REUTER) — Le metteur en scène Antoine Vitez a été nommé, hier en conseil des ministres, administrateur de la Comédie-française, en remplacement de Jean Le Poulain décédé au mois de mai dernier.

Vitez dirigeait depuis sept ans le Théâtre national de Chaillot, qui sera désormais confié à Jérome Savary.

« Ces nominations représentent le premier acte du nouveau septennat dans le domaine culturel et ils ont valeur de symbole », a déclaré Jack Lang, ministre de la Culture.

« Antoine Vitez, a ajouté Jack Lang, est à la fois un homme de tradition et de modernité, un homme d'autorité aussi, dont la réputation a dépassé les frontières ». « Quant à Jérome Savary, il travaille depuis 15 ans dans les théâtres d'État en Allemagne fédérale, monte des opéras en Italie et à Berlin-Est. Son dynamisme, son impact sur le public ne sont plus à prouver ».

À 58 ans, Vitez est considéré comme un des « phares » du théâtre français. Depuis ses débuts au théâtre des Quartiers d'Ivry, à la fin des années 60, il a imposé son sens de la recherche et son goût du grandiose et a été à l'origine du mouvement du théâtre-récit.

Dans sa première interview en tant que « patron » de la Comédie-française, il a indiqué qu'il n'imaginait pas « devenir jamais administrateur de ce théâtre ».

« J'ai accepté cette offre. Il me semble que c'est un moment de mon destin », a-t-il ajouté. « Je pense qu'il y a quelque chose à faire à la Comédie-française. Ce théâtre est un théâtre magnifique. Il y a une compagnie, la compagnie est bonne. Le fait qu'il y ait une compagnie est une bonne chose. Quant au répertoire, il n'y a qu'à puiser dans la mémoire du monde ».

Antoine Vitez arrive à la tête de la Comédie-Française couvert de lauriers et bénéficiant de l'admiration de la communauté théâtrale française et internationale.

Sa mise en scène de *Pelléas et Mélisande* de Debussy est actuellement présentée à l'Opéra de Vienne et il s'apprête à monter la *Phèdre* de Racine en URSS.

Prenant ses fonctions directoriales en 1981 au Théâtre national de Chaillot, où son mandat fut renouvelé à trois reprises, il s'était défini comme « l'homme du théâtre élitaire pour tous », formule qui définit bien cet homme au parler tranchant, net et à l'aspect austère.

Ancien secrétaire d'Aragon, ancien membre du Parti communiste dont il a démissionné lors de l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, Vitez quitte Chaillot pour le plus vénérable des théâtres de France.

Metteur en scène de l'intégrale du *Soulier de satin* de Claudel en 1987, ce travail lui a valu un Molière du meilleur spectacle de l'année et le Grand prix 1988 du Syndicat professionnel de la critique dramatique et musicale. En 1987 il a également reçu le Grand prix national du théâtre.

Né en 1930, diplômé de russe, acteur dès 19 ans, il se consacra rapidement à l'animation et la mise en scène théâtrale. Il a signé une soixantaine de mises en scène de pièces classiques et contemporaines, dont *Partage de midi* de Claudel à la Comédie-française.

Jérôme Savary, nommé à Chaillot, reste pour les amateurs de spectacle l'homme du Grand Magic Circus et de ses animaux tristes.

De l'époque héroïque de cette compagnie gentiment provocatrice, dans l'esprit de mai 68, qui jouait sous des chapiteaux et a connu dans les années 70 des difficultés à survivre, il a conservé une philosophie de poète nomade de la scène, marginal soucieux autant d'amuser son public que de faire pleurer Margot.

Cet homme de 45 ans, né en Argentine de parents Cévenols, a pris de l'assurance. En arrivant en 1981 au ministère de la culture, Jack Lang lui confia un Centre dramatique national dans le Languedoc-Roussillon, difficile expérience qu'il abandonna pour le Carrefour européen du théâtre de Lyon, et qu'il laisse pour Chaillot.

Un autre dictionnaire pour les francophones d'Amérique du Nord

MARIE LAURIER

Encore un dictionnaire de français mais cette fois destiné plus particulièrement aux Nord-Américains que nous sommes. Conçu et réalisé par le Centre éducatif culturel (CEC) qui a réuni une quarantaine de linguistes, de terminologues, de chercheurs et autres spécialistes ou mordus de la langue, il contient 1,880 pages, 62,000 articles — dont 58,000 sont communs à toute la francophonie — et plus de 4,000 appartiennent à la catégorie des « canadianismes » (mots, sens et emplois).

Présenté hier à la presse par le pdg du CEC, M. André Rousseau, *Le Dictionnaire du français plus* sera en vente dans les librairies au mois de juillet ($49.95).

« Cet ouvrage se distingue des autres dictionnaires d'usage courant par deux grandes innovations, soit la canadianisation et l'inclusion dans le texte de nombreux développements encyclopédiques », a souligné M. Rousseau.

En effet, pouvons-nous constater, ce dictionnaire reconnaît la spécificité canadienne à l'enrichissement de la langue française. L'équipe de chercheurs a retenu 4,000 canadianismes, des mots tels que recherchiste, caucus, pourvoirie, ennnuagement, confessionnalité, ainsi que des canadianismes de sens comme boucane, dérougir, casse-croûte, bande (amérindienne), tous reflétant la réalisté québécoise et canadienne, tout en respectant strictement les règles du bon parler français.

Les auteurs ont donné une importance particulière au vocabulaire scientifique et technique ainsi qu'aux disciplines de pointe : informatique, biotechnologie, ethnologie, physique nucléaire, aéronautique et télécommunications. Cela lui ajoute un caractère de modernité qui le démarque nettement des autres dictionnaires.

Le Dictionnaire du français plus contient également quelque 1,000 mots portant sur les développements encyclopédiques et les principaux domaines du savoir tels que les sciences de la nature, de la vie, les sciences humaines, la littérature, les beaux-arts, le droit, l'économie, etc. Sur ce nombre, 200 se rapportent à des réalités canadiennes, par exemple gouverneur général, commission scolaire ou aide juridique, autant de références qui sont typiquement reliées à notre milieu et que l'on ne trouve nulle part ailleurs.

Cet ouvrage s'adresse évidemment à un public très vaste : gens d'affaires, journalistes, étudiants, professeurs, cruciverbistes et amateurs de scrabble.

Il est le résultat de trois années de travail par une équipe dirigée par M. Rousseau qui fut sous-ministre à l'Éducation de 1975 à 1987 et maintenant à la tête du Centre éducatif et culturel, un des plus importants éditeurs de manuels scolaires au Québec. Parmi les principaux rédacteurs du nouveau dictionnaire, mentionnons MM. Claude Poirier et Pierre Auger, tous deux professeurs à l'Université Laval, Normand Beauchemin, de l'Université de Sherbrooke. M. A.E. Shiaty, vice-président du CEC en a assumé la réalisation.

Politique haïtienne

Le théâtre créole évoque la chaude actualité électorale

CLÉMENT TRUDEL

L'histoire immédiate ? L'édition peut s'en emparer, prenant prétexte de thèmes accrocheurs comme l'Irangate, ou de crises que provoquent les prises d'otages, etc. Il est plus rare, toutefois, que le théâtre s'aventure dans une veine d'actualité à chaud.

N'a Debat, de Jean Fayolle — pièce qui sera jouée vendredi à la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM par le Théâtre Libre d'Haïti — prend donc le risque d'évoquer le « dimanche sanglant » du 29 novembre 1987, en Haïti.

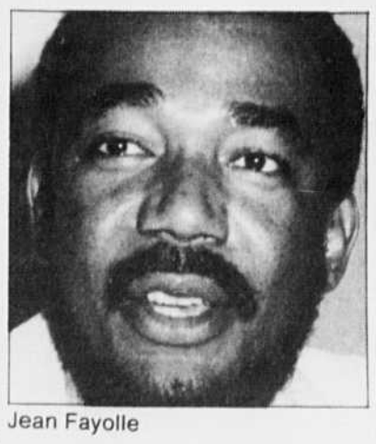

Jean Fayolle

Le sous-titre de cette comédie dramatique sur l'avortement des élections qui avaient suscité tant d'espoirs, est éloquent : « le poids d'un rêve ». Rêve de liberté, de prise en mains de sa destinée par un peuple qui peut comprendre ses « capons » (poltrons) et ses caméléons.

L'un des personnages, Presanti, n'a pas l'intention d'aller voter ce dimanche-là ; il n'en sera pas moins immolé par un macoute frustré dont personne n'a à ce jour souligné les hauts faits. Et un macoute dépité qui joue à faire du zèle, ça mène où ?

Dans sa composante paysanne, Haïti a souvent su *se débattre* contre l'envoûtement de politiciens hâbleurs. L'héroïne Prestina ne manque pas de le souligner à son mari. C'est tout ce contexte que sous-tend *N'a Debat* sur un mode quasi poétique, surtout lorsqu'il s'agit de l'amour qui lie Presanti et Prestina, aucunement à l'abri de tiraillements.

Sans préjuger de l'effet que produiront le jeu des quatre acteurs et de la mise en scène assumée par l'auteur, il ressort d'une lecture de cette pièce qui sera jouée en créole que l'espoir n'est pas définitivement disparu de ce pays.

Malgré ce *Gwodan*, petit-chef qui parasite les habitants, dans la pièce, la partie n'est pas jouée sans retour. Le village produit de bons fruits, des légumes succulents, mais comment les écouler ? C'est l'un des handicaps, pour ces habitants qui entrent petit à petit dans le drame. Des tirs se produisent, on entend par bribes, à la radio, les récits de ce que vit Port-au-Prince : meurtres en série dans une école où l'on votait, mort d'un journaliste, puis . . . tombée de rideau sur un exercice de démocratie vicié par les hommes d'un général jamais nommé — on saisit l'allusion à un chef porté plus que de raison sur la bouteille !

N'a Debat n'est pas une pièce noire. Veuleries et tromperies sont étalées ; la tyrannie se retrouve au pilori. Certains se prennent à souhaiter qu'on leur montre la voie. Fayolle use fréquemment d'insinuations, comme lorsque Prestina et son amie Gésyla se font le relais de nouvelles transmises par un homme non cité (responsable politique ?)

N'a Debat porte, latente, l'hypothèse d'une manière différente de s'exprimer, voire de se venger. C'est là où Fayolle — dont la troupe n'avait rien donné depuis trois ans — s'insère dans une histoire immédiate, comme pour nous dire que la lecture du drame prend un relief nouveau, vue par de simples paysans, coincés mais non vaincus. L'hymne national haïtien clame qu'il est beau de « mourir pour le drapeau ». Fayolle, qui joue la pièce avec Barbara Guillaume, Numa Innocent et Mireille Métellus, est persuadé que « quelque chose va changer dans ce pays » ; il l'affirme sur un ton parfois caustique qui vilipende tout quémandeur de privilèges acceptant de s'humilier devant des ambitieux cruels et cyniques.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ *Le coup de l'escalier*. Un *thriller* intelligemment mené par le réalisateur de *West Side Story*, Robert Wise. Avec Harry Belafonte et Robert Ryan. Radio-Québec 19 h.

★ *Afrika's Killing Fields : Uganda Today*. Pays déchiré par la guerre civile depuis près de dix ans, ce reportage sur l'Ouganda nous parle, entre autres, du «terrible» règne d'Idi Amin Dada, durant les années 1970. PBS 20 h.

3e FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE FÉMINISTE

LES ÉCRITS ET LES TÉMOIGNAGES DES 212 ÉCRIVAINES VENUES DES CINQ CONTINENTS CHANGERONT VOTRE VIE.

L'énergie qu'elles dégagent, la passion qui les anime et la réflexion qu'elles suscitent feront de la 3e Foire internationale du livre féministe un événement exceptionnel.

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Jeudi 16, Vendredi 17, de 9 h à 21h / Samedi 18, de 10h à 18h / Dimanche 19, de 12h à 18h.

SOYEZ AU RENDEZ-VOUS, DU 14 AU 19 JUIN, AU CENTRE SPORTIF DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Rambo III*** sem. 7 h, 9 h.
ASTRE II: — ***Beetle Juice*** sem. 7 h 30, 9 h 20.
ASTRE III: — ***Blood Sport*** sem. 7 h 30, 9 h 20
ASTRE IV: — ***Salsa*** sem. 7 h 20, 9 h 10, ***Bull Durham*** mer. jeu. 7 h, 9 h.

BERRI I: (288-2115) — ***Biloxi Blues*** 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
BERRI II: — ***Colors*** 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
BERRI III: ***L'insoutenable légèreté de l'être*** 1 h 20, 4 h 40, 8 h
BERRI IV: — ***À l'anglaise*** 1 h 10, 3 h 20, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.
BERRI V: — ***Noyade interdite*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.

BOGART 1: (844-9470)— ***Poltergeist III*** 7 h, 9 h
BOGART 2: ***Crocodile Dundee 2*** 7 h, 9 h 20
BOGART 3: ***Rambo III*** 7 h 30, 9 h 30

BONAVENTURE I: (861-2725) — ***The Unbearable Llightness of Being*** sem. 8 h 30
BONAVENTURE II: — ***Wall Street*** sem. 7 h, 9 h 30.

BROSSARD I: (465-5906) — ***Colors*** sem. 7 h, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — ***Police Academy 5*** sem. 7 h, 9 h.
BROSSARD III: ***Rambo III*** sem. 7 h 30, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— ***Blood Sport*** sem. 7 h 15, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 2: ***Traquée*** sem. 9 h 45, ***Suspect et dangereux*** sem. 7 h 15
CARREFOUR LAVAL 3: ***Bull Durham*** mer. jeu. 7 h 15, 9 h 40.
CARREFOUR LAVAL 4: ***Police Academy 5*** sem. 7 h 05, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 5: ***Colors*** sem. 7 h 10, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 6: ***Big*** sem. 7 h 05, 9 h 30

CHÂTEAUGUAY 1: (698-0141)—***Rambo 3*** lun. au jeu. 7 h 15, 9 h 15
CHÂTEAUGUAY 2: ***Betelgeuse*** lun. au jeu. 7 h 15

CINÉMA DE MONTRÉAL 1: (521-7870) — ***Liaison fatale*** sem. 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 05
CINÉMA DE MONTRÉAL 2: — ***Éclair de lune*** sem. 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— ***Big*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— ***Wing of Desire*** ven. à mar. 1 h, 3 h 30, 7 h, 9 h 25
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— ***White Mischief*** mer. jeu. 1 h, 4 h 30, 8 h

CINÉMA OMEGA 1: — ***Milagro*** sem. 7 h 30, 9 h
CINÉMA OMEGA 2: — ***Liaison Fatale*** sem. 9 h 35, ***Les Incorruptibles*** sem. 7 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— ***3 Men and a Baby*** sem. 7 h, 9 h 15
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: ***Casual Sex*** sem. 7 h, 9 h
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: ***Colors*** sem. 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: ***Big*** sem. 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: ***Bull Durham*** mer. jeu. 7 h 10, 9 h 20
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: ***Salsa*** sem. 7 h 15, 9 h 15

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— ***Les maisons flottantes*** et ***César et son canot d'écorce*** 18 h 35, ***Référendum*** et ***La maudite galette*** 20 h 35

CINÉPLEX I: (849-4518) — ***Éclair de lune*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉPLEX II: — ***La vie est belle*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX III: — ***Broadcast News*** 1 h 15, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX IV: — ***Police Academy 5*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX V: — ***Au revoir les enfants*** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
CINÉPLEX VI: — ***Un zoo la nuit*** 1 h, 5 h 15, 9 h 30, ***Travelling North*** 3 h 15, 7 h 30
CINÉPLEX VII: — ***Too Outrageous*** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
CINÉPLEX VIII: — ***Tampopo*** 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 10 h
CINÉPLEX IX: — ***Biloxi Blues*** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141)— ***Milagro*** 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 20, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Traquée*** 1 h 10, 5 h 20, 9 h 30, ***Suspect et dangereux*** 3 h 15, 7 h 25
COMPLEXE DESJARDINS III: — ***La vie est un long fleuve tranquille*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Frantic*** 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 40

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— ***L'art de tourner en rond*** et ***Richard Cardinal* 20 h, (14-14-16 juin)**

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— ***Persona*** 19 h, ***The Chase*** 20 h 45.

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Traquée*** sem. 9 h 30, ***Suspect et dangereux*** sem. 7 h 15

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Le dernier empereur*** lun. au jeu. 8 h.
DAUPHIN II: ***Broadcast News*** lun. au jeu. 7 h, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — ***Big*** sem. 7 h, 9 h
CINÉMA DÉCARIE 2: ***Bull Durham*** mer. jeu. 7 h 15, 9 h 30

DORVAL I: (631-8587) — ***Willow*** sem. 7 h, 9 h 35
DORVAL II: ***The Presidio*** sem. 7 h, 9 h 20
DORVAL III: ***Rambo 3*** sem. 7 h 05, 9 h 10
DORVAL IV: — ***Funny Farm*** 7 h 10, 9 h 25
FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Rambo III*** sem. 7 h 30, 9 h 45
FAIRVIEW II: — ***Crocodile Dundee II*** 7 h, 9 h 30

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— ***Bull Durham*** *mer. jeu. 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35.*
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Casual Sex*** ven. à mar. 12 h 45, 2 h 45, 4 h 55, 7 h 05, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Milagro Beanfield War*** 2 h, 4 h 40, 7 h, 9 h 25
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Personal Services*** tous les jours 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Crocodile Dundee II*** 7 h, 9 h 20
GREENFIELD 2: — ***Rambo III*** 7 h 30, 9 h 35
GREENFIELD 3: — ***Les feux de la nuit*** 7 h 10, 9 h 25

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Willow*** 1 h 30, 4 h 25, 7 h, 9 h 35

JEAN-TALON: (725-7000) — ***Betelgeuse*** sem. 7 h 30, 9 h 30

LAVAL I: (688-7776) — ***Crocodile Dundee 2*** 7 h, 9 h 20
LAVAL II:— ***Rambo III*** 7 h 30, 9 h 45
LAVAL III: — ***Masquerade*** 7 h 10, 9 h 10
LAVAL IV:— ***Funny Farm*** 7 h 20, 9 h 40
LAVAL V:— ***Poltergeist III*** sem. 7 h 15, 9 h 30.

LAVAL 2000 # 1: (687-5207)— ***Betelgeuse*** sem. 7 h 25, 9 h 20
LAVAL 2000 # 2: ***Biloxi blues*** sem. 7 h, 9 h 05.

LOEW'S I: (861-7437) — ***Big Business*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
LOEW'S II:— ***Crocodile Dundee 2*** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20.
LOEW'S III:— ***Crocodile Dundee 2*** 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50
LOEW'S IV:— ***Crocodile Dundee 2*** 1 h 30, 3 h 50, 6 h 10, 8 h 30
LOEW'S V:— ***Beetlejuice*** 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — salle 1: ***Nous sommes du jazz*** 19 h, ***Les innocents*** 21 h — Salle 2 : ***Femme seule cherche compagnon*** 19 h 30, ***Théorème*** 21 h 30; Salle 3 : Club des cinéphiles du Ouimetoscope : ***Intolérance*** 19 h 15

PALACE I: (866-6991) — ***Rambo III*** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 50.
PALACE II:— ***Funny Farm*** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20.
PALACE III:— ***Above the Law*** jeu. 12 h 20, 2 h 35, 4 h 50, 9 h 40
PALACE IV:— ***Poltergeist III*** 1 h 20, 3 h 35, 5 h 50, 8 h 05
PALACE V:— ***Poltergeist III*** 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40
PALACE VI:— ***Poltergeist III*** 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 6 h 45, 9 h

PARADIS I: (354-3110)— ***Betelgeuse*** sem. 7 h 20, 9 h 10
PARADIS II:— ***Danse Lascive*** sem. 9 h, —***Kenny*** sem. 7 h 15
PARADIS III:— ***Biloxi Blues*** sem. 7 h 15, 9 h 20

PARISIEN I: — ***Rambo III*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
PARISIEN II:— ***Masquerade*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
PARISIEN III:— ***La lumière*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30.
PARISIEN IV:— ***Les feux de la nuit*** 12 h 25, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
PARISIEN V:— ***Plaisirs interdits*** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — ***Big*** tous les jours 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON II:— ***Colors*** 1 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
PLACE ALEXIS NIHON III:— ***Blood Sport*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 30, 9 h 40.

PLACE DU CANADA: (861-4549) — ***Bull Durham*** jeu. 7 h, 8 h 15.

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — ***Betelgeuse*** sem. 7 h 30, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL 2: — ***Biloxi Blues*** sem. 7 h, 9 h 15

SAINT-DENIS II: (849-4211) — ***Betelgeuse*** 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
SAINT-DENIS III:— ***Le pacte*** 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 10, 9 h 25.

UNIVERSITÉ: Mtl— ***Good Morning Vietnam*** sem. 7 h, 9 h 30

VERSAILLES I: (353-7880) — ***Rambo III*** 7 h 30, 9 h 35
VERSAILLES II:— ***Crocodile Dundee 2*** 7 h, 9 h 25
VERSAILLES III:— ***Masquerade*** 7 h 15, 9 h 25
VERSAILLES IV:— ***Big Business*** 7 h 15, 9 h 35
VERSAILLES V:— ***Poltergeist III*** 7 h 15, 9 h 30
VERSAILLES VI:— ***Les feux de la nuit*** tous les soirs 7 h 10, 9 h 30

WESTMOUNT SQ: (931-2477) — ***Big Business*** 7 h 10, 9 h 15

YORK: (937-8978)— ***The Presidio*** 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30

À SURVEILLER

JEUDI

Le concours « Vos papiers s.v.p. » s'adresse à tous les Québécois susceptibles de posséder des documents inédits tels : actes notariés, correspondance, dessins, photographies etc., se rattachant à des événements ou à des personnalités ayant marqué l'histoire du Québec. Jusqu'au 17 juin (1945 Mullins). 873-5132.

■

Le Choeurs St-Laurent auditionne présentement des chanteurs et des chanteuses (soprano, alto, ténor et basse) pour la saison débutant en septembre 1988. 634-3858.

■

Québecaudax invite tous les cyclistes à participer à une épreuve d'endurance en vélo (100km), dimanche le 19 juin. La randonnée partira du Relais de la Base de Plein Air de Longueuil (1798 Chemin du lac). Inscription, 843-3262.

■

La garderie « La boîte à surprise » admet les enfants de 18 mois à 5 ans (temps partiel/temps plein), et a encore des places disponibles pour septembre (1224 Champlain - Métro Papineau). 521-7945.

■

Le Centre Communautaire de Loisir Côte-des-Neiges offre aux 2 à 5 ans le Jardin d'enfants « Les Ateliers Croquignoles », du 4 juillet au 26 août. Inscriptions du 27 au 30 juin entre 9 h et 18 h (5347 Côte-des-Neiges). 733-1478.

■

La Chorale Donovan, dirigée par Fred Stoltzfus, tiendra des auditions pour toutes les sections du 13 au 23 juin. 487-7921.

■

Le Studio de musique ancienne de Montréal tient présentement des auditions pour des chanteurs/chanteuses de toutes voix (sopranos, altos, ténors et basses) pour la saison 88-89, le 21 et 22 juin prochain entre 15 h et 20 h. 634-5932.

■

Le YMCA Inter. met à la disposition des enfants de 6 à 12 ans un camp de jour du 27 juin au 8 juillet, comprenant plusieurs activités variées : natation, randonnée pédestre, théâtre etc. 277-3323.

■

Cours d'espagnol pour débutant durant juillet (intensif), 4 soirs/semaine avec Solidarité Québec-Amérique latine (3375 St-Laurent, local 406). 842-2463.

■

Un groupe de chercheurs du Laboratoire des sciences de l'activité physique de PEPS de l'Un. Laval recherche des jumeaux identiques, de sexe masculin, âgés entre 18 et 20 ans afin d'étudier l'effet de l'entrainement physique sur le poids corporel. Le projet dure 120 jours consécutifs, a lieu en juillet, et une rémunération est offerte. (418) 656-2812.

■

Rassemblement nord-américain des aînés francophones ayant pour thème : « Place et rôle des aînés dans la société » au Centre universitaire de Moncton (Nouveau-Brunswick) du 26 au 30 juin. Écrire au 129 Côte de la Montagne, Québec, G1K 4E6. (418) 692-5177.

■

Le Camp de jour du Collège Marie-Victorin offre aux jeunes le programme Aventuriers et le programme Adolescent, pour les 13-15 ans, du 28 juin au 19 août. Plusieurs activités prévues dont : Sciences plus, tir-à-l'arc, théâtre etc., du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. 328-3828.

■

Les petits frères des Pauvres ont besoin de bénévoles intéressés à partager une expérience enrichissante avec une personne âgée du 4e âge. Jean Ouellet, 527-8653.

■

Rencontre amicale où l'on dévoilera les résultats du sondage ce soir à compter de 19 h 30 au Caf'Tiers (4837 ave du Parc - Métro Place-des-Arts). 270-5336 ou 495-8349.

■

Le Centre de Rencontres et de Croissance pour personnes seules propose un atelier-discussion ayant pour thème : « Les hommes et la peur de l'intimité » vendredi le 17 à 19 h 30; samedi le 18, journée à la campagne, randonnée pédestre etc., (356 Sherbrooke E. - Métro Sherbrooke). 845-1830.

■

Tel-Ressources Inc., organisme d'assistance aux ex-détenus, récupère les meubles et vêtements en bon état pour venir en aide à sa clientèle. 527-8393.

■

Si tu vis une grossesse difficile, en solitaire et que tu souhaites avoir un contact avec une femme capable de te comprendre et de t'aider. 274-3691.

■

Le centre d'information horticole du Collège Macdonald offre ses services d'information à tous ceux et celles désirant en savoir plus sur le contrôle des insectes nuisibles, l'entretien des plantes etc., du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. 398-7764.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.15 Reflets d'un pays
13.15 Cinéma
« Les rois du soleil » amér. 63 avec Yul Brynner, George Chakiris et Shirley Ann Field
15.15 Aujourd'hui en France
15.30 Palme d'or
16.00 Le petit castor
16.30 Le naturaliste en campagne
17.00 D'une série à l'autre « Pavillons lointains »
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
12.57 Community notes
13.00 All my children
14.00 Eastenders
14.30 King of Kesington
15.02 Guiding light
16.00 Facts of life
16.32 What's new
17.00 Video hits
17.30 Three's company

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.30 Un bon programme
13.30 Cinéma d'après-midi
« L'homme à tout faire » Am. 64 avec Elvis Presley, Barbara Stanwyck et Joan Freeman
15.30 Opinions sur la place
16.30 Santé la vie
17.30 Fais-moi un dessin

12 CFCF
12.00 20 minute workout
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another world
15.00 General Hospital
16.00 Cope's corner
16.05 The price is right
17.00 Family Ties
17.30 Cheers

17 RADIO-QUÉBEC
15.30 La période de questions
16.30 Beau et chaud
17.30 Les aventures de Charlie Brown et de Snoopy
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 La fourchette d'or
13.30 Les P'tites vues
« Les pièges de la passion » Amér. 55 avec Doris Day, James Cagney et Cameron Mitchell
15.30 La soeur volante
16.00 Jinny
16.30 Chère Hughette
17.00 Double Jeu
17.30 Le grand journal

99 TVFQ
12.00 Si j'étais vous
12.45 Étang source de vie
13.00 Fête comme chez vous
13.45 Images Angevines
14.00 Latitudes
15.30 Radio France Internationale
16.30 Kazcado
17.00 « La liberté Stéphanie » avec Agnès Torrent, Philippe Jutteau et Charlotte Bonnet
17.30 Le Journal
18.00 La chance aux chansons

LE GRAND KABUKI
KOI BIKYAKU YAMATO ORAI
恋飛脚大和往来
Avec:
SENJAKU NAKAMURA
GATO KATAOKA
15, 16, 17 et 18 juin
à 20h00

CE SOIR JUSQU'À SAMEDI 20h00
SPECIAL CULTUREL HITACHI
Commandité par HITACHI
Billets: 29$, 24$, 19$
En vente à la Place des Arts et dans tous les comptoirs Ticketron.
Théâtre Maisonneuve Place des Arts
Réservations téléphoniques: 514 842 2112. Frais de service. Redevance de 1 $ sur tout billet de plus de 7 $.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003)— Linda Benoy et le groupe Funk/U, du mer. au dim. de 22h. à 02h.30

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— jeudi le 16 juin : Michael Gauthier, guitare.

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Jazz les mardis soirs, à 22h.

BAR LE MÉLOMANE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054)— « Stable Mates » du 15 au 18 juin à 22h.

BAR TERRASSE: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Raymond Brunet à l'accordéon, du lun. au ven. de 17h. à 19h.30

CÉGEP DE VICTORIAVILLE: 475 Notre-Dame E., Victoriaville (819-758-5535) — Le théâtre de la troupe à Wilfrid présente : « Les larrons font l'occasion », m. en s. de Gill Champagne du 16 juin au 27 août, mar. au ven. 20h030, sam. 19h et 22h.

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Jorn Reissner Band, du 16 au 18 juin à 22h.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Les lundis, sessions d'improvisation à 19h.— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.

BIDDLE'S / LE GOBELET: (Le Gobelet) 8405 St-Laurent, Montréal (382-2203)— Le quatuor Johnny Scott, 15-16-17-18 juin, du mer. au sam. de 21h à 24h.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h. à la fermeture, et le samedi de 20h. à 03h.— T-Bone, claviériste, et le chanteur Beroc, du mer. au sam. à compter de 22h.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— La Boîte à Lily: À compter de 18h. du mar. au sam. souper en musique avec Marie-Perle Quintin — Daniel Jean en spectacle le 16-17 juin à 22h.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259)— Cin'émoi : « Multi-projections » 15-16 juin.

CAFÉ RIMBAUD: 5091 De Lanaudière, Montréal (525-2688)— Robert Sigmund et son clavecin en concert, participation de Dominic Lavallée, comédien, m. en s. Jean Dalmain et scénographie d'Yvan Gaudin, les mer. ven. sam. dim. à compter de 18h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Jazz Trio Anonyme, les 17 et 18 juin à 21h30.

CAFÉ TIMÉNÈS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— 5h à 8h tous les jours — « I.O.U.'S X 3 », blues, le 16 juin à 20h; « Tango X 3 » avec Ramon Pelinski le 17-18 juin, 20h.

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les mar. et jeu. au dim. de 17h.30 à 21h.30

CLUB DE BACKGAMMON DE MONTRÉAL: 4381 St-Denis, Montréal (845-9896)— Tournoi le dim.— Ligue de backgammon, sem. 16h. à 03h., week-end, 14h. à 03h.

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143)— Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30

FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 Ste-Catherine E. (845-5484) — jeudi le 16 : « Tragically Hip/One Free All ».

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— François Comeau, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— Café Baroque Arthur: « Folies folies » du can can au charleston, production La Belle Epoque Inc. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.

LA GRANDE COULÉE: Kingsley-Falls (819-848-2995) et (514-843-4886) — « On sait comment ça commence . . . . » avec Marcel Leboeuf et Pauline Martin, du 22 juin au 3 sept., mer. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h.

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— L'Orchestre d'Agnes Sohier et le groupe Logon en spectacle du mer. au sam. de 21h. à 03h.

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.

LE PORTAGE: Hôtel Bonaventure Hilton (878-2332) — Le groupe « Area Code » du 7 au 18 juin, mar. mer. jeu. à 21h30 et 23h30, ven. sam. 22h et 24h.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

MAISON ALCAN (ATRIUM): 1188 Sherbrooke O. — Concerts maisons de 12h à 13h30, jeudi le 16 : Jean Trottier, récital de piano; vendredi le 17 : L'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal sous la direction d'Yvonne Gaudreau.

MAISON TRESTLER: ch. de la Commune, Dorion (455-6290) — Premier concert de la saison d'été, M. Raoul Sosa, pianiste, interprètera des oeuvres de St-Saëns, Bach, Brahms, Sosa etc., ce soir à 20h.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: Auditorium Maxwell-Cummings, 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600)— Films Borduas, du 5 mai au 30 juin, les mar. jeu. et dim. « Paul-Emile Borduas » en français à 12h.30— « Premier plan » 13h. en français, « Paul-Emile Borduas » 13h.30 en anglais

PLANÉTARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530)— « La vie dans l'univers de Darwin » du 31 mars au 19 juin— Spectacles français: lun. 20h.30, mar. au ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30— Spectacles anglais: lun. 19h.30, mar. au ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30

RISING SUN: 286 Ste-Catherine O. (875-6795) — Jah Cutta & Determination (raggae) les 16, 17 et 18 juin.

RESTAURANT LE MUSIC HALL: Le Nouvel Hôtel, 1740 boul. René-Lévesque (931-8841) — « Les folles nuits » de Jacques Offenbach, du 15 juin au 24 septembre, du mar. au ven. 21h, sam. 20h et 23h.

RESTAURANT LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux-Montréal (849-3535)— Les jeu. sam. et dim. soirs, musiciens de folklore québécois, balades du 19e siècle— Les Soirées du Roy: Opérette et gastronomie, avec Micheline Camirand, soprano, Berthier Denys, ténor, Gilles Latour, baryton, Jacques Saint-Jean, pianiste, réservations recommandées, tous les ven. à 19h. jusqu'au 24 juin

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508)— Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333)— Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h. à 3h.— Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, du mer. au sam. de 19h.30 à 23h.

SALLE ANDRÉ-PAGÉ: 360 Laurier E. (527-6400) — Pigeons international présente « Le Cri » m. en s. Paula de Vasconcelos du 8 au 26 juin à 20h30.

VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: Hangar no 9, Montréal (499-9811)— « Squat » de Raymond Villeneuve, m. en s. Pierre Gendron, du 10 mai au 2 juillet, mar. au sam. 20h. (les soirs des feux d'artifice à 19h.)

BAR-THÉÂTRE LES QUATRE PIANOS: 150 rue Principale, St-Sauveur-des-Monts (227-8509)— Les monstres de l'humour, le 17-18 juin

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: St-Marc-sur-Richelieu (584-2271)— « Comédie dans le noir » de Peter Shaffer, traduction et adaptation Benoît Girard, m. en s. Denise Filiatrault, à compter du 17 juin, mar. au ven. 21h., sam. 19h. et 22h.

LE CHANTECLER: Ste-Adèle (229-3591)— « La muselière » d'Yvon Brochu, m. en s. Louis Lalande, du 21 juin au 28 août, mar. au dim. 20h.30

MONT AVILA: St-Sauveur (227-8411)— Sous le chapiteau: « Le grand orchestre du Splendid » comédie musicale de Xavier Thibault et Rita Brantalou, m. en s. Alain Marcel et Rita Brantalou, du 22 juillet au 13 août, du mar. au ven. 20h., sam. 19h. et 22h.

OBSCURE: 729 Côte d'Abraham, Québec (418-529-3775)— « Oh les beaux jours » de Samuel Beckett, du 2 au 19 juin.

PATRIOTE STE-AGATHE: Ste-Agathe (861-2244)— « Inspecteur de mes amours » de William Van Zandt et Jane Milmore, adaptation Catherine Varga, m. en s. Normand Chouinard, du 17 juin au 4 sept. du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h., les dim. 10 juillet, 14 août et 4 sept. à 20h.

RESTAURANT LA BROCHETTERIE VIEUX ST-DENIS: 4501 St-Denis (842-2696) — Reynald Précourt, pianiste chanteur, anime les soupers dansants du jeudi au dimanche de 18h à 24h.

SPECTRUM: 318 Ste-Catherine O. (861-5851) — vendredi le 17 : « 54.40 » à 21h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: Place-des-Arts (842-2112) — La troupe japonaise de théâtre traditionel *Le Grand Kabuki* présente : « Un messager d'amour à Yamato » de Chikamatsu Monzaemon les 16-17-18 juin à 20h.

THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL: St-Michel-de-Bellechasse (418-884-3344)— « Haute fidélité » de Ray Cooney, traduction et adaptation Benoît Girard, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 23 juin, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DES CASCADES: Pointe-des-Cascades, autoroute 20, direction Dorion (455-9341)— « Party Surprise » de Arne Sultan et Earl Barret, adaptation Michèle Léger et Pascal Rollin, m. en s. Michèle Magny, du 3 juin au 3 sept. du mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: Ste-Anne-de-Sorel (1-800-363-9468)— « Vice et Versa » de Ray Cooney, adaptation Michel Dumont et Marc Grégoire, m. en s. Monique Duceppe, à compter du 14 juin, du mar. au ven. 20h.30, sam. 21h.

THÉÂTRE DE LA CHÈVRERIE: St-Fortunat, co Richmond (819-344-2402)— « Tel père, telle paire » de Marie-Thérèse Quinton, m. en s. Jacques Rossi, du 23 juin au 27 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

THÉÂTRE DE MARJOLAINE: Lac D'Argent (297-2860)— « Les nonnes » comédie musicale d'après Nunsense de Dan Goggin, traduction et adaptation Serge Grenier, m. en s. Raymond Cloutier, du 18 juin au 27 août, mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.30, dim. 20h.

THÉÂTRE DES MARGUERITES: Trois-Rivières O. (819-377-3223) — « Para-psycho-folie ! » comédie, m. en s. Georges Carrères, du 14 juin au 27 août, du mar. au sam. 20h30.

FAMOUS PLAYERS
DIMA FILMS présente
L'AMOUR NE S'APPREND PAS EN UNE SEULE FOIS
18 ans
36 FILLETTE
UN FILM DE CATHERINE BREILLAT
À L'AFFICHE DES DEMAIN
Le PARISIEN
480 STE CATHERINE O. 866 3856

FAMOUS PLAYERS
DIMA FILMS présente
G
YEELEN
LA LUMIÈRE
Un film de SOULEYMANE CISSE
12:30, 14:45, 17:00, 19:15, 21:30
Le PARISIEN
480 STE CATHERINE O. 866 3856
V.O. malienne avec s.-t. français

Les Films du Crépuscule présentent G
Chronique d'un temps flou
UN FILM DE SYLVIE GROULX
vendredi 17 juin et samedi 18 juin, à 19h30 et à 21h30. Dimanche 19 juin, à 13h30, 15h30, 17h30, 19h30 et à 21h30.
Ouimetoscope

La télévision du jeudi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.-C.) Montréal	Montréal ce-soir		Un amour de quartier	Cinéma : *Les diamants sont éternels* —G.-B. 1971 Avec Sean Connery, Jill St.John et Charles Gray					Le Téléjournal Le Point/Météo/Sport		23h20/Cinéma : *Le temps du rock'n roll* É.-U. 80 —Avec Ray Sharkey et T. Feldshuh		
3 WCAX (CBS) Burlington	News		CBS News	Hollywood Squares	48 Hours		Movie : *Camille* —G.-B. 1984 Avec Greta Scacchi, Colin Firth et John Gielgud				News	WKRP In Cincinnati	Night Heat
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News		Family Ties	Cheers	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Night Court	L. A. Law		News	The Tonight Show	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		Wired		Rasky's Gallery			Executive Stress	The National 22h 25 : The Journal		Newswatch & Sports	Three's Company	CBC Late Night
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Un été de bonne humeur		Le Québec à la carte	La lutte WWF		Miami		Un bon programme		Les nouvelles TVA Ici Montréal/Météo/Sports		Cinéma : *L'exorciste*
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	The Campbells	The Cosby Show	A Different World	Cheers	Night Court	L. A. Law		CTV News 23h 20 : Pulse		Movie : *The Star Chamber*
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Passe-partout	5 pour 1	Cinéma : *Le coup de l'escalier* —É.-U. 1959 Avec Harry Belafonte et Robert Ryan			20h45/route des vacances	Beau et chaud		Points de vue : *Les enfants mal aimés : Chantal*		Les groupes parlementaires		
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Wheel of Fortune	Baseball Ligue Américaine, clubs à confirmer							News	Nightline	
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Today's Special	Legends of the World	Doctor Who	Family Matters	Realities	Speaking Out			Options	Realities	Question Period-Provincial	
33 VERMONT ETV (PBS)	The Mac Neil-Lehrer Newshour		Nightly Business Report	This Old House	Africa's Killing Fields : Uganda Today		Mystery ! Brat Farrar		Upstairs Downstairs		Movie : *The Green Cockatoo* —G.-B. 1937 Avec John Mills et Robert Newton		
35 QUATRE SAISONS Montréal	Garden-Party		Coup de foudre	Cinéma : *Le chasseur* —É.-U. 1980 Avec Steve McQueen, Kathryn Harrold et Eli Wallach				Le grand journal	Premières, ce soir	Garden-Party		Sport Plus	Le Saint
99 TVFQ (télévision française)	La chance aux chansons	Des chiffres et des lettres	A Stacada		Chroniques nomades		Latitudes			Le journal	Radio-France-Internationale		

AUBERGES

Les deux nouvelles auberges de la Baie des Ha! Ha!

ROBERT CHOQUETTE

LA RÉGION du Saguenay est en voie de se doter d'un ensemble de petites auberges du même genre que celles qui ont assuré la renommée de Pointe-au-Pic dans Charlevoix. On connait déjà *L'Auberge du Presbytère* à Sainte-Rose-du-Nord. Deux autres auberges font maintenant les délices des voyageurs à Petit-Saguenay et à L'Anse-Saint-Jean.

Cette année, la petite agglomération de La Baie, qui domine la grande baie des Ha! Ha!, est au coeur des *Célébrations des 150 fêtes* du Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est à cet endroit, en effet, que la Compagnie des 21 a permis aux premiers colons de s'établir le 11 juin 1838 sur les rives de la baie.

La Baie compte maintenant deux nouvelles auberges qui viennent tout juste de s'ouvrir aux visiteurs: la ***Maison de la Rivière*** et l'***Auberge des Battures***. Une troisième sera prête sous peu.

La baie des Ha! Ha! s'ouvre sur le fjord du Saguenay à mi-chemin entre le lac Saint-Jean et Tadoussac. Ici l'immensité et la beauté du paysage permettent à l'observateur de prendre toute la mesure de cette région touristique qui est restée à l'écart jusqu'à maintenant.

N'empêche que le secteur a su échapper au développement touristique de mauvais goût dont souffrent d'autres endroits. C'est précisément ce qui en fait le charme. Ici on peut respirer à plein poumons l'air frais qui s'élève de la rivière et marcher dans le calme des sentiers qui surplombent le fjord.

C'est connu, les gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean traitent bien la « visite ». La chaleur de l'accueil est authentique. La cuisine est généreuse et savoureuse. Tout comme les histoires qu'on raconte à table, après les repas: toutes véridiques, assure-t-on, et à peine teintées d'exagération ! C'est un peu tout cela qui fait le charme des auberges de la baie des Ha! Ha!

Photo Robert Choquette

L'Auberge des Battures s'élève sur un léger promontoire, adossée à une colline piquée de pins et de bouleaux.

L'***Auberge de la Batture*** est situé à La Baie, près de la limite Est de la ville, le long de la route 170. L'édifice aux lignes modernes est construit en bois et comporte deux étages. Les murs extérieurs conservent leurs teintes naturelles, seuls le toit et les lucarnes sont colorés de bleu.

L'auberge s'élève sur un léger promontoire, adossée à une colline piquée de pins et de bouleaux. Devant, à marée basse, s'étirent d'interminables hauts-fonds: les battures. Tout autour, la campagne environnante donne envie d'aller s'y promener, à pied ou à vélo.

La famille Babin, de La Baie, mène avec assurance l'auberge qui a accueilli ses premiers pensionnaires en novembre dernier. Outre un petit salon et la cuisine, on trouve au rez-de-chaussée quelques chambres et la salle à dîner.

D'une capacité de 54 places, la salle s'ouvre sur la terrasse et sur le fjord. Le chef Christian Babin a préparé un menu de grande classe et propose une carte de vins bien garnie. Les fruits de mer sont à l'honneur, ainsi que les mets typiquement régionaux: tourtières et tartes aux bleuets.

Dix-neuf chambres se partagent, selon le côté où elles se situent, la vue sur la mer ou sur la montagne. Le mobilier est sobre et s'incorpore aux teintes pastel des murs. De rideaux de dentelle magnifiquement ouvragés ajoutent une touche champêtre à la décoration. Chaque chambre comporte une salle de bain.

Située à dix kilomètres de La Baie, en direction de Saint-Félix-d'Otis, La ***Maison de la Rivière*** propose « l'intimité avec le fjord ». L'auberge est construite à même la falaise et elle s'élève à quelques dizaines de mètres au-dessus de la rivière. La végétation abondante qui l'encercle et les nombreux affleurements de granit qui servent d'assise à la bâtisse confèrent un cachet exceptionnel à cette auberge.

De l'intérieur on ne se sent nullement coupé de la nature environnante. Partout sur les trois étages, une savante combinaison de fenêtres et de miroirs permettent de voir la lumière du jour se nuancer au gré des heures et des marées. *La Maison de la Rivière* est aménagée sur trois niveaux. La salle à manger et la cuisine se trouvent à l'étage du milieu. Les six chambres se partagent l'étage du bas et du haut.

Aux visiteurs, cet aménagement particulier offre une quiétude et une intimité qui se rapprochent de celles qu'on connaît chez-soi. L'étage est desservi par un petit salon et une grande salle de bain. Chaque chambre possède sa propre personnalité: la forme, le mobilier, les couleurs et le jeu de la lumière sont autant d'éléments distinctifs. On a tôt fait de trouver celle qu'on préfère.

Michel Lambert et Josette Mercier, les hôtes de la *Maison de la Rivière*, reçoivent des pensionnaires depuis le début du mois de juin. Ces amoureux de la nature, de l'environnement, du calme et de la bonne cuisine ne ménagent rien pour recevoir les visiteurs avec égard.

Le soir les dîneurs sont rassemblés autour de la grande table familiale. Au menu figurent des mets recherchés, incorporant des éléments de la faune et de la flore environnantes. Cette nouvelle cuisine saguenéenne est d'un grand raffinement. Tout est préparé sur place. On laisse au visiteur le plaisir de découvrir de lui-même les plats figurant au menu.

Photo Robert Choquette

La Maison de la Rivière propose « l'intimité avec le fjord ». Construite à même la falaise, elle s'élève à quelques mètres au-dessus de la rivière.

On a tôt fait de remarquer qu'il règne une paisible atmosphère de détente à la *Maison de la Rivière*. La musique québécoise ou du jazz accompagne en sourdine les repas. En d'autres occasions, c'est le vent dans les pins ou de grondement du torrent de la montagne, tout proche, qui bercent les pensées.

★ ***Auberge des Battures***
6295, Boul. de la Grande-Baie Sud
Ville de La Baie
G7B 3P6
Tél.: (418) 544-9321
Plan américain modifié (souper, coucher et petit déjeuner): $ 65 par personne.

★ ***Maison de la Rivière***
22,630, Chemin de la Batture
C.P. 33, Ville de La Baie
G7B 3P6
Tél.: (418) 544-2912
Plan américain modifié: $ 55 par personne.

Hospitalité chaleureuse et divertissement de choix
Excellente cuisine et cave à vin renommée
Semaine de vacances 845
Surplus de 80$ pour semaine de golf ou tennis
Fin de semaine Laurentienne 858
Lac privé avec plage sablonneuse
Piscines intérieure et extérieure chauffées
Sauna, salle de conditionnement et squash
Hôtel Far Hills Val Morin, Québec J0T 2R0
(514) 866-2219 1-800-567-6636
HÔTEL FAR HILLS INN

À Magog, une bonne adresse
l'Auberge de l'étoile
BRUNCH DES GASTRONOMES LE DIMANCHE
TOUS LES SPORTS DE SAISON
Téléphonez sans frais: 1-800-567-2727
(819) 843-6521
1133 Principale, O. Magog, Qc J1X 2B8

à la découverte du Québec

☐ Estrie

Auberge Loft Acres Country Inn
Découvrez l'Estrie. Profitez de notre luxueux aparthôtel situé sur une ferme de 200 acres. Cuisinettes toutes équipées, foyers, climatisées, bain tourbillon (sur demande). Escapade de fin de semaine. Occ. double studio 110$ p.p. Notre restaurant est reconnu l'un des meilleurs de la région. 2 bars. 1 heure de Montréal. Près de Sutton, Knowlton, Bromont, Cowansville. Rés.: 514-263-3294, West Brome, Qc J0E 2PO.

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'autrefois. Un relais de campagne, pour les gourmets gourmands, classifié 4 fourchettes, membre de la chaîne **RELAIS ET CHÂTEAUX.** Le charme d'une vieille demeure bourgeoise, perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 22 chambres dont certaines avec foyers. Galerie d'art. Forfait week-end à partir de 175$ p.p. Accès au lac et à proximité de plusieurs terrains de golf. **C.P. 330 North Hatley J0B 2C0**
819-842-2451
RELAIS & CHATEAUX

AU DOMAINE MONT-JOYE: Site exceptionnel à North Hatley. 20 chambres et chalets. Piscine. Terrasses pour congrès plein-air (300 personnes). Voyages en groupes. Dîner-théâtre. Méchoui. Brunch. Cuisine-santé. Produits de la ferme. Salles de réceptions. Vacances à compter de 45$ par jour PAM.
(819) 842-8309 ou (819) 842-2928.

O'berge du Village
Des vacances sur les rives du lac Memphrémagog. L'endroit idéal pour les amateurs d'activités nautiques. À 2 pas du centre-ville. Plage privée, terrain de jeux. 5 types de condos tout équipés. Cuisinette, lave-vaisselle, balcon.
O'Berge du Village, 261 Merry Sud, Magog, J1X 3L2
(819) 843-6566 (800) 567-6089

CENTRE DE VILLÉGIATURE CHERIBOURG
Endroit idéal pour la détente. À proximité du Parc du Mont-Orford et du Lac Memphrémagog. 54 nouvelles chambres, suites (96 au total) tennis, golf, piscines, location de vélos. Villas pour 2 à 6 personnes à partir de 405$ la semaine (haute saison). Location au mois et à la saison également disponible. Foyer, cuisinette, lingerie, vaisselle fournie. Profitez de nos forfaits golfs à partir de 389$, 6 jours, 5 nuits. Vacances-santé à compter de 379$, 4 jours, 3 nuits. Forfait musique avec le Centre d'Art d'Orford à partir de 239$, 4 jours, 3 nuits. Prix par pers. occ. double.
Réservez vite: **1-800-567-6132**
ou local: **1-819-843-3308**
Demandez la téléphoniste 11
Chéribourg
C.P. 337,
Magog, Qc J1X 3W9

Auberge RIPPLECOVE
Une des plus prestigieuse Auberge du Québec, directement sur les berges du lac Massawippi. Chambres de rêve, quelques-une avec vue sur le lac, balcon, et bain tourbillon. Suites et chalets aussi disponible. La planche à voile, la voile, le ski naautique, le canoe, plage privée, piscine extérieure chauffée, et croisières, tous sur les lieux. Le golf, l'équitation, le tennis, théâtres d'été et le Centre d'Art Orford à proximité. Cuisine française classifiée 4 fourchettes. Forfait week-end à partir de $153.00 PP.Occ double PAM.
(819)-838-4296. C.P. 246 Ayer's Cliff, Qc. J0B 1C0

AUBERGE MEMPHRE située dans les limites de la ville de Magog. Chambres avec vue panoramique sur le lac Memphrémagog et sur le Mont Orford. Quelques unes avec bain tourbillon et balcon privé. Piscine intérieure chauffée. Golf, équitation, croisière sur le lac et voile à proximité. Théâtres d'été. Centre d'Art Orford à quelques minutes. Occ. double à partir de 27,50 $ par pers. P.A.M. à partir de 46,70 $ par pers. occ. double. Enfants de moins de 14 ans, accompagnés de leurs parents, chambre gratuite.
1007, NORD, RUE MERRY, MAGOG, J1X 2G9 **1-819-847-2222**

☐ Ile-aux-Coudres

HÔTEL CAP-AUX-PIERRES: Sur l'île enchanteresse, 98 unités, le confort, une cuisine exceptionnelle et une gamme d'activités: piscine intérieure et extérieure, tennis, marelle, ballon-volant, ambiance familiale, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Évasion dans l'îles», «Plein-Air», «Gastronomie du Cap», «Réunions d'affaires» ou «Congrès»: **(418) 438-2711, 1-800-463-5250 ou de Montréal (514) 861-2821.**

☐ Saguenay

HÔTEL TADOUSSAC: Ouverture le 20 mai 1988. Un manoir traditionnel, rénové pour le confort d'aujourd'hui, face à la baie de Tadoussac, le tout au rythme des marées. 149 chambres, le confort, cuisine réputée, piscine extérieure, tennis, marelle, golf, mini-put, etc. et c'est basée à Tadoussac que la fameuse Marie-Clarisse vous attend pour larguer les amarres. Demandez nos forfaits: «Safari visuel aux baleines», «Découverte du fjord du Saguenay», «Golf», «Évasion», «Coeur à Coeur», «Soirée au théâtre», «Réunion d'affaires» ou «Congrès».
(418) 235-4421, 1-800-463-5250 ou de Montréal (514) 861-2821.

☐ Laurentides

HÔTEL L'ESTEREL: Le joyau des Laurentides à une heure de route de Montréal. Portant une classification de 5 fleurs de lys, **HÔTEL L'ESTEREL** est le centre de villégiature par excellence au Québec, comprenant marina, golf, tennis, piscine chauffée, raquetball, gymnase, sauna, etc. N'oubliez pas notre cuisine renommée, nos vins fins et orchestre en soirée. Tarifs inclus golf et tennis.
Appelez-nous. (514) 228-2571. De Montréal, 866-8224.

Le sommet des affaires. Découvrez notre service courtois et distingué.
(514) 866-2219
Val Morin, Québec J0T 2R0
- Excellente cuisine et cave à vin renommée
- Huit salles de conférence pour groupes jusqu'à 150 personnes
- Tennis, squash, lac privé, piscines intérieure et extérieure.
HÔTEL FAR HILLS

Chalet des Chutes
Au pied des Chutes du Lac Tremblant, une Auberge spécialement préparée à recevoir toute la famille. Cuisine de première qualité, piscine chauffée, TV couleurs. À distance de marche du golf, tennis, plage, croisière sur le lac.
Par jour à compter de 65$/pers. occ. double, taxes et services inclus. "12 ANS et MOINS - ½ PRIX; 6 ANS et MOINS - 15$/JOUR."
DEMANDEZ NOTRE BROCHURE BP. 1
MONT-TREMBLANT, J0T 1Z0
RÉS. 1-819-425-2738

☐ Québec

MANOIR DU LAC DELAGE
Situé à 20 minutes au nord de Québec, au pied des Laurentides. Chambres spacieuses et suites. Piscine ext. chauffée, mini-golf, voiliers, planches à voile, pédalos, canots, tennis, badminton, bicyclette. Centre de conditionnement physique avec sauna et bains tourbillons. FORFAIT ÉTÉ: 79$/jour par personne, occ. double, incluant chambre, repas du soir, petit déjeuner, accès illimité aux activités sportives, taxe et service. FORFAIT GOLF: 90$/jour par personne, occ. double, incluant chambre, repas du soir, petit déjeuner, parcours de golf au club de golf Stoneham, taxe et service.
1-800-463-2841 ou 1 (418) 848-2551.

AUBERGE LES QUATRES TEMPS-LAC BEAUPORT: À quinze minutes de Québec, sur la rive du Lac Beauport: — plage — baignade — forfait mixte à partir de 75 $ p.p. occ. double incluant: équitation ou planche à voile ou ski nautique ou golf — forfait santé incluant bain de boue de tourbe ou bain et traitements d'algues — Forfait affaires à 68 $ p.p. occ. double. — Pêche sur le lac — visite de la vallée Jacques Cartier ou du zoo de Québec ou de la ville de Québec. **Acceptons frais d'appel: 1-418-849-4486**

☐ Charlevoix

AUBERGE LES SOURCES
Venez vous détendre et bien manger dans une ambiance chaleureuse et des prix abordables toute l'année. Une choix de qualité! Voisin du Manoir Richelieu.
Forfaits:
Basse saison à partir de **50$**
Haute saison à partir de **60$**
par jour, par pers. occ. double (déjeuner-souper inclus).
8 rue des Pins, C.P. 458, Pointe-au-Pic, Qc, G0T 1M0 (418) 665-6952

AUBERGE LA PIGNORONDE: Auberge de montagne avec vue magnifique sur le St-Laurent, offre 27 chambres tout confort, fine cuisine, salle de conférences ou de jeux, piscine intérieure panoramique s'ouvrant sur la terrasse extérieure, bar-détente, etc. Demandez nos forfaits: «Coeur à Coeur», «Évasion vers l'arts», «Golf», «Réunions d'affaires»: **(418) 435-5505, 1-800-463-5250 ou de Mtl (514) 861-2821.**

LE DERY, motel et restaurants.
Une des meilleures tables de Charlevoix. Confort moderne. Trois fourchettes, trois lys. Spéciaux demi-saison jusqu'au 21 juin: P.A.M. 40$/p.p./jour, occ. double.
Baie St-Paul **(418) 435-3910**

☐ Ile d'Orléans

Auberge Chaumonot Ile d'Orléans
Au bord du majestueux fleuve St-Laurent. Une magnifique Auberge ou vous trouverez des chambres confortables, une piscine et une salle à manger pour fins gourmets. Un site unique situé à St-François de l'île d'Orléans.
Pour information ou réservation: **(418) 829-2735**

☐ Mont St-Anne

HÔTEL VAL DES NEIGES: Situé au pied du Mont Ste-Anne, 86 chambres de luxe, cuisine réputée, piscine intérieure s'ouvrant sur la terrasse extérieure, sauna tourbillon, salle d'exercices, piano-bar, etc. Demandez nos forfaits: «Golf», «Douces Vacances», «Évasion à la montagne», «Coeur à Coeur», «Réunions d'affaires» ou «Congrès»: **(418) 827-5711, 1-800-463-5250 ou de Montréal (514) 861-2821.**

☐ Lanaudière

FORFAITS GOLF ST-DONAT: 3 jours de golf, 2 nuits, 2 déjeuners, 2 soupers avec coupe de vin. Excellent choix de menus variés. Taxes et service. En sem. 262 $ / couple. Nombreux autres forfaits disponibles pour individus et groupes.
Hôtel-Motel la Cuillère à pot, 41, Rte 329, St-Donat J0T 2C0. Tél.: (819) 424-2252.

☐ Montérégie

AUBERGE HANDFIELD: Découvrez le charme de notre auberge nichée au coeur de la vallée du Richelieu, 50 chambres à partir de 50$/occ. double de style de chez-nous. Cuisine traditionnelle québécoise. Brunch tous les dimanches de 10 h à 15 h, 14$ adultes, 7$ enfants jusqu'à 10 ans. **Saint-Marc-sur-Richelieu. (514) 584-2226. Bateau Théâtre l'Escale à partir du 17 juin. Rés.: 584-2271.**

Les Auberges Romantik du Québec

AUBERGE DES 3 CANARDS
Pointe-au-Pic Charlevoix
(418) 665-3761
Chaleur, Gîte et Fine Cuisine

auberge la maison Otis
30 chambres toutes catégories. Salle à manger réputée. 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieure, saunas, bains tourbillons. Boîte à chansons. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au coeur de Baie Saint-Paul, ville d'art et de villégiature. **23, rue Saint-Jean Baptiste, Baie Saint-Paul. (418) 435-2255.**

Auberge St-Denis
FORFAIT ROMANTIK: 2 jours 275$, p.p. occ. dble. 2 nuités, fleurs et champagne à l'arrivée. Souper fine cuisine, petit déjeuner au lit.
Hébergement: ★★★★
Cuisine: ♀♀♀♀
ST-SAUVEUR-DES-MONTS DE Mtl (DIRECT): 497-5602 - ou - (514) 227-4602

AUBERGE AU PETIT BERGER
R.R. 362 — C.P. 398 Pointe-au-Pic, Co. Charlevoix
418-665-4428
Site de villégiature par excellence.
Membre du groupe Romantik.
Petit Berger

Auberge des Falaises
Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au coeur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Cuisine évolutive et raffinée du chef Régis Hervé, classifiée 4 Fourchettes. Forfaits semaine et fin de semaine.
418-665-3731, 1-800-463-1568

Manoir Hovey
Anciennement un domaine privé, cette auberge historique vous baigne dans une ambiance d'antan sur les rives du lac Massawippi à North Hatley. Représenté dans **«COUNTRY INNS & BACK ROADS».** Cuisine innovatrice du chef Marc De Canck. Chambres avec grand confort donnant sur le lac, plusieurs avec foyer, bain tourbillon et balcon privé. Tous les sports nautiques, pêche et tennis sur les lieux. Golf et équitation à proximité. Forfaits à partir de 79 $ p.pers., par jour PAM. 10% de rabais en vigueur jusqu'au 17 juin.
1-819-842-2421
C.P. 600, North Hatley, Québec J0B 2C0

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 16

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 622814 — Dossier 58045300. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse —vs— DROUIN TONY, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1988 à 14:00 heures au 7255, Birnam, # 1, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TONY DROUIN saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 21" Zénith, 1 ensemble de salon 2 mrx gris, 2 tables de salon en bois, 1 meuble en bois antique et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier. De l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 13 juin 1988.

QC, District de Québec. COUR MUNICIPALE. No: A14023015. VILLE DE QUÉBEC, Partie demanderesse —vs— GUILLEMETTE RICHARD, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1988 à 13:30 heures au 2410, Bourgouin, Ville St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUILLEMETTE RICHARD saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur, 1 vidéo Super Beta Sanyo, 2 speckers Realistic, 1 table vernie et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier. De l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 13 juin 1988.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 436531443. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse —vs— HOGAN LINDA, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1988 à 15:00 heures au 513, D'Avignon, Dollard des Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LINDA HOGAN saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo VHS RCA, 1 télécouleur Toshiba, 1 système de son Kenwood et accs, 1 four micro onde Sharp et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier. De l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 11 juin 1988.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-013948-869. KENNETH F. SALOMON —vs— TRACEY TOBIN, LARRY TOBIN ET AL. Le 28-06-88 à 12:00 heures au 45 Pl. Donacona, à Dollard des Ormeaux, district de Montréal seront vendus les biens et effets de TRACEY TOBIN, LARRY TOBIN ET AL, savoir: meubles de ménage, système de son McKintosh et accs, tondeuse, automobile Honda Prélude licence BBN931, Honda CRX rouge licence Z193294, piano, T.V. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier, 288-6317. Lemieux, Golden. Montréal, ce 16/06/88.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-019523-861. PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse —vs— BARNES GLEN, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1988 à 10:30 heures au 7590, 3ème Avenue, Laval ouest, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GLENN BARNES WARNET saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Oldsmobile Cutlass Supreme 1976 de couleur gris, immatriculé transit 3390032 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier. De l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 13 juin 1988.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 174523521. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse —vs— BOURSIQUOT BENJAMIN, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1988 à 14:00 heures au 2320, Bourgouin, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENJAMIN BOURSIQUOT saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque étagère de couleur beige et chrome, 1 téléviseur noir et blanc, 1 table de salle à manger avec 4 chaises et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier. De l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 11 juin 1988.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002769-888. C.D.I. INTERNATIONAL LTD, Partie demanderesse —vs— I.M.D.S.A. CONSULTING LTÉE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1988 à 10:00 heures au 822, Sherbrooke est, Ste 220, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de I.M.D.S.A. CONSTULTING LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 étagère en bois, 3 chaises droite en bois, 1 ensemble informatique Edson et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC MILORD, huissier. De l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 13 juin 1988.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-039171-876 — Dossier 3421004. REFRICO LTD, Partie demanderesse —vs— LA FLÂNERIE DÉLI RESTAURANT, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1988 à 11:00 heures au 7660, Newman, Ville LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LA FLÂNERIE DÉLI RESTAURANT LTD saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'environ 75 tables de restaurants et d'environ 162 chaises et ou banquettes en bois et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier. De l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 13 juin 1988.

QC, District de Québec. COUR PROVINCIALE. No: 200-02-007341-862. Dossier 790219. AMEUBLEMENTS M.T. INC., Partie demanderesse —vs— ST-HILL HAROLD, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1988 à 11:00 heures au 846, Crémazie, Longueuil, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HAROLD ST-HILL saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Audi 5000 de couleur brune, immatriculé 352S870 et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier. De l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 13 juin 1988.

Qc, District de Longueuil. No: 505-32-002551-878. CAROLE LÉGER —vs— GABY TARDIF. Le 27-06-88 à 10:00 heures au 3636 Chateaufort, ville de Longueuil dit district seront vendus les biens et effets de GABY TARDIF, savoir: T.V. couleur port. Magnasonic, 1 set de salon 2 morceaux beige, 1 laveuse et sécheuse Kenmore (vert). Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Lemieux, Golden. Montréal, ce 16/06/88.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-007325-876 — Dossier 8762002. MOTEUR G.D.L. INC., Partie demanderesse —vs— VENTES INTERNATIONALES TRANSFRONTIÈRES ITB LTD, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1988 à 10:00 heures au 6210, Notre-Dame ouest, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de VENTES INTERNATIONALES TRANSFRONTIÈRES ITB LTD saisis en cette cause consistant en: 1 remorque de couleur blanche Manac et accs, 1 remorque CaneCar 78 et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier. De l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal, le 13 juin 1988.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016470-887 — Dossier JV2049. GILBERT MANSEAU, Partie demanderesse —vs— JEAN L'HEUREUX, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1988 à 11:00 heures au 4347, Coolbrook, Montréal, dit district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN L'HEUREUX saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur RCA, 1 vidéo cassette, 1 mobilier de salle à diner comprenant une table, un bahut, un vaisselier et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier. De l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 13 juin 1988.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-039147-876. INHABER INS. AGENCIES INC., Partie demanderesse —vs— DANIEL MUMFORD, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1988 à 12:00 heures au 6505, Côte St-Luc, # 201, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL NUMFORD saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur RCA, 1 télécouleur Quasar, 1 système de son ETA CCS, 1 fauteuil fleuri et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier. De l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 13 juin 1988.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No: 705-32-000429-867. SERGE LOYER, Demandeur —vs— JEAN-CLAUDE ROUSSEAU, Défendeur. Le 28 juin 1988, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 242 rue Soméca, en la cité de Lachenaie, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Toshiba, 1 télécouleur 19 pouces Sony, 1 vidéo VHS J.V.C., 1 câblo sélecteur Phillips, 1 B.B.Q. au gaz. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, le 13 juin 1988.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-007447-886. BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE —vs— INVESTISSEMENT VISCORD INC. Le 27-06-88 à 10:00 heures au 1450 Marie Victorin, à Longueuil dit district seront vendus les biens et effets de INVESTISSEMENT VISCORD INC. & M. THIBAULT, savoir: camion Nissan pick-up 1987 plaque F739-015 et numéro de série: JN6ND12S6HW000430 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. PIERRE PELLETIER, huissier, 288-6317. Lemieux, Golden. Montréal, ce 16/06/88.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-022857-861. GRANADA TV RENTAL LTD, Demanderesse —vs— JEAN CHARLAND, Défendeur. Le 28 juin 1988, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 4310 rue Dupuis, app. 01, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur RCA 26 pouces console, 1 vidéo cassette RCA HQ, 1 mini laveuse Admiral, 1 mini sécheuse Admiral, 1 balayeuse Filter Queen. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE FORGET, huissier, 376-8780. Montréal, le 13 juin 1988.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 8967. VILLE DE MONTRÉAL-EST, Partie demanderesse —vs— BLUTEAU DAMAS, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1988 à 11:00 heures au 6525, De Marseille, # 5, Montréal-Est, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAMAS BLUTEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Toshiba 21", 1 vidéo VHS, 1 cafetière Black Decker, 1 malaxeur Sunbeam et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MARC MILORD, huissier. De l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 13 juin 1988.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 464915220. VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse —vs— BROADWAY INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1988 à 10:30 heures au 595, Côte Vertu, Ville St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BROADWAY INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sharp, 1 ordinateur avec écran, clavier, de marque Zénith, 1 télécouleur Sharp et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier. De l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 13 juin 1988.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 520-32-000565-879. IAN BUTZPHAL, Partie demanderesse —vs— HATAHET M., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1988 à 12:00 heures au 1400, Des Pins, # 1504, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. HATAHET saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Zénith, 1 ampli, 1 tuner, 1 lecteur de cassette, 2 tables de salon et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier. De l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 13 juin 1988.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-030723-873 — Dossier 2532008. LES ASSOCIÉS UNIS LTÉE, Partie demanderesse —vs— SERGE BOTELLA, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1988 à 13:00 heures au 1100, St-Urbain, # 101, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE BOTELLA saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de 7 tapis ou carpettes et accs, 1 télécouleur Viking et accs, 1 système de son Philips et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier. De l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 13 juin 1988.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-010361-873. MARIE-PAULE LEVERT, Partie demanderesse —vs— DOMINIQUE PROULX, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1988 à 12:00 heures au 15433, Gouin ouest, Ste-Geneviève, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DOMINIQUE PROULX saisis en cette cause, consistant en: 1 caméra 35mm Canon, 4 objectifs caméra 35mm, 1 lot de filtre, 1 valise en aluminium gris et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier. De l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 13 juin 1988.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-27-006445-870. PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse —vs— KEDDY DONALD, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1988 à 12:30 heures au 4592, Lake Road, Dollard des Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DONALD KEDDY saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Toshiba, 1 vidéo VHS Michubishi, 1 caméra 35mm, 1 vaisselier en bois et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS TAILLEFER, huissier. De l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 13 juin 1988.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-007630-856 — Dossier 105662142440. LES ENTREPRISES RAYMOND KELLY, Partie demanderesse —vs— ROBERT BOUCHARD, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 juin 1988 à 13:00 heures au 25, 94ème Avenue, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT BOUCHARD saisis en cette cause, consistant en: 1 bateau en bois de type Cruiser 24 pieds bleu et blanc numéro de permis 10D47216 et accs. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DUPRÉ, huissier. De l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 13 juin 1988.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-011174-864. AMERICAN EXPRESS CANADA, Partie demanderesse —vs— LES IMPORTATIONS CAJORIC, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 juin 1988 à 10:00 heures au 267, Dunbar, Mont-Royal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES IMPORTATIONS CAJORIC LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 pupitre arborite blanc, 1 store vertical blanc, 1 répondeur téléphonique Sony, 1 radio am-fm cassette et accs et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier. De l'étude: Paquette & ass., 284-1148. Montréal le 13 juin 1988.

Province de Québec, District de Québec. COUR PROVINCIALE. No: 200-02-004752-871. PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, Demandeur —vs— ANDRÉ OUELLET, Défendeur. Le 29 juin 1988, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 20 rue Jean-Talon, app. 308, en la cité de Repentigny, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Monza 1979 brune. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, le 13 juin 1988.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No: 705-27-005846-875. PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour le Procureur Général, Demandeur —vs— MARCEL PÉPIN, Défendeur. Le 28 juin 1988, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 267 rue Cartier, en la cité de Lachenaie, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette Datsun King Cab 1983, 1 automobile Ford Tempo 1985. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, le 13 juin 1988.

Province de Québec, District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No: 730-32-000124-854. ANITA PAQUET, Demanderesse —vs— DANIELLE ROUSSEAU, Défenderesse. Le 28 juin 1988, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 242 rue Soméca, en la cité de Lachenaie, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Toshiba, 1 télécouleur 19 pouces Sony, 1 vidéo VHS J.V.C., 1 câblo sélecteur Phillips, 1 B.B.Q. au gaz. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. DANY GRAND MAISON, huissier, 759-5556. Joliette, le 13 juin 1988.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-031222-875. VILLE DE LAVAL —vs— MICHEL BEAULIEU. Le 27-06-88 à 10:00 heures au 376B boul. des Laurentides à Laval, district de Montréal seront vendus les biens et effets de MICHEL BEAULIEU, savoir: 1 véhicule de marque Chevrolet 1955, 1 motocyclette de marque Yamaha modèle Maxima N/S: SK6020441 avec équipement et access. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 01/06/88.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-004112-871. G.U.S. CANADA INC./DIV. LÉGARÉ —vs— LUCIEN ARNOLD. Le 28-06-88 à 10:00 heures au 105 Hector Lanthier # 105 à St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus les biens et effets de LUCIEN ARNOLD, savoir: 1 TV couleur de marque Sanyo, 1 réfrigérateur de marque Hotpoint, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 01/06/88.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-031749-851. B.C.I.C. —vs— JEAN-LOUIS GATIEN. Le 27-06-88 à 11:00 heures au 1295 Lajoie # 204 à Outremont, district de Montréal seront vendus les biens et effets de JEAN-LOUIS GATIEN, savoir: 1 véhicule de marque Audi modèle 4000 1985 N/S: WAUFB0819EA139656 avec équipement et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 01/06/88.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-007964-880. B.C.I.C. —vs— JACQUES FLIBOTTE. Le 27-06-88 à 13:00 heures au 2321 Dezery # 6 à Montréal, dit district seront vendus les biens et effets de JACQUES FLIBOTTE, savoir: 1 TV couleur 26", 1 récepteur de marque Yamaha, 1 lecteur de cassettes, 2 enceintes accoustiques, meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 01/06/88.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-007961-886. B.C.I.C. —vs— BERTRAND DESROCHERS. Le 27-06-88 à 10:30 heures au 1071 Chemin de la Rivière Nord à Bellefeuille, district de Terrebonne seront vendus les biens et effets de BERTRAND DESROCHERS, savoir: 1 véhicule de marque Ford modèle Escort 1985 N/S: 2FABP3L91FB246085 avec équipement et access. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 01/06/88.

Qc, District de Montréal. No: 500-32-007647-870. MAUREEN HARROLD-ROWE & HUGH ROWE —vs— LE CARAVANIER DU 14569 "A". Le 27-06-88 à 12:00 heures au 14569 A Route 117 à Mirabel, district de Terrebonne seront vendus les biens et effets de LE CARAVANIER DU 14569 "A", savoir: 1 photocopieur, 2 calculatrices, 1 machine à écrire, 3 filières, meubles et articles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 01/06/88.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-015454-87-1. LA REINE —vs— DANIEL BLOUIN. Le 28/06/88 à 10:00 heures au 425E, 3e Ave, Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL BLOUIN saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque RCA et câblosélecteur et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 171303333. VILLE DE MONTRÉAL —vs— KOUKLAKIS EPAMINONDAS. Le 27/06/88 à 11:00 heures au 5845 Cadillac, Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de KOUKLAKIS EPAMINONDAS saisis en cette cause, consistant en: automobile Datsun Sentra couleur bleu. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 876276472. VILLE DE MONTRÉAL —vs— LAVOIS YVES. Le 28/06/88 à 10:30 heures au 1557 Ducharme, Outremont, Qué. seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVOIS YVES saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Fleetwood & acc., 1 lecteur à ruban Akai & acc., 1 table tournante Technics & acc., 2 hauts parleurs. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-005714-88-1. LOUIS B. GASCON ET ALS —vs— CLAUDE LAPALME. Le 28/06/88 à 13:00 heures au 490 Rang de la Savane, Le Gardeur, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE LAPALME saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Nissan Sentra 1983 bleu 2 portes, 1 scie à chaîne à gaz Homelite 1974. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

Qc, District de Montréal. No: 500-02-003907-875. LES IMMEUBLES METCO INC. —vs— MICHELINE LAUZON. Le 27-06-88 à 10:00 heures au 157 Vaillancourt à St-Jérôme, district de Terrebonne seront vendus les biens et effets de MICHELINE LAUZON, savoir: 1 véhicule de marque Ford modèle Thunderbird 1988 N/S: 8G87H30047, 1 laveuse, 1 sécheuse, 2 TV couleur 20", meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Babin, Bourdages, Décoste, Noël, Lachance, Huissiers, 510, boul. St-Laurent, Suite 200, Montréal — H2Y 2Y9. Montréal, ce 01/06/88.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-013402-88-3. MARIE THÉRÈSE MONETTE ET AL —vs— 150840 CANADA INC. Le 28/06/88 à 13:00 heures au 8270 St-Michel, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 150840 CANADA INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 auvent extérieur, 1 caisse enregistreuse, 1 comptoir de réception, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-32-008307-87-0. MARGUERITE BELZER —vs— FRANK PERSECHINO. Le 27/06/88 à 11:00 heures au 9 Paquin, Île Bizard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANK PERSECHINO saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet, 1 vidéo VHS Toshiba, 1 T.V. Sanyo, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Québec. COUR PROVINCIALE. No: 200-02-004556-87-6. M. STÉPHANE MOISAN —vs— M. PIERRE GRENIER — AIMÉ LACOMBE, Tierce-saisie. Le 28/06/88 à 10:30 heures au 2155 Guy, S. 1130, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AIMÉ LACOMBE saisis en cette cause, consistant en: 1 imprimante, 1 écran de marque Data Train V 220G, 1 système informatique complet et acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-031710-87-9. SOFTWARE CITY INC. —vs— DANIEL MALLET. Le 27/06/88 à 10:00 heures au 201 Corot Rive, app. 509, Île des Soeurs, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANIEL MALLET saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur, 1 saxophone et acc., 1 ordinateur, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-007454-88-2. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉR. —vs— BERNADETTE ALAIN BÉLANGER. Le 28/06/88 à 13:00 heures au 1770 Sauvé Est, app. 32, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BERNADETTE ALAIN BÉLANGER saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo VHS, 1 téléphone Panasonic, 1 appareil de Bionaire, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-32-003114-87-5. JEAN HEILER —vs— JACK JAMES ET ASS. INC. Le 28/06/88 à 10:00 heures au 2055 Peel, S. 265, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACK JAMES ET ASS. INC. saisis en cette cause, consistant en: 2 enregistreuses, 1 bureau exécutif, 1 étagère murale, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-32-001993-87-4. ROBERT MARK GIULIANE —vs— JACK JAMES ET ASS. INC. Le 28/06/88 à 10:00 heures au 2055 Peel, S. 265, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACK JAMES ET ASS. INC. saisis en cette cause, consistant en: 2 enregistreuses, 1 bureau exécutif, 1 étagère murale en bois, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-32-002495-87-9. HANS WHITE ET ALS —vs— JACK JAMES ET ASS. INC. Le 28/06/88 à 10:00 heures au 2055 Peel, S. 265, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACK JAMES ET ASS. INC. saisis en cette cause, consistant en: 2 enregistreuses, 1 bureau exécutif en bois, 1 étagère murale en bois, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-32-004485-88-7. MICHEL ST-JEAN —vs— JACQUES BEAUCHAMP. Le 28/06/88 à 10:30 heures au 736, 6e Avenue, Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES BEAUCHAMP saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. de marque RCA et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-32-001914-87-0. PAOLO VISSANI —vs— JACK JAMES ET ASS INC. Le 28/06/88 à 10:00 heures au 2055 Peel, S. 265, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACK JAMES ET ASS. INC. saisis en cette cause, consistant en: 2 enregistreuses, 1 bureau exécutif en bois, 1 étagère murale en bois, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-008903-88-7. LES FOURRURES LOUIS TRAHAN INC. —vs— LES FOURRURES AMIKO INC. Le 28/06/88 à 10:00 heures au 13800 boul. Gouin Est, Rivière des Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES FOURRURES AMIKO INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de 200 pièces de fourrures non assemblé, 3 machines à coudre, 1 frigidaire Gibson, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-006997-88-1. CIE GUARANTY TRUST DU CANADA —vs— COMPLEXE PLUS INC. Le 27/06/88 à 10:00 heures au 644 Deslauriers, St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de COMPLEXE PLUS INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Toshiba, 3 classeurs, 1 escabeau en aluminium, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-032791-87-8. BELLEVUE HOME ENTERTAINMENT INC. —vs— ROBERT MENDELZYS. Le 28/06/88 à 12:30 heures au 101 Hyman, Dollard des Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT MENDELZYS saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif Magnavox et acc., 1 mobilier de salle à diner 7 morceaux, 1 wall unit en mélamine, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-041434-87-4. ST-MICHEL AUTO SPRING INC. —vs— ENTREPRISES MÉTRO TRANSPORT B.B. INC. Le 28/06/88 à 12:00 heures au 7745, 18e Avenue, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ENTREPRISES MÉTRO TRANSPORT B.B. INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 beam 20,000 lbs pr camion Ford 10 roues. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-005991-87-0. LAUZIER LITTLE INC. —vs— IMPRIMERIE MAGNUM PRINTING INC. Le 28/06/88 à 12:00 heures au 4889 St-Charles, Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de IMPRIMERIE MAGNUM PRINTING INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur 3M, 1 machine à écrire IBM, 1 calculatrice Olympia, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. COUR FÉDÉRALE DU CANADA. No: ITA-1799-88. LOI DE L'IMPÔT ET ALS —vs— PÂTISSERIE NATURELLE NIZARD LTÉE. Le 28/06/88 à 12:00 heures au 4499A Westpark, Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PÂTISSERIE NATURELLE NIZARD LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur à pâtisserie, 1 dactylo Smith Corona, 1 comptoir en bois, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-013893-87-2. MARIE-PAULE LEVERT —vs— MARK POGUE. Le 28/06/88 à 13:00 heures au 17445 Julie, app. 17, Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARK POGUE saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Granada et acc., 1 tape Sanyo et acc., 1 table tournante Dual et acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-009123-87-0. MARIE-PAULE LEVERT —vs— JEAN-YVES PERRON. Le 28/06/88 à 12:00 heures au 540 boul. Tricentenaire, app. 33, Pointe aux Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-YVES PERRON saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Ford 1979. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-006447-880

COUR SUPÉRIEURE

MARCEL BERGERON & AL., demandeurs

-vs-

LÉVESQUE BEAUBIEN INC. & AL. défendeurs

&

LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL, mis-en-cause

AVIS

Avis est, par les présentes, donné aux défendeurs, MARC TREMBLAY, PAUL NEELD & SWAINSON HAWKE qu'un bref d'assignation et déclaration fut produit à la Cour Supérieure à votre attention, au soin du Greffier, district de Montréal, au 1 est, rue Notre-Dame à Montréal.

À défaut par vous de comparaître à la Cour Supérieure dans le délai de trente (30) jours des présentes, jugement sera obtenu contre vous, sans autre avis ni délai.

ME GILLES POULIN
ADESSKI KINGSTONE
1981, McGill Collège
Suite 750
MONTRÉAL, Québec.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-007782-87-5. MARIE-PAULE LEVERT —vs— JEAN-YVES PERRON. Le 28/06/88 à 12:00 heures au 540 boul. Tricentenaire, app. 33, Pointe aux Trembles, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-YVES PERRON saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Ford 1979. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

QC, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 27-012014-876. MARIE-PAULE LEVERT —vs— CARROSSERIE A. MARCHAND INC. Le 28/06/88 à 11:00 heures au 11832 Bellevois, Montréal-Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CARROSSERIE A. MARCHAND INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à saute Portaspot, 1 changeur Marquette, 1 compresseur, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 13ième jour de juin 1988. Villeneuve, Miller, Huissiers.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-171065-885

COUR SUPÉRIEURE

DIVORCE

PRÉSENT le Protonotaire-adjoint
FENAND AUGUSTO BERRIOS-GARRIDO,
Partie demanderesse

c.

MARTA MARIBEL FERNANDEZ-GUERRA,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MARTA MARIBEL FERNANDEZ-GUERRA de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les trente jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de MARTA MARIBEL FERNANDEZ-GUERRA.

Lieu: Montréal
Date: 1er juin 1988

MICHEL MARTIN P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-016979-887

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT
GUSTAVE MONETTE, RAYMOND BARAKETT, JACQUES LÉVESQUE, GILLES BOURQUE ET ROGER PEDNEAULT,
Partie demanderesse

c.

MICHEL ROY,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MICHEL ROY de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, à Montréal, salle 1.100dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans « LE DEVOIR ».

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse, MICHEL ROY.

Lieu: Montréal
Date: 9 juin 1988

MICHEL MARTIN P.A.

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Le ministère de la Justice se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère de la Justice

Aux firmes spécialisées en Conception et développement de systèmes informatiques.

Demande d'offres de services pour compléter l'équipe de développement du projet des Causes civiles. Les spécialistes demandés sont:

Un (1) spécialiste en Réalisation technique de systèmes;

Un (1) spécialiste en Réalisation fonctionnelle de systèmes, pour une période de dix-huit mois et demi (18,5).

Les documents nécessaires à la préparation de la proposition de services (1ère étape) peuvent être obtenus à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Seules sont admissibles à poser leur candidature les personnes physiques, les sociétés ou les corporations qui ont une place d'affaires au Québec.

Les propositions de services devront être transmises en cinq (5) copies au plus tard, mercredi le 6 juillet 1988 à 15h00, à l'adresse suivante:

Direction des Systèmes informatiques
Ministère de la Justice
1, rue Notre-Dame est, local 10.50
Montréal (Québec)
H2Y 1B6

Québec

appel d'offres

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

PROJET NO. BD0102
Concession alimentaire (cafétéria)
Institut de technologie agro-alimentaire
La Pocatière, Comté Kamouraska-Témiscouata

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation demande des soumissions pour la concession alimentaire (cafétéria) à l'Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent les permis requis selon les lois et règlements en vigueur et qui auront réquisitionné les documents à leur nom.

Un versement de 5 $ non remboursable, soit en argent comptant, soit sous forme de chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des documents.

Les soumissions devront être valides pour une période de soixante jours (60) et être accompagnées d'un cautionnement représentant 10% du montant de la soumission ou d'un chèque visé correspondant à 5% du montant de la soumission et fait à l'ordre du ministre des Finances.

La vente des documents sera faite à l'adresse suivante:

Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'alimentation
Direction des services administratifs
401, rue Poiré
La Pocatière (Québec)
G0R 1Z0
Tél.: (418) 856-1110
À l'attention de monsieur Marcel Perron

Pour être considérées, les soumissions doivent parvenir dûment complétées à la même adresse que ci-haut mentionnée, avant 15:00 heures le mardi 5 juillet 1988. L'ouverture des soumissions suivra immédiatement.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre,
GHISLAIN LEBLOND

Québec

Société d'énergie de la Baie James

PROJET LG 2A
APPEL D'OFFRES N° 1LP-340-1-01
CENTRALE — EXCAVATION GALERIE DE TRANSFORMATION
VOUTES DE LA SALLE DES MACHINES ET DE LA CHAMBRE D'ÉQUILIBRE

Date et heure limites de réception des soumissions:
Le mercredi 6 juillet 1988 à 15 h 30

Garantie de soumission: 1 000 000 $ Prix du document: 50 $

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

Société d'énergie de la Baie James
SERVICE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES
19e étage
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal (Québec)
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Chaque soumissionnaire doit avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans l'exécution de contrats de même nature dans la province de Québec.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5296.

Pour obtenir le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Marc Chabot
Chef de service Approvisionnement et Services

LONGUEUIL

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES HABILES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DU SECTEUR CONCERNÉ, LEQUEL EST COMPOSÉ DES IMMEUBLES RIVÉRAINS À LA RUE CUVILLIER, ENTRE LE CHEMIN DE CHAMBLY ET LA RUE CHÂTEAUFORT. CETTE SECTION DE LA RUE CUVILLIER EST ILLUSTRÉE PAR UN TRAIT NOIR SUR LE CROQUIS CI-DESSOUS:

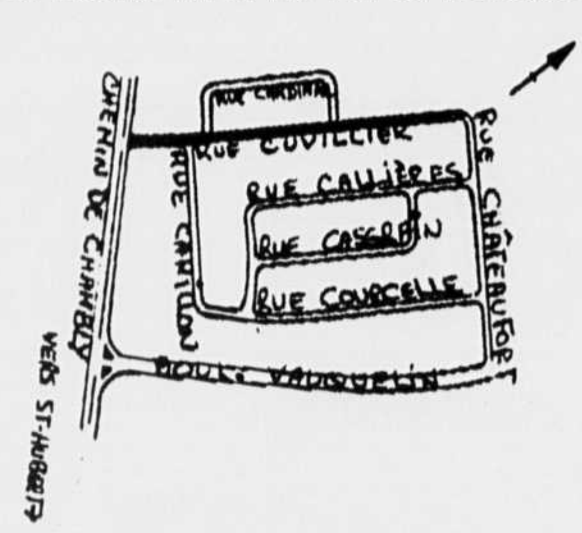

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1) Lors d'une séance tenue le 1er juin 1988, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant:

RÈGLEMENT NUMÉRO 88-2968 ORDONNANT DES TRAVAUX DE PAVAGE DANS LA RUE CUVILLIER, DU CHEMIN DE CHAMBLY À LA RUE CHÂTEAUFORT, DES TRAVAUX DE BORDURE SUR LE CÔTÉ NORD DE LA RUE CUVILLIER, ENTRE LE CHEMIN DE CHAMBLY ET LA RUE CHÂTEAUFORT ET DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE TROTTOIR SUR LE CÔTÉ SUD DE LA RUE CUVILLIER, ENTRE LE CHEMIN DE CHAMBLY ET LA RUE CHÂTEAUFORT ET DÉCRÉTANT À CES FINS UN EMPRUNT DE 117 800 $ (DISTRICT DU SIEUR-DE ROBERVAL)

2) Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné peuvent demander que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

3) Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h le 22 juin 1988, au bureau du soussigné situé au 300, rue Saint-Charles Ouest.

4) Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 17. Si ce nombre n'est pas atteint, ce règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

5) Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé dans la salle réservée aux séances du Conseil municipal située au 300, rue Saint-Charles Ouest, le 22 juin 1988 à 19 h.

6) Ce règlement peut être consulté au bureau du soussigné durant les heures d'ouverture et les heures d'accessibilité au registre.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILE À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITE SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DU SECTEUR CONCERNÉ:

1) Condition générale à remplir le 1er juin 1988:

Être soit domicilié sur le territoire du secteur concerné, soit propriétaire d'un immeuble situé sur ce territoire, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale, soit occupant d'une place d'affaires située sur ce territoire, au sens de la même Loi.

2) Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques, à remplir le 1er juin 1988:

Être majeur et de citoyenneté canadienne et n'être ni interdit, ni en cure fermée suivant la Loi sur la protection du malade mental, ni sous la protection du curateur public, ni frappé d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 de Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

3) Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'une place d'affaires:

Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des cooccupants qui à le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de la place d'affaires (Note: Un copropriétaire ou un cooccupant n'a pas à être désigné s'il est par ailleurs qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'une place d'affaires).

CONDITION D'EXERCICE DU DROIT À L'ENREGISTREMENT D'UNE PERSONNE MORALE:

Désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 1er juin 1988 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne et n'est ni interdite, ni en cure fermée suivant la Loi sur la protection du malade mental, ni sous la protection du curateur public, ni frappée d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 de Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Donné à Longueuil, ce 16 juin 1988.

Yvan Laberge, avocat
Assistant-greffier

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, jeudi 16 juin 1988

EN UN COUP D'OEIL

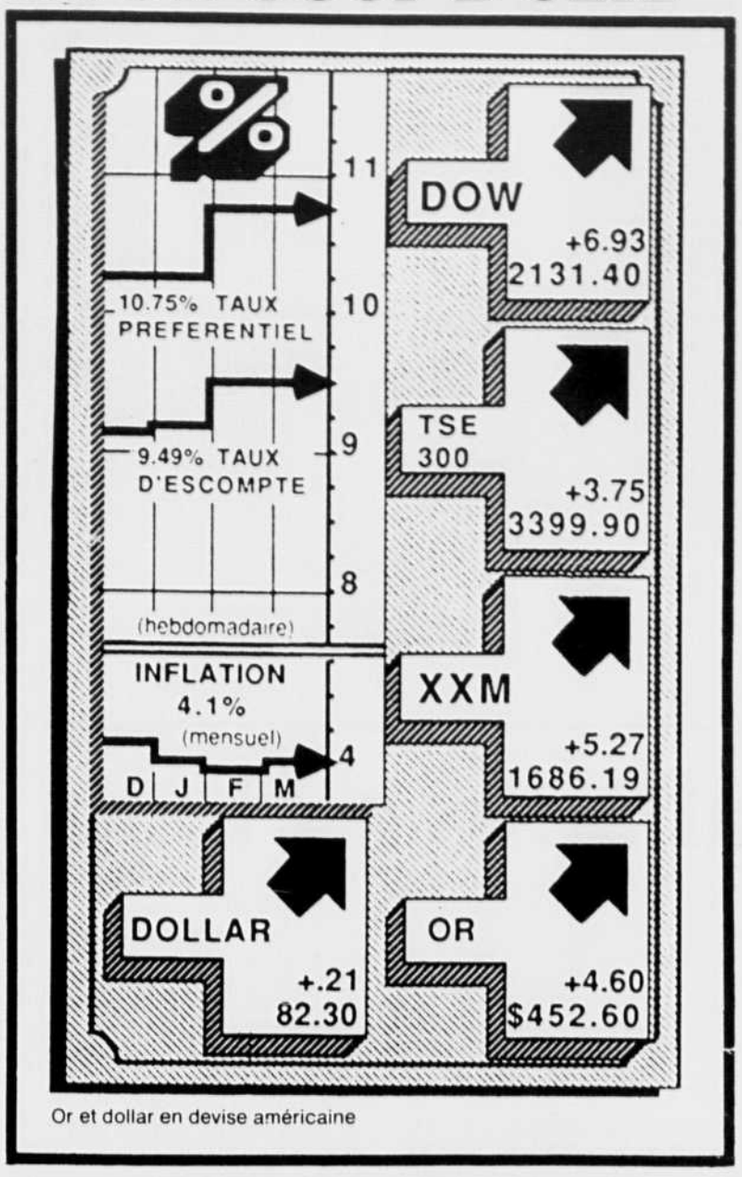

Or et dollar en devise américaine

MONDE DE LA FINANCE

■ *Nouveau patron au Trust Général*

M. Maurice Myrand, vient d'etre nommé président et chef de la direction de Trustco Général en remplacement de M. Maurice Jodoin qui avait démissionné il y a deux semaines. M. Jean-Denis Vincent a été choisi pour occuper le siège de président du comité exécutif de cette institution, alors que M. Robert Bégin devient membre de ce comité. M. Myrand était auparavant vice-président exécutif et chef des opérations de Trustco Général.

■ *Montreal Trustco : fin de la transaction*

Montreal Trustco a annoncé hier la clôture de la transaction relative à l'acquisition de RoyNat Inc. La clôture fait suite à l'entente conclue le 2 mai dernier avec les autres actionnaires de RoyNat, visant la totalité des actions de cette société. Les autres actionnaires de RoyNat étaient la Banque royale, la Banque nationale, le Canada Trust et le Trust général du Canada. Cette acquisition porte l'actif consolidé du Montréal Trust à $ 9.4 milliards.

VIE DES ENTREPRISES

■ *Canac obtient un contrat au Zaïre*

Canac International, une filiale du Canadien National, a décroché un contrat de $ 4.3 millions pour l'amélioration et la remise en état d'installations de télécommunications sur un tronçon de 1,200 kilomètres du réseau ferroviaire du Zaire. Le contrat a été octroyé par la Corporation commerciale canadienne (qui a retenu Canac pour la première fois) au nom de la Société nationale des chemins de fer zaïrois. Le financement sera assuré par la Banque mondiale à Washington.

■ *Foresbec : plus 125 %*

Au terme des neuf premiers mois de l'exercice courant, Foresbec (bois, matériaux de construction) a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de $ 51.7 millions contre $ 14.9 millions pour la même période l'an dernier, soit une augmentation de 246 %. Le bénéfice net a augmenté de 125 %, passant de $ 746,000 à $ 2,046,000.

■ *Hartco : bénéfice de $ 701,638*

Hartco a annoncé hier que ses revenus pour le premier trimestre terminé le 30 avril dernier avaient augmenté de 49 % à $30.6 millions, comparativement à $20.5 millions pour la même période l'an dernier. Le bénéfice net est passé de $295,335 à $701,638. Selon la compagnie, les perspectives sont fort encourageantes.

■ *Molson brasse de la bière japonaise*

La brasserie Molson a commencé à fabriquer la bière japonaise Kirin dans ses établissements de Montréal et de Vancouver pour la vendre sur le marché américain. La production a débuté un an après que Molson eut annoncé l'entente conclue avec Kirin, la troisième plus importante brasserie au monde. Kirin a fourni plus de $ 15 millions pour préparer les deux brasseries de Molson à la production de la bière japonaise. La filiale américaine de Molson, Martlet Importing Co., veillera à la vente des bières Kirin aux États-Unis. Kirin entend ainsi augmenter sa part du marché américain en fournissant un produit plus frais que si la bière était importée directement du Japon.

— PC

REPÈRES ÉCONOMIQUES

■ *Ventes de détail en hausse aux É-U*

Les ventes de détail ont progressé aux Etats-Unis de 0.1 % en mai, après un recul de 0.4 % en avril (chiffre révisé) et une hausse de 1.6 % en mars, a annoncé mercredi le département du Commerce. La progression notée en mai, la sixième en sept mois, est inférieure aux prévisions des experts qui s'attendaient généralement à une augmentation de 0.4 %. La faible hausse des ventes de détail le mois dernier confirme un certain ralentissement de la consommation, soulignent les analystes. Cette nouvelle statistique devrait écarter un peu plus les risques d'une relance sensible de l'inflation due à une surchauffe de l'économie américaine, ajoute-t-on de mêmes sources. Les ventes de biens durables (d'une durée de plus de trois ans) ont diminué de 0.6 %, alors que celles de biens non durables ont augmenté de 0.5 %. Globalement, les ventes de détail ont enregistré le mois dernier une hausse de $ 119 millions, pour atteindre $ 131.9 milliards en données corrigées des variations saisonnières, a précisé le département du Commerce.

■ *Mais recul marqué des ventes d'autos*

Les ventes de voitures et de camionnettes assemblées aux États-Unis ont reculé de 4.1 % au cours des dix premiers jours de juin, tombant à 311,600 unités contre 324,800 lors de la même période de 1987, selon les statistiques professionnelles publiées mardi. Malgré cette baisse, les ventes restent depuis le début de l'année supérieures de 10.5 % à leur niveau de la période correspondante de 1987 (5,375,250 unités contre 4,826,900 précédemment). La diminution des ventes notée début juin a touché l'ensemble des trois constructeurs américains: -5.7 % pour le numéro un General Motors Corp. (45.6 % du marché contre 46.8 % il y a un an), -4.7 % pour Ford Motor Co. et -2.5 % pour Chrysler Corp. La plupart des constructeurs étrangers ont également enregistré une baisse de leurs ventes de voitures (-0.3 % pour Honda, -8 % pour Volkswagen, -27.6 % pour Nissan), à l'exception de Toyota et de Mazda qui ont commencé seulement l'an dernier à produire des véhicules aux États-Unis.

— Agence France-Presse

Dans l'affaire de Tahiti Resort Hotels

Le Fonds de solidarité poursuivra le courtier McLoed Young Weir

ROBERT DUTRISAC

Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) entamera sous peu des poursuites contre la maison de courtage McLoed Young Weir afin de récupérer au moins sa mise de $ 634,000 dans un placement évanescent touchant Tahiti Resort Hotels, une société cotée à la Bourse de Vancouver.

M. Louis Fournier, vice-président aux communications du Fonds de solidarité, a révélé que McLoed Young Weir a fait parvenir mardi au Fonds un fin de non-recevoir relativement à sa mise en demeure réclamant le rachat immédiat de 300,000 actions de Tahiti Resort Hotels au prix convenu de $ 2.80 pièce, ou $ 840,000, en vertu d'un contrat signé par un courtier à l'emploi de McLoed, M. Donald Douglas.

« Devant le refus de McLoed d'honorer ses engagements ou au moins de négocier avec nous une entente à l'amiable, nous nous voyons obliger d'entamer les procédures appropriées », a indiqué M. Fournier.

Pour représenter ses intérêts, le Fonds a choisi Me Harold Yarosky, qui a défendu avec succès l'avocat Peter Blaikie dans la poursuite que lui intentait, relativement à l'affaire Memotec, la Commission des valeurs mobilières du Québec, et Me Pierre Martel qui, avec un égal bonheur, a plaidé la cause de l'ex-éditeur de *Finance*, M. Jacques Forget.

Au moment où l'affaire a éclaté dans les journaux la semaine dernière, le président du Fonds, M. Claude Blanchet, se disait confiant de voir McLoed Young Weir, en maison de courtage responsable, respecter sa signature.

Mais le directeur régional de McLoed Young Weir, M. Gilles Archambault, ne voyait pas les choses du même oeil. Par la voie des journaux, M. Archambault avait déjà envoyé paître le Fonds de solidarité. Le courtier en cause n'avait pas l'autorité de signer une telle entente et M. Jean-Guy Lambert, vice-président aux placements du Fonds, qui a ratifié la transaction, savait pertinemment, en raison de sa vaste expérience, que ce simple courtier ne pouvait engager son employeur pour une somme aussi importante et dans une transaction autant discutable que singulière, a allégué M. Archambault.

Entraînant le Fonds de solidarité dans son sillage, l'obscure société Tahiti Resort Hotels s'est retrouvée à la une des quotidiens montréalais à la suite de perquisitions — notamment chez Nesbitt Thomson à Montréal et dans les bureaux de Vancouver de Lévesque Beaubien — effectuées par la Commission des valeurs mobilières du Québec.

Dans ce qu'il est maintenant convenu d'appeler son « rapport », mais qui n'était qu'un exposé justifiant devant la Cour les perquisitions, la Commission mettait en lumière une transaction liant McLoed Young Weir, par l'entremise de son employé M. Donald Douglas, et le Fonds de solidarité en la personne de M. Jean-Guy Lambert.

L'institution financière syndicale s'était engagée à acheter 200,000 actions de Tahiti Resort Hotels, à $ 2.67 pièce, le prix du marché, ainsi qu'un autre lot de 100,000 actions, à $ 1 chacune, provenant présumément du propriétaire de la compagnie, pour une considération globale de $ 634,000.

En vertu d'un contrat signé de la main de M. Douglas, un consortium de maisons de courtage formé de McLoed Young Weir, Nesbitt Thomson, Dominion Securities, Midland Doherty et Lévesque Beaubien rachetait ces titres deux mois plus tard, le 30 novembre 1987, à $ 2.80, soit une somme totale de $ 840,000.

Les directions respectives des maisons de courtage impliquées ont révélé par la suite que le fameux consortium n'avait existé que dans les esprits des individus en cause. Le Fonds détient toujours ses 300,000 actions « polynésiennes » qui ne valent plus que $ 250,000.

L'affaire a entraîné une vague de renvoi dans les firmes de courtage qui forment le consortium imaginaire. Selon certaines sources, tous les courtiers qui ont trempé dans l'affaire ont été remercié en raison de leur excès de zèle.

M. Douglas a été embauché par la maison de courtage Saumier Morrison & Partners suite à son renvoi de McLoed Young Weir. Le président du conseil du nouvel employeur, M. André Saumier, nous a révélé hier que M. Douglas avait été « suspendu » le 10 juin dernier, pour une période indéterminée, en attendant que l'affaire s'éclaircisse.

Pressée par les parties en cause, et notamment le Fonds de solidarité, la Commission de valeurs mobilières mène une enquête et n'a signifié à ce jour aucune poursuite, bien qu'il soit de plus en plus évident qu'elle entamera des procédures contre les auteurs du stratagème.

L'assurance se porte mieux que jamais au Québec avec des primes de $ 7.7 milliards

SERGE TRUFFAUT

En 1987, les québécois ont acheté plus que jamais des produits d'assurances. Au cours de cette période, ils ont en effet versé pas moins de $ 7.7 milliards en primes, soit un bond de 7.7 % sur les $ 7.1 milliards de 1986.

Selon le rapport de l'Inspecteur général des institutions financières déposé hier à l'Assemblée nationale par le ministre délégué à la Privatisation et aux Finances, M. Pierre Fortier, les primes souscrites dans le secteur des assurances générales ont totalisé $ 3.2 milliards, soit une augmentation de 10 % sur les résultats propres à 1986. Dans les assurances de personnes, les primes ont égalé $ 4.4 milliards, en hausse de 6 %.

En guise de diagnostic global sur les activités de ces secteurs, M. Jean-Marie Bouchard, Inspecteur général des institutions financières, a souligné que « cette progression des affaires d'assurances au Québec a été rendue possible grâce à une meilleure performance du marché des assurances générales ou le niveau des primes souscrites s'est sensiblement accru sans toutefois atteindre la croissance de 20.6 % obtenue en 1986 »

Plus faible donc qu'en 1986, cette progression était facile à prévoir dans la mesure où « une conjoncture économique favorable s'est maintenue, ce qui a eu pour effet d'augmenter les dépenses de consommation et d'accroître la valeur des biens assurables ».

Les statistiques compilées par l'organisme gouvernemental indiquent que dans les assurances générales, les primes souscrites à l'item automobile se sont accrus de 11.3 % pour atteindre $ 1.4 milliard. Alors que dans le créneau « assurance de biens » les primes ont progressé de 7 % pour s'établir ainsi à plus de $ 1.2 milliard. Quant aux primes souscrites en assurance responsabilité et dans les autres catégories d'assurances elles ont respectivement évolué de 12.5 % et 20 % pour se fixer à $ 391 millions en assurance responsabilité et $ 179 millions dans les autres catégories.

Au chapitre des sinistres, les assureurs ont pour leur part déboursé des sommes totalisant $ 2.1 milliards, en hausse de 9.6 % ou $ 1.9 milliard sur 1986. D'après l'Inspecteur général, « cette progression du coût des sinistres en assurances générales est surtout attribuable à l'assurance de biens ou les sinsitres ont augmenté de 11.4 % en 1987 ».

Un ralentissement de la croissance s'est également manifesté dans le secteur des assurances de personnes. Alors que le total des primes perçues en 1986 avaient été de 15 % supérieure à 1985, l'an dernier on a enregistré une progression de 6 % seulement. Les compagnies ont perçu $ 4.4 milliards en 1987 contre $ 4.1 milliards en 1986.

Par catégorie, $ 1.5 milliard ont été versés dans les assurances sur la vie, $ 1.9 milliard dans les rentes et $ 927 millions dans les assurances contre les accidents et la maladie.

Même si tous les secteurs ont contribué à l'essor des activités en assurances de personnes, il faut toutefois remarquer que « lorsqu'on compare le volume des affaires souscrites en rentes par les assureurs en 1987 avec ceux des années antérieures, on constate que la progression de 6.4 % enregistrée en 1987 diffère nettement de celle des trois dernières années ou les assureurs avaient vu leurs affaires progresser annuellement à un rythme de plus de 20 % ».

Néanmoins, et d'après les experts de cet organisme gouvernemental, les assureurs évoluant dans ce créneau particulier « ont continué de récolter des bénéfices associés à la mise en marché de produits d'assurance et de rentes mieux adaptés aux besoins de la clientèle des particuliers, quoiqu'ils aient dû absorber une baisse de revenus dans les produits d'épargne collective où la concurrence entre institutions financières oeuvrant dans ce marché est extrêmement vive ».

M. Jean-Marie Bouchard.

Par ailleurs, en ce qui concerne le volume d'assurance-vie en vigueur, il s'est établi à $ 250 milliards en 1987. Autrement dit, la protection par québécois est de $ 38,000 en vertu des contrats d'assurance individuelle et de $ 17,200 en vertu des contrats collectifs.

Un virage industriel à la vitesse du son

JEAN-PIERRE LEGAULT

LE JAPON EN MUTATION —3

TOKYO — « Je paye toujours mon whisky le même prix, même si les firmes japonaises l'importent maintenant à moindre coût », s'indigne ce québécois qui vit à Tokyo depuis plusieurs années. En dépit de la forte appréciation du yen, la baisse de la facture générale des importations japonaises ne s'est en effet pas toujours répercutée sur les prix à la consommation. L'industrie japonaise a ainsi pu profiter d'un pactole inespéré pour opérer un virage à 180 degrés depuis deux ans.

Mais le revirement spectaculaire de l'industrie japonaise ne saurait être ramené à un simple tour de passe-passe. Au contraire. C'est toute la stratégie industrielle qui a été transformée et adaptée au nouvel environnement économique. Gouvernements et entrepreneurs se sont retroussés les manches.

Aujourd'hui, la première manche est gagnée : la majorité des grandes entreprises nippones ont augmenté leur chiffre d'affaires et leurs profits l'an dernier et les analystes de la firme de courtage Nomura estiment que cette tendance se poursuivra encore cette année. L'institut Wako anticipe une hausse de 9 % des bénéfices nets.

Pourtant, la valse des changes inquiétait, il y à peine trois ans. La Chambre de commerce estimait alors que moins de 5 % des entreprises japonaises seraient à même de faire face à un dollar sous les 160 yens. Le dollar américain vaut aujourd'hui environ 125 yens et l'hécatombe ne s'est toujours pas produite.

La première manche de la bataille est gagnée. En dépit de la perte de compétitivité sur les marchés internationaux, les industries engrangent encore aujourd'hui les profits.

Au Keidanren, le grand organisme patronal du Japon, les craintes manifestées par les entreprises, lorsque le yen a débuté son épique ascension, sont encore fraîches en mémoire. « L'industrie s'est ajustée et a changé de stratégie », explique M. Yoshio Nakamura, du département des affaires économiques internationales de l'organisme.

Sur les marchés extérieurs, l'industrie japonaise a procédé à des investissements directs massifs pour contrer la perte de compétitivité engendrée par la valeur de la devise nippone.

Les investissements directs à l'étranger ont augmenté de plus de 82.7 % en 86 et de plus de 49.865 % l'an dernier, à $ 33.4 milliards US. Ils totalisent maintenant plus de $ 137 milliards US. Cette délocalisation de la production vise à faire échec aux difficultés que connaissent les exportations qui représentent bon an mal an 10 % du Produit national brut. D'ailleurs, les derniers résultats financiers des entreprises indiquent que les firmes qui ont tardées à procéder à ce réaménagement sont en moins bonne santé que les autres.

Revirement de situation et signe d'une nouvelle ère, aujourd'hui les Japonais se font de plus en plus souvent offrir des produits fabriqués à l'étranger. . .par des firmes nippones. Certaines vont même, pour ménager la susceptibilité de sa clientèle, jusqu'à apposer un « Made in Japan » sur ces biens.

Mais tout n'était pas noir pour tous. « Une partie de l'industrie a profité de la hausse du yen », estime M. Nakamura. C'est le cas de toutes les industries à haute consommation énergétique, les « bouffeuses de matières premières », qui ont vu leur coût de production baisser. La facture énergétique totale du Japon a en effet chuté de 57.3 % de 85 à 87, pour une économie de $ 53 milliards.

La vigueur aujourd'hui affichée par les entreprises nippones relève avant tout d'efforts énormes pour s'adapter, sur le plan interne, au nouvel environnement. Reconnues pour consacrer des sommes énormes à cet effet, les entreprises japonaises, malgré leurs appréhensions, ont poursuivi et même accentué le mouvement de réinvestissement. Il pourrait cette année atteindre 20 % du PNB.

Parallèlement, dans le but d'accroître sa productivité, l'entreprise a procédé à un dégraissage qui a couté pas moins de 280,000 emplois.

Effort du secteur privé certes, mais toute la société japonaise s'est mise les mains à la pâte.

Le programme gouvernemental de plus de 6 trillions de yen de juillet dernier — reconduit cette année — a favorisé la croissance de la demande intérieure. La relance de la construction de logements a stimulé plusieurs secteurs. Construction, acieries, équipements ménagers et autres ont pu profiter de ce boom. La réduction

Voir page 17 : industrie

Possédants et résignés

Le Japon change. Il ne correspond déjà plus aux clichés d'antan. De profondes transformations sont en cours qui bouleverseront l'équilibre de cette société à ce jour très homogène. La nouvelle politique de croissance de la consommation viendra accélérer un mouvement déjà perceptible dans cette société où la grande majorité estime faire partie de la classe moyenne.

Phénomène récent, avec la richesse se font jour des clivages, des disparités inconnus auparavant. Une nouvelle classe a fait son apparition, celle des nantis, des spéculateurs.

Une étude récente effectuée par une grande agence de publicité montre l'évolution de la catégorisation du marché de la consommation. La norme pour évaluer la différence, c'est la possession de la terre. Déjà, la société se divise entre ceux qui possèdent des terrains et ceux qui n'en possèdent pas.

Phénomène nouveau, environ le tiers de la population est considéré comme « possédants ». Ce sont les propriétaires de terrains, richesse inestimable au Japon. On retrouve dans cette catégorie la nouvelle couche de spéculateurs qui, bien nantis, recherchent le gain à court terme,

Voir page 17 : clivage

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le téléphone cellulaire empruntera le chemin de fer

TECHNOLOGIES

PIERRE DESCHAMPS
Collaboration spéciale

En 1981, la multinationale suédoise Sandvik Coromat invitait de nombreux journalistes étrangers à visiter son centre de recherche ouest-allemand situé près de Frankfort. Tout ce beau monde prit ensuite le train jusqu'à Hanovre afin d'assister à la Foire internationale de la machine-outil.

Durant le trajet, Sandvik réserva une surprise à ses hôtes : Elle avait fait installer à bord un téléphone, invitant ceux des prolétaires de la plume qui le désiraient à donner un coup de fil, qui à leur bureau, qui à leur résidence. Cette attention du service des relations publiques de la firme scandinave en étonna plus d'un. À l'époque, le téléphone sur rail figurait toujours au rayon Science-fiction.

La France, qui possède le train le plus moderne et le plus rapide au monde (le plus beau étant le Talgo espagnol), vient de tester Radiocom 2000, un module de communication téléphonique (type radio cellulaire) destiné, en 1989, à équiper le TGV, cette formule 1 de la voie ferrée.

Pour leur part, le 25 novembre 1987, Via Rail Canada Inc. et Cantel Inc. inauguraient, pour une durée de 90 jours, « l'essai commercial de six téléphones cellulaires à cartes de crédit dans les trains de VIA assurant la liaison Windsor-Québec ». Les appareils prenaient alors place dans trois voitures de première classe et dans trois voitures-coachs, permettant aux usagers de faire des appels locaux, interurbains et internationaux. Le tout au coût de « $ 1.50 la minute pour un appel d'au moins trois minutes », plus les frais d'interurbain et les taxes. À la fin de la période d'essai, l'entreprise ferroviaire prévoyait analyser « les résultats avant de décider si elle installera des téléphones cellulaires à bord d'autres trains ».

Murray Jackson, le vice-président au Marketing de Via, déclarait alors que « nous nous attendons à ce que les téléphones à cartes de crédit soient très populaires auprès des clients de VIA qui voudront profiter du voyage pour faire un appel afin de conclure une affaire, de fixer un rendez-vous ou pour demander à quelqu'un de venir les chercher à destination ».

L'engouement semble avoir été tel que, d'ici peu — « deux à trois semaines », laisse-t-on entendre — Via Rail annoncerait l'embarquement permanent des téléphones cellulaires Cantel à bord de ses rames circulant dans le couloir Windsor-Québec, dévoilant à ce moment les détails d'une entente qui, cette fois, verrait « une trentaine de trains » être dotés de semblables équipements.

Soulignons que ce service n'aurait pu voir le jour sans l'avènement de la téléphonie cellulaire, ce mode de communication qui utilise des cellules de transmission quadrillant tout le territoire à desservir. Et sans la présence, entre Windsor et Québec, du réseau Cantel, le « plus long corridor au monde de téléphonie cellulaire sans interruption ».

Ce qui signifie que, à la différence de ce qui prévalait il y a sept ans à bord du train ouest-allemand filant vers Hanovre, la communication téléphonique ne sera pas interrompue lorsque le convoi ferroviaire s'engage dans un tunnel !

Question communications, mais d'un tout autre type, Bell & Howell vient de mettre en marché un tout nouveau véhicule de distribution de courrier. Destiné à l'environnement de bureau, le Sprint est entièrement automatique, embarquant un ordinateur de commande qui le dirige même vers son poste d'alimentation électrique quand la charge de ses accumulateurs est en baisse.

Muni d'un dispositif de vision sophistiqué qui lui permet de détecter les personnes et les obstacles, il parcourt les couloirs d'un édifice en suivant un fil guide parsemé d'arrêts. Trois itinéraires différents comprenant chacun jusqu'à 22 stations peuvent être programmés. Sa cargaison d'enveloppes, de paquets, de documents peut peser jusqu'à 70 kilos.

Dans le domaine de la communication, graphique cette fois, Panasonic commercialise depuis peu le Panaboard KX-B550S, un tableau élecronique portatif avec fonction d'impression. Deux caractéristiques qui, aux dires du fabricant, accroissent la productivité des réunions d'affaires, « les participants pouvant se concentrer pleinement sur les sujets à l'étude plutôt que de prendre des notes à une allure frénétique.

En d'autres mots, l'utilisateur affiche à l'écran (dimensions : 124 cm x 78 cm) une présentation et peut en obtenir des copies sur support papier. L'appareil reproduit également des graphiques, des illustrations, des organigrammes, des plans.

Enfin, pour mémoire, mentionnons que le Conseil de l'industrie électronique du Québec a remis à la société Bomem de Ville Saint-Laurent le prix Mica 1988 de l'entreprise de l'année, ACDS Système Graphique recevant pour sa part celui de la pme de l'année. Par ailleurs, le Mica de l'exportation et celui de la recherche sont allés respectivement à MKS Informatique et à l'équipe de travail de Machina Sapiens, tandis que Telnox se méritait le Mica de l'innovation-pme et l'Institut de recherche d'Hydro-Québec, celui de l'innovation-grande entreprise.

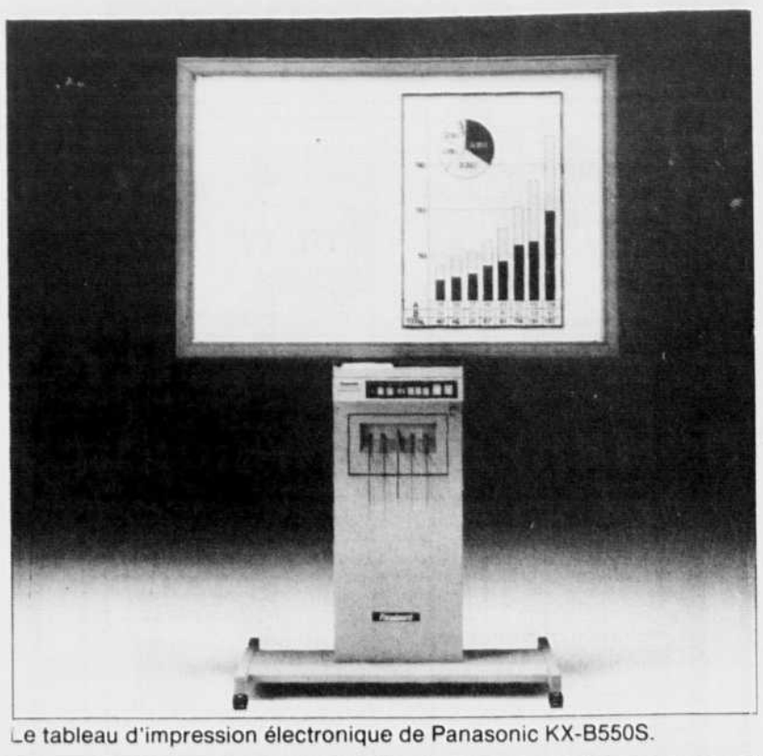

Le tableau d'impression électronique de Panasonic KX-B550S.

Un club sélect d'hommes d'affaires a 21 ans

SYLVAIN BLANCHARD

Dans quelques mois, un club select de gens d'affaires, relativement peu connu du grand public, et qui s'appelle le DEA (pour Dominion executive association), célèbrera son 21e anniversaire de création.

Cet organisme à but non lucratif regroupe 53 personnes, dont une dizaine de femmes, qui, chaque jeudi à l'heure du lunch, se rencontrent pour brasser des affaires. Ces diners ont lieu au Mont Stephen et donnent lieu à des échanges de contacts qui, plus souvent qu'autrement, débouche sur la signature de contrats. Les gens d'affaires qui en font partie sont cependant très peu enclin à parler du contenu ou de l'importance de ces transactions.

Ces individus proviennent de 53 entreprises différentes. Aucune d'entre elle n'est en compétition contre l'autre. Elles sont, en d'autres mots, les seules représentantes de leur industrie. On y retrouve notamment Seagram, la Banque Royale, Royal Lepage, le Centre Sheraton, Motorola et Wardair.

Pour devenir membre du DEA, il suffit simplement de débourser la cotisation prévue au règlement, soit $ 700 par année ($ 175 pour trois) et faire partie d'une organisation dont le secteur d'activités est étranger à celui des entreprises déjà membres. Plusieurs des membres actuels détiennent des postes de direction ou sont des professionnels, associés ou propriétaires uniques.

Certains individus qui sont devenus membres l'ont fait alors que leur entreprise venait à peine d'être mise au monde. Ça été le cas notamment d'une jeune photographe qui a appris l'existence du club en allant faire des photos lors d'une réception donnée par une entreprise faisant déjà partie du DEA. Aujourd'hui, ses affaires vont très bien car, au fil des diners, elle a pu profiter des nombreux contacts que lui ont refilé les membres.

Tous ces lunch commencent d'ailleurs par un échange de mémos sur lesquels sont inscrits le nom des personnes susceptibles de pouvoir aider l'un ou l'autre des membres présents. Suit une brève conférence que prononce l'un des membres, ou un invité de l'extérieur, sur un sujet relié à son entreprise. Le tout se termine par une série de discussions en petits groupes où les gens tentent de faire des affaires ou d'apporter des solutions aux problèmes que vivent certains membres.

Le président de l'organisme est M. Roland Théroux, vice-président des ventes pour le Québec de la distillerie Seagram. Cette entreprise est membre du club depuis 74, ce qui, année après année, lui permet d'aller chercher des contrats totalisant $ 50 000.

Le président-fondateur du DEA est M. Roy Locke. L'idée lui est venue alors qu'il était à la recherche de nouveux clients pour son entreprise de distribution d'huile à chauffage. La première rencontre qui fut organisée a eu lieu en septembre 67 et réunissait deux de ses amis : Dick Hubbard, un courtier d'assurance, et Arthur Power, un imprimeur.

M. Locke leur a proposé de mettre sur pied une association d'hommes et de femmes d'affaires qui représenteraient leur propre secteur d'activités et qui participeraient à des déjeuners hebdomadaires dans le but d'échanger librement sur une panoplie de sujets susceptibles de venir en aide à l'un ou l'autre des membres.

Au cours de sa première année d'existence, les DEA se réunissait au Reine-Élizabeth et comptait une douzaine de membres. En 1969, lorsque l'Hôtel Bonaventure se joignit à l'association, les réunions eurent lieu à cet endroit.

En 76, considérant la solidité de l'organisme, l'exécutif du DEA décidait d'organiser dorénavant ces diners au Mount Stephen, sur la rue Drummond.

Production en hausse

WASHINGTON (AFP) — La production industrielle a progressé de 0.4 % en mai aux Etats-Unis, soit le huitième mois sans recul pour se situer 6.1 % au-dessus de son niveau de mai 1987, a annoncé hier la Réserve fédérale américaine.

La progression de mai a fait suite à un gain de 0.6 % en avril, chiffre qui a été révisé en légère baisse par rapport à une estimation initiale de 0.7 %, a précisé la Fed. En mars la production industrielle avait augmenté de 0.2 % et était restée inchangée en février, a-t-on également rappelé de même source.

Le gain de 0.4 % de la production industrielle en mai était généralement attendu par la majorité des économistes et a été attribuée par la Fed a une accélération de l'activité dans l'industrie automobile. En rythme annuel, le nombre de véhicules produit a atteint 7.5 millions en mai contre 7 millions en avril et 6.6 millions en mars.

La poursuite de l'augmentation de la production industrielle américaine de ces derniers mois constitue un signe supplémentaire du regain d'activité des industries manufacturières, qui bénéficient, grâce à la baisse du dollar, d'un boom de leurs exportations.

FORMULE «*CLÉ EN MAIN*» GAGNANTE
incluant;
- Aire de réception
- Service de réceptionniste et de secrétariat
- Bureaux luxueusement meublés
- Salles de conférence
- Système téléphonique
- Traitement du courrier
- Photocopieur, fax, air climatisé, etc.

UN EMPLACEMENT STRATÉGIQUE DANS UN ÉDIFICE PRESTIGIEUX
Le MANOIR DES GOUVERNEURS est situé au 3107 rue Sasseville, face à l'Auberge des Gouverneurs du boul. Laurier, à deux pas de l'échangeur du pont Laporte

ESPACES À BUREAUX
L'EXÉCUTIF
VOTRE BUREAU D'AFFAIRES
3107, de Sasseville, Ste-Foy 681-0153

LE GROUPE OSHAWA LIMITÉE

AVIS DE DIVIDENDE

DIVIDENDE NUMÉRO 106

Le Conseil d'administration du "GROUPE OSHAWA LIMITÉE" lors d'une assemblée tenue le 9 juin 1988, a déclaré un dividende trimestriel de neuf cents (9¢) par action ordinaire et de classe "A" de la compagnie en circulation, payable le 9 septembre 1988 aux actionnaires inscrits aux livres à la fermeture des affaires le 18 août 1988.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

HAROLD J. WOLFE
Secrétaire

le 9 juin 1988

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 14

PRENEZ AVIS que Nguyen Thi Ai et Dao Tu Huyen, domiciliés au 1700 rue Papineau, app. 212, à Montréal, s'adresseront au ministre de la justice afin d'obtenir un certificat leur permettant de changer leurs noms en celui de Jacqueline Nguyen et Thomas Dao.
Montréal, le 3 juin 1988

Nguyen Thi Ai
Dao Tu Huyen
Requérants.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 24 mars 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES PRODUITS DE CONSTRUCTION COFAM LTÉE./CO-FAM CONSTRUCTION MATERIALS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 30ième jour de mars 1988, sous le numéro 4000854.

Ce 1er jour de juin, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-171589-884

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT Protonotaire-Adjoint
DAME MANON LA VICTOIRE,
Partie demanderesse
c.
GILLES GAUDREAU,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Gilles Gaudreau de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est rue St-Antoine, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal « LE DEVOIR ».
Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention du défendeur.
Lieu: Montréal
Date: 8 juin 1988
ME DIANE ROBERGE, avocate
a/s BÉLANGER, PHILIBERT & ASS.
6850 est, rue Sherbrooke
Montréal, Qué, H1N 1E1
MICHEL MARTIN P.A.

Faut LE DEVOIR pour le croire!

DESCHÊNES

Prenez avis que Esprit-Saint Eugène Deschênes, étudiant, résidant et domicilié au 168 avenue du Parc à Laval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Gilles Deschênes.
Prenez également avis que Esprit-Saint Richère Deschênes, secrétaire, résidant et domiciliée au 229 rue Labrie, à Laval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Viviane Deschênes.
Montréal, le 7 juin 1988.
MICHEL R. DÉNIS, avocat
Procureurs des requérants.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-005715-881

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
LES PÉTROLES CHARLES ARCAND INC.,
Partie demanderesse
c.
GEORGES DESJARDINS, personnellement faisant affaires sous G.L.D. Informatique Enr.,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à GEORGES DESJARDINS, personnellement faisant affaires sous G.L.D. Informatique Enr. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100. dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans « Le Devoir ».
Une copie DU BREF ET DE LA DÉCLARATION a été remise au greffe à l'intention de GEORGES DESJARDINS, personnellement faisant affaires sous G.L.D. Informatique Inc.
Lieu: Montréal
Date: 7 juin 1988
MICHEL MARTIN P.A.

SUCCESSION FRANCE DUFOUR
Avis est, par les présentes, donné que MARTINE PERRON, secrétaire, domiciliée à 462, Rue Limoges, Mont-Laurier (Québec), J9L 2B2, en sa qualité de tutrice à son neveu Sébastien Perron et à sa nièce Annick Perron, en vertu d'un jugement de la Cour Supérieure, district de Labelle, rendu le 10 mai 1988, dossier No 560-14-000022-883, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feue France Dufour, en son vivant maîtresse de maison, domiciliée à 191, 7è Rue, Ferme-Neuve, J0W 1C0, par acte reçu devant Me Joanne Goyette, notaire, le 2 juin 1988, sous le No 1093 de ses minutes, et enregistré à Mont-Laurier, au bureau de la division d'enregistrement de Labelle, sous le No 184062.
Un inventaire des biens a été reçu devant Me Joanne Goyette, notaire, le 25 mai 1988, sous le No 1075 de ses minutes, et peut être consulté à son bureau au 532, Rue De La Madone, Mont-Laurier, J9L 1S5.
Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la Loi.
Mont-Laurier, le 8 juin 1988.
Le Procureur
Me JOANNE GOYETTE, Notaire.

RECTIFICATIF

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 juillet 1979 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BRALEY TRADING UNDER THE NAME OF: REFILCO FILTER CO. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 9ème jour de juillet 1979, sous le numéro 2993991.
Ce 24ième jour de juillet, 1979.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-018292-883

COUR PROVINCIALE

Centre Hospitalier Côte-Des-Neiges,
Demanderesse
c.
Succession de feue Eva Lebel Corabi,
Défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à la SUCCESSION DE FEUE EVA LEBEL CORABI de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal « LE DEVOIR ».
Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de la SUCCESSION EVA LEBEL CORABI.
À défaut par ladite défenderesse de comparaître dans ledit délai, un jugement par défaut sera alors prononcé contre elle.
Montréal, le 14 juin 1988
MICHEL MARTIN P.A.
MONETTE, BARAKETT et ASS,
avocats
Place du Canada, suite 2100
MONTRÉAL (Québec).

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-014937-887

COUR PROVINCIALE

CAISSE POPULAIRE STE-CÉCILE DE MONTRÉAL,
Partie Demanderesse
-vs-
PIERRE LUC MARTEL,
Partie Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse, PIERRE LUC MARTEL, d'adresse inconnue, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration & avis 119.1 du C.P.C. a été laissée à son intention, à la direction générale des greffes, au Palais de Justice de Montréal au no: 1 est, rue Notre-Dame à Montréal dit district.
À défaut par ladite défenderesse, PIERRE LUC MARTEL, de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal le 13 juin 1988.
MICHEL MARTIN, P.A.
ME Trudeau, Provençal & St-Pierre.
Avocat
7390, rue St-Denis.
Montréal P.Q.
H2R 2E4

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-171066-883

COUR SUPÉRIEURE

DIVORCE
PRÉSENT le Protonotaire-adjoint
JANETTE ELISABETH ALARCON CARDENAS,
Partie demanderesse
c.
ALEXIS NOVOA-DIAZ,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à ALEXIS NOVOA-DIAZ de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les trente jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de ALEXIS NOVOA-DIAZ.
Lieu: Montréal
Date: 1er juin 1988
MICHEL MARTIN P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-018673-884

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT Protonotaire-Adjoint
JOHNSON CARBIDE PROD. INC.,
Partie demanderesse
c.
A. J. MACHINERY LTD.,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à A. J. MACHINERY LTD. de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est rue St-Antoine, à Montréal (Québec), salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans « LE DEVOIR ».
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de A. J. MACHINERY LTD.
Lieu: Montréal
Date: 10 juin 1988
MICHEL MARTIN P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-000198-874

COUR PROVINCIALE

PRÉSENT Protonotaire-Adjoint
MOD ATOUT LTÉE,
Partie demanderesse
c.
JOSEPH SUSSIA,
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Joseph Sussia (waknine) de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est rue St-Antoine, à Montréal (Québec), salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans « LE DEVOIR ».
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Joseph Sussia.
Lieu: Montréal
Date: 10 juin 1988
MICHEL MARTIN P.A.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

AVIS

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

La Commission de la sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal tiendra une séance publique le **mercredi 22 juin 1988, à 19h30,** au salon **Les Saules** du **Centre des conférences** du **Complexe Guy-Favreau,** 200 ouest, boul. René-Lévesque, (métro **Place d'Armes**).

Les sujets prévus sont:

- prévention communautaire du crime
- impact du vieillissement de la population sur les services policiers

La Commission invite les personnes et groupements à lui faire part de leurs commentaires et de leurs attentes à ce sujet

Une période de questions est prévue au cours de la séance. Pour poser des questions, les intervenants doivent s'enregistrer entre 19h15 et 19h30.

Pour tout renseignement additionnel, veuillez vous adresser à Francine Prénovost, secrétaire adjointe par intérim, au (514)280-3460.

La secrétaire par intérim
Nicole Lafond

Montréal, Québec
Jeudi, 16 juin 1988

VILLE MONT-ROYAL

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

(Avis selon l'article 422 de la Loi sur les cités et villes)

1. L'article 422 de la **Loi sur les cités et villes,** L.R.Q., c. C-19, prévoit ce qui suit:

   «Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

   (1) Le conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

   (2) Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (L.R.Q., chapitre C-1);

   (3) L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposé au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

   (4) Le greffier de la municipalité fait publier deux fois dans la **Gazette Officielle du Québec** et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

   a) Le texte intégral du présent article;

   b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;

   c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes (1) et (2) ont été accomplies.

   Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds des dites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication dans la **Gazette Officielle du Québec.**

   La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard des rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes."

2. La ruelle ci-après décrite et communément appelée "Place Legault" est située sur le territoire de Ville Mont-Royal.
3. Ladite ruelle apparaît sur un plan cadastral et une description technique préparés par François L. Arcand, arpenteur-géomètre, le 28 septembre 1987, étant le plan D.5536 (référence 8709-21), lesquels ont été faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre.
4. La description sommaire de telle ruelle est la suivante:

   «Certaines parcelles de terrain désignées comme étant la Place Legault, étant une partie des lots CINQ CENT QUATRE-VINGT-CINQ (585) et CINQ CENT QUATRE-VINGT-SIX (586) du Cadastre Officiel de la Paroisse de Saint-Laurent, Division d'enregistrement de Montréal, dans la Ville de Mont-Royal, province de Québec. La parcelle constituée du lot CINQ CENT QUATRE-VINGT-CINQ (585) contient en superficie deux mille quatre cent quatre-vingt-seize pieds carrés (2 496 pi. ca.), mesure anglaise. La parcelle constituée du lot CINQ CENT QUATRE-VINGT-SIX (586) contient en superficie deux mille quatre cent quatre-vingt-quinze pieds carrés (2 495 pi. ca.), mesure anglaise.»

5. Le 21 décembre 1987, le Conseil de la Ville Mont-Royal a approuvé lesdits plan et description technique de ladite ruelle par sa résolution numéro 87-1209, afin que ladite Ville Mont-Royal puisse se prévaloir des dispositions dudit article 422 de la Loi sur les cités et villes.
6. Le 6 juin 1988, ladite Ville Mont-Royal enregistrait un Avis au régistrateur faisant état de ce qui précède, ledit avis ayant été enregistré à la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 4029814.

Donné à Ville Mont-Royal le 7 juin 1988.

La Greffière **C. Josée Katz,** o.m.a.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS **842-9645**

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'économie gaspésienne —3

L'avenir de la pêche en Gaspésie dépend de la zone de 200 milles

MICHEL VAN DE WALLE
Presse canadienne

CARLETON — La Gaspésie compte environ 50 usines de transformation des poissons et fruits de mer. Mais il n'y en a pratiquement aucune dont les produits peuvent être mis directement sur les tablettes des épiceries. La morue, la sébaste ou le turbot sortent en gros « blocs » congelés et prennent généralement la direction de Boston.

Dans une région où le taux de chômage dépasse 22 %, on exporte la ressource brute. Et la multiplication ou la modernisation des usines de première transformation a segmenté les approvisionnements. « Il faudrait réduire de moitié le nombre d'usines parce qu'au bout de la ligne, c'est tout le monde qui est sous-approvisionné », affirme Jean-Yves Ouellet, le directeur général des « Fruits de mer de l'Est du Québec », qui traite la crevette à Matane.

Des huit usines de crevettes que compte le Québec, au moins cinq ont eu des difficultés financières l'an dernier, signale pour sa part Michel Lussier, le directeur des opérations de l'usine Purdel de Rivière-au-Renard. Achetée en 1986 lors de la privatisation de Pêcheries Cartier, l'usine n'a pas été rentable depuis deux ans. Cette année, seules les sections crevettes et salé-séché fonctionnent, la division des poissons de fond frais-congelés étant fermée. « Il faudrait avoir 20 millions de livres par année pour avoir des opérations régulières », explique M. Lussier. L'an dernier, l'usine n'a eu que 7 millions de livres.

Pourtant, s'il faut en croire les chercheurs de l'Institut Maurice-Lamontagne, de Pêches et Océans Canada, la ressource est là. « Le stock de morue est à son niveau le plus élevé depuis plusieurs années », affirme le chef de la division de la recherche sur les pêches Jean-Jacques Maguire. Paradoxalement, le total des prises admissibles dans certaines zones a dû être réduit ces dernières années. « Nous avons dû faire des rajustements statistiques lorsque nous nous sommes rendus compte que la biomasse totale de morue est moins élevée que les estimations que nous utilisions depuis plusieurs années. » En somme, des erreurs d'évaluation avaient été faites. Puisque les prises ne doivent pas dépasser 16 % de la ressource disponible, il fallait réduire les quotas.

Contrairement à ceux des autres provinces maritimes (sauf le Nouveau-Brunswick), les pêcheurs de la Gaspésie sont confinés au golfe St-Laurent. Puisque les quotas sont insuffisants pour alimenter les usines, un consortium d'entreprises du Québec et du Nouveau-Brunswick réclame d'Ottawa l'accès à la zone des 200 milles, occupée présentement par Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse. « La ressource appartient à tous les Canadiens », fait valoir Lorenzo Albert, de la Société des pêches de Newport.

Ce groupe ainsi que Purdel, Madelipêche, le gouvernement du Québec par le biais de SOQUIA ainsi qu'une dizaine d'autres entreprises des deux provinces forment le consortium Nova-Nord. Mais pour le moment, le gouvernement fédéral répond qu'il n'y a pas de quotas disponibles, déclare M. Albert. Cette revendication sera d'ailleurs traitée au Sommet socio-économique de la Gaspésie en septembre prochain.

Mais au-delà des approvisionnements se pose surtout la question de la transformation accrue de la ressource. « On veut mettre l'emphase sur la deuxième et la troisième transformation », déclarent les commissaires industriels de Gaspé et Chandler, Renaud Fortin et Marcel Parent. L'effort est toutefois balbutiant. « On en est encore au niveau de la recherche et des efforts d'implication des gens », avoue M. Parent.

Quelques projets commencent cependant à faire surface. L'un des plus avancés est celui des « Charcuteries de la mer » à Anse-à-Brillant, non loin de Gaspé. La construction de l'usine doit démarrer sous peu. Elle est financée à 51 % par le Gaspésien John Pinault et à 49 % par une firme française, Laboratoire Peter. Le projet de $ 2 millions consiste à acheter poissons, crabes et homards que ramèneront 35 pêcheurs côtiers et à les transformer en produits finis. Environ 30 personnes y travailleraient 12 mois par année. Le poisson y sera fumé ou mariné. On veut aussi faire de la « tarama », un caviar fait à partir d'oeufs de morue.

Quant à la mise en marché des produits, c'est chacun pour soi. Mais on parle de plus en plus d'un office de commercialisation, comme pour les produits agricoles.

Mais il n'y a pas que la chair et les oeufs des poissons. Claudette Garnier, des « Cuirs fins de la Mer » à Bonaventure, a mis au point un procédé de tannage des peaux de poissons à partir desquelles sont fabriqués divers objets, allant des cravates aux sacoches. Sept employés traitent 600 kilos de peaux par année. « Je prévois doubler mon chiffre d'affaires cette année. »

Si une transformation accrue de la ressource sur place permettrait d'atténuer le chômage, un secteur parallèle à la pêche est en croissance: l'aquaculture. Là encore, les développements sont récents mais de jeunes biologistes installés à St-Omer, près de Carleton, sont en train de tracer la voie.

« Baie des Chaleurs Aquaculture » produit des saumons à partir de l'oeuf jusqu'à la table des consommateurs. « Nous faisons tout le marketing nous-mêmes », déclare le directeur général Michel Larrivée. Ils ont cinq gros clients dans la région de Montréal et de Québec auprès de qui toute la production est écoulée. Lancée grâce à quatre bourses d'affaires du gouvernement du Québec, la firme emploie maintenant 18 personnes.

L'idée a germé à la fin des années 1970 au sein d'un petit groupe d'écologistes qui gérait des rivières à saumon. « Nous voulions contrer le braconnage », dit Michel Larrivée. Le problème était d'élever des saumons 12 mois par année, dans une contrée où l'hiver est trop froid. À la méthode traditionnelle des bassins en mer, « Baie des Chaleurs Aquaculture » a substitué celle des bassins sur les rives construits à partir de silos à grains et alimentés en eau salée et en eau douce. Un investissement de $ 2.5 millions. « En réchauffant l'eau, on a aussi accéléré la croissance des saumons. » Ils atteignent leur maturité, environ 10 livres, en trois ans et demi au lieu de cinq.

Le groupe a aussi mis au point une méthode d'abattage « douce ». Dans un vieil autobus scolaire transformé en usine mobile se déplaçant d'un silo à l'autre, les saumons sont anesthésiés dans un bassin de glace et de sel. Gelés en quelques minutes, on les saigne en tranchant les ouies. La méthode jugée moins brutale que l'électrocution ou l'abattage à coups de bâtons est en voie d'être imitée par des aquaculteurs européens.

La première année, en 1986, 12 tonnes métriques de saumon ont été vendues. Cette année, la firme en mettra en marché 75 tonnes métriques pour un chiffre d'affaires de $ 1 million. On prévoit quadrupler la production d'ici 1990-91. L'objectif est de 400,000 tonnes métriques de saumon et un chiffre d'affaires de $ 5 millions. « On commence déjà à examiner la possibilité d'élever d'autres espèces, comme le flétan, le turbot et. . .la morue », indique Michel Larrivée.

Demain: le bois de la Vallée

Photo PC

Des employés de « Baie des Chaleurs Aquaculture » procèdent à l'abattage du saumon.

La Chambre de commerce veut devenir le leader de la promotion économique

GUY PAQUIN
Collaboration spéciale

La Chambre de commerce du Québec, sous l'impulsion de son présent président, a décidé de faire peau neuve et de devenir l'intermédiaire principal entre le milieu des affaires et l'ensemble du Québec. Elle délaissera donc peu à peu son ancienne attitude de groupe de pression social et politique. D'après Mark Toivanen, « la Chambre s'est toujours comportée comme si elle n'avait qu'un droit de réplique. À l'avenir, nous prendrons l'initiative, nous proposerons des choses, nous ferons connaître notre point de vue à mesure de nos réflexions ».

Dans un document intitulé *Orientation stratégique*, la Chambre de commerce affirme sans ambages qu'elle entend devenir le leader dans la promotion du développement économique et social du Québec. Elle appuie cette réorientation sur la constatation qu'elle a faite d'être le principal regroupement de gens d'affaires chez-nous. La Chambre de commerce du Québec compte 60,000 membres répartis dans 230 chambres locales. C'est sur cette force de frappe que la Chambre s'appuiera pour faire valoir ses positions dans les grands débats qui remueront le Québec durant les prochaines années.

Pour M. Toivanen, qu'il s'agisse de libre-échange, de qualité de l'environnement, de changement technologique ou de responsabilité sociale, il n'est plus question de traiter ces sujets à la pièce. « Le temps des synthèses est venu, le temps des interventions globales et cohérentes. Notre conservatisme doit pouvoir s'harmoniser avec les changements qui travaillent la société. Le milieu d'affaires lui-même est en pleine transformation. »

La Chambre convie donc tous ses membres à entamer une réflexion sur l'état actuel du Québec. Parallèlement, ses relations de presse prendront plus de place. La lettre du président et celle du vice-président exécutif ainsi que le Bulletin économique recevront une attention particulière.

En plus de s'imposer davantage sur la place publique, la Chambre de commerce du Québec prévoit offrir une meilleure formation à ses membres. Différents programmes seront offerts et on organisera des colloques et des rencontres thématiques.

Conscient que la capitalisation des entreprises et surtout des PME constitue un souci constant pour les dirigeants d'entreprises, et encore plus à l'ère de l'après-krach, le président de la Chambre s'engage à développer un programme de couplage informatique visant à accélérer la circulation du capital de risque au Québec. La Chambre de commerce suivrait en cela l'exemple de l'Ontario où un tel service existe déjà.

M. Toivanen a aussi annoncé que la Chambre de commerce du Québec s'associera dans une proportion de 50-50 avec le Centre de commerce mondial de Montréal afin de se doter d'une capacité d'intervention accrue sur les marchés internationaux. L'initiative intervient peu avant la concrétisation, de l'accord canado-américain de libre-échange et la réalisation du Marché ouvert européen. Avouant d'emblée son conservatisme, M. Toivanen affirme toutefois que c'est sa vision stratégique des choses qu'il voudrait surtout léguer à la Chambre de commerce. « Beaucoup de PME manquent de vision à long terme. En régions, beaucoup d'entre elles s'imaginent que le libre-échange ne concerne que les gens de Montréal. C'est une attitude très dangereuse. Pour le bien de nos membres, nous devons les amener à se doter d'une vision plus large du contexte général. »

M. Mark Toivanen.

Mark Toivanen, président de la Chambre de commerce du Québec, est Finlandais d'origine. Au Québec depuis 1966, il est président de CE-zinc de Valleyfield et vice-président opérations et développement commercial de Minéraux Noranda.

Japon : des clivages récents apparaissent

Suite de page 15

phénomène à peu près absent du pays jusqu'à récemment.

70 % de la population est catégorisée comme « consommant moins ». De ce pourcentage, 20 % épargnent encore pour se procurer un terrain, et 40 % sont considérés comme « résignés ». Devant la quasi impossibilité d'acquérir un jour un lopin de terre, ils épargnent moins et se procurent davantage des produits de consommation courants.

La terre constitue encore aujourd'hui une question cruciale pour tout Japonais. La posséder, c'est assurer ses vieux jours. Mais la flambée des prix la rend de plus en plus inabordable pour un nombre grandissant de japonais.

Les « possédants » profitent présentement de la situation. D'autant plus que le gouvernement se lance dans un programme d'envergure d'amélioration des conditions d'habitation. 80 % du coût des travaux publics sont consacrés à l'achat des terrains. Et déjà habitée par plus de 28 millions de personnes, Tokyo devra accueillir encore davantage de citoyens puisque l'Agence de planification économique prévoit que plus de la moitié des 3.3 millions d'emplois créés au Japon d'ici cinq ans, le seront dans la région de la capitale.

Le Japon change. Les disparités se font jour. Selon les dernières statistiques du ministère du travail, un salarié qui travaille depuis 10 ans gagne en moyenne 226,000 yen par mois. Ses revenus ont augmenté de 2.6 % au cours de la dernière année. Il s'agit là du pourcentage le plus bas depuis 1964.

◆ Industrie

des taux d'intérêt et la fin des *Maruyu*, ces comptes d'épargne exempts d'impôt, sont aussi venus à la rescousse des entreprises en suscitant une augmentation de la consommation. Ainsi, les grands magasins ont enregistré une hausse de 10 % de leurs ventes l'an dernier et les achats d'automobiles neuves ont progressé de 19 %.

Mais certains sont sceptiques et hésitent à crier victoire trop tôt. La nouvelle physionomie de l'économie japonaise, dont le moteur est maintenant interne, n'est pas à l'abri des aléas du marché. D'autant plus que le coût social de la restructuration en cours est évident. Le dégraissage de l'industrie n'est qu'en partie compensé par la création d'emplois dans le secteur des services qui, de toute façon, ne touche pas les mêmes couches sociales.

Et la pression se fait de plus en plus forte de la part des 4 tigres qui sont en train de jouer au Japon le même « tour » qu'il a servi au monde occidental il y a près de deux décennies. Au moment ou l'industrie nippone se concentre sur le haut de gamme, une partie croissante de son marché est ainsi envahi.

Air Canada demeurera indépendante d'Ottawa

OTTAWA (PC) — Même si elle ne sera que partiellement privatisée, Air Canada ne sera pas assujettie aux décisions politiques, a déclaré mardi le vice-premier ministre Don Mazankowski.

Toutefois, le gouvernement retient une participation de 55 pour cent dans la compagnie aérienne afin d'apaiser les craintes soulevées par le processus de privatisation et s'assurer que la vente se fasse de manière graduelle, a-t-il ajouté.

M. Mazankowski, qui fut ministre des Transports en 1979 dans le gouvernement de M. Joe Clark puis de septembre 1984 à juin 1986 dans l'actuel gouvernement conservateur, prenait la parole devant le comité des Communes qui étudie le projet de loi qui prévoit de céder 45 pour cent de la compagnie aérienne au secteur privé.

Le gouvernement veut que les actions d'Air Canada soient vendues de la façon la plus large possible. Aucun actionnaire du secteur privé ne pourra détenir plus de dix pour cent des actions et l'ensemble des actionnaires non-résidents ne pourra avoir plus de 25 pour cent des actions avec droit de vote.

Selon M. Mazankowksi, les règles du marché protègeront Air Canada des caprices gouvernementaux même si Ottawa garde une place significative au sein du conseil d'administration.

Il a donné pour exemple la loi canadienne sur les compagnies qui interdit aux actionnaires majoritaires de poser des gestes qui pourraient nuire aux actionnaires minoritaires.

QUÉBEC-TÉLÉPHONE

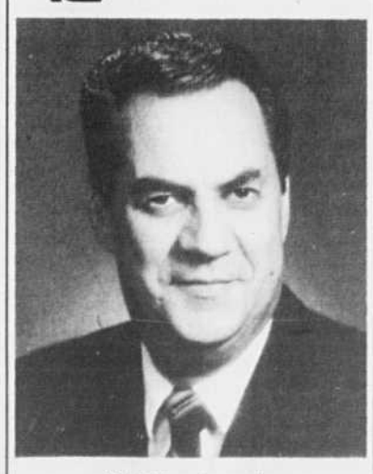

M. Gilles Laroche

Monsieur Raymond Sirois, président du Conseil, président et chef de la direction de Québec-Téléphone confirme la nomination de M. Gilles Laroche, vice-président, service aux clients, comme membre du Conseil d'administration de l'entreprise. Monsieur Laroche poursuit sa carrière à Québec-Téléphone depuis juin 1963. Il est membre de l'Institut canadien des ingénieurs et de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Cette annonce n'est faite qu'à titre de renseignement

Nouvelle émission

TÉLÉBEC

15 000 000 $

Débentures 11 1/8%, série V

échéant le 15 juin 1998

Ces débentures ont fait l'objet
d'un placement privé arrangé par les soussignés

Merrill Lynch Canada Inc.

Lévesque, Beaubien Inc. **RBC Dominion Securities Inc.**

juin 1988

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Montréal, jeudi 16 juin 1988

MONTRÉAL

La hausse se poursuit

MONTREAL (PC) — La tendance était irrégulière hier à la Bourse de Montréal, mais l'indice général a encore progressé, enregistrant un gain de 5.27 points à 1686.19. En tout 4,430,880 actions ont changé de main contre 4,886,710 mardi.

Le groupe des bancaires a monté de 14.74 à 1476.59 et celui des forestières de 8.10 à 3033.37 tandis que le compartiment des services publics retraitait de 3.39 à 1474.01.

L'industrielle Noranda, inchangée à $23 s'est traitée à 193,797 exemplaires. La minière Mill City Gold a monté de 8 cents à 40 cents et 124,595 actions ont été négociées sur le parquet. Par ailleurs, CAE a perdu ⅝ à $8⅛, BCE ¼ à $37⅛, Bombardier B ⅛ à $11⅛, CP ⅛ à $23⅛ et Alcan ⅛ à $38¾. Banque de commerce a gagné ¼ à $23¼ et Quebecor A ⅛ à $17¼.

Sur 566 titres mis en jeu 176 étaient gagnants, 209 perdants et 181 inchangés.

XXM	VALEURS INDUSTRIELLES	BANCAIRE	PRODUITS FORESTIERS
5,27		14,74	8,10
1686,19	1582,81	1476,59	3033,37
	2,75		

SERVICES PUBLICS	MINES ET MÉTAUX	INDICE RÉA R.C.M.P.	VARIATION DES TITRES
		0,74	176
1474,01	1766,09	1260,66	181
3,39			209

TORONTO

Le TSE fait une pause

TORONTO (PC) — Le marché a fait une pause hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé a enregistré un léger gain de 3.75 points à 3399.90 en clôture. Le volume des échanges a été ramené à 23.92 millions d'actions comparativement à 26.64 millions mardi.

«Je suppose qu'un partie de l'énergie que nous avons connue hier (mardi) s'est dissipée,» a déclaré Miriam Varadi, courtier chez Nesbitt Thomson Deacon, ajoutant que les facteurs principaux restent prometteurs.

Dans les industrielles, Polysar Energy a gagné ½ à $17⅝; Banque Canadienne Imperiale de Commerce ¼ à $23¼; Banque Royale ⅜ à $31½; Banque Toronto Dominion ½ à $32 et Moffat Communications 3 à $18½. Rogers A a perdu 3 à $55; Power Financial ⅞ à $15½; Andres Wines B ¾ à $12¼; BCE ⅜ à $37 et Canadien Pacifique ⅛ à $23⅛. Dans les mines, Placer Dome a gagné ¼ à $16⅞; LAC Minerals ⅛ à $15¾ et International Corona ⅛ à $9½. Echo Bay a cédé ⅜ à $27⅜ et Breakwater Resources ⅛ à $5½. Dans les pétroles, Ranger Oil gagne ⅛ à $7¼; Canada Northwest ¼ à $15½ et Galveston A 10 cents à $4. Orbit Oil and Gas abandonne un cent à 85 cents et Bow Valley Industries ⅛ à $14.

TSE 300	VALEURS INDUSTRIELLES	PRODUITS DE CONSOMMATION	COMMUNICATIONS
3,75	3,25		0,14
3399,80	2082,58	4018,36	6857,52
		10,68	

HAUTE TECHNOLOGIE	AURIFÈRES	PETROLE ET GAZ	VARIATION DES TITRES
2,86	24,92	16,48	363
757,09	6924,64	2880,54	408
			346

NEW YORK

Les prises de bénéfices bien absorbées

NEW YORK (AFP) — L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a bien absorbé des prises de bénéfice hier à Wall Street, pour clôturer à 2,131.40 en hausse de 6.94 points, sur un marché calme. Quelque 150 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses: 780 contre 691; 516 titres sont restés inchangés.

Les analystes ont attribué les ventes bénéficiaires à une correction salutaire aux gains de 200 points enregistrés au cours des deux dernières semaines. La réaction a toutefois été modérée malgré un petit malaise dans la matinée, provoqué par une légère remontée des taux d'intérêt obligataires à la suite des fortes hausses des marchés céréaliers de Chicago, soulevant le spectre d'une reprise de l'inflation. Les milieux boursiers n'ont pas réagi à l'augmentation de 0.1 pour cent des ventes au détail en mai ni à celle de 0.4 % de l'indice de la production industrielle car ces statistiques ont été jugées neutres. Les achats des investisseurs institutionnels, à l'approche de la publication des rapports du second trimestre, devraient maintenir un ton d'ensemble ferme dans l'immédiat, selon les courtiers.

NCR a gagné 2¾ à 69⅛; Quantum 3⅜ à 97½ et Woolworth 2 à 54⅞. Hewlett-Packard a perdu 1¾ à 53⅜; Air Products 1⅛ à 50½ et Deere 1¼ à 48¾. Du côté des titres canadiens, Canadien Pacifique a cédé ⅛ à $19; McIntyre Mines ½ à $43¾; TransCanada Pipelines ⅛ à $11¼ et Varity ¼ à $3¼. Seagram a gagné ¼ à $56¾.

DOW JONES INDUSTRIEL	DOW JONES 65 TITRES	DOW JONES TRANSPORT	SERVICES PUBLICS
6,93	0,95		
2131,40	792,20	879,18	181,31
		1,94	0,06

S ET P 500	S ET P 400	NYSE	VARIATION DES TITRES
0,15	0,26	0,15	780
279,45	317,36	154,67	516
			691

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.5368	Hong Kong	Dollar	0.1563
Afrique franco	Franc CFA	0.004135	Inde	Roupie	0.0890
Allemagne-Ouest	Mark	0.6968	Israël	Sheqels	0.7742
Antilles Angl.	Dollar	0.4526	Italie	Lire	0.000941
Australie	Dollar	0.9791	Jamaïque	Dollar	0.2259
Autriche	Schilling	0.09907	Japon	Yen	0.009660
Bahamas	Dollar	1.2194	Liban	Livre	0.00346
Belgique	Franc	0.03335	Mexique	Peso	0.000538
Danemark	Couronne	0.1838	Norvège	Couronne	0.1918
Espagne	Peseta	0.010554	Nouv.-Zélande	Dollar	0.8591
États-Unis	Dollar	1.2194	Portugal	Escudo	0.008546
Finlande	Mark	0.2944	Royaume-Uni	Sterling	2.1766
France	Franc	0.2067	Suède	Couronne	0.2007
Grèce	Drachme	0.008696	Suisse	Franc	0.8320
Hollande	Florin	0.6204	Vénézuela	Bolivar	0.03753

LE DOLLAR CANADIEN	L'OR À LONDRES	L'ARGENT AU CANADA	L'OR AU CANADA
0,21	4,60	0,314	2,00
82,30	452,60	8,741	550,00

MONTRÉAL

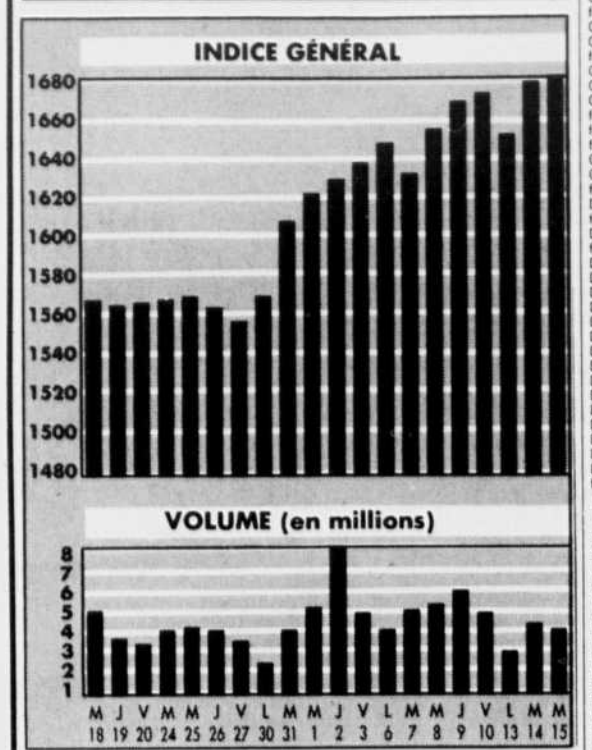

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
ACDS	9000	100	100	100	+ 5
ADS	400	105	105	105	
AMCA Int	36272	485	475	475	— 5
AMCAsr3	3000	$23⅝	23½	23⅝	
Amca9.5	100	$21¼	21¼	21¼	+ ⅛
Abti Prce	1529	$22¾	22¾	22¾	— ¼
Actidev	4200	100	100	100	
Agnico E	1800	$18⅝	18⅝	18½	
Agrivest	1000	70	70	70	— 5
Akers	500	18	18	18	
Alta.energ	1200	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
Alt.E.7.75	200	$26⅞	26⅞	26⅞	— ½
Alta N Gs	7407	$13¾	13⅝	13⅝	— ⅛
Alcan Alu	60531	$38⅞	38⅝	38¾	— ⅛
Alex.F7.4	900	$25	25	25	
Algo.A	1210	$5⅞	5⅝	5⅝	— ⅛
Algo.W	4355	17	16	16	
Algma2.00	3050	$23¼	23	23¼	+ ¼
Alubec	500	250	250	250	
Am.Barric	5800	$27⅛	26⅞	26⅞	
fAmr.rs.A	10000	100	100	100	
Amisco	100	225	225	225	
Arden	z1	95	95	95	+ 10
Artopex	100	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Asamera	500	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
fAstral A	399	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
fAtlant.A	1200	275	275	275	— 15
Auberges	11000	320	315	320	+ 5
Auto.Point	20550	150	148	148	
Avcorp	6130	385	375	385	
B Corp.A	100	$29¾	29¾	29¾	
BC Forest	2030	$19¼	19¼	19¼	— ⅛
BC Phone	300	$28⅞	28⅞	28⅞	
BCE Inc	68441	$37½	37	37⅛	— ¼
BCE Mbl	3500	$17¾	17¾	17¾	
BCED	6500	370	365	370	
BCED.Wt	3400	92	91	92	
BCED Srl	200	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
Bgr.pm.A	200	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Bank NS	103105	$13½	13⅛	13½	
Ba.Laur	1760	$11½	11½	11½	
Baue Nat	46745	$10½	10¼	10⅜	
Ba Nat s8	500	$22	22	22	+ ¼
Ba Nat s7	1000	$23⅝	23⅝	23⅝	— ⅛
Ba Royale	58138	$31⅝	31⅛	31⅜	+ ⅜
BaRy 1.45	5200	$17⅛	17	17	
BaRy 2.75	600	$29⅛	29⅛	29⅛	
Baue Mtl	48209	$27¼	27	27⅛	+ ⅛
BMO Wts	48800	39	37	39	+ 3
Bastien	1400	140	140	140	
Baton	1200	$14⅝	14⅜	14⅝	+ ¼
Bell.p.1.94	300	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
Bell.p.7.5	450	$24¼	24¼	24¼	
Belmoral	1700	215	214	214	+ 3
Bestar	400	155	155	155	
Biltrite	200	425	425	425	— 5
Biltrite.Wt	z200	10	10	10	
Biochem	3100	$8½	8¼	8½	+ ¼
Biomira	1000	490	490	490	
Biotech	2500	165	165	165	
Bocenor	1900	210	210	210	
BF Royal	500	190	185	190	+ 5
Bomb A	6552	$11¼	11	11⅛	— ⅛
fBomb B	125333	$11¼	11	11⅛	— ⅛
Bomb.Srl	440	$22½	22½	22½	
Bomb.w.B	9450	$21	20¾	21	+ ¼
Bow Val	15101	$14⅛	14	14	— ⅛
BowV12.05	1200	$23½	23¼	23¼	— ⅛
Bralorne	500	115	115	115	+ 5
BrasdPrA	300	$39⅞	39⅞	39⅞	— ⅛
Brascan.A	3500	$26⅞	26⅝	26⅝	+ ⅛
Bruncor	1100	$18¼	18¼	18¼	
Brunswick	1586	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
C D					
CSD Cl A	z2	70	70	70	+ 10
CSD Pr B	z2	$24	24	24	+ 1
CAE Ind	86450	$9¼	8⅛	8⅛	— ⅝
CB Pak	300	$18⅛	18⅛	18⅛	
CCL ind.A	1200	$7¾	7½	7¾	+ ⅜
fCCL.In.B	8000	$7⅝	7⅝	7⅝	+ ⅛
CDC Life	5765	$32	32	32	
fCFCF.Inc	z25	$19½	19½	19½	— ¼
CGC Inc.	1800	$12¼	12⅛	12¼	+ ⅛
fCGI Gr.A	2200	160	150	160	
Cabano	700	285	280	285	— 5
Cad Fw a	700	$9¾	9¾	9¾	
Cambior	11700	$15⅜	15	15⅜	+ ⅜
Cambio.w	13225	$6¼	6	6¼	+ ¼
Cambrida	2000	$28	28	28	
Camp.sr.C	600	$21½	21½	21½	
Camp.p.D	200	$21	20⅞	20⅞	— ¼
fCampeau	5900	$19¼	19	19	— ¼
Can.In.Un	1200	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
Cda Pack	z8	$14½	14½	14½	
C Imp Bk	68093	$23⅜	23	23¼	+ ¼
CIBC wB	21200	180	160	160	
Cdn Tire	z60	$34⅞	34⅞	34⅞	+ ⅜
fC Tire A	8100	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
fC Utilit.A	1200	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ¼
C Utilit B	2000	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
CP Ltee	72665	$23⅜	23	23⅛	— ⅛
fCmnac.A	5028	$7⅝	7⅜	7⅜	— ⅛
Conron.A	4300	$13⅜	13⅜	13⅜	
fCanron.B	z60	$12½	12½	12½	+ ⅛
Canrn.w.A	1000	22	22	22	— 3
Canterra	1000	270	270	270	
fCantrexA	2600	330	330	330	
Cara Oper	600	$13¾	13¾	13¾	+ ¾
fCaraOp.A	1500	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
Cascades	12365	$6	5⅞	5⅞	+ ⅛
C.Capital	10110	$12¼	12	12	— ⅛
fC.Cap A	12600	$10⅛	10	10	
Champlai	700	180	180	180	
Charan	1400	335	335	335	
fChateau	600	330	320	320	— 5
Chrysler	100	$30⅜	30⅜	30⅜	— ⅜
fCimStL.a	5200	$12⅝	12½	12⅝	+ ⅛
Cinram.W	500	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Circo Crft	400	425	425	425	— 5
fCogeco	2100	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
CohoRs.A	100	415	415	415	— 5
Cominco	16171	$21⅜	21	21¼	
Comi.srB	200	$24¼	24¼	24¼	— ¼
Cancom	2000	$11¾	11¾	11¾	— ⅛
Cmp Inv	37700	320	315	320	+ 5
Comterm	29700	45	40	41	— 7
CBath. A	1900	$17	16⅞	17	+ ⅛
Cons Gas	1000	$24½	24⅜	24½	+ ⅜
fCPCI.A	3800	206	206	206	— 14
CPCI.B	800	190	190	190	
Corby A	338	$18	18	18	— ½
fCor.Mark	500	260	260	260	— 15
Coronet	1000	330	330	330	+ 5
Cott	1800	420	420	420	
Cover	4000	240	240	240	
fCrain RL	1000	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
fCIDesi.A	500	400	400	400	— 15
fCrownx.A	492	$5⅝	5⅛	5⅛	— ⅛
Crwn.wt.a	z800	9	9	9	— 3
Crwn.Pr.1	1400	$21¼	21	21	— ¼
fDMR.grA	5000	350	350	350	+ 5
Datamark	1050	385	380	380	
fDavis.B	700	260	260	260	
Denison.A	1000	$6	6	6	+ ⅛
fDenisn.B	2505	$5⅝	5⅝	5⅝	+ ⅛
Denis 9.50	2100	$21⅞	21⅞	21⅞	— ⅛
Denis 9.75	600	$23⅞	23⅞	23⅞	
Dera.Lg	5000	60	45	60	+ 20
Dionne	200	325	325	325	
Dionne.W	z500	3	3	3	— 2
Dofasco	10040	$28⅝	28⅜	28½	
Dofasc2.60	800	$34⅞	34⅝	34¾	+ ⅛
Domco.Ite	700	470	460	460	— 10
Dome Pet	38929	140	139	140	
Domicil	7000	55	55	55	+ 1
Domtex	178	$16⅝	16⅝	16⅝	
Domtar	37925	$14¾	14⅝	14⅝	+ ⅛
Domtr.sB	200	$22⅜	22⅜	22⅜	— ⅛
Donohue	38900	$29	28½	29	+ ⅛
Dorel	2900	220	205	220	+ 5
fDvlex.Ltd	200	$10	10	10	
E F					
Echo Bay	4800	$27½	27¼	27½	+ ¼
EnerplusB	3600	$11½	11¼	11¼	— ⅜
EnerplusC	500	$10½	10½	10½	
fEnheat.a	900	$24⅛	24⅛	24⅛	+ 2⅛
EqDenis.A	2800	215	215	215	+ 5
fEqDen.B	700	205	205	205	
Eq Pres	500	285	285	285	— 20
Eq Reser	60600	260	245	245	
Espadon	500	90	90	90	— 10
Espalau	300	400	400	400	
Expand.a	600	230	230	230	— 5
FCA Inter	2000	$9⅛	9⅛	9⅛	
FPI Ltd	2300	$13¾	13⅝	13¾	
Falcon.W	1200	350	335	335	— 15
Falcnbrdg	6450	$25½	25⅜	25½	— ⅛
F.armt.6.5	5000	65	65	65	
fFid.QueA	4400	410	395	400	— 10
Fd.Que.sl	350	$21¾	21¾	21¾	+ ⅛
Finan E.C	5584	210	200	200	+ 5
Finning	3308	$22⅜	22¼	22⅜	— ⅛
FCtyTco	100	$6	6	6	— ⅛
Flet.Can	600	$21¼	21¼	21¼	
F.Europ.w	7800	16	15	15	— 1
fFdCr.Que	2140	$5⅛	5	5	
Foratek	3500	90	90	90	
ForesbecA	2150	190	190	190	
Forex	36278	137	135	135	— 5
G H					
GBC.Wts	1000	90	90	90	+ 5
GTC.trans	4520	470	460	460	— 10
fGaz SrD	1300	$22⅜	22⅜	22⅜	— ⅛
fGeofrioB	3300	190	190	190	
fGldcrp.A	35500	$8½	8½	8½	+ ⅛
G.W.lifeco	500	$12	12	12	
fGrForest	1000	430	430	430	+ 10
Grilli	600	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Gr.L.1.875	950	$23⅜	23¼	23⅜	— ⅛
fGr.laur.b	2085	$8	7⅞	8	
G.Plas.Md	100	230	230	230	— 10
Guardcor	1300	$7⅛	7⅛	7⅛	
Gdcor.wt	z1140	75	75	75	— 9
Guard.p.A	300	$7	7	7	
GuilvA	800	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Guilv.W.a	3500	42	40	40	+ 5
GuilF.R.p.a	990	455	455	455	
Hartco	6450	470	450	470	+ 45
Hees.Int	5284	$23⅞	23¾	23¾	— ⅛
Helix.Circ	1000	86	86	86	— 2
Hemlo	2400	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
Henlys.Gr	z150	$10½	10½	10½	— ½
Heroux	1200	$9	9	9	
Hollin Inc	500	$12⅝	12⅝	12⅝	— ⅛
Honco	z200	85	85	85	
Hubbard	3200	225	215	225	— 15
H Bay Co	163	$19⅛	19⅛	19⅛	
fHbay1.875	400	$19½	19½	19½	
Hypocrat	1500	67	67	67	— 2
I J					
IPL INC	200	390	390	390	
fGrldeal.a	500	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Ideal Mtl	1000	290	290	290	
IglooVs	2500	88	80	88	+ 18
Imasco.ltd	11176	$26	25⅝	25¾	+ ¼
Imasco7.3	500	$24½	24½	24½	— ⅛
Imp Oil A	54692	$57⅜	57	57⅜	+ ⅜
Inco Ltd	14705	$40	39¾	40	+ ⅛
Indal	1000	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
IFX 2000	5000	230	225	230	+ 20
Innopac	500	$9⅝	9⅝	9⅝	
Innotech	3000	270	270	270	
Interhome	650	$47¼	47¼	47¼	
IBM	262	$145	144¼	145	
Int.dta.pr	z400	85	85	85	— 15
Int.Data	1000	195	190	190	— 5
Inverness	1000	455	455	455	— 5
Inv Grp	500	$14¼	14¼	14¼	— ⅛
Island Tel	685	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ⅛
fIvaco A	460	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
Ivaco.sr1	200	$21¼	21¼	21¼	— ¼
Ivaco.sr2	3000	$21⅜	21¼	21¼	
Ivaco.sr3	10000	$23⅜	23⅜	23⅜	
JMSaucier	400	100	100	100	
Jannock	2250	$19⅛	19⅛	19⅛	
fJean.Ct.A	2500	$8¾	8¾	8¾	
Jordan.A	30500	65	63	63	
fJrny End	600	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
K L					
Kaufel.A	700	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
Kaufel.B	900	$9½	9½	9½	— ⅛
fKaufl.wB	7200	89	87	89	
fLGS.A	3300	135	132	132	
LSI Log	300	230	230	230	— 5
fLaVrdy a	z250	80	80	80	— 20
Labatt	5300	$22¾	22¼	22½	— ¼
Lac Min	3350	$15¾	15⅝	15¾	+ ⅛
Lacroix	3000	140	140	140	+ 9
Ladubr.A	1000	85	85	85	
LfrgCan.p	8622	$23	22	23	+ 1
LafargeCo	3143	$23¼	22⅜	23¼	+ 1¼
Laidlaw A	6350	$16½	16⅜	16⅜	— ⅛
fLaidlw B	60850	$15½	15¼	15⅜	
Lambert	100	195	195	195	
LamSo.inc	300	103	103	103	+ 1
Lanpar T.	1000	170	170	170	+ 10
LapVer	3700	280	275	280	— 10
Lavalnind	1900	285	280	282	— 3
Lvitec	6100	135	125	135	
Lvitec.Wt	z200	5	5	5	— 2
fLMGL.A	200	$13⅛	13⅛	13⅛	
Leader M.	990	49	49	49	+ 9
Leroux	500	230	230	230	
LBL.inc	1000	110	110	110	
LBL.inc.w	500	10	10	10	
fLevesq.a	43650	$5¼	460	490	— 35
Loblaw	100	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Logistec.A	200	$10½	10½	10½	+ ⅜
Logis.Clb	600	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Lonvest	600	$16¾	16¾	16¾	
Lonvest.w	12700	1	1	1	— 1
Louvem	27500	116	115	115	
M N					
M Corp	3000	$12⅜	12⅛	12⅜	
MaBaie	1500	225	190	190	— 50
McM Bldl	10123	$20	19⅞	19⅞	+ ⅛
Mclean X	3590	$12⅛	12	12⅛	— ⅛
Macvro	4900	305	275	275	— 25
MntbaP.p	1300	$26	25⅞	25⅞	— ⅛
Marit El	1100	$12½	12½	12½	— ¼
fMarit Tel	3700	$16	15¾	15¾	— ⅛
Mrt pr D	z50	$9	9	9	— ½
Mrt pr B	1000	$10	10	10	
MarStelA	300	$5½	5½	5½	
Matco	5100	175	170	170	— 5
Mavtech	20600	375	370	375	+ 5
McNeil M	700	200	200	200	
Memotec	8750	$14	13¾	14	+ ¼
Memot.Wt	7633	$19¾	19¾	19¾	
fMetroR.A	6200	$5½	5¼	5⅜	
M.Tempus	46500	50	40	40	
fMiron.A	900	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Miron.Wt	6000	20	20	20	— 1
Mitchell B	500	$12½	12½	12½	
Mitel.Corp	9700	290	279	287	+ 13
Mitel 2.00	100	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
fMolson A	41092	$24⅝	24½	24½	
MTrustco	5000	$16	16	16	
Moore	3845	$31¼	31	31	
Mbnc.cap	14500	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
fMultidv.A	5000	25	25	25	— 10
Multid.Wa	5000	1	1	1	— 2
Muscocho	4400	375	370	375	+ 5
Mux Lab	3700	130	130	130	
Nautilus	1700	58	58	58	+ 7
Neti.Tech	39600	22	20	20	— 5
NB.Tl 1.85	z4	$20½	20½	20½	— ¼
NewTel	250	$17¼	17¼	17¼	— ⅛
Noramco	5000	440	425	425	— 15
Nor.Forst	25000	$16	16	16	
Noranda	193797	$23⅛	22⅞	23	
Noran pb	1600	$31⅜	31⅛	31⅜	+ ⅜
Noran.7.75	1500	$30	30	30	
NorcenMv	364	$20	20	20	— ⅛
fNorcenSb	833	$17¼	17¼	17¼	— ¼
fNormckA	1900	295	295	295	— 5
Nor.can.O	5086	$19⅞	19⅞	19⅞	— ⅛
Nor Tel	57885	$23¼	23	23¼	— ⅛
Northgate	500	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Nova Albt	38713	$11¾	11⅝	11¾	
Nova6.375	100	$24½	24½	24½	
Novatron	3323	260	250	250	— 5
Noverco	40385	$11¼	11	11	— ⅛
O P					
OE INC	200	$12	11¾	11¾	— ¼
fOakwdA	1100	325	310	320	— 120
fOcelot B	100	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Ogivar	7600	209	202	205	— 4
Olco.A	2800	360	360	360	
Olco.W	z250	15	15	15	— 5
fOnexCorp	2100	$14	13¾	14	+ ½
fONP	500	$6½	6½	6½	
Pantoram	3875	135	130	131	+ 1
Parmnt.A	5000	165	165	165	
Pathonic.a	1600	$5	5	5	
P.Martin	3500	245	235	235	— 5
Peerless	1200	$7	7	7	
fPerry.B	3000	150	150	150	
Pla.Dome	32867	$16¾	16⅝	16¾	+ ⅛
Pla.D.wt.a	3000	210	195	200	— 25
Pla.D.wt.d	12000	95	94	94	+ 13
Pla.D.wt.p	14500	$5	485	495	+ 30
Plastibec	2500	200	195	195	+ 5
Pol.p.1988	1641	$10⅞	10¾	10¾	
Polysar	9921	$17⅝	17⅜	17⅝	+ ½
fPowr Cr	41795	$13⅞	13⅝	13⅞	+ ⅛
Power.Fin	7400	$16	15½	15½	— ⅝
Premier.a	100	$5⅜	5⅜	5⅜	
Pr.Choix.a	900	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Promatek	1800	145	135	135	+ 5
Provigo	24021	$10⅛	10	10	
Q R					
Que Tel	2458	$14	13¾	14	+ ¼
QuebecoA	86400	$17¼	17	17¼	+ ⅛
fQuebecoB	8770	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ¼
Ry.nt.Fin	200	$8½	8½	8½	+ ¼
fRadio.A	1400	490	490	490	
Reitman	400	$17	17	17	— ¼
fReitmn A	1500	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
fRepap	3305	$15	14⅞	15	— ⅛
Rio.Algom	1200	$23⅜	23⅜	23⅜	
Ro—na.p.2	100	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Robin Intr	14200	260	250	250	
RogersC.A	200	$55	55	55	— 4½
fRogerC.B	14900	$52⅛	51¾	51¾	— 1⅜
fRolInd A	z25	$11½	11½	11½	+ ¼
Rothman	6300	$41⅛	41	41	— ⅛
fRyTrco.A	1600	$16⅛	16	16	— ⅜
fRyTrco.B	500	$16¼	16¼	16¼	— ¼
Rytrc.Wt	677	$14⅛	13¾	13¾	— ¾
Royx PrA	350	$8⅝	8⅝	8⅝	
Royx SrC	200	$22	22	22	+ ½
Royex.WT	1200	320	315	320	+ 10
S T					
SHL Syst	300	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
fSNC	3900	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
SR.telcom	1800	400	400	400	+ 5
fSt.Sauv.a	1000	190	190	190	+ 5
St.Sauv.w	2050	10	8	8	— 2
San Fran	2300	300	280	280	— 10
SaniGest	2000	170	170	170	— 10
Sani Mo.a	9000	110	110	110	
Sani Mo.w	1300	10½	10½	10½	— 2½
Sanivan	500	237	235	235	
Saskoil	700	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
SasOil.7.25	2600	$10	9⅞	10	
Saturn.D	300	220	215	215	— 10
Saturn.wt	z500	0½	0½	0½	— 2½
Sceptre	1200	435	435	435	— 5
Scot.paper	500	$17¾	17¾	17¾	+ ¾
fScott Hos	11100	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅛
Seagram	6550	$69	68½	68¾	— ¼
Sears Can	160	$11½	11½	11½	— ¼
Sensormat	2000	260	260	260	
S.T.I.	5500	80	80	80	— 14
Shell Can	2380	$41¾	41½	41⅝	+ ⅛
Shermag	2000	235	220	235	+ 5
Shirmax	1000	135	135	135	
Sico	1599	$10⅛	10	10	— ¼
S—Beaud.	1900	252	250	250	— 2
SocanavW	500	78	78	78	
fSodrcanA	500	335	335	335	
Sodisco	800	$7	7	7	
Soficorp	21200	126	110	120	+ 15
Sofimin.U	1000	220	220	220	+ 10
Southam	2570	$22½	22⅜	22⅜	— ⅛
fSpar Aer	295	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅛
Sportcn.A	2000	255	255	255	— 5
fSportcn.B	2000	205	200	200	— 15
fSteinb A	2850	$35¼	35	35	— ½
Stelco A	6925	$23¾	23⅝	23⅝	
SumnerSp	1500	310	310	310	
Systerm	4000	90	90	90	+ 2
TCG Gr.	12700	310	275	310	+ 35
TCC Bev	1500	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Taurus.A	1000	290	290	290	
Teck A	400	$18	18	18	+ ¼
fTeck B	70700	$17¼	17⅛	17¼	+ ¼
Teck.Wb	600	$6⅜	6¼	6¼	+ ¼
Teck.SerE	200	$26	26	26	
Tee.com	3300	161	155	155	— 5
fTel Mt B	2500	$16	16	16	
fTelebc.s.3	1000	$25¼	25¼	25¼	
fTmedia.A	2825	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
Tembec.A	4100	$8	7¾	8	+ ¼
fTrNoir.a	2000	65	65	65	
Texaco	1550	$34¾	34⅝	34¾	
Thomsn A	30850	$27¾	27¼	27⅝	+ ⅛
TIE.teleco	1000	215	215	215	
Tor.dm.bk	12613	$32	31⅝	31⅞	+ ¼
fTorstr B	1380	$27⅞	27¾	27¾	
Tot.pet2.88	1300	$38	38	38	
Total	11200	120	115	115	+ 10
Totec	3300	180	175	180	+ 5
TrAlta 8.4	800	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅛
TrAlta	5800	$13⅞	13¾	13¾	
TrCan Pl	9970	$13⅞	13¾	13¾	— ⅛
TrCan.w	550	65	65	65	— 3
TrCan Srl	200	$50¼	50¼	50¼	+ ⅜
GrTransat	18150	230	225	230	+ 10
Tran.finan	1000	$7¾	7¾	7¾	
Trilon.w.c	500	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Trilon Fin	500	$17	16⅞	16⅞	
Trimac	110	390	390	390	
Trit.Cda.R	3000	190	181	181	— 4
fTrizec A	2812	$31¼	31	31¼	+ ¼
Trizec B	6900	$32¼	32¼	32¼	+ ¼
Trizec.sr4	400	$22⅜	22⅜	22⅜	— ⅛
Trust Gen	500	$7½	7½	7½	
TrGen.pA	1500	$21½	21½	21½	— ⅛
U V					
fUAP.In.A	730	$13½	13⅜	13½	
Ultrmar	319	$6½	6½	6½	+ ⅛
Uni—Selct	5175	440	435	435	+ 10
Unican.A	1000	$9	9	9	
fUniges B	38320	390	385	390	+ 5
UnigesprB	1750	$9	8¾	9	+ ¼
Union.Ent	2225	$9¾	9⅝	9¾	+ ¼
fV.Houtte	500	365	365	365	+ 15
V.Hout.w	z102	30	30	30	— 5
Varity Co.	9500	420	405	405	— 20
fVelcroInd	3000	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅜
Venmar	500	100	100	100	— 5
fVideotron	13535	$9¾	9½	9⅝	+ ⅛
Vitfforge	500	110	110	110	
Volcano	1300	250	250	250	
W X					
fWaterbrd	929	$11¾	11⅝	11¾	+ ½
Wargton	12000	36	36	36	— 4
Westcoast	800	$17⅛	17	17⅛	+ ⅛
Weston	250	$33½	33½	33½	
Woodward	z1	475	475	475	— 5
Wrld wt.B	1550	69	67	69	+ 7
Total Sales:	3,403,690				

Partially Paid Shares

B Corp r	11750	$8⅛	8	8	— ⅛
Bcshare.r	5500	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Flet.Can2r	3900	$10½	10½	10½	
Total Sales:	21,150				

Trust Units

BIG.Fnd.u	8600	$8¾	8¾	8¾	
EnpFnd.B	1050	$11⅝	11¼	11¼	— ½
EnpFnd.C	3000	$10½	10½	10½	+ ⅛
Un Carb.u	400	$26¼	26¼	26¼	
Total Sales:	13,050				

Junior

Abcourt.b	4900	55	47	55	+ 7
Ab.Met	35348	27	26	26	— 1
Abitibi.R	51500	10	10	10	— 1
Achates	11000	23	23	23	— 1
Amer res	1000	225	225	225	
Arbor	1300	68	67	68	
Armistc	13783	93	89	91	+ 1
Aster.A	35020	13	11	12	+ 2
Audrey	40973	335	305	335	+ 25
Augmitto	29934	155	145	155	+ 11
Augvva	7164	17	17	17	
Aumine	1500	234	234	234	+ 9
Aumisk.A	2000	42	40	42	+ 5
Aunore	3850	70	70	70	— 5
Ausochs	1398	16	16	16	— 1
Aurtec.A	43800	80	50	75	
Bateman	10000	15	15	15	
Brex	1970	90	86	90	— 5
Brosnr.E	20000	12½	12½	12½	+ 1½
Bruneau	30000	24	23	24	+ 1
Cache.Or	11887	13	12	12	— 1
Chabela	12000	24	22	22	— 3½
D'Or Val	1148	63	63	63	— 2
Denn'Or	44000	26	25	25	
Deux.Mt	1374	22	22	22	— 3
Dumagmi	100	$12¼	12¼	12¼	— ¼
DynCo	z100	53	53	53	— 2
Ecudor	1330	60	60	60	— 6
Essor	2500	34	34	34	— 1
Finor	2000	24	20	20	— 5
Forbex	10000	44	42	44	+ 1
Freewest	1000	66	66	66	— 4
Gallant	z307	20	20	20	
Gaspesie	10000	13	13	13	— 2
G.Briar	3787	18	18	18	
Gdn Day	14516	18½	17	18½	+ 2
Gdn.D.wb	7500	1½	1½	1½	+ ½
Gln.Grp	z200	30	30	30	+ 1
Gdn.Rule	14600	280	277	279	— 1
GldnStr	4650	415	410	415	
Gdn.Tria	17100	12	11½	11½	— 1
Greenstn	4800	490	490	490	
JAG.Min	20000	18	17	17	
Kewa.Gld	5000	135	130	130	+ 4
LaFoss	1000	105	105	105	— 10
La Sarre	6152	13	13	13	+ 1
Louphior	9366	17	17	17	
LyonLake	2041	95	95	95	+ 4
MSV cl.A	30821	350	340	345	— 5
Maufort	25000	35	35	35	+ 1
Mazarin	6500	22	22	22	+ 1
Mill City	124595	40	32	40	+ 8
Mimska.a	784	140	140	140	— 5
Minaki	10000	51	50	50	— 1
Mirandor	2427	45	45	45	— 2
MonDor	15050	8½	8½	8½	— 2
Moni	7400	13	13	13	
Morona	1834	31	31	31	
Normab	1400	30	30	30	— 15
NAR.met	12503	60	58	58	— 4
Nva.Caco	290	143	143	143	+ 6
Noveder	4548	105	100	105	+ 5
Oasis	13500	30	30	30	— 1
Orex exp	6500	120	115	120	
Orleans	10000	70	67	70	
Perron	2600	77	76	77	+ 2
Radisson	7850	46	45	46	+ 2
Ramcor	1500	19	19	19	+ 1
Rouyn.Rs	2600	395	390	395	+ 10
Sholia	2000	11	11	11	
Sphinx.A	1400	235	230	230	+ 20
Spirit Lk	2800	380	375	380	— 5
St.Genev	36783	210	195	204	+ 4
Stabell	21500	24	23	23	— 2
Standard	z284	21	21	21	— 4
Stratm.A	41038	128	122	127	— 1
Sundust	3000	29	29	29	+ 1
Syngold	3000	117	116	117	— 5
Tondem	849	43	43	43	— 3
Tyler	3930	33	28	28	— 5
Val D'Or	3000	61	60	61	+ 1
Valmont	10000	12	12	12	+ 1
Vassan	1636	17	17	17	— ½
Vaug.A	2000	40	40	40	— 5
Wstrn.Qc	8900	165	160	165	+ 10
Wrightbr	4870	53	51	53	— 2
Yorb.ClA	2500	49	49	49	+ 2
Total Sales:	992,990				
Total Market:	4,430,880				

INTERNATIONAL DIVISION
French companies — $US

Stock	Bid	Ask	1987 High	Low
Lyon.eaux	0	0	0	0
United Kingdom				
BET Ads	$21⅜	21¾	26⅛	17
Maxwell	$5	5⅛	5⅝	5¼
United Kingdom — $US				
ADT Ltd.	0	0	267	260
BET.plc.U	435	465	485	400
Others — $US				
pLatonia	$50⅝	51⅜	48½	48

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn gld	10	452.00	452.00	452.00

Mtl Most Active vanaveaeatt
vanavczclvdeaevsvczzeaeautvavz

MONTREAL MOST ACTIVE INDUSTRIALS

Noranda	193797	$23⅛	22⅞	23	
Bomb B	125333	$11¼	11	11⅛	— ⅛
Bank NS	103105	$13½	13⅛	13½	
CAE Ind	86450	$9¼	8⅛	8⅛	— ⅝
QuebecoA	86400	$17¼	17	17¼	+ ⅛
Mines and Oils					
Mill City	124595	40	32	40	+ 8
Teck B	70700	$17¼	17⅛	17¼	+ ¼
Pla.Dome	32867	$16¾	16⅝	16¾	+ ⅛
Louvem	27500	116	115	115	
Bow Val	15101	$14⅛	14	14	— ⅛
Junior Resources					
Abitibi.R	51500	10	10	10	+ 1
Denn'Or	44000	26	25	25	
Aurtec.A	43800	80	50	75	
Stratm.A	41038	128	122	127	— 1
Audrey	40973	335	305	335	+ 25

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
AGF Group	
Amer Grth	7.50
Cdn Gs Enr	8.27
Cdn SecGth	9.12
Cdn Trustd	4.67
Corp Inv	11.89
Crp Inv Stk	6.80
gExcel Am E	4.49
gExcel Cd Bd	5.27
gExcel Cd Eq	4.81
gExcel M	7.14-5.00
Global	9.77
GreenL Cdn	5.88
uGreenL US	5.36
Grth Eqty	9.68
HiTech	13.06
Japan	6.43
nMMF	8.06-10.00
Optn Eqty	3.80
Pfd Inc	9.86
Special	4.80
AIC Advantage	
Advntage	10.18
All-Canadian	
Compound	15.13
Dividend	10.94
Natural Res	5.26
Revenue Gth	3.44
Univest	5.65
Allied Captl Mgmt	
nCanadian	4.45
nDividend	4.64
nIncome	5.60
nInternt'l Cdn	4.88
nuInternt'l U.	4.05
nMMF	8.59-5.00
A.M.D.	
Am Bl Chip	9.53
Cd Bl Chip	10.22
Dividend	9.33
Fix Inc	9.82
MMF	8.15-10.00
uMMF U	5.98-1.00
Resc Con	11.77
T-Bill	8.22-10.00
Associate Inv	
nAssoc Inv	6.93
Bolton Tremblay	
Bond Mtg	5.07
Cda Cum	14.30
Cdn Bal	5.15
Discovery	5.20
Income	10.43
Intern'tl	6.92
Mny Fd	8.31-1.00
Pld. Rsces	10.78
Taurus	4.62
BPI Capital	
vBPI EAFE	8.20
vGlobal Inc.	9.60
Burns Fry	
vnBF Bond	10.23
vnBF Cdn	11.56
vnBF Fund	10.23
Calvin Bullock	
American	7.44
Balanced	10.09
Bond	7.65
CIF	6.59
Dividend	9.69
Growth	2.15
MMF	8.16-10.00
Canada Trust	
vnCTNAF	25.83
vnEquity	52.51
vnIncome	9.57
Central Guaranty	
vnFut Cd. Gt	10.36
vnFut Gov.	10.24
vnFut Incom	10.13
vnFut Select	10.29
Central Guaranty	
vnInv Equity	5.87
vnInv. Incom	4.53
vnMortgage	10.45
vProp Fund	96.23
Century	
DJ	8.62
uDJ-U.S.	7.10
CGF Group	
vFund 4000	4.72
vInternatn'l	7.95
vVenture Fnd	3.57
Chou Assoc Mgt	
vAssociates	21.94
vRRSP	11.16
Church Street	
vnBalanced	10.13
vnEquity	10.41
vnIncome	9.99
vnMMF	8.27-10.00
CIBC Funds	
nBalanced	10.81
nFix Inc	10.10
nGlobal	10.15
vnMortgage	10.82
Confed Group	
Dolph Eqty	8.03
vDolph Mtge	5.05
CT Inv Counsel	
nE-S Te	8.37-10.01
Ev Bal	10.57
vEv Int'l	10.45
Ev Spec Eq	10.76
Everest Bn	10.15
Cundill Group	
Security	14.34
Value	12.35
Desjardins Group	
vnActions	16.16
vnEquilibre	9.59
vnHypo	4.41
vnIntern'tl	13.50
vnOblig	4.51
Dynamic Group	
xvAll Dyn IV	1.83
vAll Dyn V	3.67
D Income	5.44
D.Div	5.14
vDy Global	5.13
uDvAm US	6.28
DynAmCn	7.64
DynCdn Fd	12.96
DynPrecMet	1.27
MMF	8.21-10.00
Mgd P'folio	5.85
Prvtz	10.38
Elliott Page	
nE-P Mo	8.61-1.00
Ethical Gwth	
vEthical Gwt	5.78
Fidelity Int'l	
vCap Bal	10.76
vCap Buildr	11.05
vCap Conser	10.42
vIntP'folio	9.79
First Cdn Funds	
nBalanced	10.05
nBond	10.06
nEqty. Ind.	10.18
nMMF	1.00
nMortgage	11.23
First City Funds	
Growth	4.65
Income	4.81
vReal	5.94
Fonds MFQ	
vActions	8.87
vEquilibre	8.72
vObligations	9.60
Fonds SNF	
vEquilibree	9.03
vQuebecoise	7.96
vRevenu	9.96
Future Fund Shar	
nFood Fund	6.13
nGolden Fund	7.55
nLife Fund	5.38
nSilver Fund	4.64
nTechno Fun	3.98
nValue Fund	5.27
GT Mgmt	
GT Global	5.38
Galcor Group	
vMortgage	9.95
vRealty Gwt	11.10
Global Strategy	
Amercas Fd	9.16
nC$Mny	8.26-1.00
Europe Fd	8.23
Far East F	10.94
vGlobal S Cp	16.75
Global S Fd	14.00
RRSP	9.15
gRRSP Acc	10.06
nuUS MF	6.08-1.00
Wld Mny	9.83
Guardian Group	
American E	18.14
CIPF86	9.72
CIPF87	10.17
Canadian Eq	5.21
Enterprise	10.43
vFiscon Fd	10.22
Global Eq.	4.08
North Amer	4.64
vPac. Rim.	17.78
vPfd.Div	7.74-9.24
nS Mny	8.38-10.00
Strat Inc	10.11
uUS MM	6.72-9.74
Gdn Mort Shul	
G Mort Shul	9.10
Heartland Group	
vBond	10.62
vEquity	9.44
vGrowth	8.44
Hume Gr.	
vnHume Bon	10.27
vnHume Equ	10.31
vnHume Fun	10.57
vnHume RR	11.24
Integra Cap	
Balanced	10.48
Investors Group	
vBond	4.23
vCdn Equity	5.98
vDividend	8.85
vGlobal	5.24
vGrowth	7.82
vIntern'tl	9.76
vJapan	16.22
vnMMF	8.07-1.00
vMtge	4.98
vMutual	8.17
vProv Stk	9.76
vReal Prop	5.28
vRetiremnt	24.79
vSumma	4.83
J. Heward Group	
JH Amer Cd	6.87
uJH Amer Us	5.65
JH FdLtd	8.14
Laurentian	
vV MM	8.19-10.00
vViking Cdn	15.65
vViking Com	13.75
vViking Div	7.48
vViking Gth	16.87
vViking Inc	4.16
vViking Int	18.28
Lotus Fund	
vnLotus Fun	11.10
MER Group	
vEquity	13.72
vGrowth	8.38
vnMMF	3.22-10.00
Metropolitan Gr.	
vBond	2.87
vCdn Mutl	5.71
vCollective	14.53
vGrowth	6.20
vProtection	10.23
vSpeci.	6.27
vVenture	8.56
MOF Group	
vMult. Opp. F	2.59
xvSpec. Opp.	1.47
Montreal Trust Gr	
vnDividend	9.16
vnEquity	24.91
vnIncome	8.29
vnInternatl	22.92
vnMMF	8.50-10.00
vnMtge	9.97
vnRSP Eq.	20.72
vnRSP Inc	17.85
vnRSP	8.30-10.00
vnRSP Mtge	10.03
Mony Funds	
Mony Gold	9.59
Morgan Funds	
Dividend	5.45
Growth	11.90
Income	11.78
Resource	7.89
Worldwide	13.35
Mutual Group	
Amerifund	11.33
CIF	8.60
Diversifd 25	12.04
Diversifd 40	12.74
Diversifd 55	12.82
Dividend	9.91
Equifund	13.28
nMMF	7.74-1.00
MYW Inv Funds	
nCdn Balanc	9.19
nCdn Growth	8.99
nDIF	8.34-10.01
nN Am Grth	7.82
Natrusco	
nNatrusco	7.18
Noram	
vCdn Conv S	10.18
vConv Sec	12.50
Northern Group	
Cdn Equ	5.01
Int MM	5.08
US Equ	5.44
One Decisnfd	
One Decisn	10.59
Ont. Teachers Gr.	
vnAggressiv	10.95
vnBalanced	10.90
vnDiversifd	10.47
vnFixVa	8.00-10.00
vnMtge	11.50
Optimi Cdn	
vOptimi Cdn	6.51
Prudential Group	
Diversifd	5.22
Dividend	5.24
Growth	7.27
Income	5.26
nMMF	8.43-10.00
Natural Res.	5.45
Prec. Metals	5.21
Ptnm Hlth Sci	
vPtnm Hlth	12.84
Robin Budden Gr.	
vnCapital Fd	6.88
vnIncome Fd	6.02
Realgrowth Fds	
vuA.Trend (U	5.40
vActive Inc.	9.66
vCdn Equity	14.42
vMMF	8.20-10.07
Ren Can B	
vRen Can B	4.87
Royal Trust Gr.	
vnAdv. Bal.	9.77
vnAdv. Gwth.	9.84
vnAdv. Inc.	9.45
vnAmerican	20.17
vnBond	8.97
vnCanadian	31.79
vnEnergy	7.68
vnGlobal Inv.	8.24
vGovt Bond I	8.86
vnJapanese	20.96
vnMMF	7.97-10.00
vnMortgage	10.42
vnPreferred	9.33
Roycom Group	
vPagbrk Rf A	9.20
vPagbrk Rf B	9.50
RoyFund Group	
nBal	5.23
nBond Fnd	5.21
nEquity	20.36
nMMF	7.69-10.00
Saxon Group	
nBalanced	8.70
nSmall Cap	9.53
nStock	8.32
nWorld Gwth	10.78
Sceptre Funds	
vnBalanced	11.79
vnBond	11.07
vnEquity	11.75
vnInt'l	10.58
nMMF	8.10-10.00
Scotia Funds	
Income	9.78
Stock Bond	9.65
Sentinel	
Am Eq Cdn	8.67
uAm Eq US	7.13
Cda Bond	9.53
Cda Equity	9.47
vGlobal	8.63
nMMF	8.30-10.00
Saficorp	
vCroissance	7.24
vEquilibre	9.05
vRevenu	10.03
Spectrum	
gCash	7.99-1.00
gCdn Equity	9.55
gDiversified	9.94
gDividend	9.69
gInterest	9.86
vgIntl Equity	8.20
nSaving	8.07-1.00
Sterling Mtge	
vnSterling Mt	5.04
TD GrnL Mtge	
vnTD GrnL	10.48
Templeton Grp	
vnT-Bill	8.05-1.00
Temp Cdn	5.67
Temp Gr Cd	17.43
uTemp Gr U	14.31
Tradex	
vnTradex	7.35
Trimark Group	
Income Gth	5.30
Interest	8.37-10.00
Trimark	11.35
Trimark Cd	10.77
Trust General	
vnAction Am	13.55
vnAction Ca	24.13
vnEquilibre	9.26
vnHypo	10.70
vnMar Mon	10.25
vnOblig	9.48
Trust La Laur.	
vnAction	9.37
vnOblig.	9.93
20-20 Group Fin	
Cdn ConvDeb	8.80
Cdn ConvPfd	9.07
SS World	9.84
Sunset	12.14
United Group	
Accum	10.10
Accum R.	11.17
American	5.56
MMF C	8.77-10.00
uMMF U	7.35-5.00
Mortgage	5.14
Security	4.36
Venture	7.97
Venture Ret	11.84
UnivAve Gth	
vUnivAve Gth	9.71
Waltaine Funds	
vnBalanced	10.16
nConv. Pfd.	8.89
nInstant	8.19-10.03
nPfd. Inc.	9.08
Walwyn Group	
vgBond	10.11
vgCd Equity	9.56
vgInternt'l Cd	9.95
vguInternt'l U	8.15
vgMMF	10.00
vgOption	9.30
vgPreferd	10.04
vgVenture	10.23
NON MEMBERS	
Altamira	
vnAltamira	6.40
C-Anaes	
vnC-Anaes	9.90
Can Nat Res	
vCan Nat Res	5.11
Canwst RSP	
nCanwest rs	80.27
Capital Gwth	
vCapital Gwt	8.01
Capstone Group	
nCS Mgt	9.35-10.00
nInternt'l C$	4.56
nuInternt'l U	3.75
nInvestment	5.77
Co-op Trust Group	
vnGrowth	13.18
vnIncome	9.54
CSA Mgmt Gr.	
Goldfund	5.69
Goldtrust	6.22
Dixon, Krog Gr.	
nDK All Seas	3.24
nDK Amn	18.63
nDK Ent.	11.52
Domequity	
vnDomequity	8.38
Gyro Equity	
vnGyro Equi	12.49
Hall Bond	
vHall Bond	10.52
Harvard	
Harvard	5.61
Industrial Gr.	
CS Mgt	8.21-10.00
Ind Future	5.33
Indust Am	7.81
Indust Div	11.54
Indust Eq	21.00
Indust Global	6.24
Indust Gwth	15.34
gIndust Hor	5.63
Indust Inc	10.23
Indust Pens	6.37
Mack Eq	2.57
Mack Mtge	1.20
Mar Equity	
vnMar Equity	5.28
Marlboro	
vMarlboro	7.50
Md Mgmt Fd	
vnCMAIF	28.61
vnMD Grth	17.40
vnPerp G.	1.68
vnPerp G. II	4.49
vnPerp G. III	9.49
NW Group	
vCanadian	7.90
vEquity	9.80
NW Trust Eq	
vnNW Trust	19.92
Pacific Group	
Growth	6.23
Ret Bal.	4.49
US Growth	4.07
PHN Group	
nBond	8.67
nCanadian	18.33
nDiv Inc	13.69
nMMF	8.20-10.00
nPooled	36.60
nRRSP	53.58
nU.S. Fund	23.39
Vintage Fd	11.55
PMF Mgt. Ltd.	
nPension	4.46
nXanadu Fd	3.60
Pret et Revenu G	
vnAmerican	24.28
vnCanadian	9.07
vnFonds H	5.24
vnRetraite	20.24
Principal-US Gr.	
vuEquity	5.92
uWorld Inc	4.69
Sagit Group	
Cam. Bal.	6.40
Cam. Gth	6.79
Com. Res.	2.89
Tns. Can. Eq	7.39
Trans B	78.24
Trans C	12.93
Synchrovest	
Synchrovest	6.84
Talvest Funds	
American	5.09
Bond	10.26
Diverstd	5.86
Growth	9.33
Income	10.57
MMF	8.30-10.00
Universal Group	
American	9.86
Equity	11.59
Global	5.21
Income	7.34
Pacific	9.1[illegible]
Resource	7.25
Sect Ame	5.71
Sect Cdn	5.82
Sect Cur	5.10
Sect Glo	5.24
Sect Pac	5.72
Sect Res	5.65
Westrn Grth	
vWestrn Grth	4.44

BENEFICES

Inland Natural Gas, trimestre clos le 31 mars: 1988, $6.7 millions ou 78 cents par action; 1987, $7.3 millions ou 82 cents par action.

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Five Most Active TCO Option Classes

	Volume	Op Int
Polysar	1659	8378
Royal Bk Cda	1331	12637
TSE 35 Index	1060	8036
Cda 9 Mar 11	791	2955
Cdn Imp'l Bank	774	10008

Series	Bid	Ask	Last	Vol	Op Int
Alberta Energy	C..17⅛		Opt Vol		15
Sp $20	10	35	15	15	187
Alcan Aluminum	C..38¾		Opt Vol		653
Jn $32½	$6⅛	$6½	$6¼	30	104
$35	375	395	395	38	1331
$37½	125	150	145	22	717
$37½ P	5	20	5	5	582
Jy $37½	220	240	215	13	1192
$37½ P	70	85	70	75	932
$40	80	100	90	70	346
$40 P	190	215	210	50	178
Ag $35	425	450	425	3	2049
$35 P	45	55	50	16	784
$37½	255	265	245	18	3437
$37½ P	110	125	115	86	513
$40	130	145	130	120	2099
$40 P	240	265	255	5	120
Nv $35	$5¼	$5½	$5½	10	341
$35 P	130	150	130	2	217
$37½	375	390	375	27	460
$37½ P	205	230	215	30	258
$40	230	250	240	33	1023
Amer Barrick	C..26⅞		Opt Vol		130
Jn $27½ P	65	85	85	60	8
Jy $25	225	250	250	50	533
$27½	80	95	80	1	691
Oc $25 P	90	110	90	7	184
$27½	210	230	220	7	259
$30	110	130	115	5	206
Asamera Inc	C..11⅞		Opt Vol		5
Oc $10	160	260	210	5	122
BCE Inc.	C..37..		Opt Vol		12
Ag $37½	60	70	60	2	1274
Nv $37½ P	70	95	85	10	177
BC Forest Prod	C..19¼		Opt Vol		1
Jn $22½ P	300	325	315	1	.
Bk Nova Scotia	C..13½		Opt Vol		34
Jn $12½	85	110	100	10	649
$15 P	145	170	170	1	14
Sp $12½	125	145	120	10	496
Dc $12½	140	165	150	13	738
Bk Of Montreal	C..27⅛		Opt Vol		344
Ja $25	285	310	300	25	221
$27 P	115	140	140	1	17
$28	120	140	125	10	10
Jv $26	140	160	140	7	621
$27	75	80	75	5	1014
$28	25	35	30	70	1703
Oc $25	260	285	270	20	204
$25 P	20	45	25	24	173
$26	190	210	195	25	416
$28	85	95	80	157	2007
Bombardier B	C..11⅛		Opt Vol		418
Ja $9	285	290	280	20	504
$11	135	140	125	90	625
Jv $8	330	340	315	5	206
$9	235	240	225	20	2943
$10	135	140	130	103	1743
$11	50	60	50	10	284
Oc $10	165	170	160	130	974
$11	85	90	90	40	374
Brascan Class A	C..26⅜		Opt Vol		36
Ja $27½	255	280	235	10	106
Jv $25	195	220	195	5	98
$27½ P	155	160	145	10	61
$32½ P	$5⅞	$6	$6	11	11
CAE Industries	C..8⅛		Opt Vol		498
Jn $8	130	145	115	35	211
$9	25	40	25	100	70
$10 P	65	90	120	6	14
Sp $8	145	170	155	25	537
$9	80	105	75	262	458
Dc $9	115	125	85	70	615
Cambior Inc	C..15⅜		Opt Vol		41
Ag $15	125	130	125	20	834
$20 P	465	490	$5	16	16
Nv $17½	100	125	100	5	637
Campeau	C..19⅛		Opt Vol		63
Jy $20	75	90	90	3	212
Oc $20	180	195	195	30	320
Canadian Pacific	C..23⅛		Opt Vol		175
Jn $21	200	220	220	10	16
$22 P	1	10	5	40	54
Ag $22 P	45	55	45	10	1091
$23	100	110	100	65	4806
$23 P	80	95	85	10	158
$25	25	40	40	10	2155
$25 P	210	240	205	5	236
Nv $23	165	185	185	15	1050
$24	120	140	145	10	223
Cascades Inc	C..5⅞		Opt Vol		51
Sp $7	15	25	15	26	619
Dc $6	65	70	75	10	116
$7	25	35	35	15	311
Cdn Imp'l Bank	C..23¼		Opt Vol		774
Jn $19	410	435	395	20	111
$20	310	335	330	42	631
$22½	65	90	55	319	613
Sp $20	330	340	325	5	3680
$22½	100	115	110	318	2548
$22½ P	45	70	55	20	127
Dc $20	360	385	355	4	282
$22½	130	135	135	46	975
Cdn Tire Corp	C..16⅛		Opt Vol		158
Jn $14	200	225	210	20	1071
$15	100	125	100	30	2543
$16	5	15	6	68	909
Ag $16	50	75	50	10	148
Sp $16	80	100	100	20	277
Dc $15	180	205	180	10	120
Cineplex	C..10⅝		Opt Vol		344
Sp $10	150	175	160	20	34
$12	65	75	70	4	58
$13 P	250	275	275	100	275
$14 P	350	375	375	100	235
$15 P	450	475	475	100	315
Dc $13 P	300	325	300	20	220
Cominco Ltd	C..21⅛		Opt Vol		68
Jn $17½	365	390	370	13	708
Sp $20	250	275	280	30	783
Dc $17½	485	$5¼	490	10	108
$20 P	95	120	120	5	33
$22½ P	220	245	220	10	69
Dofasco Inc	C..28½		Opt Vol		16
Jn $27½	80	105	110	3	324
Dc $27½	250	275	260	3	10
$30	135	160	140	10	534
Domtar Inc	C..14⅝		Opt Vol		88
Ag $12½	225	250	220	20	264
$15	65	80	70	6	570
$15 P	100	125	100	5	281
Nv $15	130	150	140	47	388
$17½	50	75	50	10	577
Echo Bay Mines	C..27⅜		Opt Vol		112
Ja $25 P	130	155	130	20	25
$30	215	240	215	9	31
Jy $25	280	305	300	38	558
$25 P	20	45	30	10	255
$27½	105	125	125	30	514
$27½ P	90	115	110	5	88
Falconbridge	C..25⅜		Opt Vol		181
Fb $27½	245	265	245	45	67
Ag $25	175	190	180	42	3540
$25 P	90	110	100	10	385
$27½	80	90	80	35	705
Nv $22½	430	455	450	17	260
$25	280	305	300	20	964
$27½	170	190	190	2	415
$27½ P	275	295	275	10	20
Galactic Res.	C..7¾		Opt Vol		222
Jn $5 P	1	5	1	50	50
$10	1	1	1	69	1491
$12½	1	1	1	53	42
$15	1	1	1	10	85
Sp $7½	100	115	105	20	1535
$12½	10	20	15	20	60
Dc $7½ P	100	120	105	10	310
Gulf Can. Res.	C..18¾		Opt Vol		10
Ag $20	55	80	65	10	217
Hees Int'l	C..23⅞		Opt Vol		6
Ag $22½ P	40	55	40	3	128
$25	65	80	65	3	143
Imasco Ltd	C..25¾		Opt Vol		20
Ja $30	45	70	45	10	20
Oc $30	20	45	25	10	160
Imperial Oil A	C..57¼		Opt Vol		12
Fb $52½ P	180	205	180	3	8
Ag $55 P	115	125	105	5	768
Nv $62½	230	255	230	4	7
Inco Ltd	C..40..		Opt Vol		249
Jn $37½ P	1	15	5	70	599
Jv $35	$5⅜	$5¾	$5⅝	20	484
$40 P	170	195	210	5	252
Ag $32½	$8¼	$8⅝	$8⅞	5	1269
$37½ P	130	150	130	60	191
$40 P	235	270	265	20	115
Nv $27½ P	20	35	35	1	38
$37½	$5⅞	$6¼	$6	7	232
$37½ P	235	260	260	15	203
$40	435	450	435	16	140
$42½ P	465	490	490	30	30
Inter-City Gas	C..16⅝		Opt Vol		30
Jn $16	50	75	40	30	10
Intl Corona Res	C..9½		Opt Vol		74
Ag $9½	60	80	60	20	525
$9½ P	60	85	60	10	55
$10 P	90	115	100	6	25
Nv $8	180	205	200	10	356
$10	80	100	80	28	752
Jannock	C..19⅛		Opt Vol		71
Sp $18	240	265	250	15	65
$19	185	210	190	20	26
$19 P	90	105	90	3	23
$20	140	160	140	14	145
$21	100	125	110	14	91
Dc $20	185	210	190	15	60
Lac Minerals	C..15¾		Opt Vol		617
Jn $12	350	370	375	62	271
$13	260	275	270	21	948
$14	155	175	180	10	951
$15	60	80	80	233	1494
Sp $13 P	25	45	45	3	247
$14	230	265	255	5	631
$15	150	175	160	81	1480
$16	105	130	125	160	427
$17	55	65	65	10	90
Dc $16	175	200	190	27	153
$17	115	125	125	5	15
Laidlaw B	C..15⅜		Opt Vol		392
Jn $15	25	50	40	56	1476
$16	1	10	5	10	1311
$17 P	150	175	165	33	331
$18 P	250	275	275	20	453
$19 P	350	375	370	50	416
$20 P	450	475	480	1	378
Sp $14	170	190	180	9	575
$15	105	130	125	6	1031
$16	60	85	70	58	2041
$17	25	45	40	30	2539
$18	25	35	25	45	2285
$19 P	350	375	375	20	198
Dc $15 P	60	85	65	5	115
$16	110	130	130	26	380
$18	45	70	50	20	278
$22	10	20	20	3	552
Maclean Class X	C..0..		Opt Vol		10
Fb $10	245	270	260	10	10
Mac Blodel	C..20..		Opt Vol		30
Jv $17½	250	265	240	20	107
$17½ P	1	20	15	5	25
$20	50	65	65	5	2619
Magna Intl Cl.A	C..13..		Opt Vol		20
Sp $12	165	190	190	20	61
Memotec Data	C..14..		Opt Vol		5
Ag $14 P	50	75	60	5	35
Moore Corp Ltd	C..31⅛		Opt Vol		31
Ag $30	200	205	200	8	353
$30 P	45	70	45	8	28
Nv $32½	110	135	110	15	483
National Bank	C..10⅝		Opt Vol		48
Ag $11 P	85	110	100	8	99
Nv $11	30	40	40	40	585
Noranda Inc.	C..23..		Opt Vol		457
Fb $25	150	165	175	20	20
Ag $22½	140	145	130	79	5524
$22½ P	50	70	60	10	555
$25	30	40	40	110	2578
Nv $22½	200	205	225	20	633
$22½ P	105	115	95	3	179
$25	90	95	90	215	730
Northern Tel	C..23⅛		Opt Vol		165
Jn $22½	55	75	60	25	138
$25 P	175	200	200	10	110
Jy $22½ P	50	60	50	31	737
Oc $22½	215	235	215	30	354
$22½ P	105	130	115	5	96
$25	95	105	105	49	526
$25 P	230	270	230	15	51
Nor Forest Inc	C..16..		Opt Vol		1
Ag $17½	45	70	50	1	102
Nova Alta Corp.	C..11⅝		Opt Vol		329
Ag $9	265	285	275	8	663
$10	170	175	195	156	3713
$11	85	100	100	25	3434
$12	40	50	40	33	4570
Nv $10	190	210	190	10	4644
$11	130	140	140	66	5849
$11 P	35	60	35	10	48
$12	75	85	70	21	5605
PWA Corp.	C..19⅝		Opt Vol		30
Jy $20	30	50	25	30	652
Pagurian A	C..8⅞		Opt Vol		35
Jn $10 P	120	145	175	5	171
Sp $10	10	20	20	22	940
Dc $9	60	75	55	8	85
Placer Dome	C..16⅞		Opt Vol		545
Jn $15	170	185	180	65	5746
$17½ P	65	90	75	220	265
$20 P	310	335	335	5	85
Jy $17½	40	50	45	163	1172
Ag $17½	70	80	80	5	575
Sp $17½	95	105	95	57	2895
$17½ P	130	150	130	10	298
$20	30	45	30	20	1194
Polysar	C..17⅝		Opt Vol		1659
Jn $17	25	35	60	405	720
Jy $15	220	245	285	23	328
$16	140	160	200	240	1312
$17	80	95	135	620	1519
$18	0	0	80	60	60
Ag $15	235	260	305	50	644
$16	170	190	225	61	1221
$17	100	120	135	115	622
$18	0	0	95	35	35
Nv $13	460	465	$5	40	110
$16	220	245	275	10	55
Power Corp Cda	C..13⅞		Opt Vol		175
Ag $13	100	115	105	10	875
$14	35	45	40	10	846
$15 P	135	160	150	10	6
Nv $13	145	150	150	65	152
$14	90	100	85	80	458
Quebecor Inc	C..17¼		Opt Vol		17
Fb $16	285	310	275	2	2
Ag $15	260	285	275	10	10
Nv $18	120	145	125	5	18
Renaissance	C..15⅝		Opt Vol		5
Sp $17	40	50	40	5	5
Rogers Comm.B	C..51¼		Opt Vol		3
Oc $55	360	460	475	3	28
Royal Bk Cda	C..31½		Opt Vol		1331
Ja $30	240	270	210	3	148
$32½	100	115	100	20	105
Jn $30	140	155	130	102	82
Jy $27½	400	425	400	5	1149
$30	170	185	170	177	3061
$30 P	10	20	15	120	1489
$32½	20	30	20	30	117
Oc $30	190	210	180	50	4109
$30 P	50	65	50	115	128
$32½	65	80	60	499	730
$32½ P	175	200	205	210	210
Seagram Co	C..68¾		Opt Vol		164
Ja $70	465	$5⅛	475	4	23
Jn $65	375	400	375	20	730
Jy $65	450	485	430	11	2089
$70	115	140	125	56	1100
$75	20	35	30	3	500
Oc $65	$6⅛	$6⅜	$6⅜	13	162
$70	315	345	325	17	170
$75	110	135	120	40	404
Sears Canada	C..11½		Opt Vol		10
Ag $11	100	115	100	10	150
Shell Canada A	C..42..		Opt Vol		67
Jn $37½ P	1	5	5	20	20
$40 P	1	25	10	25	85
Jy $42½	90	115	100	10	27
Ag $35 P	5	30	30	1	15
$45	75	100	85	11	100
Silver US	C..7.05		Opt Vol		5
Jn $6½	55	80	55	5	237
Stelco A	C..23½		Opt Vol		10
Fb $25	140	160	140	3	30
Nv $25	80	100	85	7	111
TD Bank	C..32..		Opt Vol		544
Jn $27½	425	450	425	7	545
$30	180	200	195	477	1158
$32½ P	75	100	100	5	5
Sp $32½	70	75	60	15	47
$32½ P	125	150	135	20	20
Dc $30	320	345	320	10	303
$32½	145	170	135	10	235
Texaco	C..34¾		Opt Vol		34
Jn $32½	205	235	205	4	278
$35	20	40	40	2	576
$37½	15	25	20	3	248
Sp $32½	385	415	395	20	75
$35	240	265	250	1	194
$37½	110	125	110	3	23
Dc $35	325	355	300	1	99
Thomson News	C..27½		Opt Vol		40
Ag $27½	135	150	150	20	28
$27½ P	85	110	115	20	20
Total Petroleum	C..19..		Opt Vol		4
Oc $20	105	130	115	4	30
Transcda Pipe	C..13⅞		Opt Vol		10
Ag $13	85	110	90	10	65
TSE 35 Index	C179.83		Opt Vol		1060
Jn $170	$9½	$10	$9¼	46	462
$175	460	$5	440	104	561
$175 P	10	10	10	27	709
$180	45	55	55	339	574
$180 P	80	95	80	280	279
$185 P	$5	$5½	$5¾	5	10
Jy $160 P	5	20	25	1	68
$165	15⅝	16⅛	15⅝	1	5
$170	11⅛	11⅝	10⅝	10	50
$170 P	50	65	70	6	341
$175	$7⅛	$7½	$7⅛	21	153
$175 P	150	165	155	51	460
$180	380	400	370	89	475
$180 P	340	360	360	26	335
$185	175	190	180	49	387
Ag $180 P	440	480	475	5	15
Cda 10.25 Feb 04	C.104¾		Opt Vol		184
Jn $90	14¼	15¼	1481	25	.
$102½	220	245	240	60	286
Jy $102½	235	260	235	10	108
$105	45	60	55	40	260
Ag $105	105	130	115	5	5
Sp $102½	275	290	275	20	200
$107½ P	320	345	335	20	30
Dc $105	145	170	145	4	226
Cda 9.5 Oct 01	C..98⅝		Opt Vol		331
Jn $95 P	4	5	4	10	1572
$97½	105	115	105	27	1075
$100	2	5	4	15	914
$100 P	130	140	140	58	312
$102½ P	385	395	395	25	134
Jy $97½	125	140	125	21	820
$100	15	20	20	30	170
$100 P	160	185	170	8	69
Ag $97½	150	170	165	10	84
$100	35	50	45	44	231
$100 P	190	215	210	13	127
Sp $97½	180	200	180	24	537
$97½ P	85	100	100	12	229
$100	65	75	70	16	727
$100 P	230	255	225	13	221
Dc $102½ P	450	475	455	5	30
Cda 9.75 Oct 97	C.100⅝		Opt Vol		20
Jn $80	$20	$21	2061	20	.
Cda 9 Mar 11	C..93⅛		Opt Vol		791
Jn $80	$13	1315	1309	20	.
$92	110	125	115	105	440
Jy $92	145	160	150	25	264
$92 P	40	55	45	67	87
$94	40	55	50	4	4
$94 P	135	150	145	140	54
Ag $92	185	200	185	140	120
Sp $90	320	340	330	40	30
Dc $88	505	$5¼	$5	110	60
$92	255	260	245	140	286

Total contract volume 14070
Total open interest 440925

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) - Les cours étaient en hausse et l'activité légère, hier dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a monté de cinq cents. Les moyen et long termes ont gagné un huitième de point. Les titres des sociétés étaient en hausse d'un quart de point, alors que ceux des provinces étaient inchangés.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de neuf pour cent.

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés hier, trimestriels sauf indication contraire.

A.G.F. Management, classe A, priv.: $0.09; payable le 4 juill. aux actionnaires inscrits le 24 juin.

B.C. Sugar Refinery, 5 pc, C, priv.: $0.25; 31 oct., 7 oct.

Inland Natural Gas, 10 pc, priv.: $0.625; 15 juill., 30 juin.

Mackenzie Financial Corporation, ord.: $0.02, semestriel; 4 juill., 23 juin.

Maple Leaf Gardens, ord.: $0.10; 15 juill., 30 juin.

Strathfield Oil and Gas, priv., C: $0.175; 30 juin, 23 juin.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

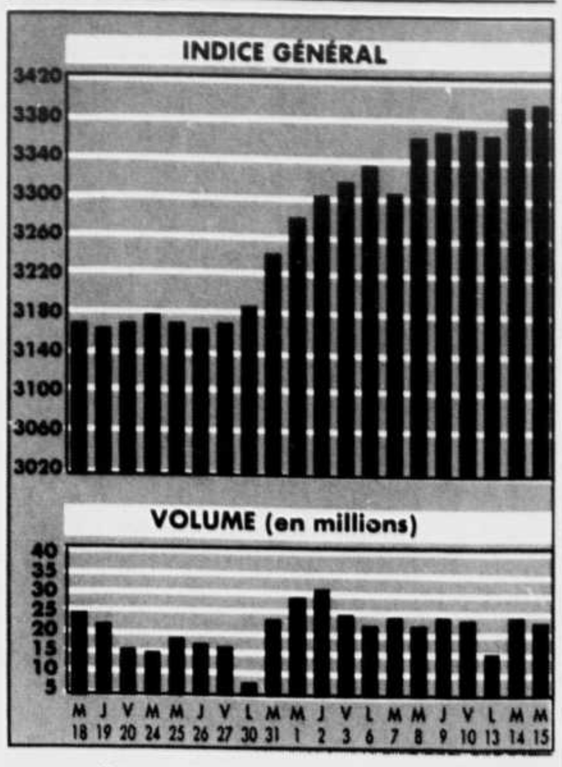

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	14550	$7⅝	7¼	7⅜	— ⅛
AMCA Int	589478	485	475	475	—10
AMCA p	200	$24	24	24	
AMCA 2 p	4150	$21½	21⅜	21½	+ ¼
AMCA 3 p	500	$23½	23½	23½	— ⅛
ARC Int	300	415	400	400	
Aber Res o	7400	154	152	154	+ 3
Abermin o	22700	68	62	68	— 2
Abti Prce	6636	$22¾	22⅝	22¾	
Abitbi 7½p	250	$48	47⅝	48	+ ½
Abitibi w	2800	330	320	330	
Acadia M o	1634	190	185	185	
Acugrph A o	8328	115	105	105	—15
Acklands	100	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
Adanac M o	z200	20	20	20	
Agassiz	3700	365	360	365	
Agnico E	3288	$18⅝	18⅜	18½	+ ¼
Agra Ind A	1400	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Agra B f	2600	$6¾	6¾	6¾	
Alt Energy	96009	$17⅜	17	17⅛	— ¼
Al Enr 775	1500	$27	26⅞	26⅞	
Alta Nat	13168	$13¾	13⅝	13⅝	— ⅛
Alcan	632365	$38⅞	38½	38¾	— ⅛
Alcan A	1700	$25½	25⅜	25½	
Alcan C p	800	$22⅝	22½	22⅝	+ ⅛
Alcan E p	1000	$23½	23½	23½	— ⅛
Alexis N 1	200	$25	25	25	+ ⅛
Algoma St	23986	$22¾	22½	22½	
Algoma St p	500	$24	24	24	
Algma St B	5500	$23⅝	23	23	— ¼
Algon Merc	500	$7½	7½	7½	
Allied Lyns	12400	$9⅝	9¼	9⅜	+ ¼
Altex	3000	180	180	180	— 5
A Barick	26966	$27⅛	26¾	26⅞	— ⅛
ABarik A w	600	230	230	230	
Am Eagle o	5100	90	88	88	
Am Expres	156	$32⅝	32⅝	32⅝	+ 3½
Amir o	1000	250	245	250	
Anchor M	400	255	255	255	
Ancom o	1773	65	65	65	— 9
Ancom w	z66	5	5	5	
Andres W B	2100	$12¼	12¼	12¼	— ¾
Anthes	7000	57	54	54	— 3
Arbor A	z12	$9⅜	9⅜	9⅜	
Arbor B f	z12	$7⅞	7⅞	7⅞	
Args 250 p	z4	$46⅛	46⅛	46⅛	
Argyll A f	3000	30	30	30	
Asamera I	3200	$11⅞	11¾	11⅞	+ ⅛
Asmra I 8	300	$24½	24½	24½	— ⅛
Asmra Mnl	100	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Asmra M w	500	75	75	75	+ 5
Asoc Porc o	1900	235	220	235	+14
Astral A f	7500	$7¾	7⅜	7⅜	+ ⅛
Astral B f	1000	$8¼	8¼	8¼	— ⅛
Atco I f	2200	$9¾	9⅝	9⅝	
Atco II	5000	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Ateba o	5000	50	50	50	
Atlantis o	5600	94	93	93	+ 3
Audrey R o	4174	335	315	330	+20
Augmitto o	40200	150	145	150	+ 6
Aur Res o	12440	$5⅛	495	5⅛	+ ⅛
Avcorp Ind	3000	385	385	385	
BCE Inc	247279	$37⅜	37	37	— ⅜
BCED	20706	370	365	370	— 5
BCED 1 p	1175	$25½	25⅜	25½	+ ⅛
BCED w	6450	91	90	91	
BCE Mobl	11400	$17¾	17¾	17¾	— ⅛
BCED C I	600	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
B C Bancor	8875	81	80	80	— 1
BC Banc B	600	$26⅜	26¼	26⅜	+ ⅛
BC Rail p	800	$26	25⅞	25⅞	— ⅛
BC Sugar A	2190	$30¾	30½	30¾	
BC Sugar P	z5	$14⅛	14⅛	14⅛	
B Corp p	51400	$29⅞	29¾	29⅞	
BGR A	2900	$11¾	11¾	11¾	+ ½
BMO II p	15300	$20½	20⅜	20⅜	+ ⅛
BP Canada	5600	$20⅛	20	20	
BYG o	29200	105	100	105	— 5
Bakertalc o	500	20	20	20	
Banister C	1000	$9½	9½	9½	+ ⅛
Bank Mtl	89549	$27¼	27	27¼	+ ⅜
Bk Mtl 250	316	$26	25¾	26	
Bk Mtl 3p	2400	$25½	25⅜	25⅜	
Bk Mtl w	111467	38	35	38	+ 3
Bank N S	210985	$13⅝	13⅜	13½	+ ⅛
Bankeno o	5000	300	300	300	
Barons Oil	3000	240	235	235	
Barincor f	25400	400	320	350	+40
Barincor w	z400	16	16	16	
Baton	2000	$14⅝	14½	14⅝	+ ⅜
Beaufield o	20360	42	40	41	— 3
Beaver R o	15900	75	70	75	+ 3
Bell 1.94 p	1325	$25	24½	25	+ ¼
Bell 9 p	850	$24¼	24⅛	24¼	
Belmoral o	17600	215	212	214	
Bentall 1 p	10400	$25½	25¼	25½	— ⅛
Beverly o	5000	26	26	26	
Biltrite Ngt	100	425	425	425	—50
Biomira o	900	495	490	490	— 5
Biotech	1000	165	165	165	
Blk Cliff o	5000	110	104	110	+ 2
Bl Hawk o	2000	65	65	65	
Bombdr A	500	$11⅜	11⅛	11¼	+ ¼
Bombdr B	f22250	$11¼	11⅛	11⅛	+ ⅛
Bmbdr 1 p	2500	$22½	22½	22½	
Bombdr B w	2500	$21	20¾	20¾	
Bonanza O	110	210	210	210	—15
Bow Valy	88084	$14⅛	13⅞	14	— ⅛
Bow Valy 4	1872	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
Bow Vly 205	600	$23½	23¼	23½	+ ⅛
Bow Vly R	5536	41	40	40	— 1
Bowtex w	z8	1	1	1	
Bracknel f o	1300	63	63	63	
Bralorne	1500	115	115	115	
Bralor 8.75	8100	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Bramalea	z50	$24½	24½	24½	
Brmlea B p	100	$25¾	25¾	25¾	
Brmptn A f	3800	$7½	7¼	7¼	— ¼
Brascad A	300	$39⅞	39⅞	39⅞	
Brascan A	29934	$26⅞	26½	26⅝	
Brscn 8½	2000	$25⅛	25⅛	25⅛	
Brkwater o	158654	$5⅝	5½	5½	— ⅛
Brenda M	1500	$22½	22½	22½	— ⅛
Brik Brw o	5700	140	140	140	+10
BCFP	9700	$19¼	19¼	19¼	
BC Res	9950	87	83	85	
BC Res p	5000	$25⅝	25⅜	25½	— ⅛
BC Phone	5053	$28¾	28⅝	28¾	— ⅛
BCPh 4⅝ p	z30	$49⅞	49⅞	49⅞	
BCPh 4¾ p	z16	$53⅞	53⅞	53⅞	
BCPh 1956	z5	$52⅞	52⅞	52⅞	
BCPh 5.15	z5	$60¼	60¼	60¼	
BCPh 5¾ p	z10	$64¼	64¼	64¼	
BCPh 6 pr	z50	$67¼	67¼	67¼	
BCPh 6.80	z80	$20⅝	20⅝	20⅝	
BCP 7.04 p	1790	$20¾	20⅝	20¾	+ ⅜
BCP 11.24 p	240	$28⅝	28⅝	28⅝	
BrTel ads	z15	$53½	53½	53½	
Brohm R o	5400	$5⅛	490	4	—35
Broulan	500	140	140	140	+ 1
Bruncor	4514	$18⅝	18¼	18¼	
Brunswk	400	$13⅛	13⅛	13⅛	— ¼

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	218683	$9¼	8¾	9¼	+ ½
CCL B f	2900	$7⅝	7½	7⅝	
CDC Life	25625	$32	31⅞	32	
CFCF f	1450	$19¾	19½	19½	— ¼
CGC Inc	6200	$12¼	12⅛	12⅛	+ ¼
CHC Hlcpt	1500	350	345	350	
CM NT Equ	39000	$9¾	9½	9¾	+ ½
CM Pref p	39500	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
CME A o	5700	85	65	70	+10
CML Ind o	10500	150	150	150	
CT Financl	590	$20½	20½	20½	
Cableshr A	7500	175	170	170	+ 5
Cabre	200	420	420	420	
Cad Frv A	1652	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Cad Frv 2	2355	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Calgary 1 p	1550	$25¼	25⅛	25⅛	— ⅛
Cambior	16500	$15¼	15	15¼	+ ¼
Cambior w	7500	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅛
Cambridg	2500	$28	28	28	— ⅛
Camb 1	2500	$31⅜	31¼	31⅜	— ⅛
Camco Inc	18780	$9⅞	8⅞	9	+ ⅛
Camndx o	5000	25	25	25	— 1
Camp Res	3587	165	155	155	— 5
Camp R w	z20	3	3	3	
Camp Soup	2346	$17½	17½	17½	+ ¼
Campeau f	36577	$19⅜	18⅞	19⅛	— ¼
Campeau B	1400	$21⅝	21¼	21¼	
Campeau C	100	$21⅜	21⅜	21⅜	— ¼
Camreco o	110000	36	35	35	— 5
Can Malt	450	$16¼	16¼	16¼	— ¼
C Nor West	17000	$15¾	15½	15½	+ ¼
CNor Wst	B16888	$25	25	25	
CNor Wst w	5000	85	85	85	— 5
C Packrs	300	$14⅝	14½	14⅝	
CS Pete f	987	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
C Trsco C	250	$19⅞	19⅞	19⅞	— ⅛
C Trsco G	4700	$22½	22⅜	22½	
C Tung	z20	$5⅝	5⅝	5⅝	
C Energy	5300	300	300	300	+10
C Express	59440	108	104	105	— 2
CForms A f	1000	365	365	365	
C Formst B	2000	370	370	370	+10
C Futr Ao	1625	40	40	40	+ 1
C Home o	700	$6½	6¼	6¼	
CI Bk Com	638604	$23⅜	23	23¼	+ ¼
CIBC 3 p	2025	$99½	99½	99½	
Cibc w B	224937	180	160	165	+ 5
Cdn Jorex	2000	170	170	170	
C Marconi	10600	$17⅜	17¼	17⅜	— ⅛
Cdn Nat Res	11000	15	15	15	— 1
C Nat 8.50	z100	84	84	84	
C Nth Star	1000	490	490	490	
C Ocdental	4597	$17⅝	17¼	17⅜	+ ¼
CP Forest	163021	$46	45¾	45⅞	— ⅛
CP Ltd	475119	$23⅜	23	23⅛	— ⅛
CPL Cdn p	30000	108	106	106	— 9
Cdn Roxy	4416	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Cancom o	z50	$11¾	11¾	11¾	
Cdn Tire	z30	$34⅜	34⅜	34⅜	
CTire A f	201814	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
CUtil A f	1712	$19¼	19	19¼	+ ⅛
C Util B	700	$19¼	19⅛	19¼	+ ⅛
CUtil 2nd I	z50	$25⅞	25⅞	25⅞	
CUtil 2nd K	600	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
CUtil 2nd L	400	$25⅛	25⅛	25⅛	
CWN 5½ p	z50	$12	12	12	
Cnomax o	2631	$8¼	7⅞	8	+ ⅛
Canam A f	z50	$7⅝	7⅝	7⅝	
Canrchon	300	405	405	405	— 5
Canbra	300	$8	7½	8	+ ¾
ConCaptl	1777	$5¼	5	5	
Candol D o	20450	62	59	60	
Canfor	5240	$29⅝	29¼	29½	+ ⅛
Canfor pr	2800	$24⅝	24⅜	24⅜	— ¼
Canhorn o	4000	129	125	129	+ 1
Canron A	700	$13⅜	13⅜	13⅜	— ¼
Canterra	61702	270	265	270	
Canuc o	6923	20	20	20	— 1
Capsule T	11800	395	385	395	— 5
Cara	1350	$13⅞	13¾	13⅞	+ ¼
Cara A f	16100	$13¼	13	13⅛	
Carena	600	$28½	28½	28½	
Carl B p	100	$31½	31½	31½	+ 1
Carlyle o	4000	10	10	10	
Carolian o	3500	135	130	130	+ 5
Carpita C	1700	$8¼	8	8⅛	+ ⅛
Cartier o	27000	6	5½	6	+ ½
Cascades	6400	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Cassiar	28460	200	191	200	+10
Cathedrl o	8200	325	310	325	+20
Celanese	5400	$24⅝	24⅝	24⅝	
Celanes 1 p	300	$24	24	24	
Cntrl Cap	28675	$12¼	12	12	
Cnt Cap Af	103288	$10⅛	10	10	
Cnt Cap Ap	550	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅛
CFund A f	2400	$7¼	7⅛	7¼	+ ¼
Cntl G Trc	1000	$20¼	20¼	20¼	+ ¼
CG Tr p	400	$30	30	30	
Cntrl Tr p	500	$25⅜	24⅞	24⅞	— ⅜
Chancelor o	5000	24½	24½	24½	— ½
Chauvco A o	1900	$5⅜	5½	5⅜	
Cheni Gld o	3700	$6	5¾	6	+ ¼
Cheni Gld w	2900	210	200	210	
Chesbar o	1000	105	105	105	+ 5
Chieftan	3455	$14⅛	14	14	
Chieftan B	z50	$47½	47½	47½	
Chieftain C	6200	$49	48	48	— ⅜
Chieftan w	1500	$14	14	14	+ ⅛
Chrysler	6353	$30¾	30½	30½	— ½
CHUM B f	z75	$17⅛	17⅛	17⅛	
Cimaron o	400	$6	6	6	
Cineplex	41710	$10¼	10½	10⅝	
Cinram	2000	$6	6	6	+ ⅛
Cinram w	1000	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Citadel G o	10700	240	235	235	+ 5
City Res o	3800	335	325	325	
City Res w	8000	70	60	60	
Claude R o	1000	430	425	425	— 5
Cly Mil Af	2300	155	145	155	+ 5
Cliff o	2000	145	142	142	— 3
Co Steel f	z50	$15½	15½	15½	
Cobi Food	2650	116	115	115	— 5
Cogeco f	2500	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
Cognos	3060	$7⅝	7⅜	7⅜	— ⅛
Coho A	26400	425	420	425	
Coin Lake o	4800	226	225	226	+ 1
Colin Enr o	5000	50	50	50	— 5
Colonial o	15000	80	80	80	
Colony P o	5000	115	115	115	
Colray R o	10168	14	14	14	
Cominco L	147508	$21½	21	21⅛	— ¼
Comnco A p	1700	$24⅛	23¾	24⅛	+ ⅜
Comnco B p	150	$24¼	24¼	24¼	
Comnco H p	3200	$11⅜	11⅜	11⅜	— ⅛
Comnco I w	200	$16½	16½	16½	—2½
Comnco R	140800	278	270	278	+ 6
Comnco R w	58800	46	42	43½	— ½
Cmrcl Fin	2200	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Cml Fin w	500	52	52	52	+ 2
Cmrcl OG	9000	68	65	65	— 6
Compu H o	4000	35	33	35	+ 5
Computlog	400	$5½	5⅜	5½	+ ¼
Cmp Inov	115636	320	315	320	
Comtech	100	315	315	315	+45
Comterm	3000	40	40	40	—10
Conpak S o	10000	55	55	55	
Con Bath A	35372	$17	16⅞	17	
Con Bath B	1290	$16⅞	16⅜	16¾	— ⅛
Con Bath 6	z17	$19	19	19	
Cons Bath	C10000	$21¼	21¾	21¾	— ¼
C Brinco Ao	3520	450	450	450	+15
C Carma A	5531	205	200	200	— 5
C Carma w	29299	42	40	40	— 2
C General	2145	95	95	95	+ 5
C HCl Af	179	$8	8	8	
C Mercntl o	500	110	110	110	
C Mercntl p	500	33	33	33	+ 2
C Norex	1900	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Cons Pipe	900	$12	12	12	
Con Prof o	16800	124	122	124	
C Rambler	500	$8	8	8	+ ⅛
C TVX o	76625	$10¼	9⅞	9⅞	+ ⅛
C Talcorp	1500	230	223	223	
C Thomsn o	985	45	45	45	— 5
Cons Gas	1075	$24½	24⅜	24½	+ ⅛
Con Gas B	200	$70	70	70	
C Gas 13½	900	$27¾	27⅝	27⅝	
C Gas 9¼	600	$26	25⅞	26	
Con Pkg	100	$20¼	20¼	20¼	— ⅛
CTL Bank	1200	330	330	330	
CTL Bk II	200	$12¾	12¾	12¾	
Contour B o	2000	93	93	93	+ 3
Contrns A f	3000	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Contrns A p	900	$18⅞	18¾	18¾	— ⅛
Conwest A	200	$12½	12½	12½	— ⅛
Conwst B f	5749	$13¼	12¾	12¾	— ⅜
Cor Mark f	1600	260	250	250	—10
Cor Mrk A	12300	$15¾	15½	15⅝	+ ⅛
Corncopa o	23764	440	435	440	
Coronet C	1000	330	330	330	— 5
Corp Food	500	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Coscan D	87500	$11⅝	11⅜	11⅝	+ ⅛
Coscan w	6400	150	145	150	+ 5
Coseka R	17750	42	41	41	
Cott Bev	300	420	420	420	—30
Coxheth o	4750	110	105	110	+ 5
Crain RL f	5000	$7½	7¼	7½	+ ¼
Crestbrk	500	$16	16	16	— ⅛
CLife I A	21100	$25⅛	25	25	— ⅛
Crownx	3300	$10½	10⅜	10⅜	— ⅜
Crownx A	f19700	$5⅝	5⅛	5⅛	— ¼
Crownx 1 p	3450	$21¼	21	21	— ¼
Crownx 2 p	1150	$20¾	20¾	20¾	— ¼
Crownx 3 p	2500	$19⅝	19⅜	19⅜	— ⅛
Crownx A w	22000	10	10	10	
Crownx B w	5200	$12¾	12⅝	12¾	+ ⅛
Cyberm B f	1000	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Cymric A o	1000	25	25	25	+ 5
Czar Res	9300	140	136	136	
DMR A f	2900	350	340	350	+10
Datatech o	11400	55	55	55	
Davidson o	21000	80	80	80	+ 5
Davis B f	2000	260	260	260	
Delour o	115500	41	37	39	+ 3
Denison A p	7992	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Denison B	f51146	$5¾	5⅝	5¾	+ ⅛
Denison p	2900	$24	23⅞	23⅞	
Denison B p	5700	$22	21¾	21⅞	— ⅛
Denison w	7200	9	7	7	
Derlan	14600	$11¾	11⅝	11¾	+ ⅛
Develcon	500	95	95	95	— 5
Devlo Ind	o17000	95	90	95	
Devtek f	600	$9¾	9¾	9¾	
Dexleigh	3500	205	200	205	+ 5
Dabrasve o	3500	180	180	180	— 5
Dicknsn A f	3100	$7	6¾	7	+ ⅛
Discov W	11842	160	156	158	+ 5
Dofasco	48586	$28⅝	28⅜	28½	+ ⅛
Dofasco 260	2700	$35	34⅝	34⅞	+ ¼
Doman A	1408	$6	5⅞	5⅞	— ¼
Doman B f	4525	$6⅛	6	6	— ⅛
Dome Pete	459308	141	139	140	
DPete A p	32100	$6⅞	6¾	6¾	
DPete B p	1104	$6⅝	6⅜	6⅜	— ⅛
D Expl fo	12833	41	39	40	
D Textile	1369	$16¾	16½	16½	— ¼
Domtar	79238	$14⅝	14⅜	14⅝	+ ¼
Domtar B	2100	$22¼	22¼	22¼	— ⅛
Domtar pr	z65	$16⅜	16⅜	16⅜	
Donohue	11710	$29	28⅝	29	+ ¼
Dore Nbsk	13000	46	42	46	+ 4
Dover Ind	5000	$15⅝	15	15	— ½
Dumagmi o	1300	$12¼	12	12¼	+ ¼
Dmi w	16200	305	295	295	— 5
Dune A o	500	10	10	10	— 2
Du Pont A	315	$28⅝	28⅝	28⅝	— ⅛
Duration o	4693	60	57	57	
Dylex A	13850	$10⅛	10	10	
Dynamic C	100	$9¼	9¼	9¼	
Dynmic A f	46400	$7½	7¼	7½	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ERG Res o	3250	330	330	330	
Eagle P	1000	430	430	430	—10
Eaglet o	5000	35	35	35	—1½
Est Bakrie	300	$9	9	9	
Eastmaa o	19500	410	405	410	+ 5
Echo Bay	49000	$27⅝	27⅛	27⅜	— ⅛
Echo 1989 w	149	$6	6	6	
Eclipse C	1000	104	104	104	+ 2
Eco Corp	77490	$9½	8⅞	9¼	+ ⅞
Ego Res o	6800	72	70	70	
Ekaton A o	15800	185	175	175	+ 5
Elders A	500	$25⅛	25⅛	25⅛	
Elcthm X	300	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Elcthm Y f	3800	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
Elite Ins o	55600	$6⅝	6½	6½	— ⅛
Emco	35500	$12⅜	12¼	12¼	— ⅛
Empire A f	1017	$11⅞	11½	11⅞	+ ⅜
Energx o	2500	80	78	78	— 2
Enrpls C B	2800	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Enrpls C C	1000	$10½	10⅜	10⅜	— ⅜
Enfield	33800	$7½	7	7¼	+ ⅛
Ennistel A f	1500	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Enserv C	2000	375	375	375	—25
Env Saf o	400	400	400	400	
Eplett D	500	190	190	190	— 5
Eplett D p	200	$7½	7½	7½	— ⅜
Equinox o	600	270	260	260	
Equty Pres	6500	285	285	285	—20
Equty Res	13900	275	250	250	—25
Equty Svr	A22800	$5	485	5	+25
Equity Svr p	2600	$18	17½	18	+ ½
Etac Sals	2400	$16¾	16½	16½	
Euro Nev o	1010	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
Euro Nev w	3632	420	410	420	— 5
Excel o	z10	99	99	99	
Excel w	z10	3	3	3	
FCA Intl	11000	$9⅛	9	9	— ¼
FCMI A of	2385	215	200	215	+20
FCMI B o	425	200	200	200	+ 5
FPI Ltd	17100	$13⅞	13⅜	13¾	
Fairfax f	300	$13	12¾	13	
Flcnbrdge	257277	$25⅝	25⅜	25⅝	+ ⅛
Flcnbrdg w	40400	350	335	340	—10
Farady R	700	$5	480	5	+20
Fed Ind A	70500	$17½	17⅛	17⅛	— ⅜
Fed Ind C	900	$27¾	27¾	27¾	
Fed Pion	25900	$12⅝	12⅝	12⅝	
Fin Truco	10500	$7¼	7¼	7¼	
F Trsco 1p	900	$8⅞	8¾	8¾	— ¼
Finning L	4333	$22¼	22¼	22¼	— ⅛
Firan	22300	245	235	245	+15
F Austria	47500	$11⅜	11½	11⅝	+ ⅛
F Austri w	12000	38	36	37	— 1
FClgry A o	16600	11	11	11	+ 1
F City Fin	1000	$16⅝	16⅝	16⅝	
F Cty Tr C	300	$7⅞	7⅞	7⅞	— ¼
F Cty Trco	1800	$6⅛	6	6	
F Marthn C	100	$9	9	9	+ ⅛
FMrcn A f	700	$8⅞	8¾	8⅞	
F Mrcn w	500	23	23	23	+ 1
FTor Cap o	1200	$6¼	5⅞	6	
Flanagan o	10400	370	365	365	
Fleet Aero f	142	460	460	460	+20
Fleet Aro Af	800	245	242	245	+ 5
Fleet Aero 1	1300	$5	490	4	—10
Fleet Aro w	14500	50	50	50	
Flet C Can	4400	$21⅜	21¼	21¼	
Flet CFin B	1800	$25	24⅞	24⅞	
Flet CFin B	600	$24⅞	24¾	24⅞	+ ¼
Focus nmc	840	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
Ford Cnda	z65	$131	129¼	129¼	
F Knox o	1231	20	20	20	
Fortis Inc	1400	$19⅛	18¾	19⅛	+ ⅛
FSesn HI f	14877	$22	21½	22	+ ½
Franco o	27700	$10½	10⅜	10½	+ ¼
Futurtek o	11000	14	13	14	+ 1

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GB Auto	1000	465	465	465	
GW Util	938	$24½	24¼	24½	+ ¼
Galctic o	7705	$7¾	7⅝	7¾	— ⅛
Galtaco r	1000	45	45	45	— 5
Galvestn A	f38600	400	390	400	+10
Galvestn B	6233	415	410	410	— 5
Gandalf	17350	$9⅛	9	9	— ⅛
Gaz C p	22000	$22½	22½	22½	+ ⅛
Geac Comp	41004	160	155	155	
Geddes o	9600	175	166	175	+ 5
Gemini F	11650	48	48	48	+ 5
Gemini F p	10400	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Gemini T o	4300	160	160	160	— 5
Gendis A	100	$17¼	17¼	17¼	
GE Canada	1000	$16⅜	16¼	16¼	— ¼
G Trustco p	2100	$21⅝	21⅜	21⅜	
Genus Eq o	9700	12	12	12	— 1
Geodom	1300	255	250	255	+ 5
Geofrin B f	3000	190	189	190	
Getty R o	1360	$7	7	7	— ⅛
Getty w	4600	110	100	100	
Giant Bay o	2400	64	61	64	— 1
Gibraltar	11500	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
Glamis	13600	390	385	390	+ 5
Glamis w	750	250	250	250	+30
Glen Adn o	2000	62	62	62	
Glenayre	4300	$9	8¾	8¾	— ⅛
Global Gov	21270	$9⅞	9¾	9⅞	
Goldcorp f	10865	$8½	8⅜	8⅜	— ⅛
Gld Knight o	9210	$8⅞	8¾	8⅞	
G Knight w	5000	115	115	115	+ 5
Gldn Nth o	4600	$5⅛	5	5	— ⅜
Gldn Rang o	5000	39	39	39	— 1
Gldn Rul o	18717	280	277	277	+ 2
G Shield o	22800	162	160	162	— 2
G Star o	27633	420	410	410	
Gldn Ter o	41500	70	65	65	
Gldn Ter w	40500	6	5	6	— 4
Goldnbel o	18300	245	235	235	— 5
Goldex w	1000	100	100	100	—10
Goldfarb A	1300	475	470	470	—20
Goldfarb p	32000	$7¼	7¼	7¼	
Goldpost o	200	165	165	165	— 5
Goldast o	1715	60	55	60	+10
Goldsil o	5000	150	150	150	— 5
Goodyear	100	$44	44	44	— ½
Gordex M o	2000	138	138	138	+ 3
Grafton A f	700	$9⅝	9¾	9¾	
Grandma	2200	25	22½	22½	—3½
Granduc	19620	$6⅜	6⅛	6⅜	— ⅛
Grndvew o	620	$9¼	9¼	9¼	
Granges	87700	$5½	5	5	— ⅜
GL Group	900	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛
Gt WLife 770	1100	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅜
Gt W Lifeco	79700	$12	12	12	
Grn Forest	1000	425	425	425	+ 5
Grnstne o	2500	495	490	495	+ 5
Greyhnd	775	$21½	21½	21½	
Greyvest F	1000	$5⅛	5⅛	5⅛	
Growth I	1000	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Guar Tr p	1300	$18⅜	18⅜	18⅜	
Guar Tr I	1200	$22⅛	22⅛	22⅛	
Guard CA f	100	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Gulf Res	14900	$18⅞	18⅝	18⅞	+ ⅛
Gulf R 1p	1625	460	455	455	
Gulfstrm o	5000	41	41	41	— 1
Gunnar G	o13091	30	26½	30	+ 1
GWIL	1800	300	300	300	
HSK Mnrl	o20000	80	80	80	
Haley	4700	$6½	6⅛	6⅛	— ⅜
Halifax D	1250	$7½	7½	7½	
H Group A	3000	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ¼
Hartco	1340	465	450	465	+40
Hawker	1310	$23⅝	23½	23½	— ⅛
Hayes D	4785	$10¾	10½	10½	
HCare A of	5650	475	450	470	—10
Heenan S o	14000	70	68	68	— 4
Hees Intl	140600	$23⅞	23¾	23⅞	
Hemlo Gld	23612	$16¼	16	16	
Highrdg A o	3000	134	130	134	+14
Highwod o	2300	300	300	300	+15
Hilcrest o	750	110	110	110	
Hollingr I	2200	$12⅜	12¼	12¼	— ¼
Home B of	10000	140	138	140	+ 2
Hope Brok	2000	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Hope B w	2500	250	245	245	+ 5
Horsham f	19350	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
HBay Mn s	z10	$8	8	8	
H Bay Co	193	$19⅛	19⅛	19⅛	— ⅛
HBC A p	1644	$18⅜	18⅜	18⅜	
HBC Hp	6200	$19⅜	19½	19½	
Hy Zels	200	$6	6	6	
Hydra Ex o	2810	105	95	105	+10

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ISG Tec o	6200	245	240	240	— 5
ITT Can 1p	500	$26⅛	26	26	— ¼
Ican o	75800	72	68	70	+ 7
Ideal Gr Af	3100	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Imasco L	67350	$26	25¾	25¾	+ ⅛
Imsco L Cp	1000	$24½	24½	24½	
I Life III	400	$24¼	24¼	24¼	
Imp Metal	1400	125	121	121	— 4
Imp Oil A	86236	$57⅜	57	57¼	+ ¼
Inco	138771	$40	39⅝	40	+ ¼
Inco 7.85	100	$22	22	22	+ ¼
Inco 10	z7	$58¼	58¼	58¼	
Indal	5500	$9⅝	9¼	9⅜	
Inland Gas	5000	$11⅜	11½	11½	
Innopac	1700	$9¾	9⅝	9⅝	
Inspiratn	100	$8	8	8	
Integra Sy	1000	148	148	148	+ 3
Inter-City	33715	$16¾	16¼	16⅝	+ ¼
Inter C C p	5900	$30½	29⅞	30¼	+ ¾
Interhome	800	$47¼	47¼	47¼	
IBM	z119	$144¼	143¾	144½	
I Corona	117450	$9⅝	9½	9½	+ ⅛
I Epitek	z47	125	125	125	
IForest A f	14282	$6¾	6⅜	6¾	
Intl Lardr	7075	58	57	58	+ 3
I Mirtone	500	70	70	70	
IMirton 1 p	1850	21	21	21	
I Platinm o	8400	200	195	195	— 5
Intl Pottr	57398	300	240	240	—30
I Pursuit o	7300	90	90	90	
I SemiTch o	4800	475	465	475	+ 5
Intl Thom	57087	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
I Verifac o	3000	64	63	64	+ 1
Inverness	13482	455	450	450	—15
Inv Grp	33200	$14⅜	14⅛	14⅛	— ⅜
Ipsco	8699	$18	17½	18	+ ½
Iron Bay T	5000	18	18	18	+ 1
Irwin Toy	210	$5⅜	5⅛	5⅛	— ⅛
Irwin Toy f	1000	455	455	455	
Island Tel	600	$15⅜	15⅜	15⅜	
Ivaco A f	700	$13⅜	13⅜	13⅜	
Ivaco 2nd 1	2000	$21½	21¼	21¼	
Ivaco 2nd 2	1000	$21¼	21¼	21¼	
Ivaco 2nd 3	1300	$23½	23¼	23¼	— ¼
Ivaco 2nd 4	2950	$33⅛	33	33	+ ⅛
JDS Cap Ap	1200	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
JDS Inv	600	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅜
JDS B p	200	$23¾	23¾	23¾	+ ⅛
Jamie o	12000	16	16	16	
Jannock	9000	$19¼	19⅛	19¼	
Jean Cout f	775	$8¾	8¾	8¾	
Jonpol o	7000	275	260	270	
Jordan P A	3400	63	63	63	
Journey f	5200	$7⅝	7½	7⅝	
Joutel o f	5000	40	39	40	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kam Kotia	1000	210	210	210	
Keltic A of	1000	$6⅛	6	6	— ⅛
Kerr Add	800	$22⅜	22⅜	22⅜	
K Anacon o	3000	56	56	56	
Kiena Gld	250	$15	15	15	— ½
LSI Logic	3000	230	226	226	— 9
La Fosse o	3928	105	105	105	— 5
Labatt	25110	$22⅜	22¼	22¼	— ½
Lac Mnrls	78682	$15⅞	15⅝	15¾	+ ⅛
Lacana	21800	$12⅛	11⅞	12	+ ¼
Lafrg Can	p10371	$23	22⅞	23	+ ¾
Lafrg Corp	1292	$23	22⅞	22¾	+ ½
Laidlaw A	173960	$16⅝	16¼	16½	
Laidlw B f	669456	$15½	15¼	15⅜	
Laidlaw F	5170	$46½	46⅛	46½	— ½
Laidlaw G	9000	$21½	21⅜	21⅜	
Laidlw B w	283800	12	11	12	
Landmrk f	20000	58	55	58	— 3
Lasmo Can	300	395	395	395	
Laurasia o	900	19	19	19	— 3
Laur Bk	500	$11½	11½	11½	
Laur Bk 3 p	800	$10½	10½	10½	
Laur Gr B	2850	$8	7⅞	8	
Lavalin	2500	285	282	282	— 3
Lawsn M Af	300	$13½	13⅜	13⅜	— ⅛
Levsque A f	6650	$5⅜	470	5	— ¼
Levon o	2400	300	300	300	
Lidco Ind o	7000	32	31	31	— 1
Linamar	400	$7¾	7¾	7¾	
Loblaw Co	60435	$11⅛	11	11	
Lob Co pr	300	$28¼	28¼	28¼	
Lob 370 p	z6	$43⅜	43⅜	43⅜	
Lob Co 3	1600	$24⅞	24½	24½	— ¼
Loewn Gr	18950	$8⅛	7¾	8⅛	+ ¼
Loewen A p	6500	$13	13	13	— ⅛
Loewn w	21900	130	122	130	+ 3
Lonvest	16525	$16⅞	16½	16⅞	+ ⅛
Lonvest A	500	$21⅜	21½	21½	— ⅛
Lonvest w	49200	1	1	1	
Lumonics	2000	$5⅜	5¼	5¼	
Lytton M o	4162	19	18	19	+ ½

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M-Corp	500	$12	12	12	
MDC A of	z27	62	62	62	
MDI Mobl	1150	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
MDS H A	200	$26⅜	26⅜	26⅜	— ¼
MDS B f	1000	$25½	25¼	25¼	
MFC o	3200	335	335	335	+ 5
MPG B p	500	$24	24	24	+ ¾
MVP Cap o	73108	105	101	104	+ 3
MVP C w	2000	37	37	37	
Mackenzie	51090	480	475	480	
Mclan H X	73170	$12⅛	12	12⅛	
Macmilan	313955	$20⅛	19¾	20	+ ⅛
Mcmlln 10 p	1000	$24¼	24¼	24¼	+ ⅛
Madelin o	9785	465	455	465	+ 5
Magna A f	54300	$13¼	12⅞	13	— ⅛
Maistc Con	2000	240	240	240	+20
Maistc El	10000	165	160	160	— 5
Manitoba p	500	$26	26	26	— 5
Mfg Life A	100000	$24⅜	24⅜	24⅜	— ⅛
M Lf Gord	1135	$35	34¾	35	
Mrtme El	400	$12½	12½	12½	— ¼
Maritime f	5089	$16	15⅜	15¾	— ¼
Martim A p	z35	$8½	8½	8½	
Mark Res	1250	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅛
Mark Rs w	5000	50	50	50	+ 5
Marshl A f	501	$5⅜	5⅜	5⅜	
Marshl B	1001	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Mascot G o	22680	$10⅛	9¾	10⅛	+ ⅛
Matchan o	5000	31	31	31	— 4
Mavtech	2700	375	370	375	+ 5
Maxon A of	1000	140	140	140	
McAdam o	3000	136	135	135	—10
McChip	500	93	93	93	— 2
McFinley o	150	300	300	300	+15
Memotec	4850	$14	13⅞	14	
Meridian	217200	380	365	365	—20
Meta C o	5000	30	30	30	+ 5
Metal Mng	6800	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Minrl Res	18500	410	405	405	—10
Minnova	20550	$20⅞	20¾	20¾	
Mr Jax	5000	$9¼	8⅞	8⅞	— ⅜
Mitel Corp	22723	290	275	287	+14
Mitel 200 p	900	$17¾	17½	17½	
Moffat	2900	$18½	15½	18½	+ 3
Moli o	2300	245	245	245	
Moli A w	1000	36	36	36	
Molson A f	31445	$24¾	24½	24½	
Molson B	548	$25⅛	25⅛	25⅛	+ ⅛
Monaco	1200	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Moneta r	106757	1	1	1	+ ⅛
M Trusco	4534	$16	16	16	+ ⅛
Moore	35226	$31¼	31	31⅛	+ ⅛
Morden H f	1300	$7¼	7⅛	7¼	+ ⅛
Morgan F	400	$7⅞	7⅞	7⅞	
Morgn F C	6900	$15½	15¼	15⅜	+ ⅛
Morgan	2100	420	415	415	— 5
Morisn	1477	$7⅜	7⅛	7⅜	+ ¼
Mitibn Nt	75750	$8⅜	8¼	8⅜	+ ¼
Mun Fin At	1800	$9¼	9	9¼	+ ¼
Mun Fin p	1700	$10⅛	10	10	
Murgold o	6000	55	52	52	— 2
Muscocho	4294	380	370	370	
N B Cook	500	22	22	22	+ 2
NLX o	500	47	47	47	— 1
NSR Res o	6000	38	38	38	+ 4
N-W Gr	3638	$6¼	6⅛	6¼	
Nahanni o	17000	40	38	40	— 5
Nat Bk Can	85429	$10½	10¼	10⅜	— ⅛
Nat Bk 7	6115	$24	23⅞	23⅞	— ⅛
Nat Bk 8	2500	$22	21⅞	21⅞	+ ⅛
Nat Bsns	15500	292	275	276	—11
Nat Pete o	z200	36	36	36	
Nat Sea	700	$12	11¾	12	+ 1
Nt Vg Trco	4550	$20¾	20½	20¾	
Nelson H o	6900	50	50	50	
Nelsn H p	7000	70	70	70	
Nelson V o	2000	40	37	37	— 3
Neptun R o	64100	450	420	420	
Nevada o	3300	395	395	395	— 5
NGld Scpt o	221075	35	26	35	+ 8
N Goliath o	58375	25	22	25	+ 2
N Hrding f	700	$9⅛	9	9	
N Hrdng m	200	$9⅜	9⅜	9⅜	
Newalta	8240	122	120	122	+ 2
Newfld M o	9820	325	320	320	
Nfl CapA f	5540	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Nfld T 1350	1000	$20⅞	20⅞	20⅞	
Newhak o	75600	$6⅞	6½	6¾	+ ¼
Newscop	10600	50	45	45	— 5
Newtel Ent	1817	$17⅜	17¼	17¼	— ⅛
Nexus o	16440	145	140	145	+ 5
Nkl Rim o	3000	13	13	13	
Noma A f	120500	$16⅜	16⅛	16⅛	
Noma B	1400	$17	17	17	+ ¼
Nor Acme o	3100	122	122	122	+ 2
Noramco o	18615	440	415	425	—20
Noramco w	1050	70	70	70	— 5
Noranda F	26200	$16	15¾	16	+ ¼
Noranda I	385332	$23¼	22¾	23	
Nornda I B	9400	$31½	31	31⅛	+ ¼
Nornda I C	31400	$30⅛	29¾	30	— ⅛
Norcen	28242	$20¼	20	20¼	+ ¼
Norcn ord f	4513	$17½	17¼	17¼	
Normic A f	500	295	295	295	— 5
NC Oils	10998	$19⅞	19¾	19¾	— ⅛
Northair o	2821	120	115	115	
NDvnsty o	1000	58	57	57	— 3
Nor Tel	91593	$23¼	23	23⅛	— ⅛
Northgat	2800	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
Nthgat w	2000	225	225	225	— 5
Northway o	15900	90	80	90	+10
N Beauc o	60000	22	21	22	
Nova Cor f	179919	$11⅞	11⅝	11⅝	— ⅛
Nova H p	100	$22½	22½	22½	
Nova O p	1000	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
Novagld o	1353	290	280	290	
Noverco	1416	$11⅛	11	11⅛	
Nowsco W	10627	$18¾	18½	18½	— ¼
Nucorr o	36264	7	6	7	+ 2
Nufort R o	666	20	20	20	+1½
Nuinsco o	21200	178	171	171	+ 1
Numac	1500	$10¼	10¼	10¼	

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Oakwood	1500	350	350	350	—150
Oakwd A f	36327	415	310	325	—115
Oakwd A p	7500	$8¼	7	7¼	— 2
Oakwd D p	z35	400	400	400	
Ocelot A	800	$11½	11½	11½	
Ocelot B f	925	$10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
Oiltex o	9000	50	50	50	
Omega Hyd	700	475	475	475	—10
Onex C f	15350	$14⅜	13¾	14	+ ½
ONP f	3876	$6¾	6½	6⅝	+ ⅛
Onitap o	45723	33	30	31	+ 1
Orbit	1147000	89	85	85	— 1
Orbit 2 p	4120	$8	7⅞	8	
Orofino o	1000	55	55	55	— 1
Oshawa A f	10800	$20⅜	20⅛	20¼	+ ¼
Osisko o	4500	37	36	37	+ 1
Oxf Prop	12600	172	170	170	
PCL Indust	200	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅜
PPC OG o	22199	325	320	320	
PWA Corp	33300	$19½	19⅜	19⅜	
PWA A p	2100	$26⅜	26⅛	26⅜	+ ⅜
Pac Aqua o	3900	65	62	65	+ 4
PCsar A o	7000	90	90	90	
Pac NthA f	500	$22	22	22	+ ¼
Pac TrOc o	12000	330	320	320	—10
Pgurin A f	46650	$8⅞	8¼	8⅞	+ ⅜
Pamorex o	2250	66	66	66	—14
Pamour	300	$8⅜	8¼	8¼	
PanAtlas o	3408	160	160	160	+ 5
PanCan P	1646	$24¾	24¼	24¼	— ¼
Parmt FA	f30500	170	165	170	+ 5
Parkland	1260	$7¾	7⅝	7⅝	+ ⅛
Pathnic A f	500	$5	5	5	
Pegasus	17650	$17⅜	17¼	17¼	
Pegasus w	5500	75	75	75	
Pmbrtn A f	13175	$6½	6½	6½	
Penn Wst o	3000	58	58	58	
Penningtn	32900	$13⅜	13¼	13¼	— ¼
PJewl A f	1400	$15½	15⅜	15½	+ ½
Phonix Can	700	315	315	315	
Photo Eng	100	$27	27	27	+1⅜
Pine Point	270	$20⅞	20⅞	20⅞	
Pioner M o	35939	$8¾	8½	8½	— ⅛
Pipestone o	2400	26	26	26	
Place Res A	1000	75	75	75	— 1
Placer Dm	253695	$16⅞	16⅝	16⅞	+ ¼
Placer G w	100	210	190	210	+10
Placer P w	84140	$5	475	5	+30
Plsti Fab	1900	420	415	420	+ 5
Plstc Eng	o17225	160	155	160	— 5
Plstc Eng	w25600	54	51	54	+ 2
Platnova o	7000	65	60	60	— 5
Plexus o	2500	340	340	340	+ 5
Poco Pete	43500	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Poco D p	3300	$15¾	15¼	15½	— ⅜
Poco Pet w	5500	255	235	235	—15
Polymer	1700	$7½	7½	7½	+ ⅛
Polymer w	1000	130	130	130	+ 7
Polysar En	649530	$17¾	17⅛	17⅝	+ ¼
Polysr 1983	1575	$25⅞	25¾	25¾	
Polysr 1988	61062	$10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
Polysteel o	13100	305	295	295	—10
Powr Cor f	52556	$13⅞	13⅝	13¾	
Pow C 2.375	100	$45½	45½	45½	— ½
Powr C 1p	200	$44¾	44¾	44¾	+ ¼
Pwr Ex o	2393	41	40	41	— 1
Powr Fin	366100	$16⅛	15½	15½	— ⅞
Praxis Tec	500	38	38	38	
Precamb	400	290	290	290	
Precamb r	4400	½	½	½	
Prefac Ent	100	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅜
Premdor f	200	$5½	5½	5½	+ ⅛
Princpl A f	4150	70	70	70	
Pronto E o	3000	77	77	77	— 3
Provigo	7020	$10⅛	10	10	— ⅛
Pure Gld o	10154	28	26	26	— 2

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quadra L o	10700	$6⅜	6⅜	6⅜	
Quartz M o	2000	185	185	185	+ 4
Que Sturg o	1400	285	280	285	+ 5
Que Tel	200	$14	14	14	+ ¼
Quebecor A	16600	$17⅜	17⅛	17⅜	+ ¼
Quebcor B f	170	$15½	15½	15½	— ⅛
Queenstak	2500	130	125	125	
Quenstn G	2135	180	180	180	— 1
Qintra B o	3500	41	41	41	— 4
RBK Nt	4200	$7	6⅞	7	+ ⅜
RBK Nt p	1000	$28⅜	28⅜	28⅜	+ ¼
RY Fin p	12900	$23¼	23¼	23¼	
RY NT Fin	7500	$8½	8½	8½	
Ram Pet	1500	385	385	385	
Rnchm A f	8716	$6⅞	6⅞	6⅞	
Ranger	136752	$7⅜	7⅛	7¼	+ ⅛
Rayrock f	3300	$9½	9½	9½	
Rea Gld o	9800	355	325	355	+30
RdLk Buf o	9500	85	85	85	
Redpath	7792	$10⅞	10¾	10¾	
ReedSt 1 Sp	1000	$28	28	28	
Reff Inc	500	$5¾	5¾	5¾	
Regional o	8600	200	200	200	+10
Reitman A	f13928	$17⅛	17⅛	17⅛	
Renisanc	38900	$15¾	15½	15⅝	— ⅛
Repap f	1850	$15⅛	15	15	+ ⅛
Revlstk A f	4400	280	280	280	
Revn Prp A	5000	390	390	390	+10
Revnu B f	52300	345	340	345	+ 5
Rio Algom	32600	$23⅝	23⅜	23½	— ⅛
Rio Alto w	10000	15	15	15	+ 3
Robin Int	1000	260	260	260	+10
Rockford o	5000	50	50	50	
Roddy o	5500	150	141	150	+ 1
Rogers A	3260	$58	55	55	— 3
Rogers B f	132567	$52¾	51	51¼	—1¾
Rogers p	900	$77	75¼	75¼	— 2
Rolland A f	100	$11½	11½	11½	+ ¼
Roman	1606	$12¾	12¾	12¾	— ⅛
Rothman	5200	$41⅛	41	41	— ⅛
Rothm 2p	100	$13¾	13¾	13¾	— ¼
Rouyn R o	5787	400	390	400	+ 5
Roxmark o	13000	25	23	25	+ 3
Royal Bnk	393583	$31⅝	31⅛	31½	+ ⅜
Ry Bk 1.88	1000	$23⅜	23⅜	23⅜	
Ry Bk 2.75	700	$29⅛	29⅛	29⅛	
Ry Bk 1.45	11230	$17⅛	17	17⅛	
Ryl Gld o	5500	60	60	60	
Ry Lepg L	1100	$8	7¾	7¾	— ¼
RyTrco A	45521	$16⅜	15⅞	16	— ¼
RyTrco G p	1650	$22⅜	22½	22⅜	— ⅛
RyTrco J p	900	$20⅞	20⅞	20⅞	
RyTrco M p	100	$22	22	22	— ¼
Ry Trco w	7190	$14¼	13¾	13¾	— ⅜
Rovex	73172	$5¾	5⅜	5¾	
Rovex A	281	$8⅞	8⅞	8⅞	
Rovex C p	450	$22¼	22¼	22¼	+ ⅜
Rovex w	18500	320	315	315	+ 5

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SDC Svd o	z300	20	20	20	
SDC Svd p	500	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
SHL Systm	10611	$10¾	10⅜	10¾	+ ¼
SR Telcom	1400	400	395	395	
St Andrw o	4100	350	335	350	
StL CemA f	7200	$12½	12½	12½	
Samul MT w	1000	340	335	335	— 5
Santa M o	12398	23	20	23	+ 3
Saskoil	16120	$9¼	9¼	9¼	
Saskoil A p	12880	$10	9⅞	10	
Sceptre R	9333	435	430	430	— 5
Scptr R 7	300	$17¼	17⅛	17¼	+ ⅛
Scptr R 8½	2000	$18	18	18	
Shnidr A f	1200	$25½	25½	25½	+ ¼
Scintilor o	54090	$7⅛	6⅞	7	— ⅛
Scot Paper	2525	$18	17½	18	+ ⅜
Scot York	4000	160	158	158	+ 3
Scotts f	38162	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
Scotts C	8800	$13⅜	13¼	13⅜	+ ½
Scurry Rn	1000	$20½	20½	20½	
Sebrght E o	200	230	230	230	+ 5
Seabrt E w	9750	48	47	48	+ 1
Seagram	70692	$69	68⅜	68¾	— ¼
Sears Can	211620	$11⅝	11⅜	11½	+ ⅛
Selkirk A f	4050	$20½	20½	20½	— ⅛
Sensormat	1000	260	260	260	
Shasper	200	205	205	205	—10
ShawC B f	2500	$9⅝	9⅝	9⅝	
Shell Can	24955	$42	41¾	42	+ ¼
Sherrgold	9000	360	355	360	
Sherrgold w	500	240	240	240	+20
Sherritt	1790	$8⅛	8	8	— ⅛
Sico	100	$10⅛	10⅛	10⅛	
Sikaman o	7590	450	430	440	
Silcorp B	100	$17½	17½	17½	+ ½
Silversid o	5000	80	80	80	
Simco Eri	2000	$9⅝	9½	9½	
Skyline o	17700	$15	14⅞	15	+ ⅛
Slater A	200	$5¼	5¼	5¼	
Slater 2p	z75	$15⅜	15⅜	15⅜	
Slocan F	1000	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Socnav A f	800	440	435	440	
S Louvem o	800	115	115	115	
Sonora o	2500	410	410	410	
Southam	20007	$22⅜	22¼	22⅜	
Spar Aero f	4126	$18⅜	18⅜	18⅜	— ⅛
Std Etac	2000	$7⅛	7	7	— ¼
Steep R	4900	250	248	250	+ 4
Steinbg A f	4300	$25½	25	25	
Stelco A	48311	$23¾	23½	23½	
Stelco C p	2250	$23⅜	23½	23⅜	+ ⅛
Stelco E p	1750	$26⅜	26¾	26¾	
Sterivet o	400	200	200	200	
Stewart Ik o	5000	360	360	360	— 5
Strathfld o	1200	405	400	400	— 5
Strathfld p	1500	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Stroud o	35500	69	69	69	— 1
Stuart D A	300	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅛
Summit R	1422	$8¼	8¼	8¼	
Sun Ice Ltd	300	285	285	285	— 5
Sunburst o	1197	12½	12½	12½	
Suncor pr	204	$24	24	24	
Synex Intl o	4000	135	134	135	
Syngold o	3855	120	116	116	— 4
TH Res o	6700	250	250	250	— 5
TBM NT	4500	475	465	470	+10
TBM NT p	200	$25⅛	25⅛	25⅛	
TCC Bev	35200	$7½	7⅜	7½	
TSC A o	800	160	160	160	+ 5
Tap Cp Aof	500	160	160	160	
Tarragon O	2000	107	107	107	
Tarxien o	3500	20	20	20	
Tashota N o	2000	55	55	55	
Teck Cor A	1700	$18¼	18	18	+ ¼
Teck B f	7058	$17¼	17	17⅛	+ ⅛
Teck E p	2100	$26	25⅞	26	+ ⅛
Teck B w	500	$6⅞	6⅞	6⅞	+ ⅜
Tecsyn f	3800	400	400	400	
Tee Comm o	2000	161	155	155	—15
Tel Radio o	1950	101	100	101	
Terra Mn	o13695	78	76	78	+ 3
Terramar o	25500	39	38	39	+ 1
Tex Can	5397	$34¾	34⅝	34¾	+ ⅛
Thom N A	23600	$27¾	27¼	27½	— ⅛
Thorco o	13000	42	41	42	— 3
Time Air	4750	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Timinco	400	275	275	275	
Tiverton o	15500	48	48	48	— 2
Tombil B f	400	175	160	175	+25
Tor Dm Bk	263330	$32	31⅝	32	+ ½
Tor Sun	384	$19½	19½	19½	
Torstar B f	2880	$28	27⅝	28	+ ¼
Totl Eriksn	6100	260	256	260	— 5
Total PA p	5200	$38	38	38	
Trader R o	4600	30	30	30	— 3
Tr C Glass	2500	$14	14	14	
Trans Dom	6000	75	73	73	— 4
Trns Mt	1050	$14¼	14¼	14¼	
TrnAlta U	60934	$13⅞	13⅝	13¾	— ⅛
TrAlta 4	z41	$53⅞	53⅞	53⅞	
TrAlt 12½	100	$26¼	26¼	26¼	+ ⅛
TrAlt 9	1000	$25¾	25¾	25¾	
TrAlta 7.20	900	$24¼	24¼	24¼	— ¼
TrAlta 7.08	600	$24⅜	24⅜	24⅜	+ ⅛
TrCan PL	30930	$13⅞	13¾	13⅞	+ ⅛
TrP 2.80 p	100	$32¼	32¼	32¼	
TrP w	8900	65	60	60	— 5
Transit Fin	2000	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Trpac Res	o11067	14	13	13	— 1
Treats o	1000	100	100	100	— 5
Treminco o	1500	101	101	101	
Tri Line	1100	$5½	5¼	5½	+ ½
Tri Pwr o	23000	15	15	15	— 3
Tridel Ent	600	$13¼	13¼	13¼	
Trident f	3600	$7½	7⅜	7⅜	— ⅛
Trilium o	1540	160	160	160	
Trilogy	3000	87	87	87	+ 1
Trilon A	20700	$17	16¾	16⅞	— ⅛
Trilon Fin I	300	$20⅜	20⅜	20⅜	
Trilon Fin	1121000	$20¾	20½	20¾	+ ⅛
Trilon A w	1000	$8⅛	8⅛	8⅛	
Trimac	21670	395	390	390	
Trinity Res	z100	41	41	41	
Trpl Crn E	500	70	70	70	
Triton Can	27232	190	180	180	— 5
Triton C 1	2600	$9¼	9	9	— ¼
Triton C B	250	$16	16	16	— ⅛
Trizec A f	13950	$31¼	31	31¼	+ ¼
Trizec 4 p	2900	$22⅜	22⅜	22⅜	— ¼
Trizec 6 p	2000	$21⅛	21⅛	21⅛	— ⅛
Tru-Wall	150	$19	19	19	— ⅛
Tudor o	6800	160	155	155	
Turbo	28200	50	49	49	— 2
Tyler R o	11463	33	30	30	— 3

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAP A f	600	$13½	13½	13½	+ ¼
ULS Cap p	100	$25⅜	25⅜	25⅜	+ ⅛
Ulster P o	15987	220	216	216	— 1
Ultmr C 1p	900	$25½	25¼	25½	+ ½
Ultmar plc	479	$6½	6½	6½	+ ⅛
Unican A	1000	$9	9	9	
Unicorp A	f11700	$7⅞	7¾	7¾	
Unicorp 10	600	$19	18½	18½	— ⅜
Unicorp 117	2100	$12½	12½	12½	+ ⅛
Unigsco B	f21000	390	390	390	
U Entprise	4323	$9¾	9⅝	9⅝	
Un Corp p	z60	$16⅜	16⅜	16⅜	
U Keno	4000	$7¾	7½	7¾	
Un Reet o	12264	74	68	68	— 1
VS Serv	470	$16	16	16	
Value Inv	3300	$11	10⅞	10⅞	
Value p	150	$25½	25½	25½	
Varity C	1677260	420	405	405	—15
Varity w	60900	108	101	103	— 5
Vedron o	5000	112	110	110	— 5
Ventech o	4200	235	230	230	
Vicery R o	3700	$7¾	7⅝	7¾	+ ¼
Viner A f	10600	270	265	270	+ 5
Viner I w	1000	41	41	41	—14
Viner II w	1500	40	40	40	— 8
Vista Mn o	10798	200	190	200	+14
Vulcan Pac	19265	370	360	365	— 5

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
WIC B f	4900	$11¾	11½	11¾	+ ¼
Watrbord f	2871	$12	11½	12	+ ½
Waiax A	200	$14½	14½	14½	
Wal Redkp	1000	$8	7¾	8	+ ⅜
Walwyn	2009	470	465	465	—15
Wrdair A f	11190	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Wrdair B	8000	$10	10	10	— ¼
Warren o	25500	54	52	54	— 1
Weldwod	151	$17⅜	17⅜	17⅜	
Werner D	1000	335	335	335	
Wst Frasr	8400	$22¼	22	22¼	+ ¼
Westar A p	1300	$8	8	8	
Wcoast E	7816	$17⅛	17	17	
Wcoast A p	900	$27	26⅞	27	
Wstrn Corp	1000	450	450	450	+25
W Deldna o	5202	85	85	85	
Westfield	1500	231	230	230	— 1
Westmin	2700	$10⅝	10½	10½	
Westmin p	5570	$22	21¾	21¾	— ¼
Westmnt r	4000	24	24	24	— 5
Weston	137088	$33⅝	33⅜	33⅜	— ⅛
Wstn p	22700	$25⅛	25⅛	25⅛	
Wharf	16900	$6	5⅞	6	+ ⅛
Wharf w	1900	320	320	320	— 5
Whim Crk o	6400	315	300	315	+10
Wilanour o	z47	410	410	410	
Woodwd A	1689	475	475	475	
Wolworth	500	$64½	64½	64½	
WW Mnrl o	1500	56	56	56	— 1
WEqite A f	900	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
WEqu II w	19300	71	65	71	+ 3
X Cal o	17000	43	42	43	+ 1

Traded With Acc. Int.

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Oxf Prop d	330	$82½	82¼	82¼	
Scpt R 8deb	100	$94	94	94	

Partially Paid Shares

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
B Corp r	6200	$8⅛	8	8	— ⅛
Bancshr r	3500	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅜
Br Gas adr	550	$38¾	38½	38½	+ ½
Flet CC r	16255	$10⅜	10⅜	10⅜	
RY Fin r	6250	$8½	8¼	8¼	— ¼

Partnership Units Resale Restricted Trust Units

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Big Fund u	700	$8¾	8¾	8¾	
C Income u	24869	$8⅞	8⅞	8⅞	— ⅛
C Trust un	1400	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅛
Enrpls FB u	2100	$11⅝	11¼	11¼	— ½
Enrpls FC u	1900	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅜
FirstPr Tr u	8210	$21¼	21⅛	21⅛	— ¼
RPF Bnd u	124380	$10⅛	9⅞	9⅞	— ⅛
Rnb Gold	U11000	41	41	41	+ 2
RT Enrgy u	2050	$10⅝	10½	10½	
RT En IIu	5100	$9½	9⅜	9½	
UCarb Eq u	850	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛

Traded In US Funds

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Asamera I	7000	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
Bow Vly 200	300	$23	22⅞	22⅞	— ⅛
Ranger p	500	$26¼	26¼	26¼	— ¼

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a terminé hier en baisse de 32-100 et se changeait à $1.2150 canadien au lieu de $1.2182 le jour précédent. La livre sterling a cédé 44-100 à $2.1713.

Par rapport à la devise US, le dollar canadien a gagné 21-100 à $0.8230 et le sterling 11-100 à $1.7871.

L'OR

LONDRES (AP) — Voici les cours de clôture de l'or sur les principales places, hier, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture:

Londres.... $452.60 ($448.00)
Paris...... $447.11 ($447.55)
Francfort.. $450.90 ($451.33)
Zurich..... $453.00 ($448.00)
Hong Kong.. -fermé- ($452.58)

MONTREAL (PC) — La position des trois indices Raymond, Chabot, à la fermeture de la Bourse de Montréal hier était comme suit:

Réa (XRC): 1260.66
Services (XRS): 1181.95
Manufacturières (XRM): 1376.70

BENEFICES

Firan, semestre clos le 27 mai: 1988, $2.5 millions ou 35 cents par action; 1987, $1.6 million ou 22 cents par action.

New Harding Group, sem. clos 30 avr.: 1988, $1.9 million ou 57 cents par action; 1987, $2 millions ou 59 cents par action.

NEW YORK

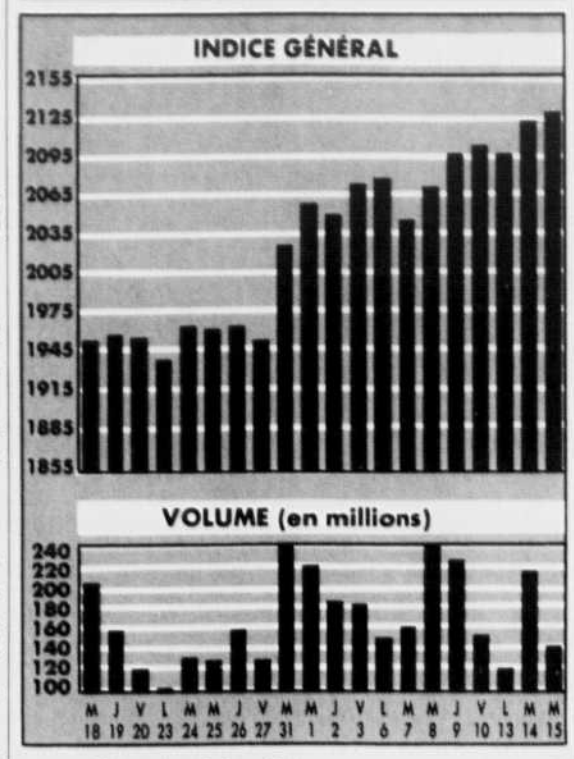

A B

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMR	12	4267	48⅞	47⅜	48⅛	+ ¼
ASA 3		576	45¼	44½	44¾	+ ¼
AbtLab 1.20	16	4166	45⅞	45	45⅝	+ ½
AcmeC .40		379	11⅜	11⅛	11⅜	+ ¼
AdoEx 3.05e		113	16⅛	15⅞	15⅞	
Advest .12	9	93	6¾	6¾	6¾	
Alcan s .72	10	8922	32	31⅜	32	
AlexAlx 1	15	625	23¾	23⅜	23½	
viAlgInt		1121	3⅞	3¾	3⅞	
AllgPw 3	9	425	38⅞	38⅜	38⅝	
AllenG		116	11⅛	10¾	10¾	— ½
AldSgnl 1.80	11	2702	35¼	34¾	35¼	+ ¼
viAllisC		567	1⅛	d ⅞	⅞	— ⅛
Alcoa 1.20	13	3657	51¾	50¾	51¼	— ⅜
Amax .20	95	2752	22⅞	22⅜	22¾	— ¼
AmHes .60	20	1719	28½	27⅞	28	— ⅜
AmBrnd 2.20	9	2349	45¾	45	45¼	+ ⅜
ACyan 1.20	16	2117	50¾	50¼	50⅜	— ⅛
AEIPw 2.26a	11	4640	28⅞	28⅝	28⅞	— ⅛
AmExp .76	25	8691	27¼	26¾	27¼	+ ⅛
AGnCp 1.40	8	2321	31⅛	30⅞	31⅛	+ ⅛
AHome 3.60	13	1540	76⅜	75½	76	+ ⅛
Amrtch 5.40	11	1678	93⅜	92⅜	92¾	— ⅞
AMI .72	15	1831	17⅜	17⅛	17½	
AmRlty .41e	3	334	4¾	4½	4⅝	— ⅛
AmStd .45i	19	22	77½	77⅜	77⅜	
AT&T 1.20	14	8042	27⅜	27	27¼	
Ametk s .60	15	293	16	15⅝	15⅞	— ⅛
Amoco 3.50	13	2355	77½	76½	77	— ½
AMP 1	21	3039	49½	48½	49½	+ ⅜
Amrep	16	116	8½	8½	8½	+ ⅛
Anheus .60	15	4289	32⅝	32⅛	32⅜	— ⅛
Apache .28		108	7¾	7½	7½	— ⅛
Armco	21	5545	10¼	9⅞	10¼	
Armc pf2.10		13	23⅜	23	23⅜	+ ⅜
ArmWI 1	12	804	39⅝	39	39¼	— ⅛
Asarco .30e	4	2213	26	25¼	25½	— ½
AshlOil 2	12	323	69¾	68¾	69½	— ½
AtlRich 4	11	5562	83⅛	82	82⅝	+ ⅜
AtlasCp	37	32	35¼	34⅛	34⅞	— ⅛
Avon 2	12	2310	24¾	24⅛	24⅝	
BCE g 2.44		102	30¾	30½	30½	— ⅛
BakrHu .46		4263	16¼	16	16¼	
BkrH pf 3.50		76	47⅛	46⅞	46⅞	— ⅛
Bausch 1	15	544	44⅞	44½	44¾	— ⅛
Baxter .50	17	8339	21⅞	21	21	— ¾
BellAtl 4.08	12	1754	73⅜	72½	73⅛	+ ⅜
BellIn s .28	17	36	14½	14⅜	14½	
BellSo 2.36	13	5198	43¼	42⅞	43⅛	— ⅛
BenfCp 2	8	323	47⅝	47	47½	+ ⅛
BethStl	9	7205	22	21⅛	22	+ ⅜
BlackD .40	17	1008	22½	22⅛	22½	
BlkHR s .88	19	525	27¾	26½	26¾	— ⅜
Boeing 1.60	18	5262	56¾	56	56¼	+ ⅜
BoiseC s1.20	10	947	45⅞	45½	45⅞	
Borden 1.56	14	2404	53	52⅛	52⅞	— ⅛
Bormns .05i		68	13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
Bowatr .92	12	880	35	34½	34⅞	— ⅛
BristMy 1.68	16	3072	42⅛	41½	42⅛	+ ⅛
BritPt 3.13e	13	1172	58	57⅞	58	
BritPt pp2.03e		707	15	14⅞	14⅞	— ⅛
BritTel 1.77e	10	7	43¼	43¼	43¼	— ⅛
BrwnGp 1.56	14	66	34⅛	34	34	— ¼
BrwnFr .48	19	2108	25⅛	24⅞	25	— ¼
Brnwk .44	11	1855	23⅜	23⅛	23½	
BurlnCt	9	114	17½	17⅜	17½	+ ⅛
BrlNth 2.20	13	2568	69	68⅜	68¾	— ⅛
Burndy	14	66	14⅝	14¼	14¼	— ⅛

C D

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CBI In .60	57	2548	30¼	29	30¼	+ 1
CBS 3	18	223	161¾	160	161	— ⅞
CCX		12	3¾	3⅜	3¾	+ ⅛
CIGNA 2.96	7	1962	46½	46⅛	46½	+ ⅜
CNW	17	662	25	24⅝	25	— ¼
CNW pf 2.12		28	24¾	24⅝	24¾	
CPC 1.44	11	3530	49⅛	47¾	49⅛	+ 1⅜
Calihn .20	90	97	19¼	18¾	18⅞	+ ⅛
CamSp s .84	14	1515	26⅜	25⅞	26¼	+ ⅜
CdnPc g .60		4239	19⅛	18⅞	19	— ⅛
Carlisle 1.12	15	264	36	35⅛	35⅞	+ 1⅛
CartWI s .54	15	369	37⅞	36¾	36⅞	
Caterp .75	13	2533	66	65⅜	65⅞	+ ⅜
CeMPw 1.48	10	114	17¾	17½	17½	— ¼
Chmpln 1	8	2524	36⅛	35⅜	36	+ ⅛
Chase 2.16		1313	29½	29⅛	29⅜	— ⅛
Chevrn 2.60	13	5885	51⅛	50⅜	50⅝	— ⅛
ChkFull .24f	29	254	10⅛	9¾	9⅞	+ ⅛
ChrisCr .53t	30	337	22½	22	22¼	
Chrysir 1	5	10259	25¼	24⅝	25¼	+ ⅛
CineOd	8	77	8¾	8⅝	8¾	
Citicrp s1.48		5465	24¼	23¾	23⅞	— ¼
ClvEl pf7.40		z80	68½	68½	68½	—1
Clorox 1.04	13	2030	30¾	29⅝	30¼	— ¼
CocaCl 1.20	15	4079	38⅞	38½	38¾	— ¼
Coleco		250	2⅜	2¼	2⅜	
ColgPal 1.48	47	2006	44½	43⅝	44	— ⅜
ColGas 2	12	882	30¾	29¾	29¾	—1
CmbEn 1	23	1769	35⅞	35⅜	35⅞	+ ⅛
CmwE 3	6	2649	28½	28	28⅛	— ¼
Comsat 1.20		382	29¾	29¼	29⅜	— ⅛
CPsvc s .36	16	967	22½	22	22⅜	
Compgr .60	73	20	26⅞	26⅞	26⅞	
CompSc	16	1061	43½	42½	42¾	— ¾
Conseco	3	274	11⅜	11⅛	11¼	
ConsEd 3.20	10	2399	44⅞	44¼	44⅞	+ ⅜
CnsFrt .98	15	964	28¼	28⅛	28¼	
ConsNG 1.64	15	634	37¼	36¾	37	— ¼
CntlCp 2.60	11	1152	38¾	38⅛	38¾	+ ¼
Contlll .08		1672	5¼	5	5⅛	
CtData	49	565	27⅛	26⅝	27¼	+ ⅛
Cooper 1.80	16	995	60	58½	58½	—1⅜
Crane s .90	15	270	32¼	31½	31⅝	+ ½
CrwnCk	14	107	120⅜	118½	120⅜	+ 1½
CurtW 1.60	9	70	51½	51⅛	51⅛	— ¼
DataGn		579	21⅞	21⅜	21⅞	+ ⅜
Datapt		52	5½	5⅜	5½	
Deere .80	16	5068	49⅞	48½	48¾	—1¼
DeltaAr 1.20	10	1246	52¾	52	52¾	+ ⅜
DensMt 1.28	13	160	27¼	26¾	26⅞	— ¼
DeSoto 1.40	13	151	34¾	33⅞	33⅞	—1
Dexter .80	15	156	26⅜	26⅜	26⅜	
DianaCp .30	9	4	6¼	6¼	6¼	
DigitlCm	14	472	36⅛	35¾	36⅛	+ ⅜
Digital	12	4950	113½	112⅜	112⅞	— ⅜
Disney .40	18	3067	62⅞	61¾	62⅛	— ¾
Divrsln		17	3¾	3⅜	3¾	
Domtar .50		431	12⅛	11¾	12⅛	+ ⅛
Donlley .78	13	1118	36⅝	36⅛	36⅝	+ ⅛
DowCh 2.40	11	8569	90	89¼	89⅞	— ⅛
Dravo	25	215	14½	14⅜	14½	
Dresr .60	20	896	34⅜	34⅜	34⅜	
duPont 3.80	11	5764	89⅝	88⅝	89⅝	+ 1⅛
DuqLt 1.20	9	319	14⅞	14¾	14¾	

E F

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EGG .60	16	1296	33½	32¼	32¾	— ¾
EKodk s1.80	12	4291	45	44⅝	44⅞	
ElecAs	63	59	3⅛	3⅛	3⅛	
EmrsE s 1	15	3628	32	31¾	32	— ⅛
EmryA		819	5	4⅞	5	+ ⅛
Emhrt s .80	13	1039	22⅞	22⅛	22⅝	+ ½
Equifax .76	19	629	28⅞	27½	27½	— ⅞
Erbmnt .60		2024	27⅜	26⅛	27⅜	+ 1
Ethyl .44	14	879	23⅛	22⅜	23	— ⅛
Excelsr 1.12		5	15⅜	15⅜	15⅜	+ ⅛
Exxon s 2.20	12	16113	46¾	46⅛	46⅝	— ⅛
FMC	8	861	37	36¼	36⅝	+ ⅜
FPL Gp 2.20	10	6596	31	30⅝	31	+ ⅛
Fairchd .20		77	10⅞	10⅜	10¾	+ ¼
Feders .28	15	390	8⅞	8¾	8¾	— ⅛
FedExp	12	1688	44½	43¾	44	— ½
Fluor	14	20783	21⅜	20⅞	21½	+ ⅜
FordM s2.40	6	9533	53⅛	52⅜	53	+ ½
Foxbro		109	31⅛	30¾	31⅛	— ⅛
FruhtB		196	3⅛	2⅞	3	
Frht pfA1.481		6589	8⅜	8¼	8¼	— ⅜

G H

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GAF .10	15	1093	48¾	48½	48⅝	
GEO	13	75	5⅝	5⅛	5¼	
GTE 2.52	11	2581	38½	38⅛	38⅜	— ⅛
GTE pf 2.50		2	51½	51⅛	51⅛	+ ⅛
GTE pf 2.48		41	26⅞	26⅛	26⅜	+ ⅛
Gannett 1	16	2107	33	32⅜	33	
GnCrp s .60	51	2386	19¾	19¼	19½	+ ¼
GnDyn 1	5	286	55⅛	54⅝	55⅛	+ ⅛
GenEl 1.40	13	9447	43¾	43⅛	43½	— ⅛
GnHost .28	5	237	11½	11	11⅛	— ¼
GnInst .25	19	1398	39⅜	38½	39	
GnMills 1.60	15	2018	48⅞	48½	48¾	+ ¼
GMot 5e	8	5790	80⅛	79⅜	80	+ ⅜
GMot pf 3.75		2	45¼	45⅛	45¼	+ ⅛
GMot pf 5		94	60⅛	59½	59½	— ⅛
GM E .68	14	2115	38¾	37¾	38½	— ¼
GPU 1.20	8	1407	34⅞	33⅞	33⅞	— ⅛
GenRe s1.20	11	2388	54½	53½	54⅜	+ ¾
GnRefr	4	992	u21⅜	17⅜	21⅛	+ 4⅜
GnSignl 1.80	20	829	55	54¼	54⅞	+ ⅛
GenuPt 1.04	19	673	38¾	38⅛	38⅜	— ⅛
GaPac 1.20	9	1356	42¼	40¼	40¾	+ ⅛
Gillete .86	17	5785	37⅜	37¼	37½	— ⅛
Gdrich 1.72	14	1834	53¾	53	53½	+ ¼
Goodyr 1.60	6	2045	67⅝	66¾	67⅛	+ ½
Gould		1489	15⅝	15⅜	15½	— ⅛
Grace s 1.40	14	1576	27⅝	26⅞	27⅛	— ⅜
GtAtPc .50	14	201	37¼	36¾	36⅞	— ⅛
GtWFn .76	11	2132	15¼	14¾	15	— ⅜
Greyh 1.32	3150	2072	31⅝	30⅞	31½	+ ⅞
Grumn 1		410	21¼	21⅛	21¼	+ ⅛
Gifwst s .70	15	3051	44	43⅜	43⅜	
GulfRs		51	14	13⅞	13⅞	
Halbtn 1	39	3525	33⅜	32¼	32⅝	— ¾
Hanna .40	11	202	u30¾	30⅜	30¾	+ ⅛
Hanfrd .64	16	60	43⅜	42½	43	+ ⅛
Hanson .54e	9	6157	13	12⅝	12⅞	+ ⅛
Harris .88	13	558	29¾	29⅜	29¾	— ⅛
Harsco 1.12	15	190	35½	35¼	35½	
HeclaM .05e	23	1224	15⅜	15¼	15⅜	+ ⅜
Heinz 1.24	15	x2529	41⅝	41	41⅝	+ ⅜
HelneC .30	12	37	34¾	34⅜	34¾	+ ⅛
Hercuis 1.92	4	1761	48½	48	48¼	
Hrshey .62	14	881	24	23¾	24	
HewlPk .26	18	25567	55⅜	53	53⅜	—2
Hilton 2	17	718	u97⅜	96⅛	97⅜	+ 1½
Hitachi .60e	33	156	115⅜	115½	115⅜	—2
Holidy n	9	1419	27⅜	26¾	27⅛	+ ½
Hmstk s .20	10	3677	16	15⅝	16	+ ⅜
Honwell 2.10	12	1709	75⅞	75	75⅞	+ ⅜
HCA .72	12	1976	37¾	37⅜	37½	+ ⅜
HousInt 2	10	273	59⅛	58¼	59⅛	+ ⅜
HouInd 2.96	8	2653	32⅜	31⅛	32⅜	+ ¼

I J

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IC Ind .96	15	2258	33⅜	33	33¼	+ ¼
ICM 1.42e		11	10½	10½	10½	
ICN Ph		414	6⅞	6⅝	6¾	
INAIn 1.68a		23	17¼	17	17¼	+ ¼
ITT Cp 1.25	7	3518	51½	50¾	51⅛	— ⅜
INCO .80	15	1961	32⅞	32⅜	32⅞	
IngerRd 1.04	20	1532	44	43⅜	43⅞	
InldStl .25e	13	1265	33½	33¼	33½	+ ⅛
Interco 1.72	12	831	43½	43⅛	43½	— ⅛
IBM 4.40	13	13656	119⅜	118½	118¾	
IntFlav 1.60	17	275	53¼	53	53⅛	+ ⅛
IntMin 1	19	3982	47⅛	45¼	46⅞	+ ⅛
IntMult 1.18	14	160	32⅜	31⅞	32¼	+ ⅛
IntPap 1.30	11	3457	46⅜	46	46¼	— ⅛
IntpbG .80	14	170	32½	32	32⅜	+ ⅜
IpcoCp .36	39	86	9⅞	9⅝	9¾	— ⅛
JohnJn 2	16	2830	81¾	80⅜	81¾	+ 1

K L

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KLM .75e		421	18¾	18½	18⅝	— ⅛
K mart 1.32	10	1847	34⅞	34½	34⅞	+ ⅛
Kaisrtc .15i		1266	17¾	17½	17⅝	+ ⅛
KaufBH .30	8	18	10⅞	10¾	10⅞	
Kellogg 1.52	17	1414	55¼	54½	55¼	
KerrMc 1.10	22	2645	37⅞	37⅜	37⅞	
KimbCl 1.60	15	4383	59½	57½	59⅜	+ 1½
Kopers .90e	407	157	61	60¾	61	
Kraft 2.04	16	3690	54½	54	54½	+ ¼
LAC s .10		573	13	12¾	12⅞	
viLTV	1	1108	3⅛	3	3	— ⅛
viLTVA		1	5¼	5¼	5¼	+ ¼
viLTV pfB		46	6½	6¼	6½	+ ¼
viLTV pfC		10	15¼	15¼	15¼	— ½
viLTV pfD		1	3¼	3¼	3¼	— ⅛
LomSes	10	517	9⅜	9¼	9¼	
Learnl s .48	16	322	16½	15¾	16	— ⅜
LeeEnt .64	18	95	27½	27	27⅜	+ ⅜
Lilly 2.30	18	1443	85	83⅞	85	+ ⅜
Lilly wt		351	27¼	26⅝	27	
Litton	14	491	84½	84	84¼	+ ⅛
Lockhd 1.60	7	1511	45⅛	44¾	45⅛	+ ⅛
Loews 1	6	1221	65⅞	65	65⅞	+ ⅜
Loral .64	12	1445	37⅜	36⅝	37⅜	+ 1
LaLand 1	52	2704	32⅜	31½	31¾	— ¾
Lukens .88	8	1223	38⅜	35	37½	—1

M N

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MCA .68	23	453	42	41½	42	+ ⅛
MCorp		1405	3	2¾	3	
MCor pf 3.50		11	19¼	19¼	19¼	+ ⅛
Macmil .80a	28	2119	76⅜	75⅝	75¾	— ½
MrHan 3.28		1159	30¾	30¼	30⅜	+ ⅛
viManvl		312	2⅛	2	2	
Marcde	24	37	2⅞	2¾	2⅞	+ ⅛
MrshMc 2.40	13	1260	55⅛	54⅝	55⅛	— ⅛
MartM 1.10	10	1017	45	44⅜	45	+ ¼
Masco .40	16	1620	29⅞	29½	29¾	
MasCp 3.80		16	37⅜	37¼	37⅜	
Mattel		464	8⅜	8½	8⅜	
Maxus		783	8⅛	7⅞	8⅛	
MavDS 1.28	12	3193	33⅝	33⅛	33⅝	+ ½
Maytag s.90	13	1172	23¾	23¼	23⅜	+ ⅛
McDnl .56	15	4710	45½	44⅞	45⅛	+ ⅜
McDnD 2.56	8	993	63½	62⅞	63½	+ ⅜
McGrH 1.84	17	768	57⅛	56½	57⅛	+ ⅜
McInt g	13	3	44½	43¾	43¾	— ½
Mead .76	10	535	38¼	37½	38¼	+ ⅜
Mesrx s .28	24	420	33⅞	33	33⅜	— ¼
Melvill 2.10	13	366	68⅞	68½	68⅞	
Merck s 1.28	23	6527	56⅝	56⅛	56⅝	+ ½
MerLyn 1	8	1403	25⅜	25½	25¾	+ ⅛
MidSUt	6	5379	10⅞	10½	10⅞	+ ⅛
MMM 2.12	15	4444	64⅝	64⅛	64½	
Mitel		138	2⅛	2⅛	2⅛	+ ⅛
Mobil 2.40	13	4974	46½	46	46⅛	— ⅜
Monsan 3	13	3254	88⅜	87¾	88¼	+ ⅛
Morgan 1.50	55	4141	38½	37¼	38⅛	— ⅛
MorgGr		29	8½	8⅛	8½	+ ¼
Morton .84	13	669	41¾	40⅞	41¼	+ ⅛
Motorla .64	18	5728	51⅝	51	51½	
NBI		40	4⅝	4⅜	4⅜	— ⅛
NCR 1.24	14	9892	69⅝	65¾	69⅛	+ 2¾
NL Ind .20		283	6⅞	6⅝	6⅞	
NL Ind pf		49	15⅛	15⅛	15⅛	
NWA .90	13	655	46¼	45¼	45½	— ⅞
NatFGs 1.20	10	181	18⅞	18⅜	18½	— ½
NII .25		94	18	17¾	17⅞	— ⅛
NMedE .64	19	2627	23⅞	23⅛	23⅝	+ ⅛
NtSemi		4538	14½	14¼	14½	+ ⅛
NtSvIn .76	14	483	24	23½	23¾	— ¼
Navistr	10	6392	7	6⅝	6⅞	
NwlMg .60a	7	2737	45½	44⅜	45⅛	+ ⅛
NiaMP 1.20	16	1600	15¼	15	15¼	+ ¼
NiaM pf2.37e		338	25½	25⅜	25⅜	— ⅛
NorTel .24	14	1372	19⅜	18⅞	19⅛	
Nthgat g.50e		282	6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅛
NwStW .60	12	541	23⅛	22⅞	23	+ ⅛
Nynex 4.04	10	1595	66⅝	66	66½	— ⅛

O P

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OcciPet 2.50	26	9339	26¾	26½	26⅝	
OhioEd 1.96	8	1256	18⅝	18⅜	18⅝	
Olin 1.60	14	897	50	49⅛	49⅞	+ ⅜
OutbdM .72	10	538	34¼	33¼	33⅞	— ⅛
OwenC n	6	1768	20⅛	19⅝	20⅛	+ ¼
Oxford .50	12	1046	10⅜	10⅛	10⅜	
PPG 1.20	13	5787	45⅝	44¼	45¼	+ ⅞
PacEnt 3.48	12	347	49¼	48⅞	49¼	+ ⅛
PacGE 1.92	11	2827	15⅝	15⅜	15⅝	
PacSci .40	19	62	14¾	14¼	14¾	
PacTel 1.76	13	6418	31	30⅝	30¾	— ¼
PanAm		2018	2⅞	2⅜	2¾	— ⅛
PanEC 2	8	1294	24¾	24⅜	24¾	+ ¼
ParkDrl		384	4⅛	4	4	— ⅛
Penney 2	11	1359	49½	49⅛	49½	+ ⅛
Pennzol 2.20	99	294	75½	74⅞	75⅜	— ⅜
PeopEn 1.52	9	1502	19½	19⅛	19½	+ ⅛
PepsiCo .84	15	7350	37½	37	37⅜	— ⅛
Pfizer 2	12	2955	53⅛	52¼	53	— ⅜
PhelpD .80	6	2318	44⅞	44⅛	44⅞	+ ⅜
PhilaEl 2.20	8	1646	18⅝	18¼	18½	
PhilMr 3.60	10	15795	84½	83¼	84	+ ⅜
PhilPet .60	23	3114	17⅞	17½	17⅞	+ ⅛
Pilsbry 1.12	46	6924	37⅛	36⅝	37	+ ⅜
PitnyBw .92	17	2520	46½	45½	46¼	+ ⅛
Pittstn		934	14⅜	14½	14⅜	
Polaroid .60	20	2008	34¾	34¼	34⅝	— ⅛
Portec		29	6	5⅞	6	
PortGC 1.96	15	1453	24⅛	23¾	23⅞	— ⅛
Primca s1.60	10	2010	27	26½	27	+ ⅜
ProctG 2.80	24	1648	78½	78	78⅜	— ¼
PSEG s 2	10	4501	24⅜	24¼	24⅜	+ ¼
PugetP 1.76	10	394	19½	19¼	19⅜	
Pullmn .12	14	156	5½	5⅜	5⅜	— ⅛

Q R

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Qantel	4	274	1⅛	1	1⅛	+ ⅛
QuakrO 1	16	2003	47⅜	46⅞	47¼	+ ¼
Quantm 2.20	10	3495	u97½	93⅛	97½	+ 3¼
QkReily .24a	7	236	12½	12¼	12¼	
RJR Nb 1.92	10	5869	48⅛	46⅝	48⅛	+ 1⅛
RalsPur 1.50	14	695	78¼	77⅜	78⅛	+ ⅜
RangrO	31	308	6	5⅞	5⅞	
Raythn 2	10	1605	66¾	65⅝	66½	+ ¾
ReadBt		76	1½	1⅜	1½	
ReichTg 1.76	10	11	15⅜	15½	15½	— ⅛
RevMtl .80	11	1489	50½	49⅞	50½	+ ⅜
RiteAid .74	16	714	37¼	36⅞	37¼	+ ⅛
viRobins	13	172	25¼	25	25⅛	
Rockwl .72	8	4215	21¼	20⅞	21⅛	+ ¼
Rorer s .80	19	837	34	33¼	33½	— ⅛
Rothch		695	⅞	¾	⅞	+ 1-16
RoylD 6.62e	7	2244	118	117⅛	117¾	— ½
Ryder .56	18	981	28⅞	28⅛	28½	
Rymer	19	135	13¼	12⅞	13¼	+ ⅜
Rymer pf1.17		3	9½	9¼	9½	

S T

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SSMC	21	102	24⅞	24⅝	24¾	+ ⅛
SabnR 1.54e	8	59	11⅞	11¾	11¾	
Salomn .64	22	4118	23¾	23⅜	23¾	+ ⅛
SDieGs 2.60	10	648	33⅞	33¼	33½	+ ⅛
SJuanB .42e		184	7⅛	7	7⅛	— ⅛
SJuanR	14	6	12½	12½	12½	
SFeSP s .10	4	1259	18½	18	18⅛	+ ⅛
SaraLee 1.20	14	760	39⅛	38⅞	39⅛	— ⅛
SchrPlg 1.40	18	1485	53½	53	53½	+ ⅜
Schimb 1.20	17	4792	36⅝	35⅛	36⅛	— ⅞
ScottP s .74	13	5548	42⅝	41½	42¼	+ ¾
SeaCnt .25e	4	103	24¼	23⅝	23⅝	— ⅛
Seagrm 1.20	10	1640	56⅜	56⅛	56⅜	+ ⅛
Sears 2	9	5395	36⅜	35⅞	36⅜	+ ⅜
SecPac 1.96	151	1863	37¾	37½	37⅝	— ⅛
Shaklee .80	11	385	23	22⅜	22½	— ⅜
ShellT 4.76e	10	181	77⅜	77	77⅛	— ⅜
Shrwin .64	15	899	27⅜	27¼	27⅜	
Smithin	5	281	9½	9⅛	9⅛	— ⅛
SmkB s 1.84	12	1361	55	54⅛	55	+ ⅜
SnapOn .76	19	1145	43⅜	42⅝	43⅛	
SonyCp .29e	34	65	41¼	41	41	— ½
SoestBk 1	19	433	23⅞	23⅜	23⅝	— ¼
SCalEd 2.38	11	1545	34	33⅝	34	
SouthCo 2.14	9	1917	23⅜	23	23⅛	— ¼
SoRy pf 2.60		4	29⅛	29⅛	29⅛	
SoUnCo .80b		81	10⅜	10⅛	10¼	+ ⅛
SwBell 2.48	11	5827	39¼	38⅝	39	+ ⅛
SpcEq n		18	62	29	28⅞	28⅞ — ⅛
Squibb 1.60	18	1484	65	64⅛	65	+ ⅛
StdPac 1.20e	6	926	10⅜	10	10⅛	— ¼
StdPrd s .80	11	210	31¼	31	31	— ⅜
StanlWk .88	14	1566	29	28⅝	29	+ ⅛
Steego .09t		26	5⅛	5	5	— ⅛
StoneW 2.40	11	29	66½	66¼	66½	+ ⅜
StoneC s .36	10	1756	34	33⅜	34	+ ⅜
StorTch	13	1549	14	13⅞	14	+ ⅛
SunCo 3	17	645	58⅞	58¼	58⅜	— ⅛
SunMn		1956	4½	4¼	4⅜	+ ⅛
Syntex 1.30	17	3613	41⅜	40⅜	41¼	
TRW 1.60	11	1046	47⅝	47	47⅜	+ ⅛
Tandy .60	14	3527	47⅜	46½	47⅜	
TchSym	13	333	16⅞	16½	16⅝	— ⅜
Tektrnx .60		120	25⅞	25½	25¾	— ¼
Teldyn 4	9	112	348	346	348	+ 1¼
Telex		142	49¼	49	49¼	
Templ s .84	10	286	52¼	51½	51⅞	— ⅛
Tennco 3.04		2970	46⅞	46½	46⅝	— ⅛
Texaco 3	21	25924	50½	49⅜	49⅞	— ½
TexInst .72	17	2082	48¾	48	48¾	
Textrn s 1	7	1420	24⅞	24½	24⅞	+ ⅛
Tigerln	9	4779	14½	13¾	14	— ¾
Time 1	21	1036	97⅜	96½	97⅜	+ ⅛
Timken 1.20	37	792	82¼	81	82⅛	+ ¾
Tonka		109	11¼	11⅛	11¼	
TWA		186	34½	34	34	— ⅜
TWA pf 2.25		49	16¾	16½	16¾	+ ¼
Transm 1.84	7	1777	35⅜	34⅞	35⅜	+ ½
TranInc 2.28a	11	19	24	23⅞	24	+ ⅛
TrnCda g.68		18	11¼	11¼	11¼	— ⅛
Transco 1.36		237	27⅜	27	27⅜	+ ⅛
Transcn		279	4⅜	3⅞	3⅞	— ⅜
Travler 2.40	11	850	37	36½	36¾	— ¼
TriCon 4.50e		123	22½	22¼	22¼	— ⅛
Trialn s .12	15	660	31⅜	31⅛	31⅛	— ⅛
TritnG s	3	79	16⅛	15¾	15⅞	+ ⅛
TritEng .10b	15	15	20	20	20	

U V

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAL Cp	12	605	89¼	88½	88¾	— ¾
UNCInc .01e	15	513	10⅜	10⅛	10⅛	— ⅛
USG 1.12b	15	7181	47⅝	47¼	47½	
USX 1.20	22	4567	31¾	31⅜	31⅝	
UnNV s1.90i	13	435	56¾	56¼	56⅜	— ⅜
UCarb 1.50	11	7752	21⅞	20¾	21⅜	+ ⅜
UnPac 2	13	916	65¾	65	65¼	+ ⅛
Unisys s 1	11	8375	37½	36¼	37	— ⅜
Unisy pf3.75		1420	66¼	65¼	65⅝	— ⅞
UBrnd s	12	27	16⅞	16¾	16⅞	
UtdMM		16	3⅜	3⅜	3⅜	
USWest 3.52	10	3091	56¾	55⅞	56	— ⅞
UnTech 1.60	8	2169	39¾	39	39¾	— ⅛
Unocal 1		2757	37	36⅞	36⅞	— ⅛
Upjohn .72	20	16868	34¼	32¼	33⅞	+ 1⅛
Valero		940	7⅜	7⅜	7⅜	
Varco		169	4	3⅞	4	+ ⅛
Varian .26	473	731	28⅞	28¼	28⅜	— ½
Varity	12	10536	3½	3	3¼	— ¼

W X

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Walnoc	4	84	6⅞	6½	6⅜	+ ⅛
WalMt s .16	25	3595	29⅞	29¼	29¾	— ¼
Walgrn .60	18	1019	35⅛	34¾	35	— ⅜
WarnC .56	17	1768	35⅛	34⅜	34⅞	— ½
WrnC pf3.63		90	65½	64⅝	64⅞	— ⅜
WarnrL 2.16	16	2657	68	67⅛	68	— ⅛
Wendys .24	39	2163	5⅞	5¾	5⅞	
WUnion		239	2⅞	2⅜	2¾	
WstgE 2	10	1703	55¼	54⅞	55	— ¼
Wever s 1.20	13	4460	28⅛	27¾	28	— ¼
viWhPit	1	142	14¼	13¾	14	— ½
viWhPit pf		z240	35	34½	34½	—1½
WillcG .15	15	348	22⅜	21	22⅛	+ 1⅜
William 1.40	7	752	32⅞	32¼	32⅞	+ ⅜
Winnbg .40	27	284	10⅜	10½	10⅝	
Witco 1.50	11	1920	36¾	35⅛	36¾	+ 1½
Wolwth 1.64	14	5375	54⅞	52¾	54⅞	+ 2
Xerox 3	10	2907	55⅝	54¾	55⅜	+ ¼
Xerox pf4.13		162	49¾	49⅜	49⅝	+ ⅛
ZenithE		13845	27⅛	24¾	26⅞	+ 2½
Zurnln s .68	14	79	21¾	21⅛	21¼	— ½

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
aug 420p	20	2454	1.50	1.50	1.50
Aug 440	18	861	21.00	19.00	21.00
Aug 440p	369	1530	4.00	3.30	3.30
Aug 460	52	2230	9.00	8.00	9.00
Aug 460p	105	1447	13.50	12.00	12.00
Aug 480	209	2040	3.40	3.10	3.40
Feb 420p	200	655	5.00	5.00	5.00
Feb 440p	76	295	10.00	9.50	9.50
Nov 400	10	38	65.00	65.00	65.00
Nov 420p	70	1281	3.50	3.50	3.50
Nov 440p	4	792	7.70	7.70	7.70
Nov 460p	4	622	15.00	14.00	15.00
Nov 480	13	2428	10.50	10.50	10.50
Total	market:				1,150

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
aug 400	54	54.00	59.00
Aug 400p	2383	.20	.80
Aug 420	81	35.00	38.00
Aug 480p	205	28.00	31.00
Aug 500	2298	.80	1.80
Aug 500p	90	48.00	53.00
Aug 520	1002	.30	1.30
Aug 520p	0	68.00	73.00
Aug 540	389	.10	.90
Aug 540p	0	88.00	93.00
Feb 420	200	53.00	58.00
Feb 440	14	39.00	43.00
Feb 460	645	27.00	30.00
Feb 460p	41	15.00	18.00
Feb 480	411	17.00	20.00
Feb 480p	17	30.00	34.00
Feb 500	1427	10.00	12.00
Feb 500p	0	49.00	54.00
Nov 400p	520	1.50	2.50
Nov 420	49	45.00	50.00
Nov 440	654	31.00	34.00
Nov 460	1805	18.50	20.00
Nov 480p	214	28.00	31.00
Nov 500	3269	5.50	6.00
Nov 500p	2	49.00	54.00
open	interest:		22,443

IOCC METAL OPTIONS
CANADA—EUROPE—AUSTRALIA
Distributed by The Canadian Press
(Prices in U.S. dollars and cents)
Series traded JUN. 15

Series	Vol	Op. Int.	High	Low	Close
PLATINUM					
Jun 560	2	20	12.00	12.00	12.00
Jun 580p	3	34	12.00	12.00	12.00
Jun 600	3	7	1.00	1.00	1.00
Total	market:				8

Untraded (Closing Quotations)

Series	Op. Int.	Bid	Ask
PLATINUM			
dec 460	0	131.00	141.00
Dec 460p	0	0.00	8.00
Dec 480	0	102.00	112.00
Dec 480p	0	1.50	11.50
Dec 500	0	92.00	102.00
Dec 500p	0	4.50	14.50
Dec 520	0	73.00	83.00
Dec 520p	0	8.50	18.50
Dec 540	0	55.00	65.00
Dec 540p	2	11.00	21.00
Jun 420	0	150.00	160.00
Jun 420p	0	0.00	4.00
Jun 440	0	130.00	140.00
Jun 440p	31	0.00	2.50
Jun 460	35	110.00	120.00
Jun 460p	0	0.00	1.00
Jun 480	21	90.00	100.00
Jun 480p	26	0.00	2.00
Jun 500	50	70.00	80.00
Jun 500p	15	0.00	3.00
Jun 520	29	50.00	60.00
Jun 520p	30	0.00	4.00
Jun 540	30	32.00	42.00
Jun 540p	50	0.00	3.00
Jun 560p	25	.50	8.00
Jun 580	10	2.00	6.00
Jun 600p	35	20.00	30.00
Jun 620	35	.50	4.00
Jun 620p	10	40.00	50.00
Jun 640	20	.50	2.00
Jun 640p	0	60.00	70.00
Sep 420	0	160.00	170.00
Sep 420p	0	1.00	3.50
Sep 440	0	140.00	150.00
Sep 440p	0	2.00	4.50
Sep 460	0	120.00	130.00
Sep 460p	13	2.00	6.00
Sep 480	0	100.00	110.00
Sep 480p	12	1.00	11.00
Sep 500	9	81.00	91.00
Sep 500p	0	2.00	12.00
Sep 520	5	62.00	72.00
Sep 520p	25	4.50	14.50
Sep 540	3	43.00	53.00
Sep 540p	56	7.00	17.00
open	interest:		638

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	mar.	459.40	456.19	5.21
Revenu du travail (millions $)	fév.	24,221.3	24,217.0	6.6
Personnes occupées (en millions)	mai	12.48	12.08	3.84
Chômeurs	mai	1,035,000	1,085,000	−12.1
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	mar.	4,549.2	4,172.1	0.8
Appartenant aux fabricants (millions $)	fév.	35,370.9	34,911.2	5.2
Nouvelles commandes (millions $)	fév.	22,408.3	21,517.8	9.0
Commandes en carnet (millions $)	fév.	25,012.9	24,747.2	4.7
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	avr.	142.5	142.0	4.0
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	avr.	128.3	126.0	8.7
Indice des prix des matières brutes (1981 = 100)	avr.	97.9	98.3	−1.2
Matières brutes sauf combustibles	avr.	114.1	113.0	7.8
Prix de vente des produits industriels (1981 = 100)	avr.	126.3	126.0	4.2
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	déc.	1,994.5	30,436.6	23.3
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	Mar.	35,873	56,733	48.3
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	mar.	6,275.	18,216.	26.4
Production d'électricité (TW/h)	fév.	45.9	94.9	4.9
Production de gaz (millions de mètres cubes)	fév.	11,298.0	23,824.6	18.3
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	fév.	7.8	16.1	9.8
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	mar.	12,013.2	33,346.6	10.2
Importations, base balance des paiements (millions $)	mar.	11,718.0	31,581.1	15.0
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	avr.	25.0	93.3	6.6
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	mar.	1,330.1	3,806.6	2.0
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	fév.	715.1	1444.7	−3.2
Livraisons des fabricants (millions $)	fév.	22,142.6	43,259.6	8.6
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	mar.	2,705.5	5,988.2	17.4
Ventes au détail (millions $)	fév.	11,065.8	22,319.4	10.0

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: *Statistique Canada.*

SPORTS

Mario Gosselin

Perron patiente

GUY ROBILLARD

(PC) — « Congédié » il y a un mois, l'ex-entraîneur du Canadien, Jean Perron, s'est permis quelques réponses révélatrices à la suite de sa conférence devant les membres du Club de la médaille d'or hier midi. Des réponses qui contribuent à éclaircir la situation.

Ainsi, lorsqu'il a été interrogé sur ce qu'il faudrait pour améliorer la sécurité du poste d'entraîneur, Perron a répondu : « Plus d'appui des directeurs généraux. Sinon, a-t-il ajouté, qui reste-t-il pour te défendre. Tu es un contre 25. »

Après son nouveau discours sur la difficulté d'être québécois pour les hockeyeurs d'ici, quand on lui a rappelé que les fauteurs de troubles au sein de son ancienne équipe venaient d'ailleurs, Perron a répondu qu'il faisait beaucoup d'attention à Stéphane Richer et aux autres Québécois « parce que c'est important qu'ils soient des exemples et que ce n'est pas à ceux qui arrivent des États-Unis et de la Tchécoslovaquie de l'être. »

Cela dit, il a répété à plus d'une reprise que son expérience à la tête du Canadien avait été positive, précisant que « je regrette seulement la façon dont ça s'est terminé ».

Après s'être moqué de l'accusation de ne pas suffisamment bien parler anglais portée contre Pierre Creamer, Perron a souligné que « nous, les entraîneurs, nous recevons le pot, pas les fleurs . . . J'aime autant ne pas parler », a-t-il ajouté mystérieusement.

Alors que les postes d'entraîneur-chef disponibles dans la Ligue nationale diminuent, Perron a précisé qu'il devrait connaître le sien d'ici le 15 juillet.

« Que ce soit dans le hockey professionnel, une université ou le secteur privé, ça je ne le sais pas », a-t-il avoué.

« Je suis convaincu d'avoir un job, mais dans la Ligue nationale, ça c'est une autre affaire », a-t-il déclaré, tout en précisant être en pourparlers plus sérieux avec deux équipes.

Les Nordiques ?

« J'avoue qu'il y a de bonnes chances », a-t-il déclaré en privé, juste avant de quitter à la hâte pour un rendez-vous.

L'ex-entraîneur du Canadien a une fois de plus fait forte impression hier midi. Perron s'est fait à la fois blagueur et moralisateur pour captiver l'audience, tout en philosophant sur le métier d'entraîneur.

Appelé à prendre la parole après qu'on ait honoré Ronald Piché, il a commencé son discours en soulignant que « Ronald Piché, il me semble que j'étais encore un petit garçon quand il lançait dans les ligues majeures. Aujourd'hui, il paraît aussi jeune que moi. Ça prouve qu'encore là, qu'il vaut mieux être athlète qu'entraîneur ».

D'entrée, le message était passé.

Perron a enchaîné en félicitant tous les entraîneurs, incluant celui de l'athlète amateur du mois au dîner de la médaille d'or, l'haltérophile Benoit Gagné, 12e junior mondial de sa catégorie.

« Notre travail n'est pas facile, a-t-il déclaré. On travaille dans l'ombre et c'est à se demander si l'on ne travaille pas pour rien. C'est à se demander si on est encore respecté. »

Sa consolation, il a dit la trouver dans les athlètes qui apprécient le travail de leur entraîneur après plusieurs années, généralement cinq ans.

Perron a conclu son discours en citant une phrase concernant l'échec et les leçons à en tirer, ajoutant avec humour que « cela est pas mal mon histoire, c'est pour cette raison que je l'ai retenue. »

Brunetta et Tugnutt commenceraient la saison à Fredericton ?

Les Nordiques vont à la pêche au gardien

MARIO LECLERC

QUÉBEC (PC) — Après avoir clairement dit qu'ils étaient à la recherche d'un gardien d'expérience pour épauler Mario Gosselin l'an prochain, les Nordiques de Québec ont surpris au dernier repêchage de la LNH en sélectionnant, au deuxième tour (24e au total), le jeune Stéphane Fiset, des Tigres de Victoriaville.

Ce qui étonne le plus, c'est de constater qu'à l'intérieur même de l'organisation, il se trouve deux jeunes gardiens de 21 ans, Mario Brunetta et Ron Tugnutt, sur qui l'on semblait compter pour l'avenir. À la même époque l'an dernier, on avait justement prétendu lors de la transaction impliquant Clint Malarchuck que l'un des deux jeunes était prêt pour la LNH. Il semble bien que les données aient changé depuis.

Brunetta et Tugnutt étaient de passage à Québec hier pour le séminaire-jeunesse organisé par les Nordiques. Mieux que quiconque, ces deux gardiens savent que la prochaine saison sera déterminante pour leur avenir.

« Je sais que je dois recommencer à zéro et prouver à mon entraîneur que je peux jouer sur une base régulière dans cette ligue », a convenu Brunetta, qui a connu une excellente séquence à Québec à la fin de la dernière saison, reléguant même Mario Gosselin au poste d'auxiliaire.

« J'ai acquis beaucoup de confiance avec les Nordiques l'an dernier et c'est pourquoi je me sens prêt à jouer plus souvent cette année. Je dois convaincre mes patrons que je peux garder le filet pour au moins une trentaine de matchs. »

Le blond gardien est d'avis que les Nordiques devront prendre une délicate décision dans le cas d'un jeune gardien.

« Il est préférable pour un jeune gardien de voir de l'action. C'est pourquoi je désire demeurer à Québec et jouer. Mais, s'il faut que j'aille dans les ligues mineures pour voir de l'action, je comprendrai la décision », a admis Brunetta.

Pour sa part, Ron Tugnutt, qui avait été mentalement ébranlé lors de son court séjour à Québec au milieu de la dernière saison, constate lui aussi que la situation sera difficile en septembre prochain.

« Nous savions déjà, Mario et moi, que les Nordiques étaient à la recherche d'un autre gardien d'expérience. Il n'y a donc rien de nouveau. Quand à leur décision de repêcher Stéphane Fiset en deuxième ronde, je ne l'interprète pas comme un vote de non-confiance à notre égard. »

Sans le dire ouvertement, les Nordiques ont des plans déjà tracés pour Tugnutt et Brunetta l'an prochain. En opérant seuls leur filiale, les Nordiques auront la chance de les céder tout les deux aux mineures et de leur donner équitablement du temps de glace. Celui des deux qui gagnera la compétition interne aura la chance d'être devant le filet en septembre 89.

Quant à celui qui partagera le travail avec Mario Gosselin à Québec cette année, des rumeurs de plus en plus persistantes amènent Bob Mason, des Blackhawks, à Québec en retour duquel, les Nordiques rapatrieraient Clint Malarchuck de Washington. À tout le moins, Mason deviendra la propriété des Fleurdelisés au cours des prochains jours.

Mais, à ce titre, il ne faut pas oublier Réjean Lemelin, un athlète originaire de Québec qui deviendra joueur autonome sans compensation dès le 1er juillet 88. Lemelin n'a pas encore signé de contrat avec les Bruins de Boston et, selon certaines informations, il s'enquérit présentement de l'utilisation que Terry O'Reilly veut faire de lui et d'Andy Moog l'an prochain. Lemelin a cependant reçu une offre des Bruins.

■ Tel que prévu, les membres de la presse québécoise ont rencontré, hier, les 27 joueurs invités au séminaire-jeunesse organisé par les Nordiques à l'intention de leur relève. Un séminaire qui a été perçu par certains comme une « opération-séduction » envers les nouveaux venus de l'organisation. Le groupe d'athlètes présent à Québec avait une moyenne d'âge légèrement supérieur à 20 ans. En excluant les trois gardiens (Brunetta, Tugnutt et Fiset), les 24 autres joueurs mesuraient, en moyenne, six pieds un pouce et pesaient autour de 190 livres. De quoi réjouir l'entraîneur Ron Lapointe qui ne s'est pas caché pour le dire. Tous les joueurs invités se sont présentés à Québec, mardi, sauf un : Jason Lafreniere. Le mal-aimé des Nordiques a préféré demeurer chez-lui, ce qui signifie pratiquement son arrêt de mort avec les Fleurdelisés. On chuchote qu'il sera inclus dans une transaction sous peu. Du groupe, Joe Sakic, Mark Vermette, Curtis Leschyshyn, Bryan Fogarty, Stéphane Guérard, Mario Brunetta, Daniel Doré, Marc Fortier, David Latta et Trevor Stienburg sont les joueurs que l'on croie capable de mériter un poste à l'automne.

■ L'entraîneur des Olympiques de Hull, Alain Vigneault, a décliné l'offre des Nordiques qui aurait fait de lui l'entraîneur de l'Express dans la Ligue américaine, l'an prochain. « Alain a préféré acquérir au moins une autre saison d'expérience dans les rangs juniors. De plus, il aura la chance de représenter son pays lors des prochains championnats juniors mondiaux à titre d'entraîneur-adjoint. Nous comprenons sa décision », a fait savoir Maurice Filion. Ce dernier attend toujours une réponse de Jacques Martin, l'ex-pilote des Blues de Saint-Louis. Le poste d'entraîneur de l'Express lui a aussi été proposé. Mais, semble-t-il, il aurait plusieurs offres sur la table présentement.

Mario Brunetta

■ Au sujet de Filion, la nomination de son successeur se fait toujours attendre. Marcel Aubut a promis l'annonce d'ici le 1er juillet, au plus tard.'

Golf : les Américains défendent leur dernier bastion au US Open

BROOKLINE, Mass. (AFP) — Le golf américain, qui a perdu de son éclat face à l'offensive étrangère, défendra l'un de ses derniers bastions à l'occasion de la 88e édition de l'Omnium des États-Unis — qu'il détient depuis 18 ans — à partir d'aujourd'hui à Brookline (Massachussetts).

L'Europe a en effet conquis les deux dernières coupe Ryder. L'Écossais Sandy Lyle a brillamment réussi son « Masters » à Augusta (Géorgie). L'Australien Greg Norman s'est imposé la semaine suivante à Hilton Head (Caroline du Sud). Et l'Espagnol Severiano Ballesteros a retrouvé le chemin de la victoire sur le PGA après trois années infructueuses, dimanche dernier à Harrison (New Jersey).

Aucun membre de ce trio, en tête du classement mondial, ne figure au palmarès où la dernière victoire étrangère remonte à 1970 avec le Britannique Tony Jacklin, mais tous seront parmi les hommes à battre de cette édition dotée de un million de dollars.

Lyle, vainqueur de quatre épreuves, dont les Masters américain et britannique, semble le mieux placé, grâce à sa maîtrise et sa patience, comme à Augusta. Une patience qui, de l'avis de Jack Nicklaus, quadruple vainqueur de l'US Open, « sera la clé de la victoire ». Mais également grâce à une réussite insolente depuis le début de la saison. « Je n'ai pas toujours joué mon meilleur golf, mais j'ai tout de même gagné », reconnait Lyle.

Des 138 Américains (sur 156 participants), dont plusieurs anciens lauréats, Jack Nicklaus, Fuzzy Zoeller, Lee Trevino, Andy North, Hale Irwin, c'est Curtis Strange qui semble porter les plus grands espoirs locaux. « Curtis est l'un des trois meilleurs joueurs du monde », affirmait récemment Irwin.

Une pression durant quatre jours sur le par 71 de 7,010 verges que tout le monde s'accorde à décrire comme l'un des plus ardus. Pour sa dernière apparition à Brookline, en 1963, l'Omnium américain avait, en effet, été remporté par Julius Boros avec une carte de 293, soit 9 au dessus du par . . .

Les Soviétiques se font désirer . . .

TORONTO (PC) — Selon Alan Eagleson, chef-négociateur du Canada sur la scène du hockey international, les Soviétiques ont encore fait une entourloupette en ne remettant pas une liste promise de noms avant le repêchage de la Ligue nationale qui a eu lieu, samedi dernier, au Forum.

En avril dernier, Eagleson a déclaré que les Soviétiques allaient lui remettre « avant le premier juin » une liste de joueurs qui auraient reçu la permission de jouer en Amérique du Nord. Cette liste, Eagleson l'attend toujours.

Malgré tout, Eagleson est d'avis que le public canadien pourra applaudir des hockeyeurs soviétiques dès la saison prochaine.

« Je le crois, dit-il, même si, avec eux, on n'est jamais sûr de rien. »

Eagleson était plus optimiste aux derniers Jeux olympiques après un entretien auquel le président de la LNH, John Ziegler, a participé avec le responsable du hockey en Union soviétique, Viacheslav Koloskov.

À ce moment, Eagleson laisssait miroiter la possibilité que quelques vétérans du hockey soviétique soient autorisés à jouer dans la LNH dès la saison 1988-89. Il a alors mentionné les noms des défenseurs Viacheslav Fetisov et Alexei Kasatonov dont les droits appartiennent aux Devils du New Jersey.

« Ils nous ont dit qu'ils avaient sept ou huit joueurs (pour la LNH), a précisé Eagleson. Mais il s'agit de joueurs de niveau moyen. »

« Ils ont tous 29 ou 30 ans. Seul Fetisov est un joueur de premier plan. J'ai appris à ne jamais rien attendre des Soviétiques et je ne suis jamais déçu. »

Fetisov, qui est considéré comme l'un des meilleurs défenseurs au monde, aurait été autorisé à poursuivre sa carrière avec les Devils et un porte-parole du New Jersey, Dave Freed, a indiqué que les négociations se poursuivaient.

Freed a précisé que le président des Devils, Lou Lamoriello, est tenu de se rendre à Moscou pour conclure l'affaire « mais à ce que je sache, il n'a pas encore bouclé ses valises ».

Onze des 252 joueurs réclamés samedi dernier sont des Soviétiques. L'un d'eux, Alexander Mogilny, un ailier gauche repêché par les Sabres de Buffalo, est considéré comme la future vedette du hockey soviétique.

Quelles sont les chances des Sabres de mettre la main du Mogilny ? « Nulles, a affirmé Eagleson. Il ne portera pas l'uniforme des Sabres avant au moins 10 ans. »

Festival des films sportifs d'URSS au Ouimetoscope

Pour Vladislav Tretyak et les autres

FRANCE LAFUSTE
Collaboration spéciale

C'est avec *Sport . . . sport . . . sport* d'Elem Klimov que débute le 21 juin le premier Festival de films sportifs, consacré aux films soviétiques. L'événement, organisé par le Ouimetoscope, se déroulera jusqu'au 23 juin.

Sport . . . sport . . . sport se sert des souvenirs d'un vieux masseur pour faire le lien entre les séquences de fiction, le documentaire et les scènes d'archives.

Le récit retrace les grands exploits de Jean Bouin, champion de course à pied du début du siècle à Mimoun et à Valéry Brummel, en passant par les Jeux olympiques de la Grèce antique, les Jeux de Berlin de 1936 et ceux de Philadelphie de 1959. Si la volonté des jeunes nageuses ou des marathoniens ont valeur d'exemple, il ne faudrait pas considérer ce film comme un simple hymne au courage et à la volonté. Car, dit Klimov en filigrane — certaines de ses images tournées clandestinement par une caméra indiscrète sont là pour nous en convaincre — les sportifs sont aussi des bêtes de scène, « cravachées » par leurs entraîneurs, pour la satisfaction morbide des spectateurs.

Certaines scènes d'archives sont étonnantes, celles par exemple où Hitler assiste aux exploits de Jesse Owens, quatre fois champion olympique aux Jeux de Berlin de 1936. Ses moindres plis de figure, son comportement erratique et ses airs décontenancés sont filmés par une caméra tenace.

Ce document introduit l'idée du sport garant des idéaux et de la politique d'état. *Sport . . . sport . . . sport* n'est pas facile à caractériser. Les commentaires rendent hommage aux vertus sportives avec une grandiloquence excessive, mais les images graves, fantaisistes ou parodiques dénoncent, elles, des attitudes et des enjeux qui n'ont rien à voir avec le sport.

Dans la série des courts métrages qui suivent, *Les étoiles du grand sport*, il est un documentaire que les amateurs de hockey verront toutes affaires cessantes, celui qui est consacré à Vladislav Tretyak, célèbre gardien de but de hockey, trois fois champion olympique, maintes fois champion du monde, d'Europe et d'Union soviétique. Pendant 20 minutes, le gardien de but commente ses souvenirs d'enfance, la joie des plaisirs familiaux, sa carrière, devant l'écran d'un studio d'enregistrement. De ces images, on retient celles des Jeux de Moscou de 1972 qui consacrent ses premiers exploits et de ses commentaires, dont celui qui fait état de son terrible sentiment d'échec quand il n'a pas su arrêter la rondelle. Tretyak évoque aussi certaines rencontres avec les Canadiens. Le récit est entrecoupé de commentaires recueillis auprès du public et de certains entraîneurs d'ici qui disent combien ils seraient heureux d'avoir ce joueur au sein de leur équipe. Celui qui a « toujours voulu être un gagnant » parle à coeur ouvert, des exigences et bien souvent de la solitude de sa vie de nomade. On est loin du panégyrique, le portrait en coulisses n'en a que plus de prix.

Les deux autres films sont *Le nageur* et *Ce jeu dur — Le hockey*. Le premier est une série de trois nouvelles. Le narrateur raconte les exploits de son grand-père et de son père, nageurs émérites capables de rester sous l'eau six minutes sans respirer. Les exploits sont contés avec une certaine lenteur mais un grand souffle épique. Chaque nouvelle est construite comme une légende, avec des personnages situés dans leur contexte d'époque, Géorgie du début du 20e siècle, des années 30 et d'aujourd'hui. Centré sur les exploits de ces personnages hors du commun, capables de traverser à la nage une distance équivalente à celle de la Manche, le film est aussi une réflexion sur les traditions ancestrales qui parfois pèsent bien lourd sur leurs héritiers.

Les auteurs du film de fiction *Ce jeu dur — Le hockey* essaient quant à eux de démontrer les rapports sport-morale, à partir de l'expérience d'un entraîneur fanatique dont le seul but est de faire de son équipe d'éclopés une équipe championne. Mais il faut payer le prix de la réussite : ravaler cent fois son orgueil et laisser piétiner sa dignité d'homme. Le jeu en vaut-il la chandelle ? demandent Nikolaï Oussatchev et Victor Zenkov ? Étude de milieu et de comportement, *Ce jeu dur — le hockey*, pose une des questions fondamentales de la vie. En ce sens, il est universel.

EN BREF...

■ *Tennis : les Soviétiques professionnelles*

LONDRES (AFP) — Les joueuses de tennis soviétiques seront désormais inscrites dans les tournois du circuit féminin sous le statut de professionnelles à compter de cette semaine, a annoncé hier la Fédération soviétique de tennis. Conséquence de cette décision, la Fédération soviétique percevra toutes les sommes gagnées par ses championnes sur le circuit et conclura avec elles des accords individuels pour déterminer quelle part sera conservée par la joueuse. Quand les Soviétiques avaient le statut amateurs, c'était la WITA (Women's international tennis association), l'organisme qui régit le tennis féminin, qui conservait l'argent qui serait revenu aux Soviétiques si elles avaient été professionnelles.

■ *Doublé remarquable de Philippe Poupon*

NEWPORT, Rhode Island (AFP) — Le Français Philippe Poupon a réalisé un impressionnant doublé hier à Newport, en assortissant son succès dans la huitième édition de la Transat anglaise en solitaire d'un record qu'il sera difficile d'améliorer. Vainqueur de la Route du Rhum il y a deux ans, le navigateur breton, à la barre du trimaran Fleury Michon IX, a coupé la ligne d'arrivée à 16 heures 15 minutes neuf secondes locales, sous le soleil, après avoir couvert les derniers milles à vive allure. Poupon n'aura mis que 10 jours, neuf heures, 15 minutes et neuf secondes pour relier les deux continents, pour remporter la plus célèbre des courses transatlantiques, partie de Plymouth le 5 juin dernier.

■ *Lopez à la classique du Maurier*

L'excellente Nancy Lopez, vedette incontestée du circuit professionnel de golf féminin et actuelle tête d'affiche de la LPGA, dominant le classement des boursières avec des gains de $ 242,522, confirme sa participation à la 15e reprise de la classique du Maurier, qui sera disputée au club de golf Vancouver, du 27 juin au 3 juillet prochain. Jocelyne Bourassa, directrice du tournoi, s'est dite très heureuse de la présence de Lopez à Vancouver. « Nancy ajoute toujours une touche spéciale à tous les tournois auxquels elle participe et constitue une attraction par elle-même, étant constamment classée parmi les favorites. »

■ *Triple couronne du motonautisme aux Régates de Valleyfield*

Les Régates internationales de Valleyfield, qui célèbrent cette année leur 50e anniversaire, s'étendront exceptionnellement sur quatre journées, soit du 7 au 10 juillet. Les organisateurs de l'événement motonautique par excellence en Amérique du Nord ont été forcés d'ajouter deux journées à l'horaire traditionnel des compétitions en raison du nombre sans précédent d'inscriptions. « Nous prévoyons accueillir au moins deux fois plus d'embarcations que ces dernières années, 300 environs », a précisé le président du comité d'organisation, M. André Bougie. Il est sûr que le 50e anniversaire des Régates fera date dans l'histoire du sport motonautique, en raison de son prestige et des bourses à l'enjeu. Le caractère exceptionnel de l'édition 1988 vient de ce que, pour la première fois de l'histoire, une ville sera le théâtre de la triple couronne du sport motonautique. En effet, les championnats mondiaux, américains et canadiens se dérouleront simultanément dans la baie Saint-François, à Valleyfield. De plus, la bourse sera de $ 250,000, un montant fabuleux à l'échelle du motonautique.

SOCCER

LIGUE CANADIENNE

Dimanche
Montréal 0, Calgary 0
Toronto 3, Hamilton 0
Ottawa 1, Edmonton 0
North York 1, Vancouver 1
Hier
Edmonton à Toronto
Ottawa à Hamilton
North York à Winnipeg
Montréal à Vancouver
Vendredi
Vancouver à Edmonton

CLASSEMENT

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
Section Est							
TORONTO	5	2	0	3	6	2	7
NORTH YORK	4	1	0	3	5	3	5
OTTAWA	4	1	0	3	3	2	5
HAMILTON	4	0	1	3	1	4	2
MONTRÉAL	**4**	**0**	**2**	**2**	**2**	**5**	**2**
Section Ouest							
CALGARY	3	2	0	1	6	2	5
VANCOUVER	4	2	1	1	8	6	5
WINNIPEG	2	1	1	0	2	4	2
EDMONTON	4	0	4	0	1	6	0

BASEBALL

Ligue nationale

Mardi
Pittsburgh 6, Chicago 3
Montréal 9-4, Phil'phie 0-2
Cincinnati 7, Houston 1
New York 5, St. Louis 0
Los Angeles 5, Atlanta 4
S.Diego 8, S.Francisco 5
Hier
Pittsburgh à Chicago
S.Francisco à S.Diego
Houston à Cincinnati
St. Louis à New York

Ligue américaine

Mardi
Boston 7, New York 3
Detroit 9, Baltimore 3
Toronto 3, Cleveland 2
Minnesota 3, Chicago 1
Minnesota 3, Seattle 1
Californie 3, Texas 0
Kansas City 2, Oakland 1
Hier
Cleveland à Toronto
Montréal à Phil'phie
Los Angeles à Atlanta
Aujourd'hui
Los Angeles, Leary (5-4) ou Howell (0-0) à Atlanta, Z.Smith (2-3), 17 h 40
Houston, Knepper (7-1) à Cincinnati, Soto (3-6), 19 h 35
Seattle à Milwaukee
New York à Boston
Baltimore à Detroit
Chicago au Minnesota
Texas en Californie
Kansas City à Oakland
Aujourd'hui
Kansas City, Gubicza (8-5) à Oakland, Young (4-3), 15 h 15
Texas, Kilgus (6-4) en Californie, McCaskill (2-5), 16 h 05
Boston, Sellers (0-6) à Baltimore, Ballard (2-3), 19 h 35
Toronto, Flanagan (5-4) à Detroit, Morris (6-7), 19 h 35
Chicago, Reuss (5-2) à Milwaukee, Bosio (6-6), 20 h 35

Les frappeurs
(Partie d'hier non comprise)

	pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	252	71	41	7	.282
Candaele	104	19	4	0	.183
Engle	31	7	1	0	.226
Foley	135	31	16	0	.230
Galarraga	248	81	39	16	.327
Johnson	26	8	0	0	.308
Nettles	34	6	5	1	.176
Raines	247	71	26	5	.287
Reed	110	26	8	0	.236
Rivera	153	33	11	2	.216
San'venia	51	15	6	1	.294
Tejada	8	2	2	0	.250
Wallach	235	63	22	4	.268
Webster	193	53	9	1	.275
Winn'gham	69	18	3	0	.261

Buts volés: Raines 21; Webster 8, Galarraga 6; Brooks 4; Winningham 3; Candaele, Foley, Reed, Rivera 1.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burke	2-1	35.2	14	18	3.53
Dopson	1-4	51.0	18	25	3.18
Heaton	2-5	57.1	39	18	6.12
Hesketh	1-0	18.2	7	19	3.37
Martinez	7-6	98.2	26	59	2.37
McClure	1-2	14.0	11	9	7.07
McGaffigan	3-0	45.0	18	34	3.60
Parrett	5-1	42.2	8	31	1.69
Perez	3-3	53.0	11	45	1.87
Smith	4-4	74.1	33	46	4.00
Youmans	2-5	69.0	28	50	3.65

Victoires préservées: Burke 6; Parrett 4; McGaffigan 2; Hesketh, McClure 1.

LIGUE NATIONALE

	g	p	moy.	diff.
Section Est				
NEW YORK	40	22	.645	—
PITTSBURGH	36	27	.571	4 ½
ST. LOUIS	32	31	.508	8 ½
CHICAGO	31	31	.500	9
MONTRÉAL	**31**	**31**	**.500**	**9**
PHILADELPHIE	27	34	.443	12 ½
Section Ouest				
LOS ANGELES	33	26	.559	—
HOUSTON	33	28	.541	1
SAN FRANCISCO	31	32	.492	4
CINCINNATI	29	33	.468	5 ½
SAN DIEGO	27	36	.429	8
ATLANTA	20	39	.339	13

LIGUE AMÉRICAINE

	g	p	moy.	diff.
Section Est				
NEW YORK	39	22	.639	—
DETROIT	37	24	.607	2
CLEVELAND	37	26	.587	3
MILWAUKEE	33	30	.524	7
BOSTON	29	30	.492	9
TORONTO	30	34	.469	10 ½
BALTIMORE	16	46	.258	23 ½
Section Ouest				
OAKLAND	40	22	.645	—
MINNESOTA	33	28	.541	6 ½
KANSAS CITY	34	29	.540	6 ½
TEXAS	30	32	.484	10
CHICAGO	27	34	.443	12 ½
SEATTLE	26	39	.400	15 ½
CALIFORNIE	24	39	.381	16 ½